DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13624 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 16 NOVEMBRE 1988

Proclamation d'un Etat « en Palestine » et acceptation de la résolution 242 de l'ONU

L'OLP reconnaît implicitement l'existence d'Israël

Le Rubicon sur la pointe des pieds

L'OLP s'est enfin résolue à franchir, sur la pointe des pieds, son Rubicon. Après des années de refus, des mois d'hésitation et quelques nuits d'ultimes débats, Yasser Arafat et ses amis ont adopté, à une forte majorité, la résolution 242 du Conseil de sécurité – vieille de vingt et un ans ! – comme « base d'une conférence internationale de paix ». Ils l'ont fait sans réserve, mais ont assorti ce texte célèbre d'une demande, essentielle à leurs yeux et qui lui donne une tout autre portée : la garantie des droits nationaux du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination.

Annoncée en même temps que la proclamation – toute symbolique – d'un Etat palestinien indépendant, cette décision représente un indéniable succès personnel pour Yasser Arafat, autant qu'une victoire de l'OLP sur elle-même. Ballottée pendant des années entre la tentation du pragmatisme et la préservation de son unité, entre les démons de la surenchère et les exigences de la modération, la centrale palestinienne semble enfin renoncer au dogmatisme et à la violence verbale qui furent trop souvent les cache-misère de son impuissance.

En abandonnant, dans sa procédure, la sacro-sainte règle du consensus, l'OLP a transgressé un tabou qui l'avait longtemps paralysée. En faisant sienne, sur le fond, comme l'avait préconisé Mikhaïl Gorbatchev, un texte qui équivaut à la reconnaissance implicite de l'Etat juif, dans ses frontières de 1967, elle délaisse, sans le dire, son vieux rêve du « retour à Jaffa » et accepte d'inscrire dans les limites du réel – c'est-à-dire aux côtés d'Israël – le destin d'un éventuel Etat palestinien.

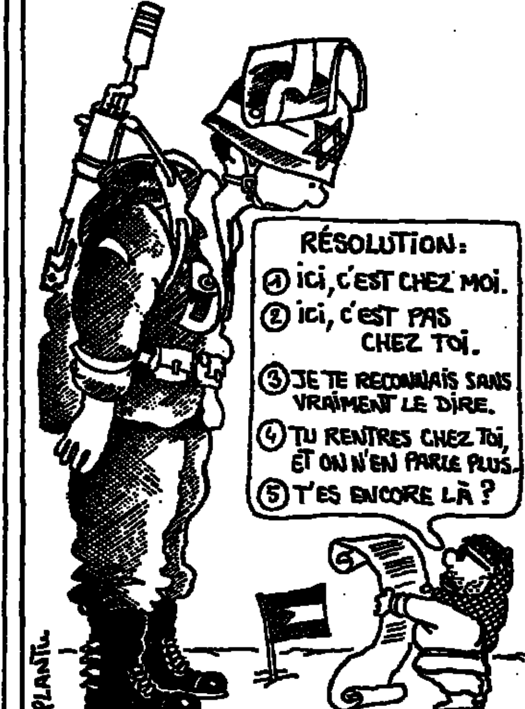
Les objectifs de l'OLP sont clairs. En proclamant unilatéralement un Etat en Palestine, elle assouvit l'immense attente des manifestants de Cisjordanie et de Gaza – qui affrontent l'armée israélienne depuis onze mois, – recueille les fruits du soulèvement, renforce sa stature et son crédit. En acceptant la résolution 242, elle se pose en partenaire indispensable face à la communauté internationale, et en premier lieu face aux Etats-Unis, pour qui ce texte constitue la clef de voûte de toute négociation au Proche-Orient.

La balle est donc maintenant dans le camp de Washington. L'actuel gouvernement d'outre-Atlantique, et surtout le futur jugera-t-il les initiatives de l'OLP suffisamment significatives de sa bonne foi ? Les premières réactions exprimées à Washington semblaient encourageantes pour l'OLP. Mais rien n'est joué. Les récentes déclarations de Yasser Arafat légitimant certaines formes de violence et assimilant Israël à un Etat « raciste » ont fait à Washington une mauvaise impression, qui n'est pas encore dissipée.

Reste l'enjeu israélien. Comme on pouvait s'y attendre, Jérusalem ne voit dans les décisions de l'OLP qu'une « manœuvre tactique » relevant de la « propagande ». Ytshak Shamir ne manquera pas de souligner que l'OLP n'est pas allé jusqu'à reconnaître explicitement l'Etat juif. Il n'empêche que, face à une OLP qui devient « raisonnable », la droite israélienne aura de plus en plus de mal à faire accepter au monde son intransigeance.



Manifestations de joie dans les territoires occupés tandis que Jérusalem affiche une sérénité de façade



Le conflit israélo-arabe vient de franchir une étape importante. L'OLP, réunie à Alger en Conseil national, a approuvé, dans une déclaration adoptée dans la nuit du lundi 14 au mardi 15 novembre, la résolution 242 des Nations unies, reconnaissant ainsi implicitement l'existence d'Israël. Simultanément, M. Arafat a proclamé la création d'un Etat indépendant « en Palestine », ce qui a provoqué des manifestations de joie dans les territoires occupés, et une inquiétude mal dissimulée en Israël.

ALGER
de notre envoyée spéciale

« *Le Conseil national palestinien, au nom de Dieu et au nom du peuple arabe palestinien, proclame l'établissement de l'Etat de Palestine sur notre terre palestinienne avec pour capitale la Jérusalem sainte* (Al-Qods Al-Cherif). » Il est 1 h 28 du matin à Alger, et M. Yasser Arafat, dont le ton monte de minute en minute, alors qu'il lit la déclaration d'indépendance de l'Etat palestinien, lève la main, les doigts écartés en V, signe de la victoire. Des ballons sont lâchés au-dessus de l'assistance qui applaudit debout, cinq minutes durant.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(*Lire la suite page 2.*)

La navette soviétique Bourane a effectué un vol parfait

La navette soviétique Bourane (Tempête de neige), lancée mardi 15 novembre, à 4 heures, du centre spatial de Baïkonour, a atterri à 7 h 25, après avoir fait deux fois le tour de la Terre. Plein succès donc pour cette mission délicate, qui cumulait les difficultés. Celle tout d'abord de l'essai en vol de la navette elle-même, sans équipage. Celle aussi du lancement de la fusée Energie, dont c'était seulement le second tir. Celle, enfin, de ce retour de Bourane en automatique, que les Américains eux-mêmes, avec leur navette, n'avaient jamais tenté.

Nul doute que ce triple succès n'irrite les responsables de la NASA et du Pentagone. Car, avec Bourane, les Soviétiques ont élargi leur registre et comblé le petit manque qu'ils avaient dans le domaine des transports spatiaux. Ils disposent désormais de toute la panoplie nécessaire : des lanceurs à tout faire comme le lance-Soyouz ou le Proton, un lanceur super-lourd comme Energie et une navette capable, comme son homologue américaine, d'emporter une trentaine de tonnes en orbite. S'y ajoutent les capsules habitées Soyouz, les cargos de l'espace Progress et le complexe orbital Mir, premier élément d'une station spatiale plus vaste.

Une panoplie que les Américains, absents pendant trente mois de l'espace à la suite de l'explosion en vol de Challenger, s'efforcent de reconstituer pour lutter à armes égales avec leur concurrent de toujours, ce qui leur permettrait d'éviter que ne se renouvelle cette triste période où, faute d'avoir su maintenir, comme les Soviétiques, la production de lanceurs conventionnels et éprouvés, ils ont été écartés du cosmos, et se sont retrouvés partiellement aveugles et sourds, faute d'avoir pu à temps remplacer leurs satellites espions.

(*Lire page 12 l'article de JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.*)

En rencontrant en décembre à New-York M. Reagan et M. Bush

M. Gorbatchev veut hâter le dialogue Est-Ouest

M. Gorbatchev va se rendre, les 7 et 8 décembre, aux Nations unies, à New-York. A cette occasion, il rencontrera une cinquième fois M. Reagan, et s'entretiendra avec M. Bush avant son entrée en fonctions. Du 12 au 14 décembre, il effectuera également une visite officielle en Grande-Bretagne. Les 25 et 26 novembre, il aura reçu M. Mitterrand à Moscou.

WASHINGTON
de notre correspondant

Un an exactement après le sommet de Washington et six mois après celui de Moscou, M. Mikhaïl Gorbatchev va à nouveau se rendre aux Etats-Unis, où il s'entretiendra – peut-être en même temps – avec le président Reagan et avec son successeur George Bush.

Selon des informations d'abord données par CBS et confirmées tard dans la soirée de lundi par plusieurs officiels « anonymes », le secrétaire général du PC soviétique a manifesté l'intention de s'adresser à l'Assemblée générale des Nations unies, à New-York, où il séjournera les 7 et 8 décembre. A cette occasion, il rencontrera aussi bien M. Reagan que M. Bush, vraisemblablement à New-York.

La nouvelle n'a pas été formellement confirmée à Washington, où un porte-parole du département d'État a estimé « *inapproprié* » de commenter une visite qui « *n'a pas été officiellement annoncée à Moscou* ». Mais sa réalité n'est pas mise en doute.

Ainsi cette cinquième rencontre entre M. Reagan et M. Gorbatchev ne devrait pas être considérée comme un véritable sommet, mais plutôt comme une manière pour le numéro un soviétique de saluer une dernière fois M. Reagan (qui s'apprête à recevoir, successivement, mardi 15 et mercredi 16 novembre, le chancelier Kohl et Mme Margaret Thatcher).

Naturellement, M. Gorbatchev en profitera pour entamer le dialogue avec M. George Bush, et si, comme l'indiquent certains responsables de l'administration, la rencontre se tient à trois, ce sera là une éloquente manière de souligner la continuité des relations américano-soviétiques, comme celle de la politique américaine elle-même.

Cependant, cet impromptu de New-York ne semble pas tout à fait cadrer avec les indications données, au lendemaion de son élection, par M. Bush lui-même.

JAN KRAUZE.

(*Lire la suite page 6.*)

Mouvements sociaux et individualisme

Le gâteau et les convives

Tandis que la situation demeure inchangée aux PTT – avec, notamment, la poursuite de grèves dans des centres de tri en province, – la CGT tente de coordonner les mécontentements dans le secteur public. Mardi, les perturbations restaient limitées à la SNCF. A EDF, où un accord salarial 1988-1989 a été signé, des coupures de courant ont touché la clientèle.

par Bruno Frappat

L'automne social est fiévreux. Comme l'automne climatique, il paraît ne jamais devoir s'arrêter. Il y avait les gardiens de prison et les infirmières. On n'en parle plus guère, mais ils sont toujours là, à remâcher une probable aigreur. Il y eut, brièvement, les enseignants, qui ne surent pas profiter du climat pour s'engouffrer durablement dans la brèche ouverte par les autres. Ils enseignent, comme eut dit de Gaulle, mais ils n'en pensent pas moins. Il y eut les agents de la SNCF. Puis ceux des transports publics, dans plusieurs villes de province. Les camionneurs des postes, enfin, les derniers sur la liste, les vedettes provisoires d'une actualité sociale chaotique et incertaine, comme le furet de la comptine, passant par-ici et repassant par-là. Pour la suite, on verra.

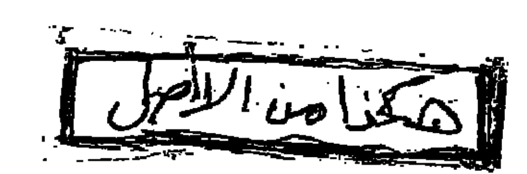
Y-a-t-il une logique dans ces mouvements browniens, une cohérence dans le surgissement des « coordinations » qui se mettent en place au gré des circonstances et des occasions devant des syndicats pris de court ou simplement surpris ? Cette agitation sporadique est-elle le signe d'un état inédit de la société française ?

On a, bien sûr, remarqué que le « privé » se tait tandis que le secteur public est en première ligne. Ce ne saurait être un pur hasard. Lorsque la droite était aux affaires, le public n'était pas à la fête. Il n'était bruit que de privatisations, de gestion plus serrée, d'effectifs à contenir, voire à diminuer. Les fonctionnaires étaient sur la défensive, bien contents, croyait-on, d'avoir un emploi quand tant de Français n'en avaient pas !

Et puis les socialistes sont revenus au pouvoir. Soulagement et attente. On avait gardé confusément en mémoire le fait que, la dernière fois, ils avaient inauguré leur gestion par une série de cadeaux de joyeux avènement, au peuple qu'on appelait encore « de gauche ». On pensait que, cette fois, sans aller aussi loin, ils sauraient marquer la différence avec la gestion précédente. Et cela d'autant plus que la France, qui avait fini par accepter l'idée d'une crise économique durable, apprenait qu'on en était peut-être sorti...

(*Lire la suite page 42.*)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



Etranger

Proclamation d'un Etat « en Palestine »

L'OLP reconnaît implicitement l'existence d'Israël

(Suite de la première page.)

Les *« you-you »* se déchaînent. L'émotion est à son comble dans les rangs palestiniens.

Combattants ou diplomates, riches ou pauvres de la diaspora écrasent furtivement leurs larmes. Le chef de l'OLP, traditionnel keffieh noir et blanc sur la tête, entouré à la tribune de ses gardes du corps en tenue militaire kaki et béret rouge, poursuit sa lecture, fréquemment interrompue par les applaudissements, avant de conclure : *« Nous appelons notre grand peuple à se rallier autour de son drapeau, à en être fier, et à le défendre, pour qu'il demeure le symbole de notre liberté et de notre dignité dans une patrie qui restera à jamais une patrie libre pour un peuple d'hommes et de femmes libres. »*

Visiblement ému, M. Arafat fait alors le tour des membres du comité exécutif de l'OLP et des secrétaires généraux des organisations combattantes pour les embrasser tour à tour. Moment particulier d'émotion, le chef de l'OLP serre contre lui la femme d'Abou Jihad, le numéro deux de la centrale palestinienne et son plus proche compagnon d'armes, assassiné par un commando israélien à Tunis le 16 avril dernier, et dont la mémoire a été saluée à de nombreuses reprises pendant cette cérémonie. Arafat et Oum Jihad pleurent.

A 2 heures pile, la fanfare algérienne entonne l'hymne national palestinien *Biladi, Biladi* (« Mon pays, mon pays »), alors que le drapeau à triangle rouge et trois barres horizontales noir, blanc et vert monte lentement à un mât de fortune. Lui succède le drapeau algérien, et le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Bessaieh Boualem, vient à la tribune pour annoncer aussitôt *« la reconnaissance par la République algérienne de l'Etat palestinien indépendant ». « Une reconnaissance totale et légitime »*, dit-il, avant de souhaiter que de nombreux Etats de la communauté internationale suivent l'exemple d'Alger. Présent au côté de M. Arafat, M. Hedi Baccouche, le premier ministre tunisien, dont le pays abrite depuis 1982 la direction politique de l'OLP.

Une heure d'histoire

La cérémonie de déclaration d'indépendance a duré à peine une heure, mais, pour les Palestiniens, c'est une heure d'histoire. Et, au-delà du symbole de ce nouvel Etat, qui est encore dans les limbes, il ne fait pas de doute que les Palestiniens sentent plus ou moins confusément et pour la première fois sans doute que leur rêve prend des contours moins flous.

Pour cela, l'OLP a franchi des étapes que nul n'aurait imaginées il y a peu. Même si le débat a été serré jusqu'au bout, les partisans du réalisme, M. Yasser Arafat en tête, ont enlevé de haute lutte la concession si longtemps réclamée et attendue de la centrale palestinienne, l'acceptation de *« la réunion d'une conférence internationale de paix sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU et la garantie des droits nationaux du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination, conformément aux principes et résolution de l'ONU »*.

La rédaction de ce passage de la déclaration politique a fait l'objet d'innombrables marchandages, mais on fait remarquer, côté palestinien, qu'on ne pose plus de véritable condition — les mots ont été choisis en ce sens — à l'acceptation des résolutions 242 et 338, qui reconnaissent le droit de tous les Etats de la région, dont Israël, à vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues. Cette formule étudiée au millimètre près satisfera-t-elle les Etats-Unis, c'est là toute la question, même si c'est largement le regard tourné vers Washington que les Palestiniens l'ont rédigée et ont mené les travaux de ce CNP.

La condamnation du terrorisme

Deuxième demande américaine à laquelle a répondu l'OLP, la condamnation du terrorisme et de la violence. Dans la déclaration d'indépendance de l'Etat palestinien, il est en effet écrit : *« L'Etat de Palestine condamne la menace et l'usage de la force, la violence et le terrorisme, de même qu'il rejette leur utilisation contre son intégrité territoriale ou celle d'autres Etats. Cela sans contester son droit naturel à défendre son territoire et son indépendance »*. Une résolution de la déclaration politique est aussi consacrée à la dénonciation du terrorisme, qui doit être distingué, est-il précisé, de la lutte de libération nationale.

Pour obtenir ces résultats, l'OLP, et c'est sans doute l'une des plus importantes décisions internes et porteuses d'avenir de ce CNP, a mis fin à la traditionnelle unanimité et s'est pliée à la règle majoritaire. C'est par 253 voix pour, 46 contre et 10 abstentions que les parlementaires palestiniens ont donc accepté les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU.

S'opposant jusqu'au bout à ce *« oui »*, M. Georges Habache, chef du Front populaire de libération de la Palestine, a tenu à préciser devant ses pairs : *« Vous connaissez la profondeur de mes convictions. Je ne crois pas à ce vous avez décidé, mais je ne partirai jamais avant la victoire. » « Au lieu de révolution jusqu'à la victoire, je propose,* a-t-il ajouté, *unité jusqu'à la victoire. »*

C'est aussi cela la conséquence du soulèvement dans les territoires occupés, une prise de conscience des responsabilités nouvelles qui incombent à l'OLP et qui empêchent les dirigeants palestiniens de se perdre comme ils l'ont fait trop souvent dans d'interminables et stériles batailles tactiques ou idéologiques. *« Chacun sent qu'une initiative politique est indispensable,* nous disait dans les couloirs un haut responsable palestinien. *La majorité agit, la minorité exprime des réserves, c'est le sens le plus aigu de la responsabilité. »*

Dans la période qui s'ouvre et qui devrait, espère-t-on de source palestinienne, apporter des éléments nouveaux importants, le comité exécutif de l'OLP fera fonction de gouvernement palestinien, et c'est donc lui qui devrait recevoir la reconnaissance des Etats. Le Conseil central (instance intermédiaire entre le comité exécutif et le CNP) a, toutefois, été chargé de former un gouvernement palestinien *« au moment opportun »*. Cette perspective ne semble toutefois pas très proche.

M. Arafat grand vainqueur

Comme prévu, l'OLP, qui a réclamé l'aide des pays arabes, de la communauté internationale, et en particulier de l'ONU, pour réaliser son indépendance, demande à l'Organisation des nations unies de placer les territoires occupés sous son mandat pendant une période transitoire.

Incontestablement, ce CNP d'Alger marque un nouveau départ pour la centrale palestinienne, et on voit mal, d'un strict point de vue logique, ce que l'on pourrait encore demander comme concession formelle à l'OLP. Si l'on mesure le chemin parcouru depuis l'établissement de la centrale palestinienne en 1964, c'est sans aucun doute celle-ci qui a fait le plus de *« compromis »*, et on se plaît à souligner, côté palestinien, qu'au moment où l'OLP jette du lest Israël paraît se refermer sur lui-même et redonner une place de plus en plus grande aux extrémistes religieux. Les passages sur la liberté de culte et de religion dans le futur Etat palestinien ont été particulièrement salués par les nombreux participants du CNP, et ce n'est sans doute pas un hasard.

De ce CNP, M. Yasser Arafat sort sans contestation possible grand vainqueur. La ligne politique modératrice qu'il préconisait a été adoptée à une écrasante majorité et va lui donner une marge de manœuvre plus grande pour opérer dans le jeu diplomatique international, qui risque d'être serré.

Mais cette victoire, c'est avant tout aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza qu'il la doit, eux qui ont fait basculer en onze mois de soulèvement l'image du Palestinien terroriste en celle de victime et qui ont poussé vers la voie d'un règlement politique fondé sur la coexistence des deux Etats. A de multiples reprises pendant ces trois jours de débats intenses, les dirigeants palestiniens ont insisté sur leur désir de paix, en soulignant toutefois que celle-ci ne pourrait s'instaurer qu'après que la justice leur aura rendu leur droit. Un droit à la souveraineté et à l'indépendance qui, comme le dit la déclaration d'indépendance, est assuré encore aujourd'hui par la résolution 181 de l'ONU, qui recommande le partage de la Palestine en deux Etats, l'un arabe et l'autre juif. Cette résolution n'est pas le fondement juridique de l'Etat palestinien, elle n'est invoquée que comme référence à la légitimité internationale.

La lutte pour l'indépendance réelle sera encore longue, et tous les Palestiniens en ont conscience, mais avec aujourd'hui l'espoir chevillé au corps et la fierté, affirment-ils tous, d'avoir franchi ensemble une étape qu'ils estiment cruciale sur la voie de la paix.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Le discours de M. Yasser Arafat

Voici les principaux extraits de la déclaration de M. Yasser Arafat par laquelle le président du comité exécutif de l'OLP a proclamé, dans la nuit du lundi 14 au mardi 15 novembre, à Alger, *« l'établissement de l'Etat palestinien sur notre terre palestinienne avec pour capitale la Jérusalem sainte »*. M. Arafat a fait cette déclaration à la tribune du Conseil national palestinien (CNP — Parlement en exil).

Le long préambule précédant l'annonce de l'établissement de l'Etat stipule, selon une traduction non officielle, que *« la résolution 181 de l'Assemblée générale de l'ONU recommandant le partage de la Palestine en deux Etats, l'un arabe et l'autre juif... assure, aujourd'hui encore, les conditions de légitimité internationale qui garantissent également le droit du peuple arabe palestinien à la souveraineté et à l'indépendance »*.

« Conformément aux droits naturels, historiques et légaux du peuple arabe palestinien à sa patrie la Palestine » et *« en vertu de la primauté du droit et de la légalité internationale incarnés par les résolutions de l'ONU depuis 1947 (...), le Conseil national palestinien, au nom de Dieu et au nom du peuple arabe palestinien, proclame l'établissement de l'Etat de Palestine sur notre terre palestienne avec pour capitale la Jérusalem sainte »* (Al Qods al chérif).

Selon la proclamation, cet Etat sera doté d'un *« régime parlementaire démocratique fondé sur la liberté de pensée, la liberté de constituer des partis, le respect par la majorité des droits de la minorité et le respect par la minorité des décisions de la majorité. L'Etat de Palestine condamne la menace de l'usage de la force, la violence et le terrorisme... sans contester son droit naturel à défendre son territoire et son indépendance »*.

Il sera fondé sur *« la justice sociale, l'égalité et l'absence de toute forme de discrimination sur la base de la race, de la religion, de la couleur ou du sexe, dans le cadre d'une Constitution qui garantit la primauté de la loi et l'indépendance de la justice, et en totale fidélité aux traditions spirituelles palestiniennes, de tolérance et de cohabitation généreuse entre les communautés religieuses à travers les siècles.*

» L'Etat de Palestine... réaffirme son engagement à l'égard de la charte de la Ligue arabe..., son adhésion aux principes et objectifs de l'ONU, à la déclaration universelle des droits de l'homme ainsi qu'aux principes et à la politique du non alignement ».

Enfin, dans le texte de la déclaration, le CNP *« fait le serment de poursuivre la lutte pour mettre fin à l'occupation et établir notre souveraineté et notre indépendance »*.

La déclaration politique du Conseil national palestinien d'Alger

L'OLP a demandé que les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU *« et la garantie des droits nationaux du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination »* soient la base d'une conférence internationale de paix. Dans la déclaration politique distribuée aux journalistes par le service de presse palestinien à l'issue du Conseil national palestinien d'Alger, le CNP *« réaffirme son rejet du terrorisme sous toutes ses formes y compris le terrorisme d'Etat, soulignant son attachement à ses résolutions précédentes à ce sujet, aux résolutions du sommet d'Alger* [juin 1988] *et aux résolutions 159-42* [1967] *et 40-61* [1985] *de l'ONU, ainsi qu'à la déclaration du Caire* [faite par M. Yasser Arafat] *du 7 novembre 1985 »*.

Le texte, selon une traduction non officielle, souligne *« la nécessité de réunir une conférence internationale efficace sur le problème du Proche-Orient... sous l'égide de l'ONU et avec la participation des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et toutes les parties concernées y compris l'OLP, représentant légitime unique du peuple palestinien sur un pied d'égalité »*.

« Sous l'égide de l'ONU »

« La conférence internationale se réunira sur la base des résolutions 242 et 338 et la garantie des droits nationaux légitimes du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination, conformément aux principes... et résolutions de l'ONU », dit le texte.

Le CNP s'« efforcera » par ailleurs, toujours selon la déclaration politique, de faire *« placer les territoires palestiniens occupés, y compris la Jérusalem arabe, sous l'égide de l'ONU pour une période limitée »*. Cela, *« en vue de protéger le peuple palestinien, de créer un climat adéquat pour le succès des travaux de la conférence internationale, de parvenir à un règlement politique global, d'assurer la sécurité et la paix pour tous et de permettre à l'Etat palestinien d'exercer son autorité réelle sur ces territoires »*.

Le CNP demande une *« solution du problème des réfugiés palestiniens conformément aux résolutions de l'ONU, le retrait d'Israël de tous les territoires palestiniens et arabes occupés depuis 1967, y compris de la Jérusalem arabe »*, l'*« l'annulation de toutes les mesures d'annexion »*, le *« démantèlement des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens et arabes occupés »*. La relation future avec la Jordanie doit être une relation confédérale *« entre deux Etats »* par *« libre consentement des deux peuples »*.

La résolution 181

La résolution 181 adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU, le 29 septembre 1947, relative au partage de la Palestine, stipule :

« L'Assemblée générale recommande au Royaume-Uni, en tant que puissance mandataire pour la Palestine, ainsi qu'à tous les autres Etats membres de l'Organisation des Nations unies, l'adoption et la mise à exécution, en ce qui concerne le futur gouvernement de la Palestine, du plan de partage avec union économique exposé ci-dessous. (...)

1. Le mandat pour la Palestine prendra fin aussitôt que possible, et en tout cas le 1er août 1948 au plus tard.

2. Les forces armées de la puissance mandataire évacueront progressivement la Palestine; cette évacuation devra être achevée aussitôt que possible, et en tout cas le 1er août 1948 au plus tard.

La puissance mandataire fera tout ce qui est en son pouvoir pour assurer, à une date aussi rapprochée que possible, et en tout cas le 1er février 1948 au plus tard, l'évacuation d'une zone située sur le territoire de l'Etat juif et possédant un port maritime et un arrière-pays suffisants pour donner les facilités nécessaires en vue d'une immigration importante.

3. Les Etats indépendants arabe et juif ainsi que le régime international particulier prévu pour la ville de Jérusalem (...) commenceront d'exister en Palestine deux mois après que l'évacuation des forces armées de la puissance mandataire aura été achevée et, en tout cas, le 1er octobre 1948 au plus tard. Les frontières de l'Etat arabe, de l'Etat juif et de la ville de Jérusalem seront les frontières indiquées aux deuxième et troisième parties ci-dessous.

4. La période qui s'écoulera entre l'adoption par l'Assemblée générale de ses recommandations sur la question palestinienne et l'établissement de l'indépendance des Etat juif et arabe sera une période de transition. (...)

La résolution 338

La résolution 338 du Conseil de sécurité, à laquelle se réfère également la déclaration politique publiée à l'issue du CNP, a été adoptée le 22 octobre 1973.

Votée durant la guerre d'octobre, elle est ainsi libellée :

Le Conseil de sécurité :

— Demande à toutes les parties aux combats actuels de cesser le feu et de mettre fin immédiatement à toutes les activités militaires douze heures au plus tard après l'adoption de cette décision, et cela sur les positions qu'elles occupent présentement ;

— Demande aux parties intéressées de commencer immédiatement après le cessez-le-feu à appliquer la résolution 242 dans toutes ses dispositions ;

— Décide que, immédiatement et concurremment avec le cessez-le-feu, des négociations s'engagent entre les parties intéressées sous les auspices appropriés et en vue d'établir une paix juste et durable au Proche-Orient.

La résolution 242

La résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU, à laquelle il est fait référence dans la déclaration politique finale du Conseil national palestinien, avait été adoptée le 22 novembre 1967, cinq mois après la « guerre de six jours » entre Israël et les pays arabes. Elle affirme notamment *« l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre et la nécessité d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque Etat de la région de vivre en sécurité »*.

Selon le texte français de ce document, *« l'instauration d'une paix juste et durable »* passe par :

1) Le *« retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés pendant le récent conflit »*. Toutefois, dans la version anglaise de cet alinéa, l'absence de l'article défini « *the* » devant le mot « *territories* » a suscité des controverses *(« withdrawal from occupied territories »)*. Faut-il comprendre qu'Israël doit évacuer tous les territoires occupés ou certains seulement ? Pour les Etats-Unis, c'est le texte original anglais (le projet de résolution était britannique) qui fait loi ;

2) La *« cessation de toutes les assertions de belligérance et de tous les états de belligérance »*, ainsi que le *« respect et* [la] *reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque Etat de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues à l'abri de menaces ou d'actes de forces »*.

La résolution 242 affirme en outre la nécessité :

— De garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région ;

— De réaliser un juste règlement du problème des réfugiés ;

— De garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de la région par des mesures comprenant la création de zones démilitarisées.

Proche-Orient

et acceptation de la résolution 242 de l'ONU

Jérusalem prend très au sérieux la déclaration d'indépendance

JÉRUSALEM
de notre correspondant

A l'avance, M. Itzhak Shamir avait verrouillé ses positions : l'éventuelle reconnaissance de la résolution 242 de l'ONU par l'OLP ne peut être qu'une *« manœuvre tactique »* sans signification, avait déclaré lundi 14 novembre le premier ministre israélien. Dans plusieurs interventions citées par la radio, M. Shamir s'était retranché derrière sa ligne de défense habituelle : *« L'OLP est une organisation dont l'objectif à long terme est de détruire l'Etat d'Israël »*, a-t-il dit, expliquant que toute évolution de la part de la centrale de M. Yasser Arafat ne saurait relever que de la *« propagande »*.

La déclaration d'indépendance d'un Etat palestinien dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza devait être accueillie sur le même ton. Dès dimanche, M. Shamir avait fait adopter par le conseil des ministres un communiqué sans ambiguïté. *« Le gouvernement est opposé à toute tentative de modifier le « statu quo » en Judée, Samarie et Gaza »*, indiquait ce texte, soulignant encore, dans une référence explicite à la réunion du CNP, que la situation dans les territoires continuerait à être régie *« selon la loi internationale et les accords de Camp David »*. M. Shamir avait ajouté, mi-optimiste, mi-inquiet : *« J'espère bien que personne ne reconnaîtra cet Etat palestinien. »*

« Un signe d'espoir »

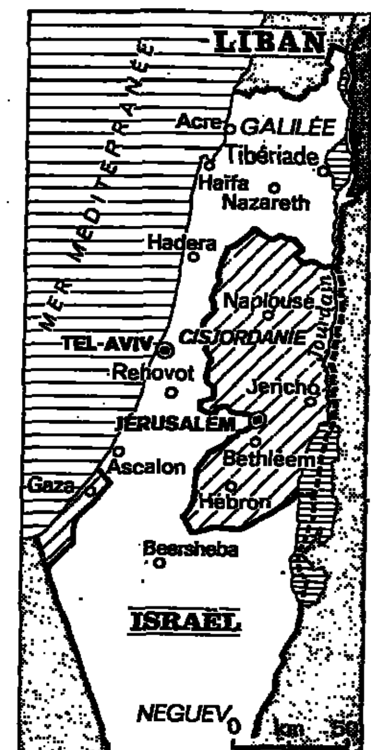
Faute de disposer encore du texte complet des documents entérinés par le CNP, le ministère des affaires étrangères n'avait pas formellement réagi mardi matin 15 novembre. Mais il avait lui aussi abondamment laissé entendre ces jours-ci qu'Israël ne répondrait que négativement à la réunion d'Alger. On estime que la résolution 181 de l'ONU – sur laquelle l'OLP fonde sa déclaration d'indépendance – est un document sans aucune valeur juridique.

Il s'agit du plan de partition de la Palestine en deux Etats (l'un juif, l'autre arabe) adopté en novembre 1947 et qui, dit-on à Jérusalem, a été purement et simplement annulé par l'entrée en guerre des pays arabes en 1948. On peut encore s'attendre qu'Israël réagira avec autant de réticence à l'acceptation par l'OLP de la résolution[242 des Nations unies : dans la mesure où cette acceptation est encore conditionnelle, il y a peu de chances pour que le gouvernement y voit une reconnaissance explicite de l'Etat hébreu de la part de l'OLP.

La joie des Palestiniens

Mais, au-delà de cette façade de refus apparemment sans faille, au-delà de cette indifférence affichée en bloc à tout ce qui concerne le CNP, il y a, encore à peine perceptible, une inquiétude certaine à Jérusalem. On sait bien que l'OLP a évolué et qu'elle a sans doute marqué des points diplomatiques. Des spécialistes le soulignent dans la presse israélienne : même conditionnelle, *« l'acceptation par le CNP de la résolution 242 est une étape significative »*, indiquait lundi à la « une » du *Jerusalem Post* un professeur de l'université de Jérusalem.

C'est bien ainsi qu'on l'entend également dans certains milieux officiels où l'on estime que la réunion d'Alger peut marquer un pas de plus sur le chemin d'un dialogue entre l'OLP et les Etats-Unis. Pour l'heure, c'est d'abord là que sont les appréhensions israéliennes : petit à petit, l'organisation de M. Yasser Arafat paraît devoir remplir les conditions mises par les Etats-Unis pour entamer un dialogue avec l'OLP. Et la première réaction positive du président Reagan à l'évolution de l'OLP – *« c'est un signe d'espoir »* – figurait en bonne place lundi soir au journal télévisé.



En hachures, les territoires occupés par Israël.

Côté palestinien, les réactions étaient encore ténues. La déclaration d'indépendance, dit-on, a un triple objectif. Juridique : elle comble un « *vide* » laissé par le retrait jordanien. Politique : fondée sur le plan de partage de 1947, elle est une reconnaissance explicite de l'Etat d'Israël. Symbolique : elle donne un cadre au soulèvement dans les territoires et doit lui insuffler une nouvelle énergie.

Les Palestiniens entendaient fêter dès mardi l'événement, dans la joie, et dans la rue. Le gouvernement a interdit la fête – de peur, sans doute, qu'elle ne témoigne d'une adhésion et d'une identification renforcée de la population des territoires avec le nouveau projet politique de l'OLP. C'est un test, un affrontement de volontés qui va se jouer entre le gouvernement et les militants nationalistes. Selon certains observateurs israéliens, jamais le dispositif de l'armée dans les territoires n'avait été aussi lourd que ce mardi.

Patrouilles de l'armée et couvre-feu

Plus de mille hommes ont été déployés autour de la vieille ville de Jérusalem. Les patrouilles de l'armée étaient incessantes en Cisjordanie, où tout déplacement d'une ville à l'autre était interdit. La bande de Gaza était sous couvre-feu illimité. Toute manifestation de rue, même pacifique, est prohibée : tout rassemblement de plus de dix personnes à Jérusalem-Est, la partie arabe de la capitale, sera dispersé par la force.

Les émissions en arabe de la télévision et des tracts distribués par l'armée ont mis en garde la population : le moindre feu d'artifice, pétard, la moindre danse, chanson nationaliste ou apparition du drapeau palestinien, bref, tout ce qui ressemblerait à un témoignage public de sympathie et d'adhésion à la déclaration d'indépendance, sera puni de prison et de lourdes amendes. Le ministre de la police, M. Haim Bar-Lev, a prévenu : *« Si quelqu'un veut danser à la maison ou dans un lieu fermé, il le peut ; mais dans la rue, rien. »*

Jamais la bataille de symboles n'avait été aussi nette ; elle montre que le gouvernement israélien, sur ce plan au moins, prend très au sérieux la déclaration d'indépendance. L'armée a diffusé dans les territoires des tracts par milliers, dénonçant à l'avance le document d'Alger : *« De l'encre sur du papier »*, *« un rêve »*, *« de faux espoirs »*. Les militants nationalistes ont répliqué à leur façon, distribuant des milliers de cassettes du chant nationaliste *Biladi (« Mon pays »)*.

ALAIN FRACHON.

Les réactions

La reconnaissance de la 242 par l'OLP « constituerait un progrès »

avait déclaré M. Reagan

Quelques heures seulement avant la proclamation, à Alger par M. Arafat, d'un Etat palestinien et la publication de la déclaration politique du Conseil national palestinien soulignant la nécessité de prendre les résolutions 242 et 338 de l'ONU comme base d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient, le président Reagan avait, lundi 14 novembre, estimé qu'une reconnaissance de la 242 par l'OLP *« constituerait un progrès »*, *« bien que*, avait-il ajouté, *je pense qu'il y a beaucoup de problèmes à régler »*.

« Si les dirigeants de l'OLP ont définitivement décidé de soutenir la 242, c'est très, très bon », a, pour sa part, déclaré le président élu George Bush, ajoutant : *« Ce serait une étape importante. »*

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, comme celui du département d'Etat, Mme Phyllis Oakley, ont indiqué, de leur côté, lundi, que la déclaration politique du CNP serait étudiée *« avec beaucoup d'attention »* avant que Washington ne réagisse. *« Il n'y a pas encore de position autorisée. Nous attendrons d'avoir les déclarations définitives »*, a déclaré Mme Oakley.

Un responsable du département d'Etat ayant requis l'anonymat a, par ailleurs, réaffirmé que les Etats-Unis ne soutiendraient *« aucun acte unilatéral »* concernant le statut des territoires occupés, *« que ce soit leur annexion par Israël ou l'annonce de la création d'un Etat palestinien indépendant »*. Dès le 16 septembre, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, avait exprimé le rejet par Washington de *« tout acte unilatéral »* de la part des Palestiniens comme *« une déclaration d'indépendance »*.

Dans le monde arabe, outre la reconnaissance immédiate de l'Etat palestinien par l'Algérie, peu de réactions officielles ont été enregistrées mardi matin. L'Irak a exprimé son *« soutien »* à la déclaration du CNP. *« Nous souhaitons la réussite et le progrès pour l'OLP et pour le peuple arabe palestinien »*, a déclaré un porte-parole du conseil de commandement de la révolution irakienne. A Tripoli, toutefois, le colonel Kadhafi avait estimé, lundi, qu'une reconnaissance, tacite ou expresse, de l'*« entité sioniste »* par le CNP serait nuisible au *« combat des Arabes pour leur existence »*. *« La nation arabe, sous la conduite de la génération de la colère en Palestine, n'a d'autre choix que d'anéantir l'entité sioniste ou de disparaître elle-même »*, a-t-il notamment déclaré.

Dans le Golfe, la presse est unanime à se féliciter des résultats du CNP, estimant qu'il s'agit là d'une *« grande impulsion donnée »* à *« la lutte politique des Palestiniens »*.

A Paris, l'ambassadeur d'Israël, M. Ovadia Soffer, a, quant à lui, qualifié la proclamation d'indépendance palestinienne de *« fiction sur le papier »*, qui ne reconnaît pas l'existence de l'Etat d'Israël. – *(AFP, Reuter.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

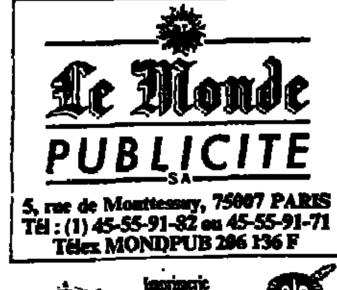
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

Afrique

SOMALIE : le contentieux entre l'ONU et Mogadiscio

Le Haut-Commissariat pour les réfugiés va mettre fin graduellement à son assistance aux réfugiés éthiopiens

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a décidé de mettre graduellement fin, d'ici à l'été 1990, à tous ses programmes d'assistance aux réfugiés éthiopiens en Somalie. Cette décision, sans précédent dans l'histoire de l'Organisation, a été prise unilatéralement au mois d'octobre par le haut-commissaire Jean-Pierre Hocké. Elle concerne plusieurs centaines de milliers de réfugiés et l'un des programmes d'assistance du HCR les plus importants au monde.

Cependant, pour éviter tout préjudice aux réfugiés et aux populations somaliennes qui bénéficient de certains programmes, la politique de retrait graduel (si elle est effectivement appliquée) devrait être simultanément compensée par deux séries de mesures. La première porterait sur la mise en place, en Somalie même, de formules relais de développement dans les domaines de la santé, de l'éducation et des fournitures d'eau. La seconde concerne les mesures et les infrastructures d'accueil et d'aide aux réfugiés après leur retour en Ethiopie.

La décision du haut-commissaire semble traduire une volonté de *« faire un exemple »*, fût-ce au prix d'une épreuve de force. Elle paraît motivée par deux types de raisons : l'évolution politique dans la région et l'aggravation du contentieux entre le Haut-Commissariat et le gouvernement somalien.

Les arguments que le HCR met en avant pour ménager les susceptibilités somaliennes sont les suivants : les raisons profondes qui ont motivé, il y a une dizaine d'années, l'arrivée d'un grand nombre de réfugiés et la mise en place par le HCR d'une vaste opération d'assistance d'urgence ne tiennent plus. Les retours spontanés et les rapatriements volontaires ont montré, depuis, que le danger de représailles était écarté. L'accord de normalisation des relations signé en avril 1988 entre Mogadiscio et Addis-Abeba a levé les derniers doutes à ce sujet.

Cette position ne manque ni de poids juridique ni de logique. Mais aurait-elle suffi à justifier que l'on mette la Somalie au pied du mur si, à l'arrière-plan, le contentieux n'avait pas été aussi lourd ?

La Somalie a, en effet, en matière humanitaire une réputation qui laisse à désirer. Certes, elle a permis à beaucoup d'Ethiopiens de trouver asile sur son sol. Certes, on se plaît à souligner la qualité *« exceptionnelle »* du travail humanitaire fourni par les agences et le personnel somaliens.

Mais au revers de la médaille, de l'avis général, que d'abus et quelle corruption ! On ne compte plus les combines qui ont permis aux autorités de ponctionner, à des fins pas très humanitaires, le budget somalien particulièrement généreux du HCR : de 30 à 35 millions de dollars par an. Les Somaliens ont fini par tuer eux-mêmes la poule aux œufs d'or. Par exemple, sur la question essentielle des statistiques, ils ont donné l'impression de tourner en dérision la générosité des pays donateurs.

Chiffres gonflés

Pour définir ses programmes, le HCR s'en remet aux chiffres fournis par les gouvernements. En Somalie, le « chiffre de planification » a été fixé, il y a des années, à 840 000 réfugiés. Sans doute était-il gonflé ; mais la pratique n'est pas rare, surtout dans les pays les plus démunis. Elle est tolérée, jusqu'à un certain point. Cependant, lorsqu'il est devenu évident, au fil des ans et des retours, que le nombre réel était très inférieur (peut-être de moitié) au nombre officiel, le HCR a voulu mieux cerner la réalité. Diverses tentatives, parfois très coûteuses (relevés aériens) ont été faites ; mais, déjouées ou sabotées, toutes ont échoué. Paradoxe, Mogadiscio a tout fait pour que son *« fardeau »* de réfugiés reste au même niveau...

A cette irritante question et aux problèmes de corruption sont venues s'ajouter de graves violations des conventions. Par exemple, dans un contexte de guerre civile, les autorités n'ont pas hésité à recruter *manu militari* des réfugiés éthiopiens. Dernièrement, elles auraient même armé des gens (réfugiés éthiopiens ou somaliens se faisant passer pour tels ?) dans les camps. Est-ce la goutte d'eau qui a fait déborder le vase ?

Que M. Hocké ait voulu tout à la fois vider un vieil abcès, faire un exemple et donner satisfaction à ceux qui souhaitaient depuis longtemps que « quelque chose » soit fait, c'est probable. Et beaucoup, sans doute, s'en féliciteront. On a assez reproché au Haut-Commissariat d'alimenter la corruption par ses largesses et d'aider par son laxisme à perpétuer des situations de réfugiés.

Reste à savoir comment réagiront les Somaliens à cette décision qui, même enrobée d'arguments diplomatiques et dont l'application sera étalée dans le temps, constitue un coup sévère porté à leur crédit ; au sens propre comme au sens figuré. Depuis un mois, leurs relations avec le HCR sont « au point mort » et l'on ignore s'ils comptent s'accommoder bon gré mal gré des prix de consolation qui leur seront proposés (infrastructures, logistique, aide au développement) ou s'ils préparent une contre-offensive.

On ignore également comment vont réagir les agences étrangères engagées aux côtés du HCR et du gouvernement somalien sur le terrain. Mais que certains d'entre elles fassent des difficultés pour coopérer, et le HCR pourrait se voir accuser de faire courir aux programmes et aux réfugiés des risques disproportionnés.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

TCHAD : la sécurité dans le Nord

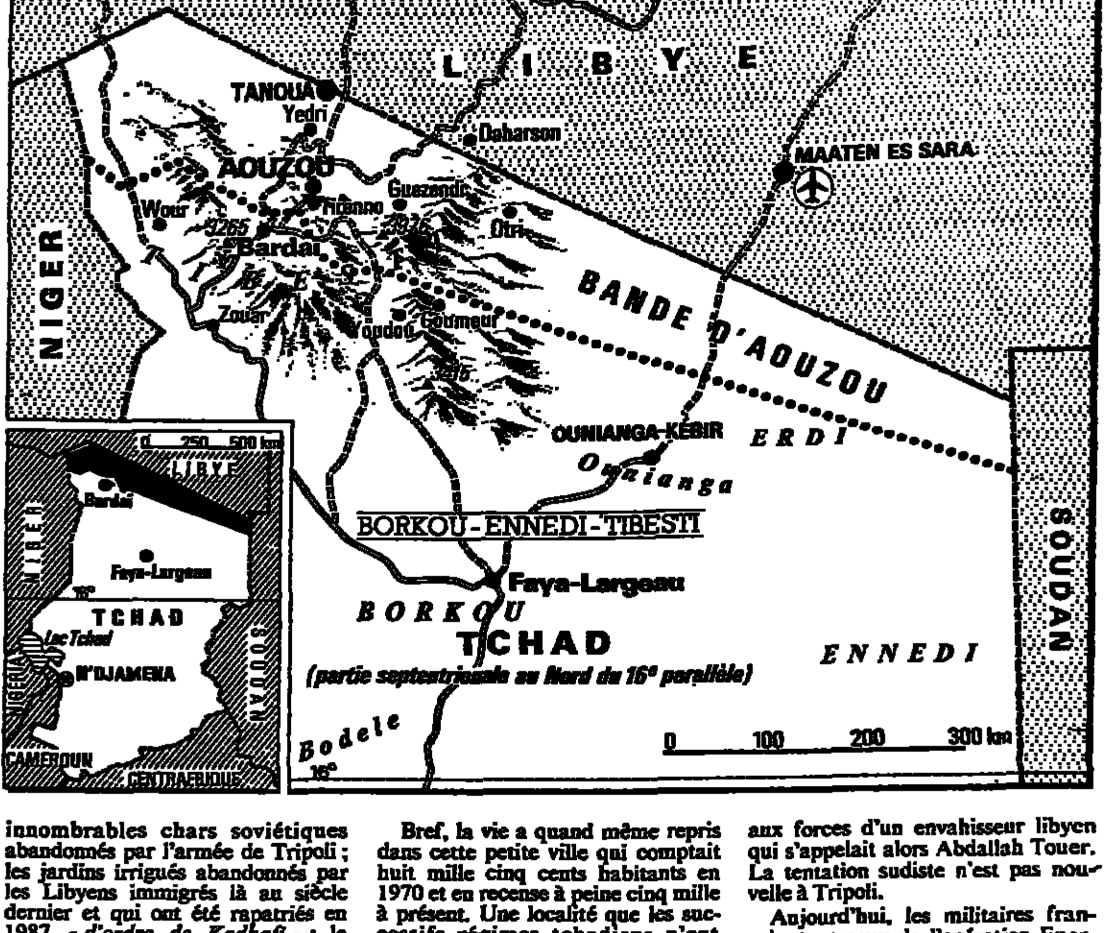
Faya-Largeau attend la piste en dur promise par la France

Bien que la radiotélévision tchadienne continue d'annoncer régulièrement des viols de l'espace aérien du nord du pays par l'aviation libyenne, le processus de paix engagé depuis le cessez-le-feu du 11 septembre 1987 paraît s'accélérer. Les nouveaux ambassadeurs du Tchad à Tripoli et de Libye à N'Djamena, respectivement MM. Gheiss Salem Saïf Nasser et Brahim Mahamat Tidei (un ancien compagnon de maquis du président Hissène Habré) ont pris leurs fonctions début novembre dans les deux capitales.

Entre-temps le président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le chef de l'Etat malien, M. Moussa Traoré, s'était rendu en Libye puis au Tchad, se montrant *« optimiste quant à la volonté de paix en Libye »*.

Avant la clôture complète du conflit, plusieurs dossiers épineux devront toutefois être réglés : l'occupation par l'armée libyenne, depuis 1972, de la bande frontalière d'Aouzou (114.000 kilomètres carrés) ; les dommages de guerre réclamés par N'Djamena ; le sort du millier de militaires libyens détenus par le Tchad ; la dissolution définitive de la Légion islamique financée par la Libye et actuellement basée dans l'ouest de la province soudanaise du Darfour.

Dans le bras de fer diplomatique qui s'annonce, la présence au Tchad des 1 700 hommes du dispositif militaire français en dissuasion aérienne Epervier, en place depuis 1986, constituera sans doute un atout politique de taille pour le Tchad ! Aussi le président Habré semble s'être inquiété, ces jours derniers, lorsque ont commencé à circuler à Paris des rumeurs sur l'éventuel repli proche d'Epervier et sur la possible renonciation de la France à la construction d'une piste en dur de 2 800 mètres sur le site stratégique de Faya-Largeau. M. Michel Aurillac, alors ministre de la coopération du cabinet Chirac, avait officiellement confirmé, le 3 mai, que les Français allaient construire prochainement cet aérodrome (*le Monde* du 5 mai).



FAYA-LARGEAU
de notre envoyé spécial

Bourré de fonctionnaires tchadiens gagnant leur poste avec familles et bagages et de militaires français venus remplacer ou ravitailler leurs camarades basés dans le chef-lieu du Borkou-Ennedi-Tibesti (BET), à un millier de kilomètres au nord de N'Djamena, le Transall d'Epervier se pose sans mal sur la piste en terre de Faya-Largeau. Mais ni les Jaguar français stationnés à Bouar, en Centrafrique, ni les avions de chasse dont compte se doter l'armée de l'air tchadienne et encore moins les appareils civils amenant directement d'Europe des touristes ne pourraient en faire autant.

Au milieu des tourbillons de poussière qui s'apaisent, le jeune préfet du BET, M. Zahr Baal, un des rares hommes du Sud chrétien ou animiste à avoir combattu avec le Nordiste musulman Hissène Habré, désigne le vaste plateau de sable rosé enserré par la palmeraie où est projetée la piste en dur. *« Sans elle, c'est tout notre projet de sécurité économique et militaire pour la région qui en prendrait un sacré coup »*, explique le haut fonctionnaire.

Et de montrer les dizaines de maisons en brique crue, dont celle de la famille Habré, détruite par le bombardement libyen du 17 septembre 1987, *« une semaine après le cessez-le-feu »* ; le lycée *« construit et brûlé par les Libyens »* et où l'usage du français était interdit ; l'école d'artillerie lourde où des prisonniers libyens enseignent aujourd'hui aux soldats tchadiens le maniement des innombrables chars soviétiques abandonnés par l'armée de Tripoli ; les jardins irrigués abandonnés par les Libyens immigrés là au siècle dernier et qui ont été rapatriés en 1987 *« d'ordre de Kadhafi »* ; le marché où des caravanes de plusieurs centaines de dromadaires enlèvent ou apportent *« presque comme avant guerre »* dattes, charbon de bois, sel ou natron.

Bref, la vie a quand même repris dans cette petite ville qui comptait huit mille cinq cents habitants en 1970 et en recense à peine cinq mille à présent. Une localité que les successifs régimes tchadiens n'ont jamais songé à priver de la partie française de son nom car le colonel Largeau est resté célèbre ici pour avoir, en 1913, infligé, au prix de lourdes pertes, une cuisante défaite aux forces d'un envahisseur libyen qui s'appelait alors Abdallah Touer. La tentation sudiste n'est pas nouvelle à Tripoli.

Aujourd'hui, les militaires français, tant ceux de l'opération Epervier que ceux de la mission permanente de coopération, ne sont que quelques dizaines à Faya-Largeau, pour la plupart installés au camp des Goumiers, et chacun sait ici qu'ils n'ont jamais été là pour intervenir directement en cas d'hostilité. Mais, à l'heure de la paix, ils continuent de représenter pour chaque Tchadien une garantie de sécurité : *« Moi, je crois que je n'aurais jamais accepté de venir enseigner dans ce bout du monde si les Français étaient partis »*, confiait, dans le Transall, un instituteur venu de la lointaine province du Salamat.

La route Tibesti-Méditerranée

Comme il n'est pas question pour les finances du Tchad, l'un des quarante Etats les plus pauvres du monde, de se permettre encore de bitumer la voie N'Djamena-Faya-Largeau, et que peu de gens croient ici que la Libye tiendra un jour sa promesse gouvernementale, vieille maintenant de près de dix-neuf ans, de réaliser au profit des deux nations la liaison routière Méditerranée-Tibesti (1), les caravanes chamelières et l'avion, résumé de l'histoire des transports, resteront encore longtemps les uniques moyens de désenclaver un peu les immensités de ce BET plus étendu que la France.

Le coût total de la piste et des installations aériennes annexes de Faya-Largeau promises au Tchad par la France, par la bouche de M. Aurillac, après une réunion *ad hoc* à Matignon, le 28 avril, est estimé à une centaine de millions de francs. Le dispositif Epervier représente annuellement pour Paris une dépense de plus de 500 millions de francs auxquels s'ajoute une somme presque égale pour l'aide civile.

Les Français ont, d'autre part, revêtu la piste d'Abéché, près de la frontière soudanaise, qu'ils avaient déjà aménagée en 1956 pour dissuader l'Egypte nassérienne de leur susciter des difficultés au Tchad, alors partie de l'Union française. En y ajoutant N'Djamena, où l'aéroport est, comme à Abéché, à usage civil et militaire, la piste en dur de Faya-Largeau serait la troisième d'un pays vaste deux fois et demie comme l'Hexagone.

Aux indéniables avantages de tous ordres que présenterait pour le Tchad la construction d'un aérodrome moderne à Faya-Largeau s'ajoute un enjeu non négligeable pour l'image de la France au sud du Sahara. On ne cachait pas, dans l'entourage du président de l'OUA, lors de sa visite à N'Djamena, que l'éventuelle renonciation du gouvernement Rocard *« à tenir une promesse publique de son prédécesseur ne pourrait que nuire à la crédibilité de l'ensemble de la diplomatie française en Afrique »*.

Quant aux responsables tchadiens, s'ils se feraient sans doute une raison en cas de repli proche, partiel ou total, du système Epervier – lequel, de toute façon, à leurs yeux comme à ceux des Français n'est pas éternel, – ils ne paraissent pas prêts, à commencer par le président Habré, à se résigner à voir le vent rester le seul maître des dunes de Faya-Largeau.

Inattendu mais bien visible, un « gros nuage » venu de France est en train de passer sur la marche tchado-libyenne vers la paix.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Jean Chapelle, *le Peuple tchadien, ses racines, sa vie quotidienne et ses combats*, L'Harmattan, 1986.

Europe

URSS

Moscou hausse le ton devant la montée des nationalismes baltes

MOSCOU
de notre correspondant

Les dirigeants soviétiques ont, le lundi 14 novembre, mis en garde les trois Républiques baltes contre l'« hypertrophie » de leurs sentiments nationaux. Les plus sévèrement admonestés ont été, de loin, les Estoniens, auxquels le bureau politique avait envoyé M. Tchebrikov, patron du KGB jusqu'en septembre dernier, mais Lituaniens et Lettons n'ont pas été ménagés non plus – les premiers par M. Slioankov, secrétaire du comité central, et les seconds par M. Medvedev, le nouveau responsable de l'idéologie.

Arrivés de Moscou vendredi dernier, ces trois membres du bureau politique avaient pour mission d'expliquer qu'une redéfinition des liens entre les Républiques d'URSS était en préparation et que les amendements constitutionnels en cours de discussion n'étaient qu'une « première étape » sur la voie des réformes politiques. La publication de ces projets d'amendements provoque en effet une levée de boucliers dans les pays baltes, car la population s'attendait qu'y soient affirmés – ce qui n'est pas le cas – les droits des Républiques fédérées à l'autonomie économique et politique.

Les discours simultanément prononcés lundi à Tallin, Vilnius et Riga par les trois envoyés de la direction marquent un durcissement de ton. A l'évidence, le bureau politique commence à trouver que les Baltes veulent aller plus vite que la musique et que les tensions nationales deviennent préoccupantes dans les trois Républiques, où les « immigrés » russes se sentent de plus en plus marginalisés.

« *La tension politique ne cesse de croître* » et « *la division de la population, selon des critères ethniques, est tout particulièrement alarmante* », a déclaré M. Tchebrikov en prenant la défense du Front internationaliste, l'organisation créée par des ressortissants d'autres Républiques pour s'opposer à l'affirmation de l'identité nationale estonienne. L'ancien chef du KGB a notamment déploré que cette organisation n'ait pas « *les mêmes possibilités de s'exprimer* [dans la presse locale] *que le Front populaire, c'est-à-dire le mouvement national estonien* ».

Se détourner des « irresponsables »

M. Tchebrikov a, en conséquence, appelé l'Estonie à adopter une « *approche sobre et raisonnable* ». En clair, cela signifiait qu'il y avait déjà eu suffisamment de nouveauté comme cela et qu'il était urgent de ne plus rien entreprendre de neuf.

Moins abrupt, M. Slioankov déclaré, lui, que « *l'hypertrophie de l'aspect national (...) pouvait conduire à des manifestations nationalistes* » et qu'il fallait donc maintenant faire preuve d'une « *haute maturité politique* » et se détourner « *des irresponsables qui jouent des sentiments nationaux* ».

Quant à M. Medvedev, il a lui aussi estimé que la « *consolidation* » est la tâche prioritaire de l'heure et que l'intolérance était « *inadmissible* ».

Le Soviet suprême (Parlement) d'Estonie est appelé à se prononcer, mercredi, sur les projets d'amendements à la Constitution et, jeudi, ce sera au tour de celui de Lettonie.

B. G.

● **Les Arméniens se retirent du procès de Soumgaït.** – Les Arméniens partie civile au procès de trois Azéris accusés d'avoir participé en février dernier aux massacres de Soumgaït se sont retirés lundi 14 novembre du procès qui se déroule à la Cour suprême à Moscou. Ils entendent ainsi protester contre le refus des juges d'ajourner le procès pour complément d'enquête. Une centaine d'Arméniens ont manifesté à la sortie du tribunal, en brandissant des pancartes affirmant que «*les vrais responsables des pogroms sont à Bakou et à Moscou*» et réclamant «*une sanction politique*» pour les massacres qui avaient fait officiellement, trente-deux morts, dont vingt-six Arméniens. – *(AFP.)*

Les réformes sont trop lentes dans l'agriculture
estime M. Gorbatchev

MOSCOU
de notre correspondant

Assailli de plaintes,il y a deux mois, lorsqu'il s'était rendu en Sibérie, M. Gorbatchev a trouvé bienveillance et enthousiasme, lundi 14 novembre, à Oriol – petite ville au sud de Moscou – où il avait réuni une conférence nationale « sur l'amélioration de l'appprovisionnement ».

« *Ça va mieux !* », lui ont lancé des femmes, massées sous la neige pour l'accueillir. « *Honnêtement ?* », a demandé M. Gorbatchev avec une fausse suspicion qui faisait merveille le soir au journal télévisé. « *Honnêtement* », lui a-t-on répondu à l'unisson avant que ne s'engage dans les rues de la ville un dialogue au cours duquel le secrétaire général a expliqué qu'il fallait « *se débarrasser de tous ceux qui cherchent à exploiter le socialisme et ne pensent qu'à leur profit* ».

« *Si ça ne va pas dans une région ou une République*, a-t-il poursuivi, *les travailleurs doivent se rassembler et se demander quelle en est la raison et quels en sont les fautifs. Sont-ce les travailleurs eux-mêmes ? Ou sont-ce les responsables ? Si ce sont les responsables, il faut les remplacer. Bref, camarades, c'est votre problème et c'est à vous de le résoudre.* »

Une voix dans la foule : « *Nous n'aurions pas cru vivre jusqu'à un tel moment !* »

M. Gorbatchev : « *Pour que la restructuration triomphe, il faut la transparence et la démocratie. (...) Il ne faut pas avoir peur de nous regarder et de tout voir comme cela est dans la réalité.* »

« Fortes paroles du parti »

Ayant dit cela, M. Gorbatchev aurait difficilement pu ouvrir cette conférence en déclarant que tout allait mieux dans l'agriculture. « *Nous avons tous le sentiment*, a-t-il au contraire déclaré d'emblée, *que* [les réformes agricoles] *vont lentement et que sans fortes paroles du parti, sans un énorme travail idéologique et sans un travail avec les cadres et les travailleurs, l'affaire va déraper.* »

Pratiquement toute la haute nomenclature avait été réunie pour l'occasion dans cette région, où l'agriculture aurait enregistré des progrès sensibles grâce à l'initiative des cadres locaux. Etaient présents nombre de ministres et directeurs de journaux, la quasi-totalité des premiers secrétaires des Républiques, régions et territoires et plusieurs membres du bureau politique dont MM. Ligatchev et Nikonov, les deux responsables de l'agriculture.

L'essentiel du message que leur a délivré M. Gorbatchev est que l'amélioration rapide de l'approvisionnement dépend avant tout des organisations locales du parti car « *on ne peut régler les problèmes pratiques du secteur agricole qu'en tenant compte de toutes les particularités de chaque région* ». « *C'est la raison pour laquelle je voudrais répéter*, a expliqué le secrétaire général, *que quoi que nous fassions aux échelons supérieurs, cela ne donnera pas de résultats si on n'atteint pas de restructuration rapide au niveau local.* »

C'était dire que ce n'est pas actuellement le cas et M. Gorbatchev a confirmé qu'un plénum du comité central examinerait les questions agricoles en février prochain.

B.G.

● **TCHÉCOSLOVAQUIE : libération d'opposants.** – Les quelque vingt opposants arrêtés entre mercredi et samedi derniers – pour les empêcher de prendre part à un symposium historique international et indépendant à Prague – avaient apparemment tous été libérés lundi 14 novembre, selon leur entourage. Le principal organisateur de ce symposium « Tchécoslovaquie 88 », le dramaturge et animateur de la Charte 77 pour les droits de l'homme, M. Vaclav Havel, a été libéré lundi matin. La garde à vue des opposants arrêtés préventivement en liaison avec cette réunion a largement dépassé, pour la plupart d'entre eux, la limite légale (*le Monde* du 14 novembre) qui est théoriquement de quarante-huit heures en Tchécoslovaquie. – *(AFP.)*

Asie

PAKISTAN : la préparation des élections

Benazir Bhutto, la « diva » en campagne

Près de cinquante millions de Pakistanais doivent se rendre aux urnes, mercredi 16 novembre, pour élire un nouveau Parlement. Ils voteront à nouveau le 19, cette fois pour choisir leurs représentants locaux. L'issue de la consultation demeure incertain entre la coalition pro-gouvernementale et le PPP de Mme Benazir Bhutto.

LAHORE
de notre envoyé spécial

L'endroit est une barrière d'octroi où, en temps normal, les chauffeurs de camion et de bus versent une dîme pour leur passage. Il est situé peu après le pont qui enjambe la rivière Ravi, environ 2 kilomètres avant Shahdara. C'est cette route « historique », celle qui a toujours mené à l'ancienne capitale de l'empire moghol, que « Benazir » doit emprunter en provenance de Gujranwala pour entrer dans Lahore. Le chef de file de l'opposition pakistanaise, partie à 10 heures, arrivera à 18 heures avec un « simple » retard de quatre heures. La foule de ses admirateurs attend depuis le matin. Une foule qui communie tout entière au culte du Parti du peuple pakistanais (PPP) et de Mme Benazir Bhutto ; en l'attendant, elle se saoûle de musique et fait des orgies d'autocollants en brandissant des portraits de la « diva politique ».

Le charisme de Benazir explose encore une fois, à Lahore, comme ce fut le cas lorsque, enfant prodigue, elle revint au Pakistan le 10 avril 1986, après les longues années noires marquées par le souvenir de la pendaison de son père, l'ancien président Ali Bhutto. Il y a déjà plusieurs centaines de milliers de personnes tout au long du parcours ; et ce nombre va grossir encore pour atteindre les dimensions d'un océan humain. Semblant flotter, comme une bouée à la dérive, le camion qui transporte Benazir tentera jusqu'à l'aube de pénétrer dans Lahore pour atteindre le stade. Foule pacifique – mais survoltée, surchauffée, électrique. Elle pourrait commettre le pire contre ses adversaires politiques ; mais elle se contient. Elle s'est miraculeusement contenue (ceux d'« en face » aussi) pendant toute la campagne électorale. Le soir tombe, et Benazir arrive enfin. La fumée des gaz d'échappement prend à la gorge, et la poussière soulevée par cet immense piétinement est à peine traversée par la lueur des phares. Les porteurs de pancartes aux couleurs rouge, noir et vert du PPP s'égosillent de slogans, où domine « *Benazir premier ministre* ».

Précédée par une cohorte de militants qui courent tant bien que mal devant sa voiture, Mme Benazir Bhutto grimpe alors sur la dunette d'un énorme camion transformé en char triomphal. Sous des pluies de pétales de roses, puis sous un ciel étoilé de fusées de feu d'artifice, Benazir va tenter de tenir bon, de rester cette figure de proue un peu diaphane sur son navire, ceinte d'un voile blanc, adulée 6 mètres plus bas par une piétaille militante qui s'écrase à qui mieux mieux. Parfois cependant, on la sent fléchir, se raccrocher au micro dont elle ne se servira d'ailleurs pas, assommée de fatigue. Elle tiendra, galvanisée elle aussi par cet événement incroyable et qui, elle nous le confiera, dépasse toutes ses espérances.

Une revanche

Elle se rappelle cette autre foule en 1986, et elle trouve celle-ci plus puissante encore – comme une revanche pour les « *années de dictature* ». Benazir sourit à la vue de caricatures qu'on lui tend : on la voit bander un arc dont la flèche (le symbole du PPP) se dirige vers un homme qui fuit en vélo. Le fuyard est M. Nawaz Sharif, le ministre en chef du Pendjab, le nouvel « homme fort » de l'IDA (Alliance démocratique islamique), c'est-à-dire le regroupement très artificiel des partisans du *statu quo* et de la fidélité au président Zia Ul Haq, dont le symbole est un vélo.

Benazir commente la décision prise, le 12 novembre, par la Cour suprême, selon laquelle toute personne dépourvue de carte d'identité ne pourra pas prendre part aux législatives du 16 *et* aux élections locales du 19 novembre. Cet arrêt nuit directement aux intérêts du PPP, formation plus féministe que d'autres, dans la mesure où les femmes au Pakistan sont souvent dépourvues de papiers d'identité. Dans les zones rurales, explique Benazir, 70 % des gens n'ont pas de carte d'identité et ils seraient 40 % dans les villes.

Gagné ? Sans doute, si les élections sont « *libres et impartiales* », si l'armée, mise en état d'alerte sur toute l'étendue du territoire pour empêcher les émeutes et tuer dans l'œuf les velléités des apprentis-sorciers de la loi martiale, fait son travail. Le général Aslam Beg, « patron » de l'armée depuis la mort de Zia, l'a promis : les militaires regagneront leurs casernes sitôt un nouveau gouvernement nommé. Comme tout le monde – encore plus que tout le monde – Mme Benazir Bhutto a donné des satisfecit au général Aslam Beg, saluant cette armée « *façonnée par le peuple pakistanais* » : quels que soient les résultats électoraux, en effet, l'armée restera au Pakistan et sans doute pour longtemps, l'arbitre. Dans les rangs du PPP, il y aussi cinq généraux en retraite.

La presse pakistanaise du lundi 14 novembre titrait en première page sur une déclaration de M. Nawaz Sharif : l'IDA acceptera le verdict du peuple. Preuve qu'un tel serment n'allait pas forcément de soi. Pour le reste, M. Nawaz Sharif reste fidèle à son registre et accuse le PPP d'être vendu « *aux lobbies indiens et juifs* ». Il ajoute : « *Quand ils* [le PPP] *ont perdu le pouvoir, ils ont commencé à détourner des avions; maintenant, ils veulent détourner notre programme nucléaire.* » L'explication ? Les frères de Mme Benazir Bhutto, Murtaza et Shahnawaz, étaient les chefs d'un groupuscule qui, en 1981, a détourné un avion pakistanais. L'allusion à la centrale nucléaire de Kahuta (où le Pakistan a probablement mis au point une bombe atomique) fait référence, elle, à une déclaration de la « bégum » Nusrat Bhutto : la mère du Benazir aurait déclaré (elle a démenti depuis) que le PPP autoriserait les Américains à se livrer à une inspection des installations de Kahuta.

L'ombre des services secrets

Tel est le débat le plus sérieux d'un campagne électorale dont le caractère fumeux s'explique peut-être par son aspect inusité (le dernier scrutin à « caractère démocratique » remonte à 1977). De la question afghane, pourtant vitale pour le Pakistan, il n'est pratiquement pas question. La bégum, qui fait campagne pour sa fille et pour la « famille » (Ali Bhutto est présent sur les affiches tout autant que son héritière), affirme que « *les jours des tyrans sont comptés* ». Et M. Ghulam Mustapha Jatoi, l'un des futurs impétrants au poste de premier ministre de l'IDA, répond : « *Le PPP ne se prépare pas pour les élections mais pour l'élimination physique de ses adversaires politiques.* »

Dans ce duel au finish entre disparus (Zia Ul-Haq et Ali Bhutto), on a même fait faire un tour de piste au fils du dernier président, M. Ijazul Haq, qui, annonçant qu'il ne veut pas « *entrer en politique* », se contente de marmonner que « *le bhuttoïsme n'est rien d'autre que le terrorisme* ».

Que cette campagne électorale ait atteint le degré zéro du débat politique, voilà qui ne serait que navrant dans un Etat de droit. Seulement voilà : l'Alliance démocratique islamique de M. Nawaz Sharif est soutenue activement par l'ISI (les services secrets) : au Pakistan, une sorte d'Etat dans l'Etat. Or les patrons de l'ISI n'ont pas dit ce qu'ils feraient si les résultats des élections du 16 novembre ne sont pas conformes aux vœux des défenseurs du « parti de l'ordre ».

LAURENT ZECCHINI

Diplomatie

En visite aux États-Unis

Sakharov égal à lui-même

WASHINGTON
de notre correspondant

L'une des branches de ses lunettes est attachée avec un petit bout de fil de fer, et son manteau gris, aussi « soviétique » que possible, est soigneusement boutonné, malgré le chaud soleil d'automne. Le vieux monsieur prend place dans la gigantesque limousine blanche qui va le conduire à une réception au Congrès des Etats-Unis. Avant, il y a eu la Maison Blanche, l'entretien avec le président Reagan, et, les jours suivants, ce sera au tour du vice président Bush, et sans doute de Mme Thatcher, elle-même en visite à Washington, sans compter un dîner avec le sénateur Edward Kennedy, et toutes sortes de conférences, réunions, conversations avec presque tout ce que la capitale compte de beau monde. Et puis, New York...

M. Reagan lui a fait une « forte impression »

Andrei Sakharov est accueilli ici avec tous les honnneurs, et beaucoup de respect. Mais, loin de paraître entraîné dans ce tourbillon, loin de vouloir s'adapter à l'environnement et aux circonstances, il est, plus que jamais, lui-même à Washington comme à Moscou. Dans le bureau ovale du président, au lieu de se contenter des banalités de circonstance au début de l'entretien, alors que les photographes sont encore présents, il ne perd pas une seconde pour souligner, devant M. Reagan, combien il est paradoxal que lui-même soit là, alors qu'un homme qui avait protesté contre l'exil de l'académicien à Gorki, M. Vassif Meilanov, est toujours en prison.

Pendant la conversation, il remercie le président américain pour tout ce qu'il a fait pour lui et d'une manière générale pour les dissidents soviétiques ; après l'entretien, il ajoutera que M. Reagan lui a fait une *« forte impression »* et qu'il comprend pourquoi les Américains ont une *« si bonne opinion de lui »*. Mais cela ne l'a pas empêché de dire au président américain tout le mal qu'il pense de l'initiative de défense stratégique. Il l'avait déjà fait publiquement aussi bien à Moscou qu'à Boston, aussitôt après son arrivée aux Etats-Unis.

Quand il parle de Gorbatchev, à l'occasion d'une discussion au Kennan Institute, lundi 14 novembre, c'est sans complaisance, sans cacher ses propres inquiétudes. Comme toujours avec Andrei Dimitrievitch, l'expression est parfois un peu difficile, les mots pas toujours au rendez vous, mais la pensée est claire et très articulée : M. Gorbatchev, qui, comme ses prédécesseurs, est arrivé au pouvoir en montant les échelons du parti, *« donne l'impression d'improviser, en faisant des compromis (...). »*

« Mais ce qu'il fait présentement est assez différent de ce qu'il avait dit au début. Sa tactique actuelle semble parvenir à des réformes démocratiques par des méthodes non-démocratiques, ce qui, à mon avis, est très dangereux. »

A. Sakharov attire l'attention sur les projets de modification de la Constitution, qui ne mentionnent même pas *« la possibilité, le principe du multipartisme »*, les projets de loi *« anti-démocratiques »* sur la presse et le droit de manifestation, et aussi les dispositions concernant l'utilisation des troupes du ministère de l'intérieur. *« Peut-être Gorbatchev réussira-t-il à être plus malin que tout le monde »*, ajoute l'académicien, mais il insiste sur le risque qu'on court, en procédant à des *« réparations partielles »* du système, d'aggraver encore les choses.

Au fil des réponses, on retrouve à chaque instant le Sakharov de toujours, celui qui a scrupule à répondre sur ce dont il n'est pas tout à fait sûr, qui prend un soin extrême à souligner que ses informations ne sont que partielles, et pas forcément significatives (par exemple à propos de l'état présent de la psychiatrie soviétique). Et on retrouve aussi l'homme qui ne se soucie pas exagérément de plaire à son interlocuteur : au directeur de l'US Information Agency, qui venait clairement à la pêche aux compliments à propos du rôle de la « Voix de l'Amérique ». Sakharov répond sans fioritures que, par ces temps de *« glasnost »*, l'intérêt porté aux radios occidentales a beaucoup baissé.

Il arrive aussi, par exemple dimanche soir à l'Académie des sciences, que le défenseur des droits de l'homme redevienne un instant l'autre partie de lui-même, le savant, le professeur Nimbus qui se lance dans une explication sur les barions et l'univers en expansion, larguant au passage ses traducteurs et donc son auditoire, avant de s'interrompre pour s'excuser humblement : *« Je suis un mauvais vulgarisateur et un piètre orateur... »*

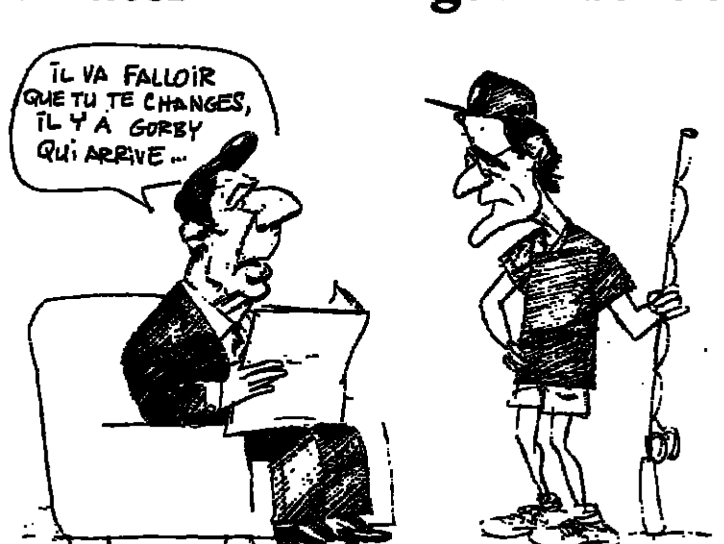
JAN KRAUZE.

M. Gorbatchev veut hâter le dialogue Est-Ouest

(Suite de la première page.)

Le président élu avait bien mentionné la possibilité d'une rencontre, à relativement brève échéance, avec le numéro un soviétique, mais il avait explicitement précisé qu'un tel événement ne pourrait s'envisager qu'après sa propre entrée en fonctions, et après un premier contact entre le prochain secrétaire d'Etat, M. James Baker, et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, contact lui même précédé par une réunion avec les alliés occidentaux.

Le président élu avait également précisé qu'il n'avait pas besoin de *« faire connaissance »* avec le numéro un soviétique (il l'a déjà vu deux fois, en 1985 à l'occasion des obsèques de son prédécesseur, et en décembre 1987 à Washington) et qu'il souhaitait que cette rencontre soit marquée par des *« progrès »*.



Lundi encore, M. Bush, en vacances en Floride, avait répété qu'une rencontre entre M. Baker et son homologue soviétique n'était pas indiquée à ce stade, pour éviter de gêner l'actuelle administration. N'était-il pas alors encore informé de la visite de M. Gorbatchev à New-York, ou a-t-il volontairement tenu des propos de diversion ?

Les renforts soviétiques en Afghanistan

Quoi qu'il en soit, le duo Reagan-Bush et leur interlocuteur, auquel l'initiative semble clairement revenir en cette affaire, ne manqueront pas de sujets de conversation, ne serait-ce qu'à propos de l'Afghanistan : les Américains ont récemment déploré que Moscou ait renvoyé des renforts sur le terrain, mais, en même temps, ils continuent à estimer que les Soviétiques n'ont pas changé d'avis et sont toujours résolus à évacuer toutes leurs troupes avant le 15 février : ce sera l'occasion de sonder plus précisément M. Gorbatchev.

Les droits de l'homme, que les Américains inscrivent systématiquement à l'ordre du jour de toutes leurs rencontres avec les Soviétiques, seront aussi certainement évoqués, Washington, comme Londres, insistant pour que des progrès décisifs soient réalisés avant de donner leur feu vert à la tenue d'une conférence à ce propos, en 1991, dans la capitale soviétique.

Il devrait aussi, logiquement, être question du Proche-Orient et, bien sûr, du désarmement : mais l'état de la négociation START sur la réduction des armements stratégiques ne laisse à peu près aucun espoir de progrès notable d'ici au début décembre, d'autant que M. Bush a réitéré, lundi, son ferme appui à l'initiative de défense stratégique, que les Soviétiques considèrent comme un obstacle majeur (parmi d'autres). Si la position de M. Bush devait évoluer, ce ne serait certainement pas, loyauté oblige, avant le départ de M. Ronald Reagan.

JAN KRAUZE.

Le numéro un soviétique se rendra en Grande-Bretagne du 12 au 14 décembre

LONDRES
de notre correspondant

M. Gorbatchev se rendra en visite officielle en Grande-Bretagne du 12 au 14 décembre prochain. C'est avec une jubilation évidente que Mme Thatcher a annoncé ce voyage, lundi 14 novembre, au cours du banquet annuel donné par le lord-maire au Guildhall, l'hôtel de ville de Londres.

Pour le premier ministre, qui part mardi pour Washington afin de dire adieu à M. Reagan et de rencontrer son successeur, l'annonce de cette nouvelle rencontre avec le numéro un soviétique arrive à point. Mme Thatcher n'a pas eu besoin de faire elle-même le rapprochement entre ces deux rendez-vous. La presse britannique de mardi s'en charge à satiété. Tous les quotidiens, ou presque, estiment que la Grande-Bretagne apparaît comme le pays le plus respecté, à l'Ouest comme à l'Est, et que Mme Thatcher est désormais, immédiatement après le président américain quel qu'il soit, le dirigeant occidental qui a le plus de poids dans les affaires internationales.

Mme Thatcher a répété qu'il n'y avait, selon elle, aucune contradiction entre la volonté de maintenir une forte défense et celle d'améliorer les rapports entre l'Est et l'Ouest. *« Ce serait une politique à courte vue pour l'Occident de baisser précipitamment et unilatéralement sa garde au premier signe d'une évolution vers des relations plus paisibles et plus stables »*, a-t-elle affirmé. *« Nous devons continuer à encourager les réformes en URSS et dans l'Europe de l'Est*, a-t-elle ajouté, *mais nous ne devons pas nous attendre à des changements rapides. Les forces qui s'y opposent sont immenses et bien établies, comme M. Gorbatchev nous le rappelle régulièrement. Nous aurons en face de nous, pour de nombreuses années encore, des sociétés d'une nature très différentes des nôtres. Nous devons néanmoins faire tout ce que nous pouvons pour leur tendre la main par-dessus la frontière. »*

The Independent estime que cette visite ne sera pas nécessairement une partie de plaisir. M. Gorbatchev devrait en effet aborder deux sujets de friction entre Londres et Moscou : le projet de tenir en 1991, dans la capitale soviétique, une conférence internationale sur les droits de l'homme ; l'accroissement de l'aide financière et technologique de l'Occident à l'URSS. Mme Thatcher considère qu'une telle conférence est nettement prématurée, et rejette l'idée d'une sorte de « plan Marshall » pour l'Est.

Troisième visite

Ce sera la troisième visite de M. Gorbatchev en Grande-Bretagne. La première, à l'automne 1984, alors qu'il n'était que le numéro deux du régime, l'avait fait connaître à l'extérieur. En déclarant publiquement qu'elle *« aimait bien »* M. Gorbatchev et qu'*« on pouvait parler affaires avec lui »*, Mme Thatcher n'avait pas peu contribué à la naissance de sa singulière popularité en Occident. La seconde avait été brève, puisqu'il ne s'agissait, en décembre dernier, que d'une escale sur une base de la RAF avant sa rencontre à Washington avec le président Reagan.

L'annonce de cette visite a quelque peu éclipsé les autres propos tenus au Guildhall par Mme Thatcher. Celle-ci est revenue sur son discours de Bruges, dans lequel elle avait fustigé, le 20 septembre dernier, les partisans de l'Europe « supranationale ». *« Mieux vaut une controverse animée que le silence et l'apathie du conformisme »*, a-t-elle affirmé.

D. Dh.

L'adhésion de l'Espagne et du Portugal à l'UEO

Une Europe de l'ambiguïté

LONDRES
de nos envoyés spéciaux

Profil bas pour l'Europe de la défense. Alors qu'ils célébraient, lundi 14 novembre, à Londres, l'arrivée parmi eux de deux nouveaux membres, l'Espagne et le Portugal, les pays de l'Union de l'Europe occidentale (Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas), représentés par leurs ministres de la défense et des affaires étrangères, se sont bien gardés de disserter sur le rôle et la finalité de l'Organisation.

Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, qui présidait les débats, a certes présenté ce jour comme *« historique pour l'Europe »*. De fait, l'adhésion des pays ibériques donne à l'Organisation une dimension nouvelle ; elle est lourde de conséquences pour les nouveaux membres, en particulier pour l'Espagne, puisque la charte de l'UEO à laquelle ils ont souscrit non seulement affirme que la dissuasion nucléaire est indispensable à la sécurité de l'Europe, mais comporte des obligations plus contraignantes encore que l'appartenance à l'OTAN, qui impliquent, en cas d'agression contre un pays membre, une intervention de tous les autres *« aux frontières »* du pays attaqué. La Grande-Bretagne avait rechigné à ouvrir la porte de ce club à l'Espagne. Ses réticences ont été levées dès lors que Madrid eut résolu de clarifier ses rapports militaires avec les Etats-Unis et sa contribution à la défense atlantique de façon positive (*le Monde* du 15 novembre).

Il reste que le vocabulaire relatif à la *« relance »*, à la *« réactivation »* de l'Organisation qui était de mise ces dernières années, notamment sous l'impulsion de la France (celle de MM. Cheysson et Hernu, puis celle plus fructueuse de M. Jacques Chirac qui fit adopter en octobre 1987 la « plate-forme » définissant les principes de la sécurité européenne), n'a plus guère cours aujourd'hui. C'était l'époque où le début du processus de désarmement entre Américains et Soviétiques provoquait chez tous les Européens le besoin de mieux s'affirmer. On n'y a pas renoncé, mais tout se passe comme si on admettait qu'il est prématuré de parler de défense européenne et qu'on avait pris son parti de vivre dans l'ambiguïté. Il est en effet deux façons de définir la finalité de l'UEO, la seule organisation européenne dotée d'une assemblée parlementaire qui soit habilitée à traiter des questions de défense : soit on la considère comme un moyen d'affirmer l'identité européenne en matière de sécurité et l'on estime qu'une Europe dépourvue de son volet défense serait une Europe *« mutilée »*. Soit on la tient — c'est l'optique britannique — pour le moyen de renforcer l'alliance atlantique voire de mieux intégrer les récalcitrants dont la France : c'est la conception du « pilier » européen de l'alliance, vocable longtemps rejeté par Paris parce qu'à l'origine, il n'exprimait que la vocation régionale de l'UEO dans l'OTAN, en regard de la vocation globale des Etats-Unis.

Entre ces deux finalités, l'UEO n'a jamais tranché. Les deux sont encore soigneusement juxtaposées dans le document préparé par le groupe de travail qui avait été chargé en avril dernier de réfléchir à l'approfondissement des principes énoncés dans la charte de 1987.

Un « forum utile »

Les adeptes de l'UEO font remarquer que le simple fait de réunir les ministres des affaires étrangères et de la défense de neuf pays européens pour parler de ce document est en soi un progrès. De ce document, cependant, il fut bien peu question à Londres. On parla certes désarmement, mais on le fait aussi en d'autres instances; on parla également beaucoup de l'élargissement et de la candidature déposée en juin par la Turquie, c'est-à-dire des moyens de l'éluder sans vexer; on parla enfin de l'intervention coordonnée de la flotte de cinq des pays membres dans le Golfe. Mais de défense européenne, fort peu. M. Chevènement prit cependant la peine d'évoquer pour la presse française certaines des propositions faites en vue d'une plus étroite concertation et d'une meilleure coopération militaire (échanges sur la planification de la défense des Etats membres, consultations entre états-majors, etc.). M. Dumas avait été d'une parfaite discrétion sur ce chapitre. Le président de la République — qui, affirme son entourage, cultive depuis toujours un certain scepticisme à l'égard de l'Organisation — avait d'ailleurs donné le ton dans son discours d'octobre à l'IHEDN, en présentant l'UEO comme *« un forum utile »* dans lequel *« on se rencontre, on se concerte, mais on ne décide pas »*.

De la querelle qui oppose Londres et Paris sur la question du siège de l'Organisation, il ne fut pas non plus question, comme si l'on voulait éviter de relancer encore une inutile polémique. Un Britannique, dans les couloirs, résumait l'état inchangé du conflit : les Français, disait-il en substance, ne méritent pas le siège de l'UEO, puisqu'ils ont chassé l'OTAN de Paris...

DOMINIQUE DHOMBRES et CLAIRE TRÉAN.

Ambassadeur américain au Japon depuis douze ans

M. Mike Mansfield va prendre sa retraite

L'ambassadeur américain au Japon, M. Mike Mansfield, a annoncé, lundi 14 novembre, qu'il avait décidé de se retirer. Par la durée de sa mission au Japon (douze ans), son âge (quatre-vingt-cinq ans) et sa longue carrière au Sénat avant d'être nommé à Tokyo en 1977 par Jimmy Carter, M. Mansfield a été un ambassadeur peu ordinaire.

TOKYO
de notre correspondant

Chef de la majorité démocrate au Sénat pendant seize ans, expert de l'Asie (1), M. Mansfield avait été maintenu à son poste par le président Reagan. Son départ est ressenti par les Japonais comme la fin d'une époque dans les relations américano-nippones : il coïncidera en janvier avec l'investiture du nouveau président américain, M. George Bush. L'importance donnée à l'événement par la presse japonaise et les éloges qui sont adressés à ce vétéran de la diplomatie américaine ne sont pas seulement de circonstance : comme l'a déclaré le ministre des affaires étrangères M. Uno, *« le Japon perd un ami »*.

Les douze ans qu'a passés M. Mansfield à Tokyo ont été marqués par l'affrontement de plus en plus fort entre les intérêts des deux grands alliés du Pacifique. Les Japonais sont reconnaissants à M. Mansfield d'avoir cherché à limiter les pressions américaines : *« Les frictions commerciales auraient été beaucoup plus graves sans son intervention »*, souligne-t-on au ministère des affaires étrangères. La rivalité n'en demeure pas moins, même si le déficit commercial tend à diminuer (il doit passer de 60 à 52 milliards de dollars cette année).

Paternalisme

Comme s'il répondait aux déclarations faites récemment à l'agence Kyodo par le sénateur John Tower, qui passe pour le prochain secrétaire américain à la défense et qui estimait que le Japon pourrait changer sa Constitution pour développer ses capacités militaires, M. Mansfield a souligné l'importance du budget de défense nippon (41 milliards de dollars), supérieur à ceux de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne ou de la France. Il a ajouté que Washington ne souhaitait pas que le Japon devienne une puissance militaire : *« Le Japon est une superpuissance économique et une grande puissance sur le plan global. »*

Malgré sa clarté de jugement et son ironie parfois acerbe, M. Mansfield n'a pu éviter de faire preuve de ce paternalisme propre à l'esprit américain : *« Les Japonais sont devenus adultes »*, a-t-il déclaré en réponse à une question sur l'évolution du Japon au cours de la décennie écoulée. Echo involontaire, mais révélateur d'un état d'esprit, à cette remarque que l'on prête à MacArthur, « proconsul » américain au Japon au lendemain de la défaite : *« Le Japon est une nation d'enfants de douze ans. »* Ils auraient donc grandi...

Ph. P.

(1) Adversaire de la guerre du Vietnam, il était l'auteur du fameux *« amendement Mansfield »* en 1971, qui prévoyait le retrait des troupes américaines d'Indochine dans les six mois.

M. François-Régis Bastide nommé délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO

M. François-Régis Bastide, écrivain et ambassadeur à Vienne, a été nommé délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO, en remplacement de Mme Marie-Claude Cabana, a annoncé lundi 14 novembre le ministère des affaires étrangères.

[Né en 1926 à Biarritz où il a fait des études de musique, engagé volontaire dans la division Leclerc en octobre 1944, M. François-Régis Bastide a publié son premier roman en 1947. Il a été secrétaire du Centre culturel international de Royaumont puis, à partir de 1953, producteur à la radio, en particulier pour l'émission « Le masque et la plume ». Il a été élu conseiller municipal à Biarritz en 1977, puis est devenu délégué national du Parti socialiste pour le cinéma et l'audiovisuel l'année suivante. Il avait publié une dizaine de romans et d'essais, dont *les Adieux* qui reçut en 1956 le prix Femina, lorsqu'il entra dans la carrière diplomatique comme ambassadeur à Copenhague en 1982. Il était ambassadeur à Vienne depuis mai 1985.]



Amériques

Pour ne pas cautionner l'emprise de la guérilla sur les camps

L'organisation Médecins sans frontières renonce à assister les réfugiés salvadoriens au Honduras

Alors que la dix-huitième assemblée annuelle de l'Organisation des Etats américains (OEA) s'est ouverte lundi 14 novembre à San-Salvador, sous la présidence du Brésilien Joao Baena Soares — réélu à son poste, — la guérilla salvadorienne a annoncé une *« trêve générale »* pour la durée de l'assemblée. Les affrontements se sont cependant multipliés depuis le début de l'année entre les forces armées et la guérilla, qui tire de nombreux avantages de l'existence proche de camps de réfugiés.

COLOMONCAGUA (Honduras)
de notre correspondant
en Amérique centrale

La crise couvait depuis longtemps entre Médecins sans frontières et les « comités » de réfugiés salvadoriens dans les trois camps situés au Honduras : Colomoncagua, Mesa Grande et San Antonio. Les camps de réfugiés servent en effet de « sanctuaires » à la guérilla du FMLN (Front Farabundo Marti de libération nationale), qu'ils alimentent en combattants, en médicaments et en uniformes, fabriqués dans les ateliers. Pour que le système fonctionne correctement, il y faut la complicité des organisations non gouvernementales étrangères qui travaillent dans les camps, sous contrôle du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR).

Médecins sans frontières, qui travaillait depuis huit ans au Honduras, voulait, dans le conflit salvadorien, s'en tenir à des responsabilités strictement médicales. Cette neutralité était inacceptable pour les comités et le FMLN. D'où la crise.

Selon des représentants des réfugiés, le conflit a commencé dès 1984, lorsque MSF aurait décidé de *« changer de politique »*, diminuant le nombre de médicaments disponibles et, disent-ils, se désintéressant peu à peu des malades. En fait, les premiers signes de tension n'apparaissent qu'en octobre 1987 : les réfugiés de Mesa Grande organisent alors une manifestation pour dénoncer l'*« insensibilité »* de MSF à leurs problèmes.

La crise s'aggrave fin juin 1988 avec la décision des comités des trois camps d'organiser une grève de la faim pour protester contre *« la répression et l'insuffisance de nourriture »*. Cette action est dirigée en priorité contre l'armée hondurienne, qui interdit aux réfugiés de sortir des camps et a fait plusieurs victimes au cours des dernières années. A l'issue d'une réunion marathon avec les réfugiés, MSF refuse de céder sur plusieurs points : l'augmentation des médicaments disponibles, la multiplication des dispensaires et le renforcement des cours destinés aux réfugiés pour former des *« promoteurs de santé »*. Le président de MSF, le docteur Rony Brauman, venu de Paris pour participer à la réunion, tente d'obtenir des comités qu'ils lèvent les obstacles au travail du personnel médical dans les camps. C'est l'impasse.

Un événement grave survient après le départ de M. Brauman : le dirigeant du comité de Mesa Grande, « Moises » (c'était son nom de guerre), est assassiné le 4 juillet par un autre réfugié. Dans les heures suivantes, le meurtrier et deux membres de sa famille seront lynchés par une foule surexcitée qui s'acharne sur eux à coups de gourdin et de couteau. Les trois hommes, grièvement blessés, sont sauvés de justesse par l'intervention de représentants des organismes internationaux. Ils seront par la suite rapatriés au Salvador à leur demande.

Le président et l'ensemble du personnel volontaire de MSF (des Français, mais aussi des Belges, des Suisses, des Espagnols et des Latino-Américains) sont atterrés par le règlement de comptes politique : « Moises », en effet, avait été assassiné par des réfugiés qui ne voulaient plus collaborer avec la guérilla.

On ne manque pas de témoignages sur le recrutement forcé dans les camps. *« Les mères de famille*, nous a déclaré un ancien dirigeant du camp, *sont convoquées dès que leurs enfants atteignent l'âge de dix ans et on les incite fortement à les remettre à la guérilla. »* Les réfractaires s'exposent à des peines sévères, qui peuvent aller jusqu'à l'exécution sommaire.

Malgré lui, le personnel de MSF contribuait, explique-t-il, au fonctionnement de ce système en formant des *« promoteurs de santé »* qui repartaient ensuite rejoindre la guérilla au Salvador avec les médicaments qu'ils avaient appris à utiliser.

Tout cela n'a fait que renforcer la conviction du docteur Brauman que MSF ne peut plus travailler dans les camps de réfugiés salvadoriens. Il annonce donc que son organisation quittera le Honduras à la fin de l'année. Par *« souci d'équilibre politique »*, et parce que sa présence n'est plus nécessaire sur le plan médical, MSF retirera aussi son assistance aux 23 000 Nicaraguayens réfugiés au Honduras.

Anticipant cette décision, les comités salvadoriens avaient exigé le retrait de MSF. Dès la mi-août, ils ont interdit l'accès des camps au personnel médical et exigé son remplacement par une organisation *« plus sympathisante »*. Les incidents se sont multipliés : armés de gourdins cloutés, les réfugiés menacent le personnel de MSF ; ils se sont emparés à deux reprises de leurs Jeeps. La radio clandestine de la guérilla, Radio-Venceremos, a emboîté le pas et dénoncé sur ses ondes *« les mercenaires de MSF au service de l'impérialisme américain »*. Devant ce flot d'accusations fantaisistes, le HCR prend position en faveur de MSF. Il estime qu'il est *« impossible de trouver un organisme aussi compétent »* dans ce domaine et qu'*« aucune organisation sérieuse ne pourrait accepter la plupart des exigences des réfugiés »*. Cela lui vaut immédiatement d'être accusé par les comités de participer avec MSF à un *« complot »* inspiré par les Etats-Unis pour forcer les réfugiés à rentrer chez eux.

Cinq exécutions

La polémique s'est enflée. Le HCR publie des rapports prouvant que les réfugiés salvadoriens bénéficient d'une couverture médicale supérieure à celle de la population du pays d'accueil. *« Les réfugiés salvadoriens*, affirme un fonctionnaire du HCR, *sont des enfants gâtés. Ils bénéficient de rations supérieures (2 700 calories par jour) à la plupart des réfugiés que nous assistons sur les autres continents. »*

Pourquoi cet acharnement contre MSF ? *« C'est un problème politique »*, affirme le docteur Alain Destexhe, qui effectue actuellement pour MSF une tournée au Honduras. *« Contrairement aux autres organisations non gouvernementales présentes dans les camps*, dit le docteur Brauman, *nous avons toujours conservé une certaine distance à l'égard de l'engagement politique des réfugiés — ou plutôt, devrais-je dire, des comités. Ces derniers ne veulent plus de MSF, car nous sommes les seuls à ne pas appuyer ouvertement leur cause »*.

A Mesa Grande, le FMLN est favorable au rapatriement, car la valeur stratégique du camp est limitée, vu son éloignement de la frontière (environ 40 kilomètres). C'est pourquoi plus de sept mille réfugiés sur les onze mille que comptait Mesa Grande en octobre 1987 ont pu rentrer au Salvador, en trois vagues ces douze derniers mois. A Colomoncagua et San Antonio, le Front a adopté une ligne inverse. Ces deux camps étant très proches de la frontière, le va-et-vient entre eux et le Salvador est incessant : les autorités honduriennes reconnaissent qu'elles sont incapables d'intercepter les *« réfugiés »* qui vont au combat ou en reviennent.

Pour le FMLN, il est donc vital de garder les réfugiés à sa disposition, et les comités sont chargés d'appliquer strictement les ordres venus d'en haut sur ce plan comme sur tout le reste. Tous les moyens sont bons. Selon un témoin privilégié des événements, lui-même membre du comité à l'époque, cinq réfugiés ont été exécutés en 1985 à Colomoncagua à la suite de désaccords avec le représentant du FMLN dans le camp, un certain « Osmin ».

Un harcèlement systématique

Pour maintenir leur contrôle sur les réfugiés, les comités entretiennent un climat de mobilisation permanente. Ils ont fait creuser des tranchées et construire des fortifications avec des pieux acérés, pour se défendre, disent-ils, contre un *« plan de transfert »* que l'armée hondurienne serait sur le point de mettre à exécution pour les éloigner de la frontière.

Les comités repèrent les candidats au départ : ils exercent un contrôle sur la correspondance. Ils recourent à des moyens de pression divers pour les empêcher de partir : réduction ou suppression de l'alimentation, harcèlement systématique, insultes, punitions, etc. Un représentant du HCR — incapable, dans de telles conditions, de remplir ses fonctions de protection du droit des réfugiés au rapatriement — nous dit : *« Nous avons dû accepter de faire des départs de nuit dans l'espoir de tromper la vigilance des comités. Nous avons, dès lors, nous-mêmes été physiquement agressés sur l'ordre des comités. »*

« C'est vrai, reconnaît Rosalia, qui fait partie actuellement du comité de Colomoncagua, *nous ne sommes pas favorables au rapatriement, en général, parce que la guerre n'est pas terminée et que les conditions ne sont donc pas réunies pour notre réinstallation au Salvador. »* De fait, nombre de réfugiés n'ont pas perdu le souvenir d'atrocités commises par l'armée.

Le HCR détient une part de responsabilité dans la dérive de ces camps de réfugiés. Plusieurs fonctionnaires de cet organisme des Nations unies reconnaissent qu'ils ont commis l'erreur de céder sur la plupart des revendications des réfugiés, manipulés par les comités. Parmi les solutions envisagées, on évoque la recherche de pays tiers pour accueillir les réfugiés qui ne veulent plus rester dans les camps mais ont peur de retourner au Salvador. Plusieurs pays, en particulier les Etats-Unis et le Canada, auraient répondu positivement aux démarches du HCR en ce sens.

Mais les comités peuvent compter sur l'appui de très puissantes organisations non gouvernementales comme Caritas et surtout Catholic Relief Service, qui sont chargées par le HCR d'humaniser les principaux programmes d'aide dans les camps (éducation, ateliers, etc.). *« Le plus scandaleux*, déplore un médecin, *c'est que des organismes humanitaires se font complices de ce système d'oppression. L'aide humanitaire sert finalement à renforcer le pouvoir des comités et à transformer les camps en petits goulags. »* MSF a préféré jeter l'éponge.

BERTRAND DE LA GRANGE.

CHILI

Les forces de l'ordre traquent un groupe de guérilleros

SANTIAGO
de notre correspondant

Plusieurs zones du sud du Chili sont patrouillées par des forces policières et des effectifs militaires en réponse à la première action des guérilleros du Front patriotique Manuel Rodriguez : le 21 octobre dernier, le FPMR avait occupé deux villages, tuant un carabinier qui tentait de leur résister. De nombreux suspects ont été arrêtés.

Au plus fort des opérations de ratissage, les carabiniers ont repêché les corps de deux « commandants » présumés d'une colonne du FPMR, Cecilia Magni et Raul Pellegrin. Ils se seraient noyés en tentant de traverser un fleuve. *« Cette version est invraisemblable »*, affirment les parents des victimes, car le fleuve en question est presque partout franchissable à gué. De plus, Pellegrin était un nageur diplômé... Quoi qu'il en soit, le coup est dur pour le FPMR, car les deux « commandants » jouaient un rôle de premier plan dans l'organisation. De Raul Pellegrin, on dit même qu'il était le mystérieux « commandant José Miguel », qui avait pris la tête, en 1987, d'une dissidence militaire du PC.

Des informations concordantes laissent penser que le groupe d'extrême gauche a déplacé la plupart de ses membres vers des zones montagneuses où il cherche à établir le « foyer » de la *« guerre patriotique nationale »*. Il est toutefois difficile d'évaluer ses forces, car il s'était jusqu'alors limité à agir sporadiquement dans les villes.

Pour ne pas être en reste, la fraction du FPMR restée fidèle au PC a provoqué une coupure généralisée d'électricité le soir du 5 novembre, afin de *« célébrer le premier mois de la victoire des forces démocratiques et exiger le départ de Pinochet »*. Et les jours suivants des explosions ont fait des victimes : les poseurs de bombe eux-mêmes — si l'on en croit la version officielle. Un étudiant a été déchiqueté à Santiago par l'engin explosif qu'il s'apprêtait à actionner. A Temuco, dans le Sud, deux jeunes gens ont subi le même sort. Tous deux appartenaient à la fraction la plus dure du MIR (gauche révolutionnaire), dite « commission militaire », laquelle, comme le FPMR, entend poursuivre la lutte armée indépendamment des évolutions politiques. Pour protester contre la mort de son fils à Temuco, Luisa Toledo a décidé d'observer une grève de la faim illimitée. Ses deux autres enfants ont été tués par la police en 1985 : *« Il ne me reste plus rien. Je m'en remets à Dieu : c'est mon unique manière de manifester contre la tyrannie »*, explique-t-elle.

Les organismes de défense des droits de l'homme rappellent que le pouvoir est prompt à transformer les exécutions de militants d'extrême gauche en *« accidents »* ou en *« affrontements avec les forces de l'ordre »*. La répression fait d'ailleurs l'objet de dénonciations quotidiennes depuis le plébiscite.

GILLES BAUDIN.

CUBA

Isolement téléphonique complet

La Havane. — Toutes les communications téléphoniques et télex de Cuba avec le monde extérieur sont interrompus depuis dimanche soir, 13 novembre à la suite d'un incendie qui a ravagé l'un des principaux centres téléphoniques de La Havane où convergent l'ensemble des communications internationales. Les autorités ont indiqué lundi que l'origine du sinistre reste inconnue. Tous les câbles des liaisons internationales ont été détruits, 28 600 lignes sont inutilisables et plus de 34 000 téléphones sont coupés.

Le ministre cubain des communications, M. Manuel Castillo Rabasa, a précisé que des mesures avaient été prises pour rétablir le contact avec l'extérieur dans les soixante-douze heures. Lundi soir, les premières communications par télex ont été rétablies. Il est prévu que d'ici une semaine les communications téléphoniques locales indispensables seront possibles — en particulier pour la banque nationale, les agences internationales de presse et les hôpitaux. — *(AFP.)*

Solidarité, santé, protection sociale au Palais-Bourbon

M. Evin demande de nouveaux tests sur l'efficacité des préservatifs face au SIDA

Les crédits du ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale ont été adoptés lundi 14 novembre par l'Assemblée nationale. Les députés socialistes ont voté le budget de M. Claude Evin. Les groupes communiste, RPR et UDF ont voté contre, tandis que les députés du groupe centriste (UDC) s'abstenaient. Contrairement à ce qui était plus ou moins attendu, compte tenu de la situation sociale tendue, le débat s'est déroulé dans un climat serein. A l'extérieur du Palais-Bourbon, dans l'après-midi, environ deux cents manifestants (des infirmières, et d'autres membres du personnel hospitalier) s'étaient rassemblés dans une ambiance plutôt bon enfant pour interpeller le gouvernement.

Les crédits de ce ministère s'élèvent à 30,7 milliards de francs ; ils enregistrent une progression de 2,38 % et représentant 2,77 % du budget général de la nation. Il faut également y ajouter une dotation de 6 milliards de francs pour le revenu minimum d'insertion (RMI).

Lutter contre la pauvreté par la stimulation des potentialités d'insertion, jouer la carte de la solidarité vis-à-vis des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes : telle est la ligne directrice du budget établi par **M. Claude Evin**. Le ministre de la solidarité a affirmé que l'orientation de ses crédits répondait ainsi *« à l'ambition du président de la République et du gouvernement de construire une France plus solidaire et plus fraternelle »*.

Le seul mode de prévention

S'agissant du SIDA et du plan de lutte engagé par l'Etat, M. Evin a insisté sur la progression dramatique de la maladie. Malgré les résultats récents d'une enquête faite par la revue *50 millions de consommateurs* (*le Monde* du 15 novembre) sur la défectuosité de certaines marques de préservatifs, M. Evin a estimé qu'il s'agissait pour l'heure du seul mode de prévention : *« Je ne voudrais pas que cette enquête jette le discrédit sur l'usage du préservatif qui est à l'heure actuelle le seul moyen de se protéger contre le SIDA lors des rapports sexuels. Je souhaite donc que cette publication contribue positivement à l'effort de pédagogie entrepris. Je souligne que cette enquête constate que d'après les tests très contraignants prévus par la norme AFNOR, 27 préservatifs sur 41 présentent une imperméabilité parfaite qui exclut tout risque de contamination. Pour les autres, l'enquête ne permet pas de conclure définitivement et j'ai saisi mon collègue, ministre de l'industrie pour que sur l'ensemble des marques de préservatifs disponibles en France des tests de confirmation adaptés au problème du virus du SIDA soient effectués dans les plus brefs délais. Quelles que soient les controverses techniques, je dois rappeler que le préservatif est le seul moyen de prévention dont nous disposons et qu'il est particulièrement efficace, même si des points doivent être améliorés ou, au moins, vérifiés »*.

Le gouvernement consacrera en 1989, 100 millions de francs (76 millions au titre du prochain collectif budgétaire) aux actions de prévention contre le SIDA, soit quatre fois plus qu'en 1988.

Le ministre a ensuite abordé le sujet du jour : la stratégie hospitalière. *« Il convient de redonner à l'hôpital public les moyens de remplir les missions qui sont les siennes. Cela passe tout d'abord par la reconnaissance du rôle des personnels. »* M. Evin a insisté à plusieurs reprises sur le fait que le malaise des infirmières traduisait un malaise plus profond du monde hospitalier et que leurs revendications ne sauraient être enfermées dans une demande simplement quantitative. Le ministre a donc souhaité que chaque hôpital s'engage dans une réflexion sur ses missions et sa place dans l'environnement sanitaire, afin de déboucher sur *« un véritable plan stratégique »*. M. Evin a précisé que son objectif était de rendre une responsabilité plus grande aux gestionnaires des établissements. La tutelle de l'Etat devra évoluer pour aboutir à un contrôle de résultats sur les objectifs qui auront été préalablement négociés et qui pourraient être pluriannuels.

Personnes âgées et handicapés

A propos de la Sécurité sociale, dont le besoin de financement du régime général en 1989 est évalué à 30 milliards de francs, le ministre de la solidarité a confirmé qu'il envisageait de soumettre au Parlement la reconduction de la contribution sociale de 0,4 % sur les revenus imposable, et d'augmenter de 1 % les cotisations vieillesse à la charge des assurés. Mais au-delà a-t-il rappelé, il faudra autre chose pour boucher les trous de la Sécurité sociale, il faudra réexaminer ses moyens de financement notamment. *« Des prélèvements complémentaires seront nécessaires. L'extension de la base de financement à l'ensemble des revenus (revenus du capital, revenus de remplacement) est une hypothèse à envisager. »*

Au sujet des personnes âgées, **M. Théo Braun**, ministre délégué, chargé de ce secteur, a expliqué que son action était orientée principalement vers les personnes âgées dépendantes de façon à faciliter notamment le maintien à domicile. Pour la famille, **Mme Hélène Dorlhac**, secrétaire d'Etat, a annoncé que le budget du fonds national d'action sociale de la caisse d'allocations familiales augmentera de 5 % l'an prochain. Elle a également insisté sur le fait que les contrats de développement des crèches permettront la création d'environ 20 000 places. *« J'aurais aimé un grand ministère de la famille, doté de réels moyens, et animé d'un vrai souffle, mais nous n'avons malheureusement à discuter que sur quelques miettes »*, a protesté **M. Bernard Debré** (RPR, Indre-et-Loire). **M. Michel Gillibert**, secrétaire d'Etat chargé des handicapés, accidentés de la vie, a indiqué que mille sept cents places supplémentaires vont être créées l'année prochaine pour les jeunes handicapés dans les centres d'aide par le travail (CAT), soit trois cent trente places de plus que l'an dernier. **M. Jean-Pierre Sueur** (PS, Loiret) a estimé que cette création de places supplémentaires était très positive, mais qu'il faudrait également faire un effort pour les polyhandicapés, dans la mesure où les établissements d'accueil sont mal répartis sur le territoire.

Pour expliquer l'abstention de son groupe, **M. Adrien Zeller** (UDC, Bas-Rhin) a fait valoir que son groupe ne souhaitait pas charger la barque du gouvernement à un moment où celui-ci devait prendre des décisions importantes, aussi bien pour faire face aux mouvements sociaux que pour remédier à la crise structurelle du système de protection sociale. Un raisonnement que n'a pu suivre le député communiste, **M. Gilbert Millet** (Gard) qui a interpellé le gouvernement : *« Non, monsieur le ministre, nous n'assistons pas à un mouvement éphémère, et vous ne serez pas quitte du premier coup de pouce que vous avez été contraint de donner. C'est bien plutôt d'un mouvement de salut public qu'il s'agit, car, au-delà des revendications catégorielles, c'est une nouvelle politique de la santé que les infirmières veulent fonder. »*

PIERRE SERVENT.

Une marge limitée

Avec 35,7 milliards de francs (+ 2,8 % en francs courants par rapport à 1988), le budget du ministère de la santé et de la solidarité paraît faible au regard des grandes masses financières dont ce ministère a la tutelle : les 1 200 milliards de francs des régimes de protection sociale. C'est sur celles-ci que portent les grandes décisions politiques. Certes le budget de l'Etat comportera en 1989 une innovation sociale d'importance : la création du revenu minimum d'insertion, qui devrait lui coûter 6 milliards de francs, mais ceux-ci sont inscrits au budget des charges communes.

Dans le budget propre du ministère, la marge d'action est limitée. En effet, près de 60 % des crédits vont à trois dépenses obligatoires : 14,07 milliards de francs à l'allocation aux adultes handicapés (AAH), 7 milliards en subventions d'équilibre à deux régimes de protection sociale, celui des mines pour l'essentiel (6,7 milliards) et celui des chemins de fer secondaires, en voie d'extinction. Malgré une modification du mode de calcul des ressources des bénéficiaires éventuels, qui va permettre d'économiser 144 millions de francs, la progression de l'AAH (852 millions de francs) en 1989 représentera une somme équivalente à la croissance de l'ensemble des crédits du ministère.

C'est donc à la marge que l'on peut voir quelques évolutions, outre ce qui a déjà été annoncé pour la lutte contre le SIDA :

– Une accélération relative de l'humanisation des hospices, en route depuis longtemps : les autorisations de programme passent de 359 à 388 millions de francs (+ 8 % en francs courants). L'objectif annoncé est de transformer d'ici à 1995 les 45 000 lits restants.

– Le développement des centres d'aide par le travail (CAT) pour les handicapés : 1 700 places doivent être créées en 1989, contre 1 170 en 1988, grâce à une augmentation de 93,5 millions de francs des subventions de fonctionnement qui atteindront 3,5 milliards de francs.

– La baisse des subventions d'équipement pour les centres hospitaliers régionaux : – 16,6 % pour les autorisations de programme, – 32,7 % pour les crédits de paiement.

– Un accroissement notable des crédits destinés à la lutte contre la toxicomanie, qui passent de 282 à 335 millions de francs.

– Une légère baisse des crédits consacrés à l'insertion des travailleurs migrants vont être réduits de 1,7 million de francs, revenant à 105 millions. Mais la réduction ne devrait pas toucher les associations les plus importantes.

– Les crédits destinés au remboursement à l'assurance-maladie de l'interruption volontaire de grossesse doivent diminuer de 7 %, revenant de 172 à 160 millions de francs. Cette baisse suit celle du nombre des avortements déjà constatée.

G. H.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Un jugement de la 31e Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris du 21 juin 1988, entre :
Le GAZ DE FRANCE
et :
M. DAZI Sliman ayant demeuré 189, rue Aristide-Briand à CACHAN (94) – SANS DOMICILE CONNU.

Déclare M. DAZI Sliman coupable des délits de publicité fausse ou de nature à induire en erreur et d'infraction à la législation sur le démarchage à domicile.

Le condamne à 18 mois d'emprisonnement avec sursis, 20 000 F d'amende, et à payer au GAZ DE FRANCE 10 000 F à titre de dommages et intérêts, 1 000 F au titre de l'article 475-I du Code de Procédure Pénale et aux dépens.

Ordonne la publication du jugement, par extrait, aux frais du condamné, dans « *Le Monde* ».

Pour extrait. Me Michel PARMENTIER, avocat à la Cour.

CONTREFAÇON DU BREVET OSL FR 84 17 451 PAR LA SOCIETE ELECTROVERT MACHINE MINIPACK 300

Par jugement du 27 avril 1988.
Le Tribunal de Grande Instance de Paris, (3ème Chambre, 1ère section), a déclaré la Société OUTILLAGES SCIENTIFIQUES ET DE LABORATOIRE (O.S.L.) bien fondée en sa demande de contrefaçon de la demande de brevet n° 84 17 451 dont elle est propriétaire formée à l'encontre des Sociétés ELECTROVERT, et COMPAGNIE POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (C.D.I.),

Il a:
- fait défense aux Sociétés ELECTROVERT et C.D.I. de fabriquer, détenir, offrir en vente et vendre toute machine à souder contrefaisante, sous astreinte de 500 000 Francs par infraction constatée,
- condamné la Société ELECTROVERT à payer une provision de 50 000 Francs de dommages et intérêts en réparation de la contrefaçon.
- autorisé la Société O.S.L. à faire publier le jugement en entier ou par extraits, dans quatre journaux ou périodiques de son choix et aux frais de la Société ELECTROVERT.
- et ordonné l'exécution provisoire du jugement.

Les centristes et l'ouverture

M. Méhaignerie récuse tout « ralliement » et plaide pour un « contrat » de gouvernement

Invité, lundi 14 novembre, de l'émission « Face au public » sur France-Inter, M. Pierre Méhaignerie a procédé à quelques éclaircissements sur la stratégie de son parti, le CDS. Parlant de l'ouverture, il a affirmé qu' *« il ne sera jamais un rallié »*, mais que ses amis et lui entendent appliquer *« un style d'opposition plus conforme à l'intérêt de la France »*.

« Je suis de ceux, a-t-il rappelé, *qui, au moment de l'élection présidentielle ou après l'élection présidentielle, pensaient qu'il pouvait y avoir dans la nation un grand contrat sur trois ou quatre ans pour mieux résoudre certains problèmes de la société française et réduire nos handicaps dans la perspective de 1992-1993. Cela, bien sûr, exigeait un contrat sur une durée déterminée, comme l'ont fait les Allemands, la CDU et le SPD ou d'autres pays dans le Benelux. M. Mitterrand n'a pas voulu s'engager dans cette voie. Or il est bien entendu que je ne serai jamais un rallié. Je suis ouvert à la solution des problèmes, mais je suis dans l'opposition et j'ai toujours dit que pour nous le problème n'est pas le problème des hommes, mais la solution des problèmes du pays. Et ce ne sera pas le ralliement individuel et certainement pas le ralliement du CDS. Par contre, si un jour des hommes politiques voulaient examiner la condition d'un grand contrat – cette perspective s'éloigne d'ailleurs – il faudrait regarder. »*

Compte tenu de cette démonstration, M. Méhaignerie a indiqué qu'à l'Assemblée nationale le groupe de l'UDC pratique *« le voter vrai »*. *« Je vote les textes qui paraissent bons et je tente d'améliorer ceux qui peuvent l'être. »* Quant au vote final du budget de l'Etat, le président du CDS a pensé *« qu'il attend jusqu'à jeudi ou vendredi les réponses du gouvernement à ses questions (...) sur l'éducation, sur la nécessité de la décentralisation en France, sur le budget de l'industrie et de l'aménagement du territoire »*.

Prendre en compte Mme Veil

Evoquant les élections municipales, M. Méhaignerie a déclaré que le CDS s'opposerait *« à toute liste dirigée par nos amis qui comprendra des membres du Parti communiste ou du Front national »*, mais que en revanche, *« si dans certains cas, il y a des villes où des hommes politiques veulent faire l'ouverture, il ne s'y opposerait pas »* afin *« de ne pas cadenasser la vie politique française »*.

Concernant enfin les élections européennes, sujet qui devrait être évoqué par le prochain bureau politique UDF du mardi 22 novembre, M. Méhaignerie, en déclarant qu'il restait ouvert à toutes les hypothèses, a refusé d'accréditer la thèse d'une liste centriste autonome. Le CDS se prononcera *« dans trois ou quatre mois »*.

« Ne mettons pas la charrue avant les bœufs, a souligné le président du CDS, à l'adresse du RPR et de l'UDF. *Il faut analyser en profondeur les choix politiques des uns et des autres. (...) D'abord travaillons pour savoir si nous sommes bien d'accord ensemble pour défendre les mêmes positions. J'ai lu dans ces deux derniers mois des réflexions de nos amis du RPR sur l'Europe qui m'ont un peu inquiété. »* Si cet accord ne pouvait se faire, M. Méhaignerie imagine *« une liste de tous ceux qui se situent dans la philosophie des hommes du centre : tolérance, responsabilité, construction européenne »*.

M. Méhaignerie a insisté sur le poids de la démocratie chrétienne en Europe : *« Dans la Communauté européenne,* a-t-il relevé, *il y a deux grandes familles : la famille des démocrates chrétiens, la famille socialiste. Et celle qui est la plus unie, la plus cohérente, la plus solide celle qui entraîne l'autre, c'est la famille démocrate chrétienne. Alors nous centristes, membres de cette famille démocrate chrétienne, nous voulons aller à ces élections dans la clarté et le plus nombreux possible. »*

Quant aux choix de Mme Simone Veil pour tête de liste, M. Méhaignerie n'a pas repoussé formellement cette éventualité : *« Mme Veil,* a-t-il déclaré, *a démontré en 1984 qu'elle était une candidate de poids qui s'est consacrée totalement à l'Europe et qui est disponible, c'est un élément de poids à prendre en compte. »*

Les élections européennes

M. Antoine Waechter tête de liste des Verts

M. Antoine Waechter a été désigné, samedi soir 12 novembre à Paris, par une large majorité de l'assemblée générale des Verts, comme tête de liste des candidats que présenteront en juin 1989 les écologistes au Parlement européen.

L'ancien candidat des Verts à l'élection présidentielle (il avait obtenu 3,78 % des suffrages au premier tour) a recueilli sur son nom cinq cent quarante neuf voix, soit 59,4 % des votes exprimés.

Les huit autres candidats à la tête de liste écologique viennent loin derrière. M. Didier Anger, ancienne tête de liste des européennes en 1984, et Yves Cochet, viennent en deuxième place en ayant obtenu chacun cent vingt-huit voix de militants participant à cette assemblée générale.

La motion victorieuse donne pour les cinq années à venir des objectifs que quelque rares voix de militants ont qualifiés de *« fantaisistes »*. La tendance Antoine Waechter voudrait voir les Verts entrer dans toute les institutions avec en 1993 l'accession des écologistes à l'Assemblée nationale (si le mode de scrutin est modifié).

Pour les municipales, les Verts, qui ont aujourd'hui trois cent trente élus, espèrent en obtenir trois mille en mars 1989. Pour réussir leur participation, les Verts lancent, dès maintenant, un appel à toutres les sensibilités écologistes. *« L'ouverture, peut être large, mais elle doit être maîtrisée »*, dit Antoine Waechter en précisant que les listes vertes seront *« clairement identifiées »* et que des *« contrats de municipalité »* pourront être réalisés au second tour avec d'autres partis politiques, sauf le Front national.

● **COMPIÈGNE : M. Stoléru, pas encore candidat à la mairie.** – M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan, s'est déclaré samedi 12 novembre *« décidé à rassembler les Compiégnois pour assurer la relève municipale »*, mais il a jugé qu'il était trop tôt pour annoncer s'il serait candidat dans cette ville, chef-lieu de la circonscription où il a été élu député en juin dernier. Il a cependant présenté un véritable programme d'action municipale pour cette commune de quarante mille habitants dont le maire actuel est RPR. *« Si M. Jean Legendre (CNI), qui a abandonné la mairie l'an passé, après quarante ans de mandat, à M. Philippe Marini (RPR), qui ne fait pas l'unanimité, est de nouveau candidat, je ne le serai pas. Autrement, cela dépendra de l'attitude de mes amis »*, a affirmé le « ministre de l'ouverture », sans vouloir préciser s'il s'agissait de ses « amis » centristes ou socialistes...

Politique

La préparation des élections municipales

Saucissonnage

Les partis politiques, on ne peut pas leur en vouloir, font leur métier. Le PS et le PCF préparent consciencieusement les élections municipales de mars 1989. Il y est cependant presque pathétique de voir les responsables politiques s'intéresser aux échéances électorales, ce qui, en démocratie, est la moindre des choses, alors que l'attention des citoyens — les élections cantonales, puis le référendum sur la Nouvelle-Calédonie, l'ont montré — se refuse.

C'est donc dans l'indifférence, excepté pour les professionnels, les militants et les passionnés, que le PS et le PCF continuent de débattre des accords qu'ils passeront ou ne passeront pas pour tenter de conserver leurs mairies, voire d'en conquérir quelques- unes. M. Daniel Vaillant, membre du secrétariat national du PS, chargé des fédérations, a dénoncé, le lundi 14 novembre, la *« technique de saucissonnage »* employée par les communistes pour éviter de négocier nationalement l'attribution des têtes de liste. M. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat du comité central du PCF, a répété que son parti est prêt à rencontrer le PS, à condition que *« les accords de 1983 soient reconduits »*.

Ce principe est, naturellement, inacceptable pour le PS, qui entend, a rappelé M. Vaillant, *« tenir compte de l'évolution des rapports de forces entre les deux partis »*. Le texte d'orientation adopté par les socialistes le souligne, de même qu'il affirme la volonté de faire une place, aux élections municipales, à tous ceux qui se sont réunis, selon la formule de M. Laurent Fabius, sur les *« choix du 8 mai »*, quoi qu'en disent les communistes.

Ce sont précisément, ces *« choix »* qui sont aujourd'hui en cause. *« François Mitterrand pour quoi faire ? »* demandaient certains avant l'élection présidentielle du printemps dernier, lorsqu'on ne savait pas même si le président de la République serait candidat à un nouveau mandat. Chacun — gouvernement, partis, syndicats et... citoyens — peine pour trouver une réponse. La question reste ouverte, et ce n'est pas de la préparation des élections municipales, pour nécessaire qu'elle soit, que risque de venir la lumière.

Marseille : M. Vigouroux, désavoué par le PS veut jouer l'opinion contre le parti

Les socialistes marseillais sont entrés en campagne lundi 14 novembre dans l'ancien fief de Gaston Defferre, où ils iront à la bataille en ordre dispersé, les uns derrière le candidat officiellement désigné par le PS, M. Michel Pezet, les autres derrière le maire socialiste sortant, M. Robert Vigouroux.

Les états-majors des prétendants socialistes ont entamé, dès l'annonce des deux candidatures, dimanche 13 novembre, les réunions, prises de contact et mobilisation. Dès dimanche après-midi, des affiches de Michel Pezet « Marseille respectée » couvraient les murs du centre- ville.

D'autre part, M. Daniel Vaillant, membre du secrétariat national du PS aux fédérations, a affirmé lundi qu'il n'y a qu' *« un seul candidat socialiste »*. *« Je souhaite que Robert Vigouroux, au-delà de l'amertume exprimée un soir — et que je comprends, — rejoigne la liste de M. Pezet »*, a-t-il dit.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Lorsque, le 17 mai 1986, M. Robert Vigouroux est élu maire de Marseille, après le décès brutal de Gaston Defferre et une âpre bataille de succession, les Marseillais découvrent ce neurochirurgien des hôpitaux, alors âgé de soixante-trois ans, dont la carrière politique a été marquée par la discrétion. Entré à la SFIO en 1964, il n'a jamais joué de rôle important dans l'appareil socialiste bien qu'il ait été, pendant plusieurs années, membre du secrétariat fédéral. Conseiller général de 1970 à 1982 et conseiller municipal depuis 1971, il a été également député suppléant de Gaston Defferre à l'Assemblée nationale de 1973 à 1978, sans que cette marque d'estime et de confiance de l'ancien maire de Marseille l'ait désigné comme un possible dauphin.

Les circonstances de son élection, obtenue grâce à la coalition, au sein du conseil municipal, de dix-neuf defferristes contre seize pezetistes en font un maire de compromis chargé d'achever le mandat de son prédécesseur. Très vite, pour surmonter cette hypothèque qui mine son autorité, il annoncera, un mois après son entrée en fonctions, qu'il sera candidat en 1989, car, affirme-t-il, *« il lui faut du temps pour réussir » (le Monde* du 15 juillet 1986).

Pour gagner son pari, il doit toutefois remplir au moins trois conditions : faire la preuve qu'il est un bon gestionnaire, sauvegarder la cohésion du groupe des defferristes qui l'ont porté au pouvoir et, autant que possible, rassembler les socialistes en réduisant l'influence de M. Pezet dans la fédération des Bouches-du-Rhône.

Au bout d'un an, il a perdu sur les deux derniers tableaux. Il a été absent de la bataille qui s'est poursuivie entre « pezetistes » et « defferristes » à travers une nouvelle « affaire des cartes ». En mai 1987, Michel Pezet parviendra, par ailleurs, en obtenant l'adhésion au PS de plusieurs membres du Groupe d'action économique et sociale (GAES), à reprendre la présidence du goupe socialiste au conseil municipal et à mener la vie dure au maire de Marseille. Soumis à une série d'attaques visant à le déstabiliser, celui-ci connaîtra alors une période difficile dont il ne se sortira qu'en temporisant et en composant avec ses adversaires. Dans le même temps il multipliera les contacts avec la population marseillaise pour se forger l'image d'un maire de consensus, ce qui l'amènera, de plus en plus, à parier sur l'opinion publique contre le parti.

La bataille se joue pourtant dans l'appareil, au niveau local comme au niveau national. A Marseille, M. Vigouroux échouera, d'abord, dans sa tentative pour se porter candidat contre M. Le Pen aux législatives de 1988. Il sera, ensuite, impuissant à s'opposer à une procédure dérogatoire — validée par les instances nationales du PS — de désignation du candidat socialiste à la mairie après l'échec d'une mission de conciliation du bureau exécutif national du PS. Le 27 juin 1988, M. Pezet est plébiscité par les militants lors d'un référendum, récusé par M. Vigouroux.

Comités de soutien

Le maire de Marseille ne s'avoue pas, pour autant, vaincu. Des comités de soutien se sont constitués pour favoriser sa candidature. Plusieurs sondages, vivement contestés par la fédération socialiste, tendent à montrer qu'il jouit d'une popularité beaucoup plus forte que celle de M. Pezet. Le 8 septembre, M. Vigouroux, qui a repoussé toutes les compensations qui lui ont été offertes à Paris - il a fait monter les enchères jusqu'à demander le poste d'ambassadeur à Washington, - balaie les derniers doutes qui pouvaient subsister sur ses intentions. *« Pour ne pas être candidat,* affirme-t-il, *il faudrait que je sois mort. »* Depuis des mois, son raisonnement n'a pas varié d'un iota. S'il ne reconnaît plus l'autorité des instances fédérales du PS, il continue de se proclamer socialiste. Maire sortant, il estime qu' *« il n'a pas démérité »*, et il se dit à même de constituer une liste largement ouverte sur la société civile dont les chances de l'emporter sont, selon lui, plus réelles que celles d'une liste exclusivement de gauche.

Sa détermination a-t-elle ébranlé Paris ? Malgré une ultime tentative du maire de Marseille pour soumettre directement sa candidature à la convention nationale du PS, la « loi du parti » lui sera appliquée. En décidant de l'ignorer, M. Vigouroux s'est placé dans une situation d'indiscipline qu'il a, de plus, aggravée par ses déclarations virulentes à l'égard de la fédération des Bouches-du-Rhône et de M. Pezet (visé,de façon transparente, par les termes de *« trahison »* et de *« reniement »*). Au stade où en est arrivé le conflit, l'espoir d'une solution négociée, à laquelle s'accroche encore M. Pezet, est désormais des plus minces.

GUY PORTE.

Grenoble : M. Carignon (RPR) charge M. Névache (PS) d'une mission sur le contrat de plan Etat-région

GRENOBLE
de notre correspondant

La droite et la gauche, dans l'Isère, ont, au cours de l'été dernier, dénoncé les conditions d'élaboration et le contenu du plan qui doit lier pendant la période 1989-1993, l'Etat et la région Rhône-Alpes. Ce contrat qui engage les deux partenaires sur un montant d'investissements de 14 milliards de francs, prélevés pour moitié sur les budgets respectifs de l'Etat et de la région, n'accorde que 14 % de cette somme au département de l'Isère qui réunit pourtant 19 % de la population de Rhône-Alpes.

Le maire de Grenoble, M. Alain Carignon (RPR), entend renégocier, dans les prochaines semaines, ce contrat avec la région Rhône-Alpes et le premier ministre, M. Michel Rocard, sans cependant, précise-t-il, vouloir *« croiser le fer avec personne »*. Afin de préparer ces prochaines rencontres, M. Alain Carignon a confié au secrétaire général du syndicat intercommunal de l'agglomération grenobloise (SIEPARG), M. Guy Névache, membre du PS, une mission destinée à animer un groupe de travail d'une trentaine de personnalités représentant les secteurs économique, politique, culturel, socio-culturel et sportif de la cité. Elles devront définir, avant le 15 décembre, les priorités de la ville et de l'agglomération, pour la période 1989-1993, autour de trois grands thèmes : les infrastructures de communication, le type de développement économique voulu par la cité, enfin l'aménagement urbain au sein d'une agglomération de 370 000 habitants.

La nomination de M. Névache, militant socialiste, ancien suppléant de Pierre Mendès France lors des élections législatives de 1967 et 1968, et de Hubert Dubedout, maire de Grenoble en 1973, à la tête de ce groupe de travail peut surprendre à quatre mois des élections municipales. Interrogé sur l'opportunité d'une telle démarche qui risque d'apparaître auprès de ses amis politiques comme un ralliement aux thèses défendues par M. Carignon, M. Névache déclare : *« J'ai répondu à un appel du maire de Grenoble. L'enjeu en valait la peine pour notre agglomération. Toute interprétation au-delà est abusive et je la déplore. »*

L'initiative de M. Carignon, qui s'inscrit dans la politique *« d'ouverture »* qu'il mène depuis plusieurs mois, à la fois en tant que président du conseil général et comme maire de Grenoble, met incontestablement dans une situation inconfortable ses adversaires de gauche, notamment le député socialiste, M. Michel Destot, qui doit conduire la liste PS aux municipales. Appelé à siéger au sein du groupe de travail nouvellement constitué, ce dernier a participé, lundi 14 novembre, à sa première réunion aux côtés du président du groupe communiste au conseil municipal de Grenoble, M. Jean Giard.

CLAUDE FRANCILLON.

Le texte d'orientation

« Rassembler la majorité présidentielle »

Le texte d'orientation approuvé par la convention nationale du PS, le 13 novembre, fixe les lignes de force du manifeste municipal qu'une prochaine convention devra adopter en janvier. Il souligne notamment « la nécessité de progresser, à terme, dans la définition d'un statut de l'élu local comme dans celle d'un statut de l'élu associatif » *et de* « conduire la coopération intercommunale vers des formes plus achevées ».

« Vingt ans après la création des neuf premières communautés urbaines, *déclare le texte d'orientation.* Il est temps de repréciser leurs compétences, d'augmenter leur nombre et d'aller vers leur démocratisation. De la même manière, toutes les autres formes de coopération intercommunale devront être développées. C'est ainsi que des communautés rurales doivent répondre aux exigences nouvelles de l'aménagement du territoire et aider à revitaliser la France rurale. Pour progresser dans cette voie, il sera nécessaire de prévoir des incitations financières et de procéder à une réforme fiscale, par ailleurs indispensable, pour accéder à une plus grande justice et une plus grande efficacité. »

Le PS se prononce aussi pour qu'une attention renouvelée soit apportée aux problèmes du logement social et à l'environnement, ainsi qu'à la « mise en œuvre d'un véritable statut de la fonction publique locale ».

Le texte d'orientation définit ensuite la stratégie du PS pour les élections municipales, en fixant trois objectifs :

« 1. Renforcer le Parti socialiste : celui-ci, né du rassemblement des socialistes, s'est continuellement enrichi par des éléments nouveaux adhérant à ses idées ; il est le premier parti de France et doit accroître sa représentation dans le plus grand nombre de communes.

» 2. Rassembler la gauche : cette volonté a toujours caractérisé notre démarche ; c'est une orientation fondamentale des socialistes depuis le congrès d'Epinay ; nous la réaffirmons aujourd'hui.

» 3. Assurer le rassemblement de la majorité présidentielle : la vocation du rassemblement de la gauche est de s'élargir ; c'est une condition de succès ; il s'agit de tenir compte au mieux de l'évolution du corps électoral, des choix des différentes composantes de la gauche, et d'appuyer une transformation politique, économique et sociale sur une base de plus en plus large ; les précédentes échéances électorales ont ouvert des occasions favorables. »

Le texte ajoute : « Il nous faut rassembler les Français et les Françaises ayant voté pour François Mitterrand le 8 mai 1988, rassembler aussi les électrices et les électeurs qui acceptent de rejoindre cette majorité. Les responsables socialistes ont le devoir de faire prévaloir cette ambition au niveau local. C'est sur ces bases qu'un accord doit être recherché avec les partis, mouvements politiques ou personnalités ayant voté pour François Mitterrand ou soutenant la majorité présidentielle, telle est la position de principe définie par la présente convention nationale, qui exclut, donc, que des socialistes puissent figurer sur des listes qui ne seraient par réalisées sur de telles bases. »

Les délégués nationaux

M. Hernu chargé de la défense

Le Parti socialiste a rendu public, à l'occasion de sa convention nationale des 12 et 13 novembre, les noms de ses délégués nationaux. M. Bernard Thareau est responsable national chargé de l'agriculture et du monde rural. Sont nommés délégués nationaux auprès du premier secrétaire :

MM. Jean-Paul Bachy (travail et emploi) ; Alain Barrau (pays méditerranéens) ; Jacques Badet (logement social) ; Jean-Pierre Balligand (aménagement du territoire) ; Gilbert Bonnemaison (sécurité et prévention) ; Jean-Michel Boucheron (nouvelles technologies) ; Jean-Christophe Cambadélis (droits sociaux) ; Laurent Cathala (sports) ; Mme Gisèle Charzat (questions idéologiques) ; MM. Philippe Farine (immigrés) ; Raymond Forni (justice) ; Mme Françoise Gaspard (Français d'origine étrangère) ; MM. Charles Hernu (défense) ; Jean Le Garrec (fonction publique) ; Martin Malvy (énergie) ; Georges Morin (Français originaires du Maghreb) ; Paul Picard (développement social des quartiers) ; René Rouquet (DOM-TOM) ; Franck Sérusclat (questions éthiques) ; Jean-Pierre Sueur (éducation et recherche).

Sont nommés délégués nationaux auprès des divers membres du secrétariat national :

Mme Marie-Claude Vayssade (action féminine internationale) ; MM. Georges Garrot (agriculture) ; Jacques Hablot (air, espace) ; Bernard Schreiner (audio-visuel) ; Georges Ferré (Bicentenaire) ; Bernard Pigamo (collectivités locales) ; François Hollande (information et presse régionale) ; MM. Roger Tropéano (culture) ; Gilles Johanet (démographie et Sécurité sociale) ; René Souchon (développement rural) ; Mme Gishlaine Toutain (droits des femmes) ; MM. Humbert-Lindeperg (droits de l'homme) ; Michel Jaurrey (droits des travailleurs) ; Mme Louise Brocas (emploi et formation des femmes) ; MM. Raffet (entreprises) ; Sylvain Hercberg (entreprises publiques) ; Jean-Pierre Masseret (Europe et régions) ; Guy Poirier (environnement) ; René Dosière (finances locales) ; Gaston Rimareix (formation des militants) ; Michel Berson (formation professionnelle) ; Jean-Pierre Bayle (Français à l'étranger) ; Mme Elisabeth Mitterrand ; MM. Abdel Kader Kettou (Français musulmans rapatriés) ; Claude Wilquin (handicapés) ; Bernard Heger (industrie) ; Jacques Salvator (insertion sociale) ; Jacques Guyard (logement) ; Gilles Lacan (liberté) ; de Combles de Nayves (marché unique européen) ; Jean-Yves Le Drian (mer) ; Jacques Roger-Marchart (PME) ; Christian Bataille (politique industrielle) ; Rodolphe Pesce (politique urbaine) ; Michel Debout (prospective médicale) ; Umberto Battist (reconversion industrielle) ; Georges Pau-Langevin (ressortissants DOM-TOM en métropole) ; Bernard Morin (risques majeurs) ; Claude Pigement (santé) ; Gabriel Arnaud (tiers-monde) ; Didier Bouvier (télécommunications) ; Marc Abadie (tourisme) ; Marcel Assoun (transports) ; Mme Catherine Trautmann (urbanisme) ; M. Guy Raffi (vie associative).

Nantes : le maire, M. Chauty (RPR) renonce à se représenter

M. Michel Chauty (RPR), maire de Nantes depuis 1983, ne sera pas candidat aux élections municipales de mars 1989. Dans une lettre remise lundi 14 novembre à ses colistiers, il fait savoir que sa décision est *« définitive »*, mais il n'en donne pas les raisons. L'annonce de ce retrait a d'autant plus surpris le milieu politique local que M. Chauty semblait jusqu'à ces derniers jours tenir la corde parmi les différents concurrents déclarés à droite, nous indique notre correspondant à Nantes.

M. Chauty, qui séjourne actuellement à l'étranger, a précisé dans un communiqué qu'il ne participera pas à la campagne électorale. *« Nous partirons fiers de l'œuvre accomplie, grâce à une politique très volontariste, basée sur la rigueur et le courage »*, affirme-t-il.

Il semble avoir tiré les conséquences des mauvais résultats d'un sondage qu'il avait commandé. Voyant d'autre part qu'il ne faisait pas l'unanimité au sein même du RPR local, il a renoncé. Les termes de sa lettre sont pleins d'amertume et très pessimistes quant aux chances de succès de son parti.

Reste désormais à la majorité sortante à désigner son chef de file. Sont candidats à cette fonction M. Daniel Augereau (RPR), président de l'association Nantes Objectif 1989, créée l'été dernier avec M. Chauty, et « poulain » de M. Olivier Guichard, ou encore le président du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire, M. Jean-Joseph Régent (sans étiquette), sans compter plusieurs conseillers municipaux actuels ou démissionnaires qui se sont déjà mis sur les rangs *(le Monde* daté 13-14 novembre), alors que le PS a choisi M. Jean-Marc Ayrault comme tête de liste.

Le décès d'Emile Muller

A Mulhouse, un bâtisseur

MULHOUSE
de notre correspondant

Enfant de « sa » ville, Emile Muller, qui fut maire de Mulhouse (Haut-Rhin) pendant un quart de siècle, avant de passer la main à Joseph Klifa, est mort samedi 12 novembre au terme de plusieurs mois de maladie *(le Monde* du 15 novembre).

A l'image de la vie professionnelle qui le vit gravir tous les échelons de la hiérarchie sociale ancien typographe il devient PDG d'imprimerie, — Emile Muller a exercé tous les mandats électifs hormis celui de sénateur. Longtemps chef de file des luttes sociales à Mulhouse, adhérent de la SFIO et des Jeunesses socialistes, il entra au conseil municipal de Mulhouse en 1945. Benjamin de l'équipe, il est un an plus tard adjoint au maire.

Au renouvellement de 1947, les socialistes doivent céder la direction de la municipalité aux gaullistes du RPF. Six ans plus tard, à la faveur d'une alliance entre socialistes, MRP et certains gaullistes, la majorité change de couleur pour trois ans plus tard, faire son maire d'Emile Muller. L'entente municipale reconduite tous les six ans jusqu'en 1977 le désigne alors régulièrement comme premier magistrat.

Entré à l'Assemblée nationale sous l'étiquette SFIO (en 1958), il ne reviendra pas au Palais-Bourbon le temps de deux mandats législatifs, au cours desquels les Mulhousiens lui préfèrent le gaulliste Raymond Zimmermann. Emile Muller gardera son siège de 1973 à 1981 date à laquelle il est battu par le « jeune loup » socialiste Jean-Marie Bockel.

Emile Muller avait quitté la famille socialiste, à laquelle il reprochait son rapprochement avec le Parti communiste. C'est ainsi que le maire de Mulhouse créa en 1969 le PDS (Parti de la démocratie socialiste), transformé par la suite en PSD (Parti social-démocrate) après s'être fondu quelque temps avec le MDSF (Mouvement démocrate-socialiste français) de Max Lejeune. Emile Muller assuma les fonctions de vice-président national du MDSF, et, en 1974, convaincu que la social-démocratie avait un rôle à jouer en France, il brigua la présidence de la République. Avec 176 279 voix (0,69 % des exprimés), il arriva huitième des douze candidats.

A Mulhouse, Emile Muller laisse le souvenir d'un grand bâtisseur, qui modifia profondément l'image de sa ville (centre hospitalier, caserne de pompiers, université, zones à urbaniser par priorité, arrivée de Peugeot, équipements sportifs et de loisirs). Une œuvre que son successeur est en train de terminer avec un projet immobilier d'envergure au cœur historique même de la cité.

B. L.

Politique

Selon la Commission nationale de contrôle

Le règlement des campagnes présidentielles est inadapté à ce type d'élection

« Un réexamen d'ensemble des règles applicables à la campagne présidentielle » : tel est le souhait formulé, aux termes du rapport qu'elle a remis au chef de l'Etat après sa réélection (1) par la Commission nationale de contrôle (2) chargée de veiller au respect des dispositions codifiées de la campagne.

« L'élection de 1988 est la dernière qui pouvait se dérouler, compte tenu de leur inadaptation désormais évidente, dans le cadre des dispositions actuelles », estime la commission, qui s'interroge sur le point de savoir s'il convient d'inscrire à l'avenir la campagne présidentielle *« dans un ensemble d'interdictions, ou de la laisser se dérouler librement en limitant le plus possible les contraintes »*.

Cette réflexion élargie *« pourrait être confiée à un groupe de travail composé de façon à traiter l'ensemble des aspects de la question »*, suggère la Commission de contrôle qui appelle de ses vœux un examen des expériences étrangères comparables et met en garde contre les riques d'un trop long délai qui rapprocherait ce travail de la prochaine élection, rendant du même coup impossible *« une réflexion sereine »*.

La Commission de contrôle, avant de formuler cette invitation pressante dresse le constat suivant. La campagne présidentielle de 1988 a été marquée par une part accrue, dans des proportions énormes, de l'image et de l'écrit. Développement attendus (l'affichage commercial et la télévision) ou moins prévisibles, comme celui de la publicité par voie de presse. *« C'est ainsi*, rapporte la Commission, *que, dans les derniers jours précédant l'ouverture de la campagne officielle, certains journaux ont consacré près du tiers de leur pagination à des publicités à caractère électoral »*.

Il faut aussi prendre acte, relève la Commission, de l'intense développement de techniques nouvelles de publicités dont *« la plupart ne sont pas directement visées par les dispositions du code électoral »* et de l'inéluctable déclin des petites réunions électorales ancienne manière au profit de gigantesques *meetings* qui *« tendent à devenir un spectacle (...) et s'apparentent plus au « show » télévisé qu'à la réunion électorale traditionnelle »*.

Autre évolution : *« la durée effective de la campagne dépasse de très loin la partie finale qui constitue la campagne officielle »*. Parallèlement, la Commission souligne *« le déclin »* se la campagne radiotélévisé officielle : faibles taux d'écoute (2,4 à 7 % pour le premier tour, 0,9 à 7,8 % pour les émissions du second tour) et relativision très forte de ces émissions au milieu de multiples autres interventions des chaînes au demeurant beaucoup plus nombreuses qu'auparavant et sujettes à d'inégales contraintes selon leur appartenance au secteur public ou privé.

Plus d'un milliard de francs

Or cette campagne officielle coûte quelque argent à l'Etat (environ trente-cinq millions de francs). Une autre contrainte de la campagne officielle, l'impression et l'acheminement des bulletins et professions de foi, entraine de lourdes dépenses (265 millions de francs). Au total, indique la Commission d'après les estimations du ministère de l'intérieur, les dépenses découlant pour l'Etat de la campagne présidentielle excèderaient le milliard de francs. C'est pourquoi la Commission *« s'est interrogée sur l'intérêt de maintenir pour les élections présidentielles les aspects traditionnels de la campagne officielle, et notament sur le point de savoir si l'envoi à domicile des professions de foi et des bulletins de vote conserverait, pour ces élections, sa raison d'être »*.

« Inadaptées ou insuffisantes » : telles apparaissent donc nombre de règles propres à la campagne présidentielle qui finissent même par ne pas concerner *« les aspects les plus importants de celle-ci »*. L'articulation entre les compétences de la Commission et celles de la CNCL (ou de l'organisme qui lui succèdera) devra être précisée. La durée de la campagne officielle soulève diverses questions. L'augmentation constante du nombre des sondages (111 pour la campagne de 1981, 153 par l'élection de 1988), appelle aussi une réflexion.

« La disposition [...] *qui interdit la publication de sondages dans la semaine précédant chaque tour de scrutin*, observe la Commission, *a été bien respectée à de minimes exceptions près, et paraît de mieux en mieux admise dans l'opinion ainsi que dans la profession. La Commission nationale de contrôle s'est toutefois demandée si les règles actuelles étaient suffisantes et si la durée de l'interdiction de publication ne devrait pas être étendue. Mais elle constate, il est vrai, que l'interdiction de la publication, qui aboutit à réserver la connaissance des sondages au monde politique et aux milieux de l'information, n'est pas satisfaisante du point de vue de la démocratie »*.

Enfin, la Commission observe que le respect du principe d'égalité entre tous les candidats est en réalité illusoire. Elle constate les nombreuses inégalités de fait, entre les candidats réputés « grands » et soutenus par de puissants appareils logistiques et les « petits ». Aussi s'est-elle interrogée *« sur le point de savoir si, dans le cadre d'une réorganisation d'ensemble de la campagne, le principe de l'égalité absolue ne devrait pas être remplacé par celui de l'égalité* « relative », *ou par l'attribution d'un temps d'antenne minimum »*.

MICHEL KAJMAN.

(1) Ce rapport est publié par la Documentation française en annexe du recueil de « Textes et documents relatifs à l'élection présidentielle des 24 avril et 8 mai 1988 », rassemblés par M. Didier Maus, que cet organisme vient de publier (264 pages, 50 F).

(2) La Commission nationale de contrôle était présidée par M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, qui en est membre de droit et comprenait entre autres Mme Simone Rozes, premier président de la Cour de cassation et M. André Chandernagor, premier président de la Cour des comptes. Son rapporteur général était M. Jean-Pierre Leclerc, conseiller d'Etat.

En Nouvelle-Calédonie

M. Tjibaou : « construire »

NOUMÉA
de notre correspondant

Le sourire aux lèvres, M. Jean-Marie Tjibaou suit du regard les danseurs qui piétinent l'herbe boueuse du stade de football de Gélima, tournoyant sur eux-mêmes et frappant l'air de leurs casse-tête dans de grands mouvements de moulinet. C'est jour de fête, samedi 12 novembre à Canala, lors de la clôture du dix-neuvième congrès de l'Union calédonienne (UC), composante majoritaire du FLNKS. Arrivant des quatre coins de la Grande Terre et des îles Loyauté, les militants, dont certains sortent de prison, s'offrent une tranche de convivialité après les épreuves du printemps.

Un brin paternel, M. Tjibaou chaperonne cette cérémonie de retrouvailles. Une semaine après le référendum où le « oui » a emporté une solide majorité en milieu mélanésien, jamais son autorité personnelle n'a semblé aussi assise à l'intérieur de son parti. Oubliées les critiques dont il avait été la cible dans les semaines qui avaient suivi les accords de Matignon.

« Construire ! » Le mot revient avec insistance dans ses interventions, tel un leitmotiv : *« Il nous faut maintenant gagner le pari du scrutin de 1998*, a-t-il déclaré à la fin des débats, *et mettre en place les structures qui permettront la concrétisation de l'indépendance. Il faut investir les institutions locales, provinciales et territoriales pour prendre la place qui est la nôtre. Personne ne nous fera de cadeaux, nous n'aurons que le fruit de notre combat. »*

A l'autre bout de l'échiquier indépendantiste, le Front uni de libération kanake (FULK) – groupe minoritaire de la coalition qui a fait campagne pour le « non » au référendum – a tenu son comité central les 11 et 12 novembre à Nouméa. Le chef de cette tendance, en conflit permanent avec l'UC de M. Tjibaou, M. Yann Céléné Uregeï, s'est félicité du nombre de votes négatifs enregistrés en milieu mélanésien, en particulier les huit cents (soit 15 % des suffrages) comptabilisés aux îles Loyauté. « Le message a été bien perçu », a-t-il souligné. Réclamant l'*« indépendance immédiate »*, M. Uregeï a renouvelé ses attaques contre M. Tjibaou, à qui il demande de *« démontrer publiquement aux yeux du peuple kanak que l'indépendance kanake socialiste est assurée à l'issue du scrutin d'autodétermination de 1998 »*.

La dissidence de plus en plus manifeste de M. Uregeï n'est pas sans inquiéter certains cadres du FLNKS, qui craignent de voir se réveiller à cette occasion le clivage géographique entre les îles Loyauté, où le FULK fait ses meilleures scores, et la Grande Terre, bastion de M. Tjibaou.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Société

Un entretien avec Mme Hélène Dorlhac

L'adoption sera mieux réglementée

Un décret sera prochainement publié, visant à mieux réglementer l'adoption. Commentant ce projet dans l'entretien qu'elle nous a accordé, Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargée de la famille, souhaite également que des mesures d'urgences soient prises : par exemple, la suppression de visas pour les enfants en provenance de pays où des trafics sont signalés.

« La Fédération internationale des droits de l'homme a révélé récemment un important trafic d'enfants en vue d'adoption, au Guatemala (1). Que pensez-vous faire pour éviter que des Français soient victimes de ce genre de pratiques et s'en rendent involontairement complices ?

– J'ai été beaucoup touchée par cette affaire au Guatemala. Le trafic d'enfants est grave et criminel. Je souhaiterais que, dans de tel cas, le gouvernement prenne des mesures d'urgence, telles que la suppression du visa d'entrée aux enfants en provenance des pays touchés par ces pratiques jusqu'à ce que les garanties soient rétablies sur les conditions d'adoption : respect du droit de l'enfant dans le pays d'origine et de la légalité de la procédure. Il est évident qu'une telle décision ne peut être prise que par le ministère des affaires étrangères... Pourquoi ne pas envisager des visas délivrés sous condition et qui ne deviendraient effectifs que si le pays d'origine estime que l'adoption s'est faite dans la légalité ?

» Une réflexion a déjà été engagée avec le ministère des affaires étrangères et le secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner. Nous nous demandons s'il serait possible de passer des accords bilatéraux avec certains pays qui acceptent de confier leurs enfants à des familles étrangères mais qui désirent que l'adoption se fasse dans les meilleures conditions possibles... L'équilibre de l'enfant, comme celui de la famille adoptante, exige que les circonstances entourant l'adoption soient claires. Je désire aux familles de refuser de passer par des intermédiaires douteux et de s'adresser aux œuvres reconnues.

– Où en est le décret prévu par le gouvernement précédent sur la réglementation des autorisations des œuvres d'adoption ?

– Sa publication avait été différée par un problème technique. En arrivant au gouvernement, je l'ai repris et revu, mais comme il concerne plusieurs ministères, cela prend du temps... Il va être publié avant la fin de l'année.

» Ce décret important fixera les règles d'application des lois de décentralisation de juin 1984 et janvier 1986 en matière d'adoption en France et les conditions d'habilitation délivrées par le ministère des affaires étrangères pour l'accueil d'enfants étrangers.

» Pour la France, toute œuvre désirant s'occuper d'adoption devra demander une autorisation au président du conseil général du département dans lequel elle souhaite placer les enfants. Le décret donnera aux œuvres autorisées la même compétence qu'aux services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) – notamment sur l'instruction des dossiers de demandes – mais les mettra sous contrôle à *a posteriori*. Le président du conseil général aura le pouvoir de refuser ou de retirer son autorisation d'exercer...

» Mais la principale innovation concerne l'habilitation des œuvres intervenant dans l'adoption d'enfants étrangers. Cette habilitation, délivrée par les affaires étrangères, visera à contrôler l'activité à l'étranger des œuvres agréées. Les conditions d'intervention de celles-ci sont déterminées par les législations étrangères. Les œuvres doivent les respecter et informer les usagers des exigences particulières de chaque pays.

La famille naturelle doit être privilégiée

– Beaucoup de parents adoptifs disent qu'il y a dans les foyers de l'Aide sociale à l'enfance un grand nombre d'enfants qui pourraient être adoptés mais que l'administration retient, soit par négligence, soit parce qu'il suffirait d'une seule carte postale envoyée par un des parents biologiques pour que l'enfant placé ne soit pas déclaré abandonné.

– Il faut rétablir la vérité sur les chiffres généralement diffusés. On peut estimer que l'Aide sociale à l'enfance s'occupe d'environ 420 000 enfants, mais plus des deux tiers restent avec leur famille, car leur cas ne nécessite pas qu'ils en soient retirés. Il n'y a donc qu'environ 125 000 jeunes hébergés en dehors du cercle familial. Parmi eux, 68 000 ont été confiés par un juge à l'ASE et 45 000 par des parents eux-mêmes qui affrontent souvent des difficultés passagères. Il n'y a que 7 500 enfants à ne plus avoir juridiquement de liens familiaux.

» Des textes légaux et réglementaires pris en 1984 et 1985 veillent à ce que les dossiers des enfants placés sous la surveillance de l'ASE soient régulièrement étudiés pour que tout enfant abandonné puisse rapidement être adopté. Je sais qu'attendre un an avant de prononcer l'abandon d'un enfant par sa famille biologique peut paraître long pour les candidats à l'adoption, mais ce délai ne doit pas être raccourci.

» Je vais choquer certains, pourtant j'affirme que le lien avec la famille naturelle doit être privilégié chaque fois que c'est possible. Il est évident que cela doit être remis en question dans le cas de maltraitance.

» Bien souvent, ce sont des difficultés financières qui amènent les familles naturelles à laisser leur enfant. Les couples se désagrègent, la mère a l'impression qu'elle ne pourra pas faire face à l'éducation de ses enfants. La crise économique a multiplié ce genre de familles. Le nouveau devoir des travailleurs sociaux consiste à restaurer les liens familiaux sans porter de jugement moral sur des familles que des difficultés inextricables ont conduites à demander ou accepter le placement provisoire. Le revenu minimum d'insertion devrait être un bon coup de pouce aux foyers dans la précarité.

» Le droit de l'enfant, c'est aussi de garder sa famille naturelle et de vivre avec elle. Je ne veux absolument pas accentuer le mouvement de transfert des familles pauvres aux familles aisées, car c'est à cela que l'on peut assister.



Favoriser le parrainage

– Il y a aussi cette critique sur la longueur de la procédure d'agrément des personnes qui veulent adopter.

– Là encore, la législation et les décrets ont nettement amélioré et assoupli les démarches d'agrément. Le délai entre la demande officielle et la réponse définitive ne doit pas dépasser neuf mois. L'agrément est à présent valable pour cinq ans et peut concerner plusieurs enfants si cela a été spécifié. J'insiste sur le fait que l'adoption ne saurait être une forme banalisée de filiation. Les demandes doivent faire l'objet d'un examen sérieux. L'acte d'adoption est grave. Il faut éviter que l'enfant ne soit rejeté au bout de quelques mois car ce serait catastrophique pour lui.

– Qu'en est-il des laissés-pour-compte de l'adoption, les enfants handicapés, les enfants « de couleur » ou trop âgés ?

– Vous avez raison de rappeler que la plupart des parents adoptifs souhaitent un bébé et si possible blanc, parce qu'ils pensent que la relation parent-enfant sera plus facile. Mais des initiatives comme celles de l'ORCA (Organisme régional de concertation sur l'adoption), dans l'est de la France, montrent qu'il est possible de trouver des familles pour des enfants handicapés et des fratries. Il faut partir des enfants, de leurs besoins et de leurs problèmes avant de chercher les adoptants. Je souhaite aider l'ORCA et soutenir d'autres initiatives dans ce sens.

» Plus largement, j'aimerais que tout enfant, même s'il n'est pas adoptable, puisse être accueilli par une famille. Il y a encore environ plus de 20 % d'enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance qui vivent en institution. C'est trop. J'aimerais développer le parrainage. Je sais que cet acte est difficile et sollicite un dévouement sans limite de la part des familles candidates. C'est un acte d'amour avec tous les risques qu'il comporte. Mais il concerne les enfants qui en ont le plus besoin, ceux qui ont perdu un lien avec leur famille naturelle, qui ont été rejetés par le système de placement familial ou même par la procédure d'adoption. Il y a beaucoup de familles en France capables de donner cet amour, d'accueillir régulièrement un enfant pendant le week-end, ou les vacances. Il faut qu'elles sachent que les enfants les attendent.

» Pourquoi faudrait-il que l'accueil des enfants ne se fasse que par le biais de l'adoption ou celui d'un placement nourricier rémunéré ? Ne peut-on imaginer de nouveaux rapports ? Bien sûr, ce sera difficile. L'échange parents-enfants ne se fait pas dès le premier jour, cela demande de la volonté, du temps, du tact... mais je crois que c'est possible. »

Propos recueillis par
CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) *Le Monde* du 21 septembre.

DÉFENSE

M. Rocard propose plusieurs mesures concrètes pour constituer un « pilier européen » de sécurité

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a fait une série de propositions concrètes en faveur de la constitution *« au cas par cas »* d'un pilier européen de la défense, en souhaitant, en particulier, une coopération accrue dans le domaine de la *« transparence »* des données militaires, de la vérification des accords de désarmement et en matière de réflexion stratégique, avec la création d'un Institut européen des hautes études de sécurité rattaché à l'Union de l'Europe occidentale (UEO) selon des modalités à préciser.

Ces propositions ont été adressées aux stagiaires de la première session européenne de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), réunis, mardi 15 novembre, à Paris. Ces stagiaires proviennent des sept pays (Allemagne fédérale, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Royaume-Uni) membres de l'UEO avant que l'Espagne et le Portugal soient autorisés à y prendre part.

Après avoir estimé que *« l'Union soviétique n'a pas cessé son effort de défense »* et que *« la « perestroïka » n'a pas encore de traduction militaire »*, M. Rocard a néanmoins salué l'action de M. Gorbatchev qui *« cherche à instaurer une relative transparence et une certaine efficacité économique »* et qui *« a engagé son pays dans une politique de dialogue et de coopération (...) imaginative et exigeante »*.

Le premier ministre a rappelé que *« désarmement et sécurité vont de pair »* en Europe. Primo : *« Il faut réduire les armements qui serviraient à une attaque brusque et par surprise ou qui permettraient une guerre prolongée. »* Secundo : *« Les tentations du tout-nucléaire comme celles d'une dissuasion conventionnelle – historiquement sans fondement – sont également utopiques et déstabilisatrices. Le lien entre forces conventionnelles et nucléaires est fondamental : il faut qu'un adversaire ne puisse parier sur le contournement de la dissuasion. »* Tertio : *« Il serait dangereux – et contre-productif – de renoncer unilatéralement à tel ou tel élément d'une panoplie conventionnelle ou nucléaire. »* Quarto : *« Il faut parler de l'Europe avec tous les pays d'Europe. Les relations franco-allemandes ne constitueront pas, à elles seules, l'avenir de l'Europe (...). La coopération européenne doit prendre en compte la multiplicité des enjeux. »*

En matière de fabrication des armements, M. Rocard a alors examiné les voies d'une coopération à explorer. D'abord, en cherchant à collaborer *« le plus en amont possible »* sur les technologies qui composent les produits finis, comme dans la défense aérienne ou l'alerte avancée. Ensuite, en imaginant *« un organe souple de coordination »*, qui serait rattaché au Groupement européen indépendant de programme (GIEP) dont sont membres les pays européens de l'Alliance atlantique.

C'est dans le domaine du désarmement que le premier ministre a présenté ses propositions concrètes à l'Europe.

« Un centre européen de transparence »

« Pourquoi, a-t-il indiqué, *ne pas envisager la création d'un Centre européen de la transparence »*, qui aurait pour tâche de rassembler et d'échanger des informations sur l'organisation des forces, les budgets de la défense, les manuels d'enseignement militaire, les programmes d'armement majeurs. Il a demandé que le ministre des affaires étrangères étudie *« dans les plus brefs délais »* comment organiser un tel centre, en le rattachant à des instituts existants. Puis M. Rocard a lancé l'idée de la création d'un Institut européen des hautes études de sécurité, rattaché à l'UEO, dont la mission *« serait la formation et l'enseignement, pour que se diffuse un esprit de défense commun et que soient sensibilisées les opinions publiques »*.

Enfin, le premier ministre a renouvelé l'offre de la France à ses partenaires européens pour la conception, en commun, d'un satellite d'observation. On sait que, déjà, la France, l'Italie et l'Espagne coopèrent au programme Helios d'un satellite de reconnaissance optique. *« Une initiative régionale de ce type*, a expliqué M. Rocard à propos de la vérification du désarmement, *permettrait d'attacher l'utilisation de l'espace à l'esprit du désarmement conventionnel. »*

SCIENCES

Le premier vol de la navette soviétique

Un sans-faute et un atterrissage en douceur pour Bourane

Pour leur coup d'essai, les Soviétiques ont fait un coup de maître et conforté à nouveau leur position de leader actuel dans le domaine des activités spatiales. Comme à la parade, et à l'heure dite (4 heures, heure française), ils ont lancé, mardi 15 novembre, depuis le centre de Baïkonour, dans le Kazakhstan, leur toute nouvelle navette spatiale Bourane (Tempête de neige) fixée latéralement sur la très puissante fusée Energia. Une fois encore, le tir de l'engin a failli être perturbé par des conditions météorologiques qui n'étaient pas optimales. Mais, malgré tout, Bourane et ses 102 tonnes se sont envolées vers le ciel, faisant oublier les deux reports de tir du 29 octobre dernier.

A cette date, les contrôles au sol avaient dû, après un premier retard au lancement de quatre heures, interrompre une seconde fois le compte à rebours cinquante et une secondes seulement avant la mise à feu des moteurs de la fusée Energia. Une plate-forme de la tour de lancement avait refusé de se retirer automatiquement, empêchant ainsi le lanceur de décoller. Depuis, tout est rentré dans l'ordre, et, après avoir effectué deux tours autour de la Terre, le temps de vérifier le bon fonctionnement des systèmes de bord, du contrôle d'altitude et des moteurs de manœuvre en orbite, Bourane s'est présentée à 7 h 25 devant la piste d'atterrissage construite spécialement pour elle à Baïkonour. Roulant légèrement d'un bord sur l'autre, escortée par des avions de chasse, la navette soviétique, dépourvue de tout équipage, s'est posée, freinée par trois petits parachutes de couleur orange.

C'est un double pari que les soviétiques ont tenté en lançant leur navette spatiale Bourane (Tempête de neige). Car, en une seule opération, ils ont, contrairement à leur habitude, essayé de tester deux engins tout nouveaux dont le premier, Bourane n'a jamais volé auparavant, et dont le second, la fusée porteuse Energia, n'a pris qu'une fois le chemin du cosmos en juin 1987. Aussi ne faut-il guère s'étonner que pour minimiser les risques, les responsables du programme spatial soviétique aient opté pour la sécurité en choisissant de faire voler Bourane sans équipage.

Ce nouvel engin qui ressemble comme deux gouttes d'eau à son homologue américain en diffère sensiblement au plan des principes. Il est vrai pourtant que la forme, les dimensions, la position des hublots, le revêtement thermique de tuiles pour la rentrée dans l'atmosphère rappellent étrangement les navettes américaines *Atlantis*, *Columbia* et *Discovery*. Même longueur ou presque (plus de 36 mètres), même hauteur (17 mètres pour le véhicule américain et 16 mètres seulement pour le soviétique). Même diamètre aussi (6,90 mètres pour la première et de 5,60 mètres pour la seconde), même concept enfin de protection thermique à ceci près que l'une, l'américaine, n'est recouverte que de 27 500 tuiles alors que l'autre en aurait 38 000. En gros, une sorte de moyen-courrier de l'espace dont la soute pourrait accueillir une trentaine de tonnes pour une masse de 200 tonnes.

La composition s'arrête là. Car, si la navette américaine participe à son propre lancement en utilisant la puissance de ses trois moteurs principaux pour soulager les deux énormes fusées à poudre (boosters) qui la poussent, la navette soviétique n'a, en revanche, qu'un rôle passif, étant accrochée à la puissante fusée Energia chargée de sa mise en orbite. De ce point de vue, Bourane s'apparente plus, toutes proportions gardées, à un planeur spatial du genre d'Hermès que les Européens projettent de lancer à la fin du siècle par la fusée européenne Ariane-5. Seule différence, mais combien importante ! Bourane serait équipée de part et d'autre de sa dérive arrière de deux réacteurs atmosphériques escamotables, analogues à ceux des gros porteurs aériens, offrant ainsi l'avantage d'un atterrissage plus doux et la possibilité pour l'équipage de changer, si nécessaire, de piste de réception.

Bourane est donc entièrement dépendante pour son envol du lanceur Energia. Une fusée surpuissante de quelque 2 400 tonnes qui fait envie aux militaires américains, privés de tels moyens de transport pour leurs charges lourdes depuis l'abandon de la puissante Saturne-5 utilisée lors des vols habités vers la Lune. Aussi cherchent-ils actuellement, station spatiale et guerre des étoiles obligent, à combler ce vide comme le montrent les contrats de 5 millions de dollars (30 millions de francs). Chacun que l'armée de l'air américaine a passé en 1987 à sept industriels. Ils pourraient donner lieu au lancement, en 1993, d'un lanceur très fiable, le Shuttle Derived Vehicule de la NASA, capable de mettre en orbite basse des charges de 38 à 90 tonnes consacrées en priorité à la station spatiale américaine. Pour des charges utiles plus militaires d'une masse de 45 tonnes, le Département à la défense (DOD) souhaiterait développer un Advanced Launch System dont le premier modèle pourrait voler en 1993-1994. C'est donc peu dire qu'Energie irrite les responsables du programme spatial américain qui pleurent aujourd'hui Von Braun et sa légendaire fusée Saturne.

Testé avec succès le 15 mai 1987, Energia se présente comme un lanceur à deux étages dont le premier est formé de quatre propulseurs latéraux récupérables brûlant un mélange d'oxygène et de kérosène et délivrant une poussée totale d'un peu plus de 3 200 tonnes (1). D'un diamètre de 4 mètres ces boosters de 40 mètres de haut sont accolés sur le corps central de 8 mètres de diamètre constituant le deuxième étage. Cet ensemble, haut de 60 mètres, marque un progrès dans la technologie soviétique dans la mesure où il fait appel pour sa propulsion à quatre moteurs de 148 tonnes de poussée chacun brûlant de l'hydrogène et de l'oxygène liquides. Une technologie délicate donnant des lanceurs très performants et que les Soviétiques, contrairement aux Chinois et à leurs homologues occidentaux, n'avaient pas encore utilisée pour leurs engins.

Un programme à petits pas

Pari audacieux donc que ce lancement conjoint de Bourane et d'Energia, mais dont l'échec, contrairement à ce qui est arrivé aux Américains après l'explosion en vol de Challenger en janvier 1986, n'aurait pu remettre en cause le programme spatial soviétique de vols habités solidement organisé autour de matériels sûrs, testés de longue date, comme les capsules Soyouz, les vaisseaux de transport Progress, la station orbitale Mir et les fusées à-tout-faire que sont le lance-Soyouz et le Proton. Des matériels qui, pendant longtemps encore assureront l'essentiel des missions, bien que les Soviétiques affirment qu'Energia est un lanceur universel.

Ce n'est pas tous les jours que l'on a une charge utile de 100 tonnes à envoyer dans l'espace même si vraisemblablement, les Soviétiques ont pour demain dans leurs cartons la maquette de grandes structures spatiales : station spatiales permanentes, satellites producteurs d'énergie, voyage vers Mars, qui sait ? Quant à Bourane, son rôle ne devrait guère différer de celui de la navette américaine dont la vocation civile est largement gommée par son utilisation militaire comme en témoigne le prochain lancement secret d'Atlantis. D'autant que selon le président de Glavcosmos, société chargée de commercialiser les activités spatiales, les navettes soviétiques ne devraient effectuer à court terme que deux à quatre missions par an.

Pour quelques années encore, la politique spatiale des Soviétiques sera donc celle des petits pas. Pas de révolution grandiose, mais des corrections à petites touches comme celles qui ont conduit des premiers Soyouz-TM, plus modernes, mis en service en mais 1986, mais aussi de la station Saliout à la station Mir. Véritable meccano spatial, le complexe Mir à bord duquel le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien doit se rendre le 28 novembre prochain n'est, en effet, que la première pièce d'un plus vaste ensemble destiné à transformer la station Mir en une station spatiale à part entière qui n'aura que peu de choses à envier à la future station que les Américains envisagent de mettre en service dans les années 95.

A la fin de 1988 ou au début de 1989, les Soviétiques devraient, en effet, lancer un nouveau type de module scientifique d'une vingtaine de tonnes, Modulny, réservé aux expériences de technologie, de microgravité et de biologie et qui devrait se fixer latéralement à la station sur laquelle est déjà greffé le module scientifique d'une dizaine de tonnes Kvant. On imagine sans peine l'ensemble qui pourrait être réalisé avec ses différents éléments. Un ensemble d'autant plus crédible qu'Alexandre Douaniev, le président de Glavcosmos a déclaré : *« Que le complexe de Mir serait probablement achevé en 1991 et qu'il pèserait, une fois assemblé, quelque 120 tonnes. »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Le tir fut un succès, mais la charge utile factice installée au sommet du lanceur ne put être satellisée faute d'une erreur d'orientation.

● **La navette Atlantis devrait être lancée dans une quinzaine de jours.** – L'équipage d'Atlantis et les équipes de la NASA ont procédé, lundi 14 novembre, avec succès à un essai de compte à rebours et la navette spatiale américaine pourrait être lancée le 30 novembre ou le 1er décembre, a indiqué l'agence spatiale américaine.

Quelques petits problèmes techniques doivent encore être réglés, et *« nous penchons plutôt pour le 1er décembre »*, a indiqué M. Conrad Nagel, responsable de lancement au Centre spatial Kennedy à Cap Canaveral (Floride). Le test a permis à l'équipage et aux techniciens de s'habituer au nouveau système destiné à assurer la confidentialité des communications entre le sol et la navette qui sera utilisé pendant cette mission secrète par le Pentagone.

SPORTS

● **TENNIS : Masters féminin.** – L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf a battu sa compatriote Claudia Khode-Kilsch (6-1, 4-6, 6-1), lundi 14 novembre à New-York, au premier tour du Masters féminin doté de 1 million de dollars. Dans le deuxième simple, l'Américaine Pam Shriver s'est imposée contre l'Allemande de l'Ouest Sylvia Hanika (6-3, 6-4). En double, Steffi Graf et l'Argentine Gabriella Sabatini ont battu les Françaises Nathalie Tauziet et Isabelle Demongeot (6-3, 6-1).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 15 novembre 1988 :

DES ARRÊTÉS

● Du 10 novembre 1988 portant suspension de la fabrication, de l'importation, de la mise sur le marché et ordonnant le retrait des préservatifs commercialisés sous la marque Gold Extra et sous la marque Protector 002.

● Du 14 octobre 1988 fixant la liste de classement au concours de 1988 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure (section des lettres, groupes L et S).



Société

A la cour d'assises de Paris

Le cauchemar écologique de M. Yves Mazelié

M. Yves Mazelié appartient à une catégorie de délinquants qui déconcertent les criminologues. Il a reçu une bonne éducation. Il a vécu honnêtement jusqu'à l'âge de la retraite. Pourtant, c'était bien lui qui comparaissait, lundi 14 octobre, devant la cour d'assises de Paris pour avoir, de 1981 à 1985, alors qu'il avait entre soixante-six et soixante-dix ans, attaqué sept banques auxquelles il a dérobé un total de 900 000 F.

M. Mazelié est né en 1915 à Perros-Guirrec (Côtes-du-Nord). Il a été physiothérapeute à Nantes et à Nice, puis agent général d'une marque d'apéritifs dans le département des Alpes-Maritimes, avant de se spécialiser dans la diététique. Il se distingue alors : sa ligne de produits sera achetée par les Eaux d'Evian. Créateur de *la Revue diététique du praticien*, il devient directeur départemental à la coopérative pharmaceutique française, poste qu'il occupera jusqu'à soixante-cinq ans. C'est alors qu'il consacrera le temps de la retraite à mettre au point une invention qui lui tient à cœur.

Pour lutter contre les incendies de forêt, il a eu l'idée de concevoir un briquet écologique. *« Il faut donner des habitudes nouvelles au fumeur qui jette sa cigarette allumée, et, pour cela, créer l'objet correspondant »*, explique aux jurés ce petit homme à cheveux blancs avec des manières de VRP. L'un de ses avocats sort alors un briquet rouge, allume une cigarette et l'éteint aussitôt en glissant le bout incandescent dans un trou cylindrique pratiqué à la base de l'invention. *« Ce briquet, c'est la ceinture de sécurité du fumeur »*, exulte M. Mazelié, ravi par la démonstration. *« Ce procès va vous faire de la publicité »*, remarque le président Xavier Versini. *« C'était pas fait pour ça... »*, rétorque l'inventeur.

En fait, c'était seulement parce que les inventions coûtent cher. Endetté par les frais engagés pour le brevet, M. Mazelié voulait vendre sa maison de La Ferté-Milon (Aisne), mais un conflit entre l'Etat et la commune l'empêchait de réaliser la vente. Alors, cet homme qui a *« des idées plein la tête »* trouvera une autre solution. Le 24 juillet 1981, il se présente à la Société générale de la place Victor-Hugo à Paris (16e). Affublé d'une perruque, d'une fausse moustache et d'une paire de lunettes teintées, il demande à voir le directeur, *« de la part de M. Angélis »*. Après avoir invoqué un rapatriement de capitaux, l'inventeur menace le directeur avec un pistolet à grenaille reproduisant une arme authentique et, en faisant jouer la culasse, lui déclare avec l'accent corse : *« Je quête pour le FNLC. Vous ne voudriez pas qu'il vous arrive quelque chose pour de l'argent ? »*

A cette évocation, le retraité retient à peine un fou-rire pour raconter aux jurés hilares : *« Il m'a répondu : « Ce n'est pas mon » argent, je m'en fous. Combien » vous faut-il ? » Au téléphone, on lui a dit qu'il y avait 100 000 francs à la caisse, je lui ai fait signe de doubler. »* Muni de 200 000 francs, M. Mazelié emmène le directeur en faisant croire au personnel qu'ils vont chez un notaire. Ensemble, ils prennent le métro. Le sexagénaire descend à la station suivante, en ordonnant à sa victime de rester dans la rame jusqu'au terminus et de prendre garde car il est surveillé par ses complices. Toutefois, il lui a remet un billet de première classe pour le retour.

« Dans la peau d'un résistant... »

Ce scénario, M. Mazelié le répétera six fois dans diverses banques. A la dernière, on l'adresse à une femme qui n'est que sous-directrice. Déconcerté, il veut renoncer. Mais, devant son attitude suspecte, les employés ont appelé la police. Après un an et sept mois de prison, il a été libéré, sa détention étant incompatible avec son état de santé.

« Je n'ai pas vu le côté criminel, je me suis senti dans la peau des résistants pendant la guerre qui attaquaient des banques et qui ont été décorés pour cela », explique-t-il. Mais les jurés ont repris leur sérieux, car les employés de banque défilent à la barre pour raconter comment ils ont réagi face au pistolet. Sous la perruque, eux n'ont pas vu un génial inventeur, mais seulement un gangster.

Depuis quelque temps, les actes criminels commis par des personnes que rien ne semblait disposer à devenir délinquants semblent se multiplier. Tout comme Rémo Vallet, ce spécialiste en gestion qui faisait des hold-up pour financer le déficit de son entreprise (*le Monde* du 18 septembre), M. Maselié prétend qu'il s'agissait d' *« emprunts forcés »* et déclare : *« Je ne pourrai pas me résoudre à disparaître de cette terre sans avoir remboursé. J'ai voulu leur forcer la main, mais pas les voler. »*

Dans un genre différent, deux menuisiers comparaîtront la semaine prochaine à Annecy, accusés d'avoir commis des attentats afin d'obtenir une rançon du gouvernement qui leur permettrait d'acheter leur entreprise. Un jeune homme a même imaginé de commettre une attaque à main armée pour se faire « suicider » par des policiers (*le Monde* du 12 octobre).

Devant ces comportements, la justice se tourne vers les psychiatres. Concernant M. Mazelié, l'expert avoue que sa responsabilité pénale pose un problème difficile : *« Il est à la frontière entre la pathologie et la normalité. Mais il s'agit plutôt d'un trouble du caractère typique de la paranoïa. C'est un mégalomane psychorigide tout à fait sûr de son bon droit jusques et y compris dans cette affaire. Il a un trouble de l'appréciation du réel. Son équilibre reposait sur une hyperactivité. A la retraite, il a voulu combler le vide. Il a pris feu. »*

Quant à la récidive, le psychiatre n'y croit pas : *« Je ne le vois pas recommencer un autre projet... au bénéfice de l'âge, l'épuisement... »* Cet aspect du dossier n'a pas échappé à Me Paul Lombard, qui demande à son client de donner son sentiment actuel : *« C'est un cauchemar,* répond le septuagénaire. *Je ne suis plus dans le même état d'esprit. Tout ce cirque... Ça me paraît impensable. J'étais fou. Surtout que je suis pour une justice pure et dure. Et pas comme vous, maître, je suis pour la peine de mort pour les assassins d'enfants... »* Le verdict devait être rendu le mardi 15 novembre.

MAURICE PEYROT.

Selon les enquêteurs grecs

Les auteurs de l'attentat du « City-of-Poros » seraient liés au groupe palestinien Abou Nidal

Alors que les autorités grecques n'ont toujours pas mis officiellement hors de cause Laurent Vigneron, qu'elles accusent d'avoir eu partie liée avec les terroristes du bateau *City-of-Poros*, une mission judiciaire française s'est rendue récemment à Athènes. Bien qu'il subsiste de nombreuses zones d'ombres, les enquêteurs hellènes sont désormais en mesure de mieux expliquer les circonstances d'un attentat au cours duquel neuf personnes ont été tuées – dont Laurent Vigneron – et quatre vingts autres blessés. Le mobile, en revanche, demeure encore incertain. Il apparaît néanmoins que rien dans l'enquête n'autorise à mettre en cause Laurent Vigneron, ce qu'ont admis, en privé, devant leurs homologues français, les policiers grecs chargés du dossier.

Trois Français – Isabelle Bismuth, vingt et un ans, un moment présentée comme l'une des terroristes ; Laurent Vigneron, vingt-trois ans, et sa fiancée, Annie Andejean, vingt ans, – sont morts dans l'attentat du *City-of-Poros*, le 11 juillet 1988. Le 30 juillet, par l'intermédiaire de leur avocat, Me Gilbert Collard, du barreau de Marseille, la famille de Laurent Vigneron portait plainte avec constitution de partie civile. Un mois plus tard, une information judiciaire contre X... était ouverte à Paris. Cette procédure a donné l'occasion d'un récent voyage à Athènes du juge d'instruction chargé du dossier, M. Jean-Louis Bruguière, et de M. Alain Marsaud, substitut chargé des affaires de terrorisme au parquet de Paris.

Il apparaît que les deux accusations portées contre Laurent Vigneron sont la conséquence de la découverte sur son cadavre d'un plan et d'une liste de noms que les enquêteurs avaient d'abord pris pour ceux de complices. Vérifications faites, il s'agissait d'amis que Laurent Vigneron s'apprêtait à inviter à ses prochaines fiançailles, à son retour de Grèce. Quant au plan, ce n'était que celui indiquant le chemin pour se rendre à la maison de campagne où devait avoir lieu la fête...

Les autorités grecques ont maintenant réuni quelques éléments plus vraisemblables. Il paraît ainsi établi qu'il n'y a jamais eu qu'un seul terroriste sur le bateau, un certain Adnan Sojod, Libanais âgé de vingt et un ans. Il n'a pas été retrouvé, mais les policiers grecs estiment qu'il est mort sur le *City-of-Poros*, pulvérisé par une bombe qui devait tuer plusieurs personnes autour de lui, dont Isabelle Bismuth et Annie Audejean. Cette conviction découle autant de renseignements confidentiels que de la découverte, sur le bateau, de restes humains, notamment d'un pied calciné, qui n'ont pu être attribués à aucun des blessés ou des morts.

Les témoins interrogés par les enquêteurs n'ont finalement vu qu'un seul tueur, lequel a agi avec un remarquable sang froid. Ce 11 juillet, aux alentours de 18 heures, alors qu'il s'était laissé photographier par le photographe du bord pendant qu'il jouait aux cartes avec Isabelle Bismuth, Adnan Sojod s'est calmement levé, a sorti une mitraillette et a ouvert le feu. Laurent Vigneron, qui se trouvait non loin de là, est mort de deux balles tirées dans le dos. Le terroriste a alors jeté une grenade dans la foule, a tiré encore une rafale, a fait demi-tour et a lancé dans une bouche d'aération donnant dans la salle des machines un engin explosif qui a mis le feu au bateau.

C'est alors qu'il aurait lui-même été tué, sans que l'on sache s'il a été touché par la bombe qu'il venait de lancer ou s'il transportait sur lui un autre paquet explosif. Dix-huit douilles ont été ramassées sur le pont du bateau, provenant toutes de la seule arme retrouvée par les enquêteurs, un pistolet mitrailleur de marque Beretta.

Quatre heures avant cet attentat, devant la marina du Trocadéro, sur le quai du Pirée d'où était parti le *City-of-Poros* – et où il devait revenir, – une voiture de location de marque Nissan explosait, tuant ses deux passagers, membres, semble-t-il, d'un commando terroriste. L'explosif utilisé, qui devait vraisemblablement servir à piéger la voiture, fait encore l'objet d'analyses.

Renseignés par l'agence qui avait loué le véhicule et s'appuyant sur la découverte, non loin de là, d'une seconde voiture de location contenant vêtements et perruques, les policiers ont retrouvé dans des chambres d'hôtel le passeport libanais d'Adnan Sojod, sur lequel figure une photo qui correspond bien à celle du joueur de cartes du *City-of-Poros*. D'autres passeports, libyens ceux-là, appartenant aux deux hommes tués dans la voiture, ont également été retrouvés, ainsi qu'un pistolet Herstal de calibre 9 mm et un pistolet mitrailleur Beretta identique à celui retrouvé sur le bateau.

De la rue des Rosiers à la synagogue de Rome

Plusieurs empreintes découvertes dans les chambres d'hôtel et dans les voitures permettent aux autorités grecques de mettre en cause le groupe Abou Nidal, auquel appartenaient les membres du commando. Venant de Beyrouth, les terroristes, au nombre de quatre ou cinq, seraient arrivés en Grèce en mai et en juin, transitant, pour la plupart d'entre eux, par la Bulgarie et la Yougoslavie, pays aux frontières desquels on a retrouvé trace de leur passage. Des investigations menées en Suède attribuent la direction de l'attentat à un nommé Samir Mohamad Khadar, *alias* Hedjab Djaballa, établi depuis plusieurs années sous une fausse identité à Stockholm, où il s'était marié à une citoyenne suédoise qui ignorait tout de sa double vie. Depuis l'affaire du *City-of-Poros*, Samir Mohamad Khadar a disparu. Il avait été impliqué, en 1978, dans un attentat commis à Limassol (Chypre) contre un journaliste égyptien proche du président Anouar El Sadate. Emprisonné, il avait été libéré en 1982, après, semble-t-il, des menaces de représailles du groupe Abou Nidal.

Reste la raison d'un attentat apparemment mené selon un plan imprévu et qui semble – hypothèse la plus probable – avoir été organisé pour empêcher l'extradition d'un Palestinien jugé à Athènes quelques jours après l'affaire du *City of Poros* et condamné à sept mois d'emprisonnement pour détention de faux passeports (*le Monde* du 16 juillet 1988). Soupçonné d'avoir participé à deux attentats aériens causant la mort de cinq personnes au-dessus de Hawaï et d'Athènes, en 1982 et 1986, réclamé par la justice américaine, l'homme jugé dans la capitale grecque s'était présenté devant le tribunal sous le nom de Khalil Mohamed Hamdan. Les Américains le désignaient sous celui de Mohamed Rachid. Selon des sources policières, il s'agirait, en réalité, d'Osama Al Zomar, ancien étudiant à l'université de Bari (Italie), où il était, en 1982, responsable du GUPS, organisation étudiante palestinienne. Les mêmes sources soupçonnent Al Zomar d'être impliqué dans l'attentat de la rue des Rosiers... à Paris, et dans celui de la synagogue de Rome...

GEORGES MARION.



« Révolution culturelle » chez les « Gadz' Arts »

Après plusieurs mois de débats entre les directeurs, les enseignants et les élèves des sept centres de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM), ainsi que la Société des anciens élèves, un projet de réforme a été adopté, dimanche 13 novembre, à la Cité des sciences de la Villette, lors des onzième Entretiens arts et métiers. M. Lionel Jospin a annoncé à cette occasion la publication prochaine du décret qui définit les nouveaux statuts de l'école, et confirme son caractère de *« grand établissement »*.

Le projet de réforme touche à tous les aspects de la formation. Préconisant une augmentation du nombre des ingénieurs diplômés, il propose d'élargir le recrutement aux classes préparatoires MM' et FF', aux titulaires de DUT et de BTS venant du milieu professionnel, et à des candidats issus d'autres formations, notamment étrangères. Une des orientations majeures du projet consiste à renforcer la structure en réseau de l'école. Jusqu'ici quelque peu entravés par le centralisme parisien, dans la mesure où la dernière année d'étude s'effectue dans la capitale, les centres régionaux deviendraient des pôles d'enseignement et de recherche différenciés, dont les compétences se partageraient en fonction des relations développées avec les universités, les centres techniques, et les entreprises. L'organisation de la formation en modules semestriels devrait permettre aux élèves de circuler à l'intérieur du réseau, ou de valider des unités de valeur dans d'autres établissements ou universités en Europe.

MARIANNE ROUGÉ.

« Le projet » Ingénieurs arts et métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 47-23-61-64.

• Métal

Dans le cadre de l'exposition « L'archéométrie du métal » organisée à l'université Pierre et Marie Curie à Paris, plusieurs conférences auront lieu lundi 21 novembre sur les techniques-conservation des objets métalliques.

Université Pierre et Marie Curie, place Jussieu 75005 Paris. Tél. : 43-36-25-25.

• Télécommunications

Le Cercle Europe de l'école supérieure de commerce de Rouen propose jeudi 17 novembre un colloque sur le thème : « L'Europe des télécommunications ».

(ESC Rouen, BP 188, boulevard Siegfried, 76136 Mont-Saint-Aignan. Tél. : 35-76-06-62.

• Jardinage

Les cours du Potager du Roy, cycle théorique et pratique de formation au jardinage, commenceront au mois de janvier pour s'achever en novembre 1989 à Versailles.

(ENSH formation continue 6, rue Hardy, 78000 Versailles. Tél. : 39-51-61-29).

La mort d'une fillette sur l'autoroute A 4

Une automobiliste présumée coupable s'est présentée à la gendarmerie

Après le drame de l'autoroute A 4 où une fillette de douze ans, Danielle Gombert, fut écrasée dimanche soir 13 novembre, près de Quincy-Voisins (Seine-et-Marne), en allant chercher du secours pour son père très grièvement blessé dans un accident de voiture, et qui devait par la suite décéder (*le Monde* du 15 novembre), une jeune femme s'est présentée, lundi 14 novembre, à la gendarmerie de Melun et a reconnu avoir renversé la fillette. Cette automobiliste, une mère de famille âgée de vingt-neuf ans et dont l'identité n'a pas été officiellement révélée, a déclaré aux gendarmes que, circulant au volant d'une voiture de location, elle avait heurté l'enfant qui se trouvait sur l'autoroute et que, dans l'obscurité, elle ne l'avait vue qu'au tout dernier moment. Prise de panique, la conductrice, qui était accompagnée de son jeune fils, devait regagner son domicile et c'est seulement à la lecture du journal, lundi matin, qu'elle se décidait à *« se constituer prisonnière »*.

La jeune femme devrait être déférée au parquet de Meaux. Elle pourrait être inculpée d'homicide involontaire et de délit de fuite par le magistrat chargé du dossier.

D'autre part, un responsable du peloton de gendarmerie autoroutier de Coutevroult (Seine-et-Marne) a indiqué lundi que plusieurs autres automobilistes ayant roulé après l'accident sur le corps de la fillette s'étaient fait connaître dans la journée.

• **Incidents à la prison de Poissy.** – Après avoir occupé la cour de promenade de la centrale de Poissy (Yvelines) pendant treize heures, deux cent cinquante détenus ont finalement regagné leurs cellules mardi 15 novembre entre 0 h 15 et 1 h 40. Les deux cent cinquante détenus, sur un effectif total de quatre cents, avaient refusé, à 13 heures, de quitter la cour de promenade pour protester, notamment, contre leurs conditions de détention. Aucune violence ni menace n'a été signalée pendant la manifestation qui faisait suite à un mouvement semblable auquel une vingtaine de détenus avaient pris part jeudi 10 novembre.

Communication

GUYANE : le congrès des journalistes francophones

Entre les satellites internationaux et les querelles départementales

CAYENNE
correspondance

Réunir en Guyane un congrès de journalistes sur le thème « Medias et satellites » était logique, mais politiquement périlleux. Le 11 et le 12 novembre, quelque cent cinquante congressistes de l'Union des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF) de trente-quatre pays ou régions — pas moins de six congressistes venaient du Val-d'Aoste et, pour la première fois, un Iranien avait fait le voyage : M. Hadidi, directeur de *Loqman*, seule revue d'iranologie publiée à Téhéran en langue étrangère —, ont découvert ce département français pas comme les autres : à peine un habitant au kilomètre carré sur près de 1 000 hectares d'une forêt équatoriale que percent çà et là les antennes de Radio-France internationale à Montsinery, et les tours climatisées de Kourou d'où les Européens lancent ponctuellement leurs fusées spatiales et leurs satellites.

Nul ne méconnaît plus la réussite technique, financière et politique d'Ariane IV, qui accapare plus de la moitié du marché mondial des satellites et qui dispose d'un carnet de commandes d'une cinquantaine de lanceurs et de trente-huit satellites, pour un montant de plus de 14 milliards de francs. Et nul ne doute non plus que la nouvelle fusée européenne tiendra sa promesse de lancer vers 1998 une navette spatiale habitée.

Il était cependant quasi impossible de mettre en vedette la Guyane « *terre de l'espace* » devant un public aussi cosmopolite sans risquer quelques dérapages politiques. M. Elie Castor, homme fort du Parti socialiste guyanais, président du conseil général et vrai « patron » du département, céda à la tentation au cours d'une conférence de presse marquée par quelques contradictions.

Dans un pays où, assure-t-il, le tiers de la population est composé « *d'immigrants* », peut-on avec la même véhémence reprocher au gouvernement français de laisser s'incruster quelques milliers de réfugiés politiques venus du Suriname et de ne pas scolariser leurs nombreux enfants ? Peut-on appuyer les revendications des Canaques et dénier toute spécificité aux Amérindiens de Guyane qui forment aujourd'hui moins de 10 % de la population d'une contrée dont ils sont les habitants les plus authentiques ? Bien que la charte de son parti proclame que le « *mariage de la France capitaliste* » et de la Guyane est « *contre nature* », M. Castor évita de se prononcer sur l'indépendance.

De son côté, M. André Remondière, directeur du Centre spatial guyanais, invité à dire ce que deviendrait Kourou dans une Guyane indépendante, se borna à répondre : « *La question n'est pas d'actualité.* » Il ne cacha pas cependant que la symbiose entre une technique d'avant-garde importée et le peuple guyannais était sa première préoccupation ; 12 % des ingénieurs et cadres de Kourou sont guyanais et, depuis 1980, les effectifs recrutés sur place, tous emplois confondus, sont majoritaires.

Il n'empêche que la manne spatiale n'excite pas les appétits des seuls Guyanais. Par exemple, pour construire le site d'Ariane V, appel est fait aussi à la pléthorique main-d'œuvre brésilienne. Comment répartir les parts du somptueux gâteau technologique de Kourou dans une population pas trop nombreuse, mais souvent pauvre et hétérogène, sans engendrer dans l'avenir des frustations fatales ?

La bonne réponse exigera plus de tact que d'argent. Quant au Congrès de l'UIJPLF, il souhaita que les satellites « *favorisent un plus large usage du français* », ainsi que « *le dialogue des cultures* ». Dans un tout autre domaine, il décida de suggérer au prochain sommet francophone, qui doit se réunir en 1989 à Dakar, d'appuyer les travaux en cours du comité international de la Croix-Rouge pour mieux assurer la protection des journalistes en mission dangereuse.

MAURICE DELARUE.

Les associés du magnat français se retirent

Les déboires du groupe Hersant en Espagne

Les tentatives de M. Robert Hersant pour prendre pied sur le marché espagnol de la communication semblent décidément peu fructueuses. Après plusieurs essais manqués de prise de contrôle, le magnat de la presse française vient de connaître un nouveau revers : ses associés espagnols au sein d'une société de presse fondée il y a quatre mois à peine, Cepresa, ont annoncé, le jeudi 10 novembre, leur décision de renoncer à ce projet commun.

MADRID
de notre correspondant

C'est en 1986 que M. Hersant avait pour la première fois tenté de franchir les Pyrénées. Son objectif : le journal catholique conservateur *Ya*, alors en pleine crise. *Ya*, qui fut autrefois le quotidien le plus lu d'Espagne, avait vu sa diffusion passer, entre 1976 et 1985, de 168 000 à 87 000 exemplaires. Son principal actionnaire, la Conférence épiscopale, cherchait à se défaire progressivement de sa participation au capital.

En décembre 1986, les responsables d'Edica (Editorial catolica), la société qui édite à la fois *Ya* et trois quotidiens de province, parviennent à un accord avec la société Multimeco, contrôlée par M. Hersant. Celle-ci s'engage à fournir à Edica assistance technique et financière. En échange, la possibilité d'une participation de Multimeco au capital d'Edica est envisagée. Quatre mois plus tard, c'est la rupture : les responsables de *Ya* accusent M. Hersant de ne pas avoir respecté ses engagements de coopération et déclarent l'accord nul et non avenu.

Le nom de M. Hersant apparaît ensuite..., bien malgré lui cette fois, en rapport avec un litige concernant un journal de Galice, lui aussi en crise, *El Ideal gallego*. Un Français affirmant être le représentant de M. Hersant en Espagne, M. Charles Ecomard, offre de sauver le quotidien et rachète, en avril 1987, à bas prix, 75 % de ses actions. La somme ne sera jamais versée, et l'affaire sera portée devant les tribunaux, un autre actionnaire et le comité d'entreprise portant plainte contre M. Ecomard pour escroquerie et malversation. Les représentants légaux de M. Hersant démentiront catégoriquement, en juin 1988, tout lien entre ce dernier et M. Ecomard.

En juillet 1988, M. Hersant lance une nouvelle offensive : il fonde avec six responsables de sociétés éditrices de quotidiens régionaux (représentant au total une trentaine de journaux) une nouvelle société, Cepresa (Compania europea de prensa SA). Son objectif : mettre sur pied une solide chaîne de journaux de province, avec une direction unique. Mais Cepresa échoue dans sa percée.

Le « ratage » le plus retentissant est le rachat manqué — à nouveau ! — de *Ya*, toujours en quête d'acquéreur. Invoquant l'accord de décembre 1986 qui, à l'entendre, lui reconnaît un droit de préemption sur les actions d'Editorial catolica (ce que les responsables de *Ya* ont toujours nié), M. Hersant tente à nouveau de racheter cette dernière. Malgré une offre de dernière minute, il sera pris de vitesse, en octobre dernier, par une autre société éditrice, Capitol. Une tentative pour prendre le contrôle d'un journal de Caceres, *Extremadura*, ne connaît pas davantage de succès. M. Hersant ne réussira finalement à prendre pied qu'au sein d'un quotidien : *Alerta*, de Santander, dont les actionnaires sont en pleine bataille interne.

A la fin de septembre, il achète un paquet de 45 % d'actions du journal, appartenant à l'épouse de l'un de ses associés espagnols, M. José Antonio Fernandez Bobadilla. L'opération déclenche une confuse polémique, qui n'est d'ailleurs pas près de prendre fin : les propres associés espagnols de M. Hersant affirment tout ignorer de cet achat, dans lequel, affirment-ils, *Cepresa* n'a joué aucun rôle. En outre, les autres actionnaires d'*Alerta* convoquent une assemblée afin de remettre en cause l'opération, assemblée dont les représentants de M. Hersant contestent la validité.

Dans ce contexte, la décision des associés espagnols du magnat français de jeter le gant n'a guère causé la surprise. M. Hersant se retrouve désormais, au sein de Cepresa, en seule compagnie de M. Fernandez Bobadilla. Tout porte à croire, dans ces conditions, que son aventure en Espagne — un pays où les journaux en difficulté sont pourtant légion — risque de faire bientôt long feu.

THIERRY MALINIAK.

Les mutations de la presse suisse romande

BERNE
de notre correspondant

Dernier quotidien suisse de l'après-midi, *la Tribune de Genève* se prépare à devenir, en 1990, un journal du matin.

Cette décision relance la lutte engagée entre les quatre quotidiens genevois pour se partager un marché d'environ 370 000 habitants. Plus que *le Journal de Genève* et *le Courrier*, ce changement de parution de *la Tribune de Genève* (64 000 exemplaires) vise son principal concurrent, *la Suisse* (70 000 exemplaires), le seul quotidien populaire de la ville de Calvin paraissant le matin.

Ce dernier a d'ailleurs déjà pris les devants. Depuis le mois de septembre, il a adopté une nouvelle formule. Il prévoit également d'être imprimé dans un nouveau centre multimédia dont la construction sera achevée en 1992.

Les mutations de la presse suisse romande touchent également le canton de Neuchâtel. Après *l'Impartial* de La Chaux-de-Fonds, *la Feuille d'avis* de Neuchâtel, le plus ancien journal francophone, créé il y a deux cent cinquante ans, entreprend une cure de rajeunissement. Sous le nom de *l'Express*, titre d'un ancien quotidien du soir qui lui appartenait, il vient de passer à la quadrichromie, augmentant sa pagination d'une dizaine de pages, avec une mise en page plus aérée. La formule a exigé toutefois un gros sacrifice : en réduisant d'un tiers un format désormais aligné sur celui des autres quotidiens helvétiques.

J.-C. B.

Les éditeurs anglo-saxons sur le continent européen

« The Independent » crée une édition européenne et Pearson rachète 35 % de l'espagnol « Expansion »

Les grandes manœuvres de la presse anglo-saxonne en Europe continentale s'intensifient à la veille de l'ouverture du grand marché européen de 1993. Le quotidien économique et financier *The Financial Times* (groupe Pearson) avait dès 1979 lancé son édition européenne, imprimée à Francfort, en République fédérale d'allemagne. *The Guardian* faisait de même en septembre dernier. C'est maintenant le tour du cadet des quotidiens britanniques de qualité, *The Independent* : lancé en octobre 1986 et diffusé aujourd'hui à 380 000 exemplaires, *The Independent* doit signer vendredi un accord qui lui permettra de fabriquer son édition européenne à Francfort. Celle-ci (quarante pages d'abord puis soixante-quatre) devrait être lancée en mars ou avril prochains et tirée à 20 000 exemplaires destinés à l'Europe et au Proche-Orient.

Tout n'est pourtant pas rose sous le ciel européen. Particulièrement pour les éditeurs américains, comme Dow Jones, qui publie notamment le *Wall Street Journal*. Confronté à la faiblesse actuelle du dollar et à la baisse des revenus due à la dépression de certaines places financières, l'équipe de l'édition européenne du *Wall Street Journal*, basée à Bruxelles, doit être réduite d'un tiers en 1989. Les journalistes seront « rapatriés » au siège new-yorkais du journal et enrichiront les pages reportages et enquêtes du quotidien financier américain.

Mais le développement ne passe pas uniquement par la création d'une édition européenne. Ainsi, le groupe britannique Pearson, éditeur du *Financial Times* et propriétaire depuis le début de cette année du groupe français Les Echos, poursuit sa conquête du marché européen. Il vient de racheter 35 % du capital d'*Expansion*, l'un des deux grands quotidiens économiques et financiers espagnols avec *Cinco Dias*. Tous deux tirent à 200 000 exemplaires. Il y a un an, Pearson avait été en relation avec *Cinco Dias*, qui lui avait proposé 45 % de son capital. Le groupe britannique ayant décliné l'offre, *Cinco Dias* s'était alors allié avec l'américain Dow Jones, partenaire en France du groupe Expansion de M. Jean-Louis Servan-Schreiber.

YVES-MARIE LABÉ.

● **Le mensuel *Cent Idées* suspend sa parution.** — Le mensuel *Cent Idées* (276 876 exemplaires vendus en 1987), qui dépend du groupe Marie-Claire, a décidé de suspendre sa parution au mois de janvier prochain, sa rentabilité, annonce son éditeur, étant « insuffisante ». *Cent Idées* devrait reparaître plus tard sous une nouvelle formule ou une autre périodicité. le groupe Marie-Claire a choisi de se consacrer au développement des éditions internationales du magazine *Marie-Claire* (japonaise, italienne, espagnole, britannique et, depuis octobre, turque et portugaise), ainsi qu'à son nouveau titre, *Avantages*, lancé en septembre, et dont la diffusion, selon le groupe, dépasse huit cent mille exemplaires.

Après de nouvelles incartades de la Cinq

La CNCL saisit à nouveau le Conseil d'Etat

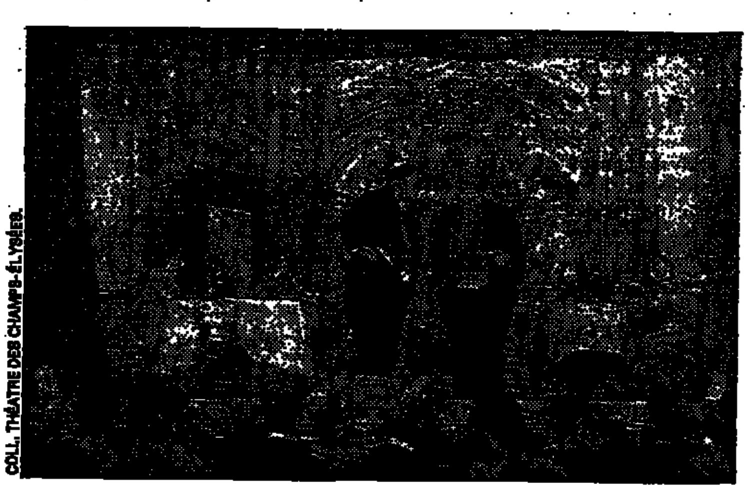
La Cinq accumule les incartades et les manquements à son cahier des charges, au grand dam de la CNCL dont les mises en demeure ne sont pas toujours suivies d'effet. Ainsi, du 29 août au 14 septembre, la Cinq a effectué, selon les calculs de la commission, vingt et un dépassements de son plafond publicitaire pour une heure donnée (plafond fixé à 10 minutes et 48 secondes). La CNCL a donc saisi la section du contentieux du Conseil d'Etat, demandant qu'il soit ordonné à la Cinq de respecter son plafond et souhaitant que l'ordonnance soit assortie d'une astreinte importante.

La commission a également saisi le Conseil d'Etat à propos des interruptions illégales de films opérées par la Cinq. Du 28 août au 29 septembre, elle a en effet noté six dépassements de la limite maximum d'interruption d'un film de cinéma fixée à 4 minutes 30 secondes.

La rénovation de la Comédie et du Studio des Champs-Elysées

Trois théâtres, une salle des ventes... et un restaurant

Le complexe dramatique, qui comprend le théâtre des Champs-Elysées, la Comédie du même nom et un studio d'essai vient d'être entièrement rénové par la Caisse des dépôts. Près de 3 000 places sont ainsi disponibles chaque soir sans oublier, dans les sous-sol, la nouvelle salle de vente, Drouot-Montaigne et sur le toit, ouvert dans quelques mois, un restaurant.



COLL. THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES.

« Le petit café » de Vuillard, dans le foyer de la comédie des Champs-Elysées.

Le 23 décembre 1986, au matin, le veilleur de nuit du théâtre des Champs-Elysées découvrit que les six panneaux peint par Vuillard pour le foyer de la Comédie avaient disparu. Découpés au rasoir. L'ensemble était estimé à 15 millions de francs. Deux mois plus tard, les portraits de Lugné Poé essayant une fausse barbe et de la comédienne Marthe Mellot étaient retrouvés à Nancy au cours d'une « perquisition de routine ». Les quatre grands panneaux réapparurent *par miracle* dans une église du vingtième arrondissement, fort abîmés. Restaurés, ils ont aujourd'hui regagné le décor gris et or pour lequel ils avaient été conçus en 1913. Les appliques de Lalique sont de nouveau au murs. La Caisse des dépôts et consignation achève ainsi la rénovation complète du complexe « Théâtre des Champs-Elysées » dont elle est propriétaire.

Cet ensemble luxueux, imaginé par Gabriel Astruc, et réalisé par Van de Velde et Perret devait réunir théâtre, opéra, concert, galerie d'art et rendez-vous mondain – dans le bar-fumoir du sous-sol. Au fil des ans, l'ensemble subit quelques altérations. Louis Jouvet remplaça la galerie d'art par un studio d'essai et le bar fut transformé en boîte de nuit. La restauration complète du bâtiment lui permet de retrouver aujourd'hui toute ses fonctions. Le théâtre proprement dit, vaste salle de mille neuf cents places, fait alterner depuis un an les spectacles divers ou dominent les concerts et l'art lyrique. La Caisse qui possède désormais 65 % de la société d'exploitation a décidé de jouer à fond ces deux dernières cartes. « *Nous avons entre les mains la meilleure salle de concert de Paris pour la musique de chambre,* estime Pierre Le Baillif, son président. *Nous devons en profiter. Sans abandonner l'opéra. Pas les grandes machines lyriques genre Verdi ou Strauss qui ne sont pas faites pour nous, mais Mozart, l'opéra baroque ou contemporain. Nous avons dans ce domaine une longueur d'avance sur la Bastille, profitons-en.* » Sa dernière ambition est de créer un festival annuel dans ses murs et d'y installer en permanence un orchestre symphonique. La Caisse des dépôts, comme chacun le sait, a les moyens de son ambition.

La comédie des Champs-Elysées (sept cents places) et le studio (trois cents places) sont affermés à Guy Descaux. La première salle a retrouvé ses damas d'origine d'un rouge profond. Le dessin de la coupole a été refait grâce au savoir faire des ouvriers d'art et à quelques centaines de kilos de pomme de terre : les motifs furent recréé au pochoir à l'aide de pommes de terre taillées en négatif. L'éclairage indirect a été entièrement repensé. Il convient parfaitement au rideau de scène signé Ker-Xavier Roussel. Ce « cortège de Bacchus » aux couleurs pastels avait été spécialement conçu par le peintre pour la lumière électrique. Depuis 1930, il avait été relégué dans les combles. Restauré, puis présenté au musée d'Orsay, il a aujourd'hui regagné sa place.

Le fumoir du sous-sol a été transformé en une annexe chic de l'Hôtel Drouot (voir *le Monde* du 1er novembre). Grâce à ces 900 mètres carrés les commissaires-priseurs espèrent tenir à distance les trop fameuses firmes anglaises et redonner du lustre au marché de l'art parisien.

La location de ce très bel espace leur coûtera 370 000 francs par an. Ils ont dû superavant verser 7 millions de francs de droits d'entrée. Mais, pour le même prix, ils pourront deux fois par an, pendant dix jours, disposer de la salle du théâtre dont ils se sont déjà servis pour la vente Renan.

Le rendez-vous élégant ne sera plus au sous-sol, mais sur le toit de l'immeuble, où un restaurant se construit. Plusieurs maisons se battent déjà pour occuper les lieux. Parmi eux, Maxim's, en passe d'être totalement repris par le groupe Perrier, et la brasserie Flô, qui vient d'avaler la Coupole.

Les additions présentées aux clients seraient, dit-on, différentes selon le choix de la Caisse. Mais, pour celle-ci, la note finale de la deuxième tranche des travaux se monte à 80 millions de francs.

EMMANUEL DE ROUX.

Michel Tremblay à Paris

Les fruits américains

Deux pièces du Québécois Michel Tremblay vont être jouées en même temps : les Anciennes Odeurs, qui se donne actuellement à Essaïon, et, à partir du 24 novembre, Albertine, *au Studio des Champs-Elysées.*

C'est une pièce du plus célèbre dramaturge québécois, Michel Tremblay, *Albertine en cinq temps,* qui inaugure le Studio des Champs-Elysées rénové. La première représentation est reculée de trois jours elle a lieu le 24 novembre – à cause d'un léger retard dans les travaux.

Michel Tremblay arrive de Montréal, il n'a pas eu le temps de voir, à Essaïon, une autre de ses pièces, *les Anciennes Odeurs* (que jouent Christian Bordeleau et Bertrand Liebert), histoire de deux homosexuels qui ont longtemps vécu ensemble, puis se sont séparés. Et, ce jour-là, ils se disent des choses drôles tellement elles sont vraies, cruelles parce qu'ils se connaissent très bien et savent où frapper pour que ça fasse mal. Parce qu'ils ont besoin d'arracher d'eux l'amertume avant de pouvoir s'aimer à nouveau, autrement.

« *D'habitude,* dit Michel Tremblay, *je n'apprécie pas les* « conversation pieces », *mais j'avais besoin de raconter ça, et c'était la seule façon, même si elle est moins théâtrale, moins flamboyante... Les pièces sur les couples ne manquent pas, ceux qui se font et se défont. L'après-couple, c'est plus rare.* »

Pour une fois, on n'a pas l'impression que ce couple-là pourrait être hétéro sans qu'ils soit nécessaire de changer une réplique. Les rapports de force existent, ce ne sont pas les mêmes. Quant à l'histoire d'*Albertine*, c'est celle d'une femme à cinq âges de sa vie, de trente à soixante-dix ans, cinq Albertine interprétées par cinq comédiennes (1).

« *On a trop vu l'actrice à transformation qui vieillit à vue... Et puis, j'ai eu envie d'une rencontre entre ces différentes Albertine. J'avais quarante ans quand j'ai écrit la pièce. Un âge charnière. Je me demandais où j'en étais et, si je devais rencontrer celui que j'étais à vingt ans, celui que je serai à soixante ans, ce que j'attendrais de moi, ce que j'aurais à me dire. Finalement, je me demande toujours : est-ce que j'ai une emprise sur mon destin ? C'est ça la pièce. Chaque Albertine se pose des questions sur l'autre, est tentée de lui faire, de se faire la leçon, de modifier l'avenir.*

» *J'écris toujours les impuissances de la rage. Avant j'ai aimé travailler sur l'inconscience. Seul le public savait. Je ne voulais pas que mes personnages sachent. Ils criaient et accusaient les autres de leur souffrance. A présent, même s'ils ne possèdent toujours pas la clef de cette souffrance, ils savent nommer le mal. Ils peuvent mieux l'exprimer.*

« Astheur »

» *Naturellement, j'ai changé. On change tous les dix ans, et tous les vingt ans on revient à ce que l'on était. Mon emploi de la langue québécoise, mon écriture ne sont plus tout à fait les mêmes. Quand j'ai commencé, personne n'avait pensé à transcrire le joual, qui est une façon de parler. J'en reproduisais la phonétique.*

» *Par exemple pour « à c't'heure », j'orthographiais « astheur ». Au théâtre, c'est possible, puisque ce n'est pas fait pour être lu, mais entendu. Quand j'ai commencé mes romans, je me suis rendu compte que je devais permettre à l'œil de s'accrocher, donc je me rapproche de l'étymologie, je pratique l'élision : a c't'heure ».*

» *J'ai toujours dit que je suis un arbre dont les racines plongent en France, et qui porte des fruits américains. Au fond, notre situation culturelle est semblable à celle des pays d'Amérique latine. Il y a d'ailleurs des échanges qui se font entre auteurs.* Albertine *a été donné en 1987 à Caracas avec un succès énorme. Mon théâtre est également joué aux Etats-Unis : là-bas on trouve que j'ai une façon européenne de dire des choses américaines.*

» *Depuis que nous avons accepté cet amalgame, notre identité s'est définie, nous avons notre petite voix bien à nous, et elle est écoutée. Au début des années 80, après le référendum qui a refusé l'autonomie au Québec, il y a eu une période déprimée, mais nous avons recommencé à produire. Vingt ans dans la vie d'un homme c'est long, mais pas dans la vie d'un pays, il faut bien plus longtemps pour le faire connaître...*

» *Je suis content, pour une fois un metteur en scène québécois – André Brassard qui me connaît bien, il a monté tout mon théâtre – met en scène dans une pièce québécoise des actrices françaises. On va voir que l'accent n'est pas nécessaire.*

» *Chez nous quand on essaie de faire les Marseillais pour jouer Pagnol c'est effrayant. Pire, je me souviens avoir vu Laurence Olivier, qui est pourtant un acteur immense, s'efforcer de parler comme les Américains dans* la Chatte sur le toit brûlant... *On peut jouer mon théâtre en français.* »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ *Albertine en cinq temps,* à partir du 24 novembre au Studio des Champs-Elysées, 20 h 30. *Les Anciennes audeurs.* Essaïon, 19 heures.

(1) France Delahalle, Nadia Barentin, Brigitte Mounier, Hugnette Faget, Marie-France Santon, Catherine Cauwet.

VENTES

La collection Tzara, dernier acte

Commencée il y a vingt ans à Berne, puis à Londres, le dernier acte de la dispersion de la collection Tristan Tzara se jouera les 20 et 24 novembre à Paris. C'est sans doute l'une des dernières collections d'un des pères fondateurs du surréalisme à passer aux enchères. Une collection de vingt-six tableaux, dessins et sculptures de ses amis (à l'exception du Douanier Rousseau), de qualité inégale. Les œuvres d'art primitif seront, sans conteste, les vedettes de ces deux journées.

Le coup d'envoi de la vente sera donné par un beau *Mirroir Collage* 1920 de Kurt Schwitters, qui nous avait habitués jusqu'ici à de plus petites compositions. Ces morceaux de céramique, de feuilles d'arbre et de papier ne font pourtant pas plus de 30 centimètres. Assez rare sur le marché, il est estimé à près de 1 million de francs. Il sera suivi par un joli dessin au crayon de Giorgio de Chirico, *le Printemps géographique* (1916), qui est évalué à plus de 300 000 F. « *Dada a moins essayé de détruire l'art et la littérature que l'idée qu'on s'en faisait* », dira Tzara. On ne sera donc pas étonné de retrouver ici deux œuvres de Picasso : un dessin, *le Violon*, véritable kaléidoscope, et la *Tête d'homme* (1912), papiers collés, aquarelle et fusain ; leur prix : 3 et 6 millions de francs.

Max Ernst sera représenté par *Deux jeunes filles nues*, un tableau peint en 1925 (entre 2 et 3 millions de francs). On serait presque tenté de lui préférer trois de ses gravures rehaussées de dessin et d'aquarelle comme *Plantation farcineurse hydropique parasite,* sorte de protozoaires colorés (100 000 F) ou encore *Plantation boophile d'outremer hyperboréenne* de 1921 (100 000 F). Un des moments les plus intéressants de cette vente sera la présentation d'œuvres de jeunesse du sculpteur Jean Arp, dont *Trousse d'un Da* (1920-1921), morceaux de bois rustique polychrome cloués sur une planche. Son estimation : entre 400 000 et 500 000 francs. Arp nous avait habitués par la suite à des formes plus douces et arrondies comme ce petit bronze *Torse fruit,* de 1960 qui pourrait trouver preneur à 200 000 F.

Les amateurs regretteront sans doute que la fin de sa collection de peintures ne soit pas plus clairement signalée dans le catalogue. Une confusion qui n'est pas reproduite dans celui, superbement illustré, de la vente d'art primitif. Pendant plus de quarante ans, Tzara collectionnera, exposera, achètera et revendra pour le compte d'autrui ce type d'objets. Quatre-vingts pièces seront dispersées à Drouot.

A commencer par un *byeri,* une figure de reliquaire Fang (Gabon). Cette statuette masculine, au visage fin en forme de cœur solidement planté sur un cou massif, et au corps puissamment musclé, suinte d'huile sacrificielle qui lui confère une patine noire luisante. Son prix : plus de 400 000 F. Ou encore une harmonieuse coupe rituelle de Hogon, prêtre et doyen d'âge au pays Dogon (Mali). Elle est estimée à plus de 300 000 F.

L'un des clous de la vente sera le petit masque Guro-Bété (Côte-d'Ivoire), estimé entre 500 000 et 800 000 F. Il est couvert d'une épaisse laque noire mate, croûteuse par endroits. Son front bombé est entouré d'une chevelure ébouriffée en poil de singe. Mêmes estimations pour un masque Kwele (Gabon) en forme de cœur à patine blanche de kaolin et noire de pyrogravure.

L'art primitif grimpe en flèche depuis quinze ans. Il est pourtant encore sous-coté estiment certains. Le nom de Tzara devrait cette fois-ci servir de locomotive à cette très belle vente.

ALICE SEDAR.

★ Vente : tableaux le 20 novembre à 14 h 30, salles Drouot, aArts primitifs : le 24 novembre à 11 h 15 et 14 h 30, salles Drouot.

Records à New-York

Pluie de records la semaine dernière chez Christie's à New-York pour la peinture contemporaine américaine avec un faible pourcentage d'invendus. Jasper Johns fut incontestablement la vedette en pulvérisant par deux fois en l'espace de deux jours ses records précédents. Avec *False Start* adjugé à près de 102 millions de francs et *White Flag* acheté par un magnat suédois de l'immobilier pour 42 millions de francs, Johns est devenu l'artiste, encore vivant, le plus cher au monde. Record battu avec *Frieze,* de Jackson Pollock, à plus de 34 millions de francs. *Rebus* de Robert Rauschenberg, est parti pour plus de 38 millions de francs, soit près de deux fois plus que son estimation la plus optimiste. Les œuvres de Rothko, Kline, ou Lichtenstein connurent également un très gros succès. Enfin une « Maternité » de Picasso, œuvre de sa période bleue s'est vendue plus de 24 millions de dollars (151 millions de francs environ). Un prix jamais atteint à ce jour pour une œuvre d'art du vingtième siècle.

A. S.

Culture

ARTS

Sigmar Polke à l'ARC

La peinture à qui perd gagne

Polke veut-il détruire la peinture ou faire semblant pour mieux la ressusciter autrement ? Triomphe de l'équivoque.

Au début, tout paraît clair : Sigmar Polke, quarante-sept ans, établi à Cologne, est l'un des maîtres allemands de l'art de la destruction de l'art. Comme la mode a ses partisans du « look destroy », dont la peinture a sa mode « destroy », dans Polke se révèle le styliste adroit et prolixe. La meilleure preuve ? Il fait n'importe quoi de sa toile, il lui fait subir tous les outrages et change de manière à tout moment, dédaigneux de toute cohérence. Sa rétrospective – une vingtaine d'années de travaux – sent la désinvolture, l' « après moi le déluge » et le « finissons-en ».

Polke peint sur des tissus d'ameublement, les plus vilains et criards qu'il trouve. Il emploie des photographies décomposées en gros points, comme avant lui Lichtenstein et Jacquet. Dessins, citations de comics et de journaux de mode, pseudo-paysages et fausses abstractions lyriques entrent en collision et se nient mutuellement.

Il n'y a rien à comprendre, rien à sentir. Il pourrait ne plus rien rester à voir, si ce n'est des coulures sales, des brûlures, des déchirures. Les couleurs virent en séchant ou quand la température s'élève. Les mélanges de matériaux sont instables et délétères. Ils se craquellent, ils jaunissent et tombent en poussière. Corrosifs et acides, ils attaquent les pigments et la toile, ils la rongent et détruisent efficacement l'image à la fabrication de laquelle ils devraient collaborer.

Toutes ces chimies sont délibérées. Exactement à l'inverse d'un Tapiès, qui veut obtenir des mélanges solides, Polke cherche la composition idéale : celle qui s'autodétruirait peu à peu et ne laisserait sur le tableau qu'une auréole, quelques traces malpropres et un peu de poussière par terre. A moins de lacérer en public ses toiles, ou ne plus rien faire du tout – cela se voit parfois –, Polke ne peut guère pousser plus loin la logique et la cuisine de son nihilisme.

Un iconoclaste cultivé

Ses antipeintures ont cependant un air de déjà vu qui nuit à leur efficacité. Déjà vu dans l'histoire de ce siècle, car, si Polke est peut-être un iconoclaste, c'est un iconoclaste cultivé. Il pille allègrement le livre des recettes comiques de grand-père Picabia. Les transparences et les superpositions inattendues, les bouts de ficelle tendus aux montants du châssis, le dessin propre comme à l'école des beaux-arts gâché par une tache de couleur, il y a plus d'un demi-siècle que l'on en connaît la technique et les ressources.

Et déjà vu dans l'époque : de Schnabel ou de Polke, ces compositions sur toiles imprimées et velours, encombrées de coups de pinceau, citatives et décoratives ? Le dadaïsme international a les mêmes méthodes au bord du Rhin et de l'East River. Lequel a inspiré l'autre ? Ou se réfèrent-ils tous deux innocemment à Picabia ? Il faudrait une chronologie précise des œuvres pour se prononcer. Mais, quoi qu'il en soit, les ressemblances sont si fortes qu'il vient une puissante envie d'ironiser sur le conventionnel et l'académique de ces supposées dérisions picturales.

On céderait sans regret à cette envie s'il n'y avait cependant des Polke qui sentent le soufre et ne se réduisent pas à l'application d'un système et d'une virtuosité – bonheur qu'ignore Schnabel. Il arrive qu'à jouer en permanence avec l'idée d'une fin de l'art, qu'à prétendre peindre sur fond de néant, Polke se brûle à la flamme qu'il entretient pieusement, ou feint d'entretenir.

Il arrive qu'une sorte de sentiment étrange de la matière s'insinue dans ses compositions et, qu'à défaut d'expression orgnisée, une sensation y soit perceptible. Le peintre qui se complaît dans l'emploi des vernis, use d'arsenic en poudre, de malachite pilée et de corps organiques n'est pas simplement un néo-dadaïste à la mode.

Les objets, la matière, terres et chairs, la nature en somme, qu'il ne peut représenter, sont réintroduits dans l'art par les procédés de l'alchimie et leur puissance honorée. L'extrême de la négation moderniste se convertit, subrepticement, en primitivisme de la matière brute, magie noire, cérémonie obscure du culte des éléments primordiaux. Non plus l'art mais la chose brute, qui est son ennemi irréductible.

On ne devrait pas s'en étonner. L'interdit de toute sublimation formulé par Duchamp ne peut manquer de susciter de tels regains d'ésotérisme et de mysticisme. Le peintre qui ne peut plus se fier à l'ordre de ses figures illusoires se perd dans la délectation des matériaux réels, pigments et médiums. Peu de choses séparent Polke et Kiefer, si différents en apparence, mais tous deux marqués par l'enseignement et l'exemple de Beuys.

Kiefer n'a sur son compatriote que le mérite, si mérite il y a, d'avoir sauté le pas et d'être allé de la négation de l'art à l'exaltation du Grand Tout.

PHILIPPE DAGEN.

★ ARC, Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, jusqu'au 31 décembre.

Un décor d'Olivier Debré à la mairie de Boulogne

L'abstrait monumental

La commande publique ressuscite : bonne occasion pour les peintres de sortir de leurs ateliers et d'affronter le mur.

La mairie de Boulogne-Billancourt est vaste. Elle est vaste, solennelle, un rien froide et d'une majesté passablement compassée, quoique ingénieusement conçue par les soins de l'architecte Tony-Fleury dans l'entre-deux-guerres. Elle est vaste et offre à la vue de grands murs nus de teinte blanc jaunâtre sale. Parer de peintures ces étendues lugubres était devenu nécessaire. L'étonnant de l'affaire n'est donc pas tant l'idée de faire appel à des artistes, comme il était d'usage au siècle dernier, que d'avoir choisi des peintres inattendus. Non point d'honnêtes figuratifs spécialistes tant en symboles de la République que des libertés municipales, mais des abstraits.

Georges Gorse, maire de Boulogne, a donc invité Georges Mathieu à décorer les plafonds de la salle du conseil et de la salle des mariages. Mathieu a fait du Mathieu, or sur fond noir, à demi japonisant à demi bonbonnière. Puis il a convié Olivier Debré à exécuter une œuvre qui illumine l'escalier monumental. La toile, qui sera inaugurée en novembre, effare autant par ses dimensions – plus de 50 mètres carrés de surface – que par sa tonalité, un jaune orangé incroyablement vif.

Il fallait au peintre jouer à la fois avec les difficultés des lieux, avec ses couleurs favorites et avec la monumentalité. Il s'est brillamment débarrassé de ces obstacles en reprenant à son compte une idée fort tiépolesque, celle d'une toile construite sur un rythme tournoyant, qu'équilibrent des diagonales opposées dans les angles. Cette géométrie assez rigoureuse se dissimule sous les charmes du jaune, une jaune très Bonnard, du vert acide, du rouge et du bleu, dont les apparitions scandent la lecture de la gauche vers la droite. Debré réussit de la sorte à imposer un sens au regard qui se pose sur son œuvre, alors même qu'il a banni toute narrativité et toute allusion. Si l'abstraction peut engendrer un renouveau de l'art monumental, c'est assurément de cette manière, maîtrisée, méthodique et cependant légère.

Une exposition complète des œuvres décoratives d'Olivier Debré, du Front de Seine au rideau de la Comédie-Française, accompagne l'œuvre de la mairie. Cette exposition est rendue plus intéressante encore par la présence de quelques toiles très anciennes du peintre, matiéristes, maçonnées, point encore dégagées du souvenir de Braque et de Nicolas de Staël, et qui sont ici exposées pour la première fois.

PHILIPPE DAGEN.

★ Mairie de Boulogne-Billancourt : et centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille, jusqu'au 18 décembre.

MUSIQUES

Le Swing Strings System et Stéphane Grappelli au Festival de Nevers

« Trop modernistique... »

Le Swing Strings System (Didier Levallet) joue Django Reinhardt aux deuxièmes Rencontres internationales de Nevers. En seconde partie : Stéphane Grappelli. Un jeune animateur culturel, Pierre Bonnet, vient d'obtenir des fonds (culture, jeunesse et sports) pour construire quatre roulottes à l'ancienne et reprendre la route avec des Roms. Django reste comme une flamme vive dans l'imaginaire contemporain.

Fin 1934. Un quintette à cordes repète tous les jours au Claridge : Louis Vola, Django Reinhardt, Stéphane Grappelli, etc. Quand Charles Delaunay le fait entendre à M. Dory, directeur artistique des disques Odéon, celui-ci finit par laisser tomber, glacial : *« Après délibération, notre conseil d'administration a trouvé cet orchestre trop modernistique pour notre firme... »*

« Trop modernistique ». C'est un reproche, sous une forme ou sous une autre – les adjectifs ont leurs saisons – que le *Swing Strings System* autour du bassiste Didier Levallet, des violons, des guitares et des violoncelles vont interpréter Django) a entendu plus d'une fois en dix ans d'existence. D'ailleurs, la frileuse précaution fait un spectaculaire retour sur la scène du jazz. C'est une constante qui a son rythme régulier et sa période (tous les huit ans) depuis 1917 (fermeture des bordels de Storyville, *le Monde* du 8 novembre 1988).

Tous les huit ans (environ), on nous serine : gardons-nous de faire les « modernistiques », ne cherchons pas midi à quatorze heures, le jazz est simple, gai, et bon enfant, sans chichis, pas intellectuel pour deux ronds, ne compliquons rien, interdit d'en parler avec des mots de plus de deux syllabes, dzim boum boum, etc. C'est le nouveau refrain des grands festivals. Et un aréopage de philosophes se répandait sur le thème à la télévision l'autre après-midi.

Avec opiniâtreté et talent

Le Swing Strings System ne s'en soucie pas trop. Il va son chemin avec opiniâtreté et talent. Franchement modernistique et très sensible. Parce qu'enfin il faut n'avoir jamais entendu parler la jeune garde des cordes pour s'en tenir à des lieux aussi lourdement communs : Dominique Pifarély et Aubert au violon, Benhamou à la guitare, Capon et Hoevenaërs au violoncelle, une rythmique solide. Ils jouent Django avec l'allant qu'ils ont mis dans dernier disque (*Euridyce*). Si Django avait dessiné jusqu'au bout cet univers qu'il ne fît qu'entrevoir, nul doute qu'il ne se vît à jamais considéré comme « modernistique ».

Quant à Grappelli, son compagnon, son *alter ego*, il est désormais au-delà des adjectifs. Rare parmi les musiciens (pas seulement en jazz) à avoir gagné en imagination et en joie de jouer avec l'âge. Lui, ce serait plutôt l'humour qu'il aurait carrément modernistique. Une nuit, sur une route d'Angleterre, ils étaient en tournée. Django lui demanda pourquoi il roulait toutes lanternes éteintes : *« Pour économiser le courant. »*

FRANCIS MARMANDE.

★ *Delaunay's Dilemma*, Ed. W., 1985.

★ Discographie : Swing Strings System, *Euridyce*, CDEVCO6.

Deuxièmes Rencontres internationales de Nevers : Swing Strings System joue Django Reinhardt (le 16 à 20 h 30), Grappelli Trio (22 h), Spirit Level (le 17 à 18 h 30), Brunet-Barret Quintet (20 h 30), Barney Wilen Quartet (22 h), Charles Loos (le 18, à 18 h 30), Simon Spang Hansen (20 h 30), Henri Texier (22 h 30), Barthélémy Trio (le 19, à 18 h 30), Caratini Onztet (20 h 30), Petrucciani Trio (22 h), Gunter Sommer Reunion (le 20, à 15 heures), Workshop de Lyon (17 heures), Cat'4 (20 heures). Tél. : 86-36-13-94, 86-21-43-55.

NOTES

Cinéma

« Patty Hearst », de Paul Schrader

L'histoire de Patricia Hearst, héritière de Randolph Hearst, son grand-père mégalomane qui servit de modèle à *Citizen Kane*, était *a priori* un scénario tentant. Après une enfance et une adolescence normales de milliardaire normale, un peu sportive, à moitié jolie, elle est enlevée par un groupuscule de guérilleros urbains, l'Armée symbionèse de libération. Une poignée de militants un peu demeurés qui décident de l'humilier, de la soumettre à bien des points de vue, avant d'obtenir rançon. Convertie à la cause de ses ravisseurs, Patricia participe à l'attaque d'une banque et, une fois le réseau démantelé, sera condamnée à la prison puis graciée par Carter.

Paul Schrader, auteur de *Blue Collar*, *la Féline*, coscénariste de *la Dernière Tentation du Christ*, n'a pas su choisir un point de vue narratif cohérent et empêcher son intrigue sensationnelle de déraper dans l'esbroufe.

MICHEL BRAUDEAU.

Théâtre

Odon von Horvath au Théâtre du Rond-Point

Une semaine est consacrée à l'œuvre d'Odon von Horvath du 14 au 19 novembre, avec une série de manifestations organisées par Heinz Schwarzinger sous l'égide du Festival d'automne, au Théâtre du Rond-Point, non loin de l'endroit où par un coup absurde du destin, l'écrivain antinazi fut tué un jour de tempête, par la chute d'un arbre sur les Champs-Elysées, le 1er juin 1938.

Des lectures scéniques et des conférences rappelleront la mémoire de ce Hongrois de langue et de culture allemande né à Fiume en 1901, mort à trente-sept ans, auteur dramatique et romancier.

Outre les conférences et les débats à 18 h 30, auxquels participeront des spécialistes français et étrangers, les principales pièces seront lues à 21 heures : *Casimir et Caroline* (14), *le Belvédère* (15), *le Congrès* (16), *la Foi, l'amour et l'espérance* (17), *Légendes de la forêt viennoise* (18), *Don Juan revient de guerre* (19).

En même temps, les éditions Christian Bourgois publient dans des traductions nouvelles deux des romans les plus célèbres, *Jeunesse sans dieu*, et *Un fils de notre temps*.

TÉLÉVISION

Café, cognac et désespoir

Mort en 1980 à l'âge de quarante-deux ans, Vladimir Vissotski fut l'un des rares intellectuels soviétiques à avoir voulu rester libres en URSS pendant la période de « stagnation ». Il a payé cher cette liberté. Pierre-André Boutang et Jean-Denis Bonan lui rendent hommage au cours d'une émission d'« Océaniques ».

Les intellectuels soviétiques qui ont osé être libres avant que Mikhaël Gorbatchev l'ordonne n'ont pas été légion pendant les années de la *« stagnation »*. Surtout ceux qui avaient décidé de rester *« là-bas »* quoi qu'il leur en coûte. Deux d'entre eux méritent respect, admiration et infiniment d'amitié : le premier s'appelle Boulat Okoudjava et vit toujours, loin des sunlights de la « perestroïka » et de la « transparence », cheminant les sentiers discrets de l'honnêteté intellectuelle et de l'esprit critique, se gardant bien de tirer profit de son courage tranquille et de son talent d'écrivain-poète-chansonnier qui est grand.

Le second s'est voulu son disciple, mais il présente l'avantage pour les propagandistes du changement d'être mort depuis 1980, et c'est sans doute pourquoi il est tant célébré aujourd'hui en URSS, alors que les mérites d'Okoudjava ne sont chantés que sur le ton intimiste. Ce vrai héros de l'Union soviétique s'appelait Vladimir Vissotski ; il fut un très grand acteur, et ses chansons resteront à tout jamais comme un témoignage déchirant des humiliations et du désespoir infligés à tout un peuple par une tribu de bureaucrates bornés, effrayés par l'ombre de la vérité, terrorisés par la sincérité, traumatisés par le talent. Puisqu'il ne peut plus rien dire, on comprendra qu'on le récupère, après avoir officiellement ignoré jusqu'à sa mort. N'a-t-il pas passé *dix* ans de sa vie au moins à se tuer consciencieusement, alternant alcool et héroïne ? Certes, mais oublions ces erreurs de jeunesse, semble-t-on dire aujourd'hui à Moscou, et ne retenons que les aspects *« positifs »* du personnage, quitte à faire de l'argent en éditant en toute hâte les chansons de l'impertinent, dont la plupart ont été repiquées sur des cassettes enregistrées à la sauvette par ses amis, et qui se multipliaient naguère comme pain et poissons pour assouvir la faim de tout un peuple.

Il est bien que l'équipe d'« Océaniques » ait consacré une émission à Vladimir Vissotski. Il faut voir et surtout entendre le montage qu'elle nous propose, écouter cette voix infiniment rauque, chaleureuse et rugueuse, se demander *« pourquoi, pourquoi, vient trop vite la fin du bal »*, pourquoi *« tout le monde revient, sauf ceux dont on a le plus besoin »*, pourquoi *« rien ne va, plus rien ne va pour vivre comme un homme doit »*.

On doit en même temps regretter un certain nombre d'approximations et d'erreurs qui ramènent Vissotski au rang de baladin, d'original charmant qui aurait tant souffert de ne pas être reconnu. Car il fut connu, reconnu, non pas par les censeurs d'un ordre médiocre, mais par tous ceux qui avaient besoin de ses bouffées d'oxygène pour attendre le lendemain, pour survivre jusqu'à la sortie du tunnel. *« Ni café ni cognac, que du sport »*, ironise Vissotski dans une de ses chansons, en se faisant l'écho des académiciens soviétiques. Erreur profonde : si vous l'écoutez, n'oubliez ni le café ni le cognac, pensez aussi à la vodka et conviez vos amis les plus chers. Ainsi vous ne serez pas dépaysés pour cette descente en amitié désespérée.

JACQUES AMALRIC.

★ « Océaniques » : Vladimir Vissotski, FR 3, 22 h 40.

CINÉMA

Pierre Perrault en France

Un Québec toujours à découvrir

Poète, homme de radio, cinéaste, Pierre Perrault n'a parlé que d'une chose : l'imaginaire d'un pays. Un colloque, l'intégrale de ses films à Paris.

Mai 1963 : *Pour la suite du monde*, de Pierre Perrault, est présenté en première mondiale et en compétition au Festival de Cannes. Accueil mitigé, le public des séances du soir ne se reconnaît pas dans ces îliens rugueux qui, en plein vingtième siècle et sur la suggestion de Pierre Perrault décident à nouveau de « tendre » la pêche au marsouin (nom local du béluga, sorte de dauphin blanc). Non pas pour faire un beau documentaire mais – c'est devenu le titre du film, *Pour la suite du monde* – pour témoigner devant la postérité de ce qui fut leur raison de vivre.

Si Pierre Perrault appelle son cinéma « cinéma vécu », c'est d'abord parce qu'il naît de la vie quotidienne, d'une espérance partagée où chacun à son tour devient conteur fabuleux. Lors de la première du film au Festival de Montréal, en août 1963, dans une de ces vastes salles à l'américaine, c'est l'enthousiasme, la soudaine prise de conscience d'une identité retrouvée.

Le second film de Pierre Perrault, quatre ans plus tard, *le Règne du jour*, amène le vieil Alexis Tremblay (interprète de *Pour la suite du monde*) et sa femme Marie à visiter cette France qui n'a cessé de nourrir leur imaginaire. Quelques scènes admirables : ainsi cette confrontation avec un ancien résistant, à elle seule un poème.

En 1969, Pierre Perrault, pour expliquer aux Canadiens anglais ce que veulent les Canadiens français, réalise le film le plus surprenant : *Un pays sans bon sens*, sorte de *Citizen Kane*, documentaire poétique sur la notion de pays. Le propos s'élargit. Surviennent non seulement les Bretons, mais aussi les Indiens, et le futur premier ministre du Québec, René Lévesque. Tout se raconte, se libère par touches d'humeur successives. *Un pays sans bon sens* appartient aujourd'hui à l'histoire.

Commence alors pour le réalisateur une traversée du désert. Il se lance à la poursuite d'un nouveau champ d'investigation en même temps qu'il essaie de renouveler sa manière.

Le Goût de la farine (1976) nous entraîne sur la côte nord du Saint-Laurent, parmi les Indiens qui ont été progressivement dépossédés de leurs territoires de chasse et confinés dans des réserves où ils se saoulent à mort les fins de semaine. Des chercheurs blancs partis à la découverte d'une autre culture avec les meilleures intentions du monde ne font qu'accentuer à leur manière cette exploitation.

La Bête lumineuse (1982) relance une nouvelle fois la thématique de Pierre Perrault. Des amis de longue date s'isolent entre hommes pour chasser l'original, l'animal mythique du Québec. Mais un chasseur peut à son tour faire l'objet d'une sorte de traque.

La Grande Allure enfin (1986), clôt en deux temps, la traversée de l'Atlantique sur les traces de Jacques Cartier, la remontée du fleuve Saint-Laurent où tous les souvenirs du passé semblent se perdre, cette éternelle quête d'un pays à découvrir.

LOUIS MARCORELLES.

★ Montpellier, 15 et 17 novembre, Valence 19 novembre, Grenoble 20 novembre.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Merci beaucoup, monsieur Jenninger

1 *Beaucoup de bruit pour rien*

Il n'est pas dans mes intentions – en aurais-je le pouvoir – de dissiper l'inquiétude, l'indignation qu'ont pu susciter les variations électorales du Front national, les propos de M. Le Pen, mais j'avoue que, tout en me sentant loin, on l'imagine, de ce mouvement et de son chef, tout en regrettant que tant de mes compatriotes y trouvent une chaleur suspecte, je n'arrive pas à prendre au sérieux – et c'est peut-être un tort – le danger que ces cocos-là représentent.

Pourquoi ? Parce que M. Le Pen est pour moi l'un de ces démagogues classiques qui parlent plutôt mieux le français que la plupart des hommes politiques et qui ont toujours existé dans les marges de la vieille droite. Ils tentent avec les arguments qui leur restent, ceux qu'on ne délivre que sur ordonnance, de se faire une place au soleil. Leur popularité, comme on le sait, s'enrichit de la misère des temps. Faute d'Occupation ou d'événement aussi considérable, ils vivotent avec plus ou moins d'éclat et sont forcés un jour de céder leur fonds de commerce à d'autres patriotes. Je crois Le Pen plus cynique que convaincu et, pour ce qui est d'être antisémite, s'il l'est, puisqu'il se défend de l'être jusqu'au procès, ce serait plus par raison électorale que par passion. Et toutes les fois qu'il s'est défendu de l'être, et certes les occasions ne lui ont pas manqué, il aurait été plus habile de le prendre au mot, de l'acculer dans ses sympathies devant les siens ébahis plutôt que d'avoir l'air de se réjouir ou de s'indigner quand sa fourche luis langué ! Si la presse n'avait pas répercuté le fameux *« détail »* et le désopilant *« Durafour-crématoire »*, c'est-à-dire dans le premier cas du Norpois, dans le deuxième du docteur Cottard, ces sympathiques personnages de Proust, qui aurait fait attention à ce que dit Le Pen dans ses conférences de presse ou ses discours dominicaux.

De la même façon, enfin pas tout à fait de la même façon, la carrière militaire pendant les années 40 de M. Kurt Waldheim, l'actuel président de la République autrichienne, ne m'a jamais inspiré une indignation démesurée. C'est que je me dis que Kurt Waldheim était un garçon qui avait vingt ans en 1938, vingt ans au moment de l'Anschluss, qui fut plébiscité par tout un peuple en délire. Il avait donc l'âge et se trouvait dans la situation historique la plus confortable pour délirer avec tout le monde. M. Waldheim m'a semblé, autant que j'ai pu le suivre du haut de mes neuf ans, un Allemand presque modéré pour un Autrichien ! D'après moi, sourtout soucieux de ne pas se faire tuer et d'en faire juste assez pour ne pas déplaire à ses supérieurs qui auraient risqué de l'envoyer au casse-pipe, M. Waldheim voulait s'en tirer, et on ne s'en tire pas sans casser quelques œufs au passage.

Il a brillamment réussi, à la différence de son compatriote Hitler. Oui, si l'on compare le destin de ces deux hommes d'Etat, l'on peut dire que la politique s'est civilisée en Autriche. Il n'a jamais été facile d'être autrichien, surtout depuis 1918, d'appartenir à un pays qui a tellement de frontières, de voisins, pour son petit nombre de kilomètres carrés, et il me semble que M. Kurt Waldheim ne s'en sort pas mal dans ce rôle de composition, qu'il respire avec élégance la lâcheté et l'équivoque. Et je laisserais plutôt à Thomas Bernhard, lui qui est de la région, le soin de régler avec talent ses comptes avec son pays et son président. Je craignais, à force, de faire le désespoir des directeurs de journaux toujours à la recherche des *« coups les plus fumants »* puisque, après avoir fait la petite bouche devant MM. Le Pen et Kurt Waldheim, je m'avise de renâcler devant les révélations de l'abbé Farias sur Heidegger. Et c'est impardonnable. Quand la philosophie, par miracle, se hisse à la une des quotidiens comme une grande, se taille un beau succès de scandale, que l'on en parle comme on parlerait du prince Charles et de Lady Di, retrouve sa fougue, sa jeunesse de 1945, heureuse époque où, grâce au tabou et à la Rose rouge, aux muses de Saint-Germain-des-Prés, à la trompinette de Boris Vian, l'existentialisme de Sartre occupait la presque totalité de *Samedi-Soir*, le *France-Dimanche* de l'époque, je reconnais qu'il faut être mal embouché pour ne pas suivre le cortège. On ne dit pas : « Y-a-t-il eu vraiment révélation ? Et s'il en était ainsi, en quoi son commentaire sur Kant en est-il changé ? », lorsqu'on vous dévoile dans un livre qui suscite plus de commentaires que n'en avait provoqué en son temps le rapport Khrouchtchev, les turpitudes de Heidegger, ses amours insensés avec Adolphe H. et le nazisme.

Je commençais à suspecter ma sensibilité, à me demander, je vous l'avoue, si les années de l'Occupation, par leur richesse extrême, n'avaient pas quelque peu « lobotomisé » ma faculté de réagir aux événements, quand, jeudi dernier, en regardant le journal de la Une à 20 heures, celui de Patrick Poivre-d'Arvor, j'ai su que tout fonctionnait. Ce que n'avaient pu ni Heidegger, ni Waldheim, ni, et je le regrette pour mon compatriote, M. Le Pen, eh bien ! M. Philipp Jenninger, quelqu'un dont j'ignorais tout jusqu'au nom avant cette funeste soirée de jeudi, m'a pleinement rassuré sur ma faculté émotive. Qu'il en soit remercié. Il en aura besoin.

2 *Une affaire de guillemets*

« Quelle mouche a piqué M. Philipp Jenninger, président du Bundestag... ? », s'est exclamé, comme s'il était frappé de stupeur, le vénérable bulletin du *Monde* qui en a pourtant vu et entendu d'autres dans sa longue vie de Bulletin de l'étranger, donnant le *la* à tous les commentaires qui devaient suivre. Cette mouche était peut-être la mouche du naturel. Et il est dommage qu'on l'ait chassée au galop, d'un geste irrité de la main, comme l'on a escamoté de la scène, avec son accord, le drôle de personnage qu'elle avait piqué. Comme s'il ne s'agissait pas tant de savoir ce que M. Philipp Jenninger avait dit ou voulu dire, mais de dénoncer ce qu'il y avait de non protocolaire à dire de telles choses dans un tel endroit, un jour pareil. Ah ! les touchants efforts pour « parler vrai », pour en finir avec cette maudite langue de bois, se voient bien mal récompensés ces temps-ci dans le monde de la politique. Quand l'un des personnages les plus importants de la République fédérale, quand l'ami du chancelier, fait un effort pour dire à la face du monde comment il s'explique, et éventuellement justifie, la conduite de ses compatriotes de 1919 à 1945, on parle soit de maladresse, soit de scandale, et l'on ferme le couvercle de la boîte comme si de rien n'était.

Si, dans les milieux officiels, l'on gomme : *« Ce n'est rien. Il ne savait pas ce qu'il disait. C'est un homme simple, vous savez. Un bon père de famille. Sincère ami des juifs et du peuple d'Israël. La parole, ce n'est pas la même chose que l'écrit. »* Autrement dit, le drame de Jenninger, sa faute, c'est une affaire de guillemets. Il n'a pas su mettre dans son intonation les guillemets où il aurait fallu les mettre. Il a voulu imiter son maître à penser, le président de la République fédérale, Richard von Weizsäcker, qui disait qu'il fallait avoir la force de voir la vérité en face, mais, comme il n'a pas sa culture, sa bonne volonté lui a joué un tour et s'est retournée contre lui. Le malheur de Jenninger, c'est que sa diction n'était pas à la hauteur de sa sincérité. J'ai trouvé la presse française un peu débordée par l'événement. On ne lui demandait pas tant de commentaires indignés, mais texte et faits.

Par texte, j'entends une chose simple : nous publions les discours de nos académiciens, les copies du concours général, les digressions en tout genre, et c'est très bien ainsi, il est bon de vérifier dans les grandes circonstances l'état de notre rhétorique, si elle palpite toujours, mais il n'aurait pas été inintéressant de publier sinon les vingt-six feuilles du discours de M. Jenninger, du moins de très substantiels extraits. Et si je parle avec gourmandise des faits, c'est qu'il m'a fallu attendre jusqu'à aujourd'hui, la lecture du *Journal du Dimanche*, pour savoir que M. Jenninger était né en 1932 dans la petite ville de Rindelbach dans le pays de Souabe, et quelques autres détails sur sa famille.

Le discours de M. Jenninger aura eu l'éminent mérite de nous rappeler incidemment que l'Allemagne, même coupée en deux, même sans bombe atomique, était toujours la première puissance de l'Europe, la plus riche, la plus forte, que M. Gorbatchev qui a reçu il y a peu son chancelier, avait un pressant besoin de cette Allemagne, de sa technique, de son sens de l'organisation, s'il voulait mettre un peu de beurre sur les orties de sa « perestroïka ». Il y a *« une âme germanique »* comme il y a *« une âme slave »*. Et elles ne sont pas forcément faites pour s'entretuer. Et cette âme germanique est si tenace, si prégnante, que la seule personne qui semblait prendre avec philosophie le discours de M. Philipp Jenninger, c'était le président de la communauté juive allemande.

3 *Juliette parmi nous*

De ce scandale, puisque scandale il y a, je retiendrai pour le moment ces superbes images à la Welles : ce Bundestag, fourmilière en désordre, et M. Kohl qui marche à grand pas dans les couloirs à la recherche d'un bureau tranquille, loin des questions et de la meute, partagé entre la colère et la crainte : *« Quel gâchis ! Faudra-t-il tout recommencer ! »* Et cette jeune fille interrogée dans la rue : *« Bien sûr, il faut que Jenninger démissionne. Il n'a que ça à faire. Mais je n'ai pas apprécié les déclarations du gouvernement d'Israël* [pourtant bien mesurées]. *Nous leur avons déjà donné tant d'argent ! »* Et la France ? La France s'est exprimée d'une façon exquise à *Trente millions d'amis*. Blondin, de sa maison du Limousin, racontait l'histoire de sa chatte : *« Nous l'avons d'abord appelée Adèle, et sa queue ne remuait pas, mais quand nous avons dit Juliette, elle est venue aussitôt. Avec notre chatte, nous avons Hugo à domicile. »*. C'était infiniment mieux dit. Tous mes vœux chère Françoise (la femme de Blondin). Tous mes vœux, cher Antoine !

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE GRAND ÉCART. Le Bourvil (43-73-47-84), 20 h.

ÉRIC BLANC. Le Grand Edgar (43-20-90-09), 22 h.

LE CAMP. Théâtre 14 Jean-Marie Serreau (45-45-49-77), 20 h 45.

MARIE 89. Théâtre du Bel-Air (43-46-91-93), 20 h 30.

LE FUNAMBULE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.

HÉCUBE. Gennevilliers. Théâtre (47-93-26-30), 20 h 30.

BAUDELAIRE. Théâtre Arcane (43-38-19-70), 20 h 30.

LES BRULANTS. Cartoucherie. Atelier du Chaudron (43-28-97-04), 20 h 30.

RENCONTRES AVEC BRAM VAN VELDE. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), 19 h 30.

LE DÉSESPOIR TOUT BLANC. Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17), 21 h.

CHANSON, HUMOUR ET FANTAISIE. Théâtre Marie-Bell (42-46-79-79), 14 h 30.

L'OISEAU BLEU. Aubervilliers. Théâtre de la Commune (48-34-67-57), 20 h 30.

A PROPOS DE NEIGE FONDUE, D'APRÈS LE SOUS-SOL. Gennevilliers. Salle II. 20 h 30.

VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT. Petit Montparnasse (43-22-77-74), 20 h.

PAROLES. Petit Montparnasse (43-22-77-74), 21 h 15.

LES MOTS AMOUREUX. Petit Odéon (43-25-70-32), 18 h.

UNE FEMME SANS HISTOIRE. Comédie des Champs-Elysées (47-23-37-21), 21 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Baudelaire : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Les Enfants du soleil : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◇ Les Brûlants : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 14 h 30 et 20 h 30. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Nicomède : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. Voyance : 21 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-27-22-09) (L). Bonjour, monsieur Gould : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle famille !... : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). La Machine à écrire : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Le Festival de Cuculaon : 20 h 30. Etreintes : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Chansons, humour et fantaisie : 14 h 30. L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Tokyo : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 21 h.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Rencontres avec Bram Van Velde Festival d'automne à Paris 1988 : 19 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Métamorphoses d'une mélodie : 21 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Le Grand Ecart : 20 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valerdy : 20 h 15. Eric Blanc : 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). - Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Franck-André Jamme, Lectures-Rencontres : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. La Ténèbre : 20 h 30. Tonton Arthur : 22 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h. Paroles : 21 h 15.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Retours : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ Les Mots amoureux : 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Les Vamps : 21 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Le Plaisir de la musique Rencontres du Palais Royal : 14 h 30. Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Le Cirque de Moscou 1988 : 20 h 30

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Premières fiançailles de Franz K. : 21 h.

PETIT MONTPARNASSE (43-22-77-74). Paroles : 21 h 15.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). K. von G., d'après Aucun lieu, nulle part : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Jock : 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Camp : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Résistible Ascension d'Arturo Ui : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). La Meute : 20 h 30. L'Etranger : 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Le Faiseur de théâtre, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). ◇ Marie 89 : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). La Dame de Bayreuth : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier. Le Funambule : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Réveille-toi, Philadelphie : 20 h 30. Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). L'Autriche, un pays théâtral ? : 18 h 30, 20 h et 21 h. Grande salle. Le Retour au désert, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. Petite salle. Lettres d'une religieuse portugaise : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélemy : 19 h. Hélas ! tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

Mardi 15 novembre

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Compartiment de dames seules (1934), de Christian-Jaque, 16 h ; Piccadilly (1929), de Ewald André Dupont, 19 h ; Ma bicyclette et moi (1988, v.o.), de Tao Dechen, 21 h 15.

CENTRE POMPIDOU GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non-stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h, gratuit.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Paris, le cinéma des photographes : Photos de mode : le Paris des mannequins (1962), de François Reichenbach, Tu seras terriblement gentille (1967), de Dirk Sanders, 14 h 30 ; Albert Kahn : Paris 09-31 (1986), de J. Leclercq, l'Héritage d'Albert Kahn (1977), de René-Jean Bouyer, 16 h 30 ; Conférence diaporama : Cees A.-A. Steeman, Faits divers, Sauf dimanches et fêtes (1977), de François Ode, Faits divers (1982), de Raymond Depardon, 18 h 30 ; Raymond Depardon : Urgences (1988), de Raymond Depardon, 20 h 30.

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CLASSIFIED PEOPLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DU VENT (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA GUERRE DES TUQUES (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA MAISON DE JADE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON AMI LE TRAITRE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PETITE REVANCHE (vénézuélien, v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMI ET JULIET (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES RUES DE MON ENFANCE (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE. (*) Film américain de Kathryn Bigelow, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BLACK MIC MAC 2. Film français de Marco Pauly : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHEMIN DU SERPENT. Film suédois de Bo Widerberg, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MAIN DROITE DU DIABLE. Film américain de Costa-Gavras, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MORT A L'ARRIVÉE. Film américain de Rocky Morton et Annabel Jankel, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

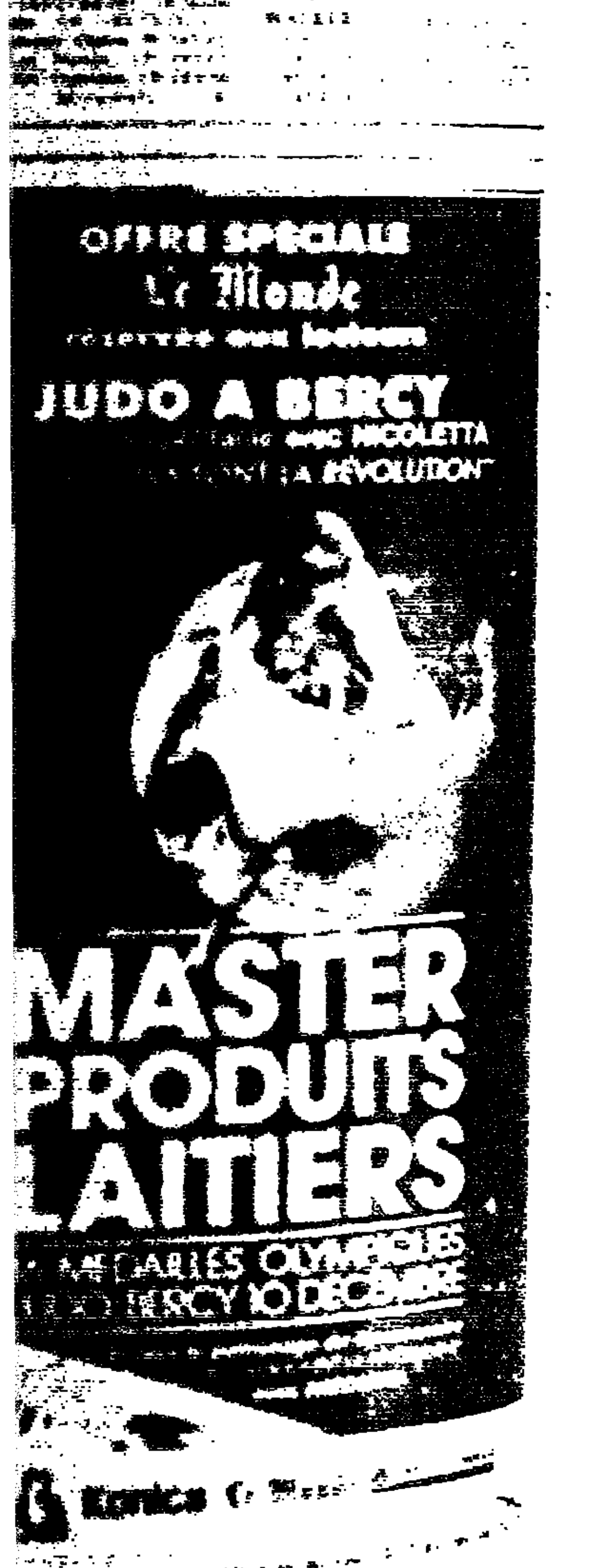
PASCALI'S ISLAND. Film britannique de James Dearden, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PATTY HEARST. Film américain de Paul Schrader, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PIGEON EST DE RETOUR. Film italien d'Amanzio Todini, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

WALKER. Film américain d'Alex Cox, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES FILMS NOUVEAUX



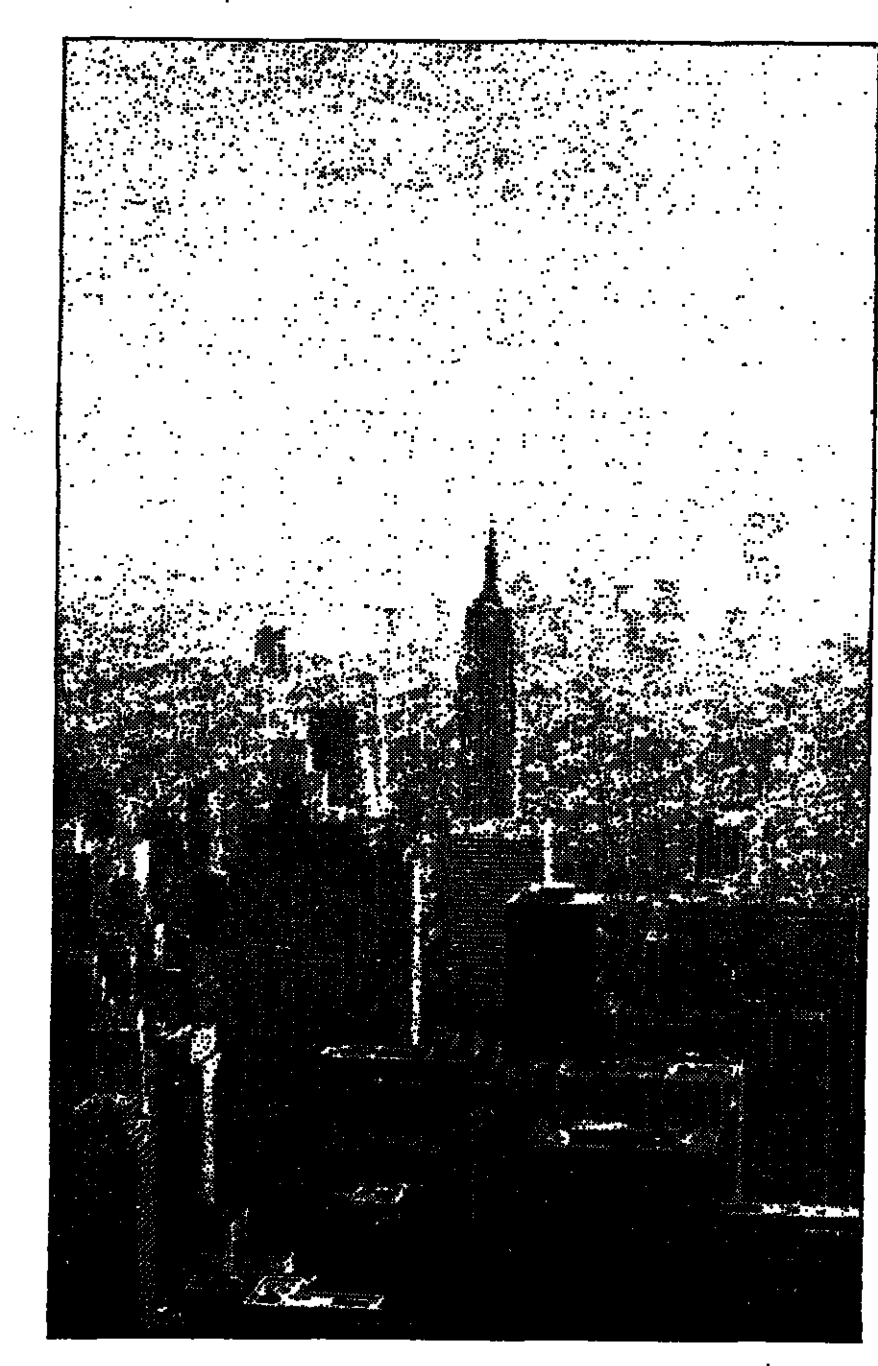
Pan Am U.S. Super Price.* New York 2990 F.

Jamais Pan Am ne vous a offert les U.S.A. à de si petits prix.

"Pan Am U.S. Super Price" est un véritable événement. Jamais Pan Am ne vous avait proposé de meilleures occasions pour partir aux États-Unis. "Pan Am U.S. Super Price" est une offre spéciale qui s'étend du 15 octobre 1988 au 15 mars 1989 et qui est soumise à des conditions particulières de vente.

Petit détail important, le nombre de sièges offerts à ce tarif est limité, aussi réservez vos places dès aujourd'hui.

Demain, il sera peut-être trop tard, alors contactez au plus tôt votre Agent de Voyages ou Pan Am au (1) 42 66 45 45, l'Amérique à de si petits prix, cela ne se voit pas tous les jours.



New York	2990 F
Boston	2990 F
Albany	3560 F
Hartford/Springfield	3240 F
Buffalo	3560 F
Baltimore	3240 F
Cleveland	3560 F
Cincinnati	3560 F
Detroit	3560 F
Philadelphia	3560 F
Pittsburg	3560 F
Providence	2990 F
Rochester	3560 F
Syracuse	3560 F
Washington, DC	3240 F
Nashville	3800 F
Chicago	3800 F
Charlotte	3560 F
Indianapolis	3800 F
Norfolk	3800 F
Raleigh/Durham	3560 F
Atlanta	4125 F
Austin	4125 F
Dallas/Ft. Worth	4125 F
Houston	4125 F
Miami	3990 F
Minn/St. Paul	4125 F
New Orleans	4125 F
Orlando	3990 F
San Antonio	4125 F
Salt Lake City	4125 F
Tampa/St. Pete	3990 F
Los Angeles	4590 F
San Diego	4590 F
San Francisco	4590 F
Honolulu	5420 F

Prix aller/retour au départ de Paris en classe économie. Offre valable du 15 octobre au 15 décembre 1988 et du 25 décembre 1988 au 15 mars 1989. Supplément de prix les vendredi, samedi, dimanche. Aucun remboursement en cas d'annulation. Pour les autres conditions particulières de vente, contacter votre Agent de Voyages ou Pan Am au (1) 42 66 45 45.
*Super Prix Pan Am pour les U.S.A.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 15 novembre

TF 1

20.40 Cinéma : la Charge héroïque ■■ Film américain de John Ford (1949). Avec John Wayne, Jeanne Dru, John Agar, Victor Mac Laglon. **22.30 Magazine : Ciel mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne. **23.50 Journal, Bourse et Météo. 0.10 Magazine : Livres en tête.** De Joseph Poli et Jacques Duquesne. **0.20 Série : Drôles d'histoires. 0.45 Feuilleton : Symphorien. 1.10 Documentaire : Histoire des inventions. 2.00 Documentaire : Histoires naturelles. 4.05 Musique. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles. 5.10 Documentaire : Histoire des inventions. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

▶ **20.35 Les dossiers de l'écran : 1788.** Téléfilm de Maurice Failevic, scénario de Jean-Dominique de la Rochefoucauld, avec René Camoin, Fred Manbert, Bernard-Pierre Donnadieu. **22.15 Débat : 1788, la révolution commence à Grenoble.** Avec Claude Mazauric (professeur à l'université de Rouen, président de l'association Vive 89), Jean Tulard (professeur à la Sorbonne), Yves-Marie Bercé (auteur de *Histoire des croquants*), Robert Chagny (maître de conférences à l'université de Grenoble, auteur de *les Débuts de la révolution en Dauphiné*), René Fonvieille (auteur de *Barnave et la pré-révolution* et de *Dauphiné 1788*), Jean Favier (directeur général des archives de France et membre de l'Institut). **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **0.10 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Cinéma : Ambulances tous risques □ Film américain de Peter Yates (1975). Avec Bill Cosby, Raquel Welch, Harvey Keitel. **22.20 Journal. 22.45 Télévision régionale.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Mad Max 2 □ Film australien de George Miller (1981). Avec Mel Gibson, Bruce Spence, Vernon Wells. **22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Sous le soleil de Satan** ■■■ Film français de Maurice Pialat (1987). Avec Gérard Depardieu, Sandrine Bonnaire, Maurice Pialat. **23.40 Cinéma : le Journal d'une femme de chambre** ■■ Film français de Luis Bunuel (1963). Avec Jeanne Moreau, Georges Géret, Daniel Ivernel. **1.15 Cinéma : la Cavale impossible** □ Film américain de Stephen Gyllenhall (1985). Avec Tatum O'Neal, Irène Cara, Nicholas Campbell. **2.35 Série : Max Headroom.**

LA 5

20.30 Cinéma : Piranhas ■ Film américain de Joe Dante (1977). Avec Bradford Dillman, Heather Menzies, Kevin McCarthy. **22.20 Série : Le retour de Mike Hammer. 23.20 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (suite). **0.25 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.25 Orient-Express** (rediff.). **2.20 La conquête du ciel** (rediff.). **3.15 Journal de la nuit. 3.20 Vive la vie !** (rediff.). **3.30 Voisin, voisine** (rediff.). **4.30 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.55 Voisin, voisine** (rediff.).

M 6

20.35 Téléfilm : La dernière danse. De Tony Bill, avec Dudley Moore, Mary Tyler Moore. **22.35 Série : Le Saint. 23.30 Journal. 23.45 Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **0.35 Magazine : Club 6. 1.20 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip** (rediff.). **2.30 Feuilleton : Les Mohicans de Paris** (12e épisode). **2.45 Feuilleton : Le dessous du ciel** (12e épisode). **3.00 Le glaive et la balance** (rediff.). **3.30 Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **4.15 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.40 Documentaire : Le monde sauvage. 5.05 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.20 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : Revenir du coma. **21.30 On ne respire plus en Arménie.** (Grand angle du 15 octobre). **22.40 Nuits magnétiques.** Confidences. 1. Ici et ailleurs. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** La vie en bleu : Memphis Slim.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Musique ensembles. A Mirror on which to dwell, pour soprano et ensemble instrumental, de Carter : Suonare, de Bon ; Octuor, de Tomasson ; Concertino de camera, pour flûte, clarinette, clarinette basse, percussion, piano et cordes, op. 53, de Bergman, par l'Ensemble Denosjours, dir. Olivier Dejours ; sol. : Dominique Tabouillot, soprano ; Véronique Muller, cymbalum ; Christine Marchais, piano, Véronique Ghesquière, harpe, Laurent Lecheney, clavecin. **22.30 L'univers non tempéré.** Musique traditionnelle d'Islande. **0.00 Club d'archives.** Charles Munch, vingt ans déjà. L'Orchestre national et les festivals. Concerto pour piano et orchestre nº 23 en la majeur, K 488, de Mozart ; Symphonie nº 2, de Schmitt. **1.00 Karlheinz Stockhausen.**

Mercredi 16 novembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Club Dorothée après-midi. Sablotin ; Les chevaliers du zodiaque ; Flashman ; GI Joe ; Lamu ; Capitaine Flam ; Silver Hawks ; Bioman ; Le mot mystérieux ; Le jeu du téléphone ; Le Jacky sean ; Le jeu de l'ABC ; Le top junior. **17.40 Série : Chips. 18.35 Avis de recherche. 18.50 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.20 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Charles Aznavour, Yves Lecoq, Valéry et Valérie-Anne Giscard d'Estaing. Variétés : Maxime Le Forestier, Vanessa Paradis, Julia Fordhan, Les Communards, Bananarama, Duran, Duran. **22.30 Magazine : Ex libris.** De Patrick Poivre d'Arvor. Sommaire : Expliquez-moi (Yves Coppens, Georges Wolinski) ; Exclamation ; Extras et ordinaires (Dieu des formis, Dieu des étolites) ; Exercice de style (Luc Lang) ; Extérieur livre (Le Palanquin des larmes) ; Tête à texte : Jean-Paul Jean face à Jean-Louis Debré ; Exploration (Alexandre Vialatte) ; Réflexions. **23.45 Journal et Météo. 0.05 Variétés : Wiz qui peut.** Télé-crochet, animé par Jesse Garon. **0.50 Série : Drôles d'histoires. 1.15 Feuilleton : Symphorien. 1.40 Documentaire : Histoire des inventions. 2.30 Documentaire : Histoires naturelles. 4.40 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.10 Documentaire : Histoire des inventions. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Chauds les glaçons. Présenté par Cerise et Philippe Giangreco. Julie et Stéphane ; Pitou ; Inspecteur Duflair ; Voltron. **17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. La panthère rose ; La petite merveille. **17.55 Série : Mac Gyver.** Le silence est d'or. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Tel père, tel fils.** Avec Jacques Balutin. **20.00 Journal et Météo.** ▶ **20.35 Téléfilm : La face de l'ogre.** De Bernard Giraudeau, d'après le roman de Simone Desmaison, avec Anny Duperey, Pierre Vaneck, Catherine Frot, Jacques Denis. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Documentaire : L'adoption.** Emission d'Alberte Robert, en deux parties. 1. Le cheminement des parents vers l'enfant. **23.10 Informations : 24 heures sur la 2. 23.30 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. Invité : César.

FR 3

13.00 La famille Astro. 13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Décibels. En direct du Salon du disque. **14.30 Jeu : Cherchez la France. 15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. 17.00 Flash d'informations.** De 17.03 à 18.30 **Amuse 3. 17.03 Dessins animés.** Petit ours brun ; Diplodo (Les arbres volants). **17.15 Série : Tom Sawyer. 17.35 The Muppets babies. 18.00 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.02 Jeux : La classe. 20.30 Théâtre : Chacun sa vérité.** Comédie en trois actes de Luigi Pirandello, mise en scène de François Périer, avec Guy Tréjean, Annick Alane, Sarah Luger, Robert Hirsch, Suzanne Flon. **22.15 Journal et Météo. 22.40 Magazine : Océaniques.** Vladimir Vissotski, 1938-1980. Emission préparée par Pierre-André Boutang et Jean-Denis Bonan. *Portrait du poète, chanteur, comédien soviétique mort à quarante-deux ans.* **23.35 Musiques, musique.** Jazz, avec Marc Fosset (guitare) et Patrice Caratini (contrebasse). **23.50 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre** (rediff.).

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Le retour des héros. De Terry Ryan, avec Nicholas Campbell, Albert Schultz. **15.10 Série : La malédiction du loup-garou. 15.30 Téléfilm : Gros cœur.** De Pierre Joassin, avec Bernard Le Coq, Fanny Cottençon. **17.10 Documentaire : Le monde inconnu des serpents** (2e partie). **17.35 Cabou cadin.** Kissy fur ; COPS ; Le piaf ; Virgul. **18.30 Dessins animés : Ça cartoon.** Présenté par Philippe Dana. **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. **20.30 Bande annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : les Lunettes d'or** ■ Film italo-franco-yougoslave, de Giuliano Montaldo (1987). Avec Philippe Noiret, Rupert Everett, Valeria Golino. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Apology** ■ Film américano-canadien de Robert Bierman (1986). Avec Lesley Ann-Warren, Peter Weller, John Glover. **0.20 Cinéma : le Jour du fléau** ■■ Film américain de John Schlesinger (1975). Avec Donald Sutherland, Karen Black, William Atherton (v.o.).

LA 5

13.30 Série : Supercopter. 14.25 Série : K 2000. 15.25 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.25 Le tour du monde de Lydie. 16.50 Pollyana. 17.15 Creamy, merveilleuse Creamy. 17.40 Magazine : En route pour l'aventure. Présenté par Michel Robbe. **18.05 Dessin animé : Les aventures de Claire et Tipoune. 18.30 Dessin animé : Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Les révoltés d'Attica.** De Marvin Chomsky, avec Henry Darrow, Charles Dunning, Joël Fabiani. **22.20 Série : Génération pub. 23.20 Supercopter** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Supercopter** (suite). **0.25 Boulevard Bouvard** (rediff.). **0.50 Orient-Express** (rediff.). **1.45 La conquête du ciel** (rediff.). **2.40 Journal de la nuit. 2.45 Vive la vie !** (rediff.). **3.00 Voisin, voisine** (rediff.). **4.00 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.50 Voisin, voisine. 5.50 Musique : Aria de rêve.**

M 6

13.20 Dessins animés : Graff'6. 14.10 Jeu : Fan de... 14.45 Variétés : Frequenstar. 15.45 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Téléfilm : Nom de code, diamant. De Jeannot Szwarc, avec Roy Thinnes, France Nuyen. **22.00 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Revue de presse, avec Jean-François Revel (*la Connaissance inutile*), Michel Algrain (*la Subversion humanitaire aux bonnes œuvres du CCFD*), Noël Copin (de *la Croix*), Franz Olivier Giesbert (du *Figaro*), et notre collaborateur Edwy Plenel. **23.15 Journal. 23.30 Série : Le Saint. 0.20 Magazine : Club 6. 1.05 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Les Mohicans de Paris.** (13e épisode.) **2.45 Le dessous du ciel** (13e épisode). **3.00 Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **3.55 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.20 Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **5.15 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.25 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE CULTURE

20.30 Antipodes. Itinéraires de femmes écrivains du Canada, du Cameroun, d'Algérie. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** L'histoire du blues. **22.40 Nuits magnétiques.** Confidences. 2. A ciel ouvert. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** La vie en bleu : Memphis Slim.

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 juillet lors du Festival de Saintes) : Anthologie des anthems, de Purcell, par le Collegium vocale de Gand, dir. Philippe Herreweghe. **22.20 Concert du GRM.** Don Quichotte corporation, de Savouret. **23.07 Jazz club.** En direct du Sunset : Emmanuel Bex, Orgue ; Jean-Luc Pino, violon ; Yves Teslar, batterie ; Charly Lubinsky, percussions.

Audience TV du 14 novembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53.6	Santa-Barbara 20.9	Actual. région. 9.0	Actual. région. 13.1	Top 50 4.4	Porte magique 3.6	Routes paradis 2.9
19 h 45	68.1	Roue fortune 30.4	Tel père 9.6	19-20 info 6.9	Nulle part 4.4	Boulev. Bouvard 2.4	Routes paradis 3.9
20 h 16	71.0	Journal 32.8	Journal 14.9	La classe 12.2	Nulle part 2.3	Journal 4.4	Cosby show 4.2
20 h 55	75.6	Rêve californien 25.8	Chiffres lettres 17.0	Homme qui... 18.9	Apology 3.2	Le château... 8.8	Le marais... 3.2
22 h 8	56.1	Super sexy 14.9	Œil en coulisses 9.2	Homme qui... 16.8	Flash info 1.6	Le château... 9.0	Le marais... 4.7
22 h 44	31.1	Super sexy 16.5	Œil en coulisses 2.2	Journal 4.6	Bobagolfoot 1.4	Le voyageur 3.5	Le Saint 2.3

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 15 novembre à 0 heure et le dimanche 20 novembre à 24 heures : Le vaste anticyclone qui s'est installé sur la France persistera jusqu'à jeudi. Il maintiendra un temps sec, brumeux et frais. En fin de semaine, les pressions faibliront sur le nord du pays. Des passages nuageux venus de l'Atlantique traverseront alors ces régions et s'accompagneront d'un redoux des températures.

Mercredi : brumes et fraîcheur matinales, après-midi ensoleillée.

Au lever du jour, les bancs de brouillard seront fréquents en toutes régions et seront par endroits denses et givrants.

Sur les régions de l'Ouest, ils se dissiperont rapidement et céderont leur place à un temps bien ensoleillé.

Du Nord au Massif central, le soleil percera en général vers la mi-journée. Seules la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté conserveront un temps gris et brumeux toute la journée.

Les températures matinales seront comprises entre 5 et 9 degrés près des côtes, entre 0 et 4 degrés dans l'intérieur, avec de faibles gelées locales. L'après-midi, elles atteindront 17 degrés dans le Midi, 10 à 14 degrés ailleurs, excepté dans l'Est, où elles ne dépasseront pas 9 degrés.

Jeudi : arrivée de nuages près de l'Atlantique.

Sur la Bretagne, la Basse-Normandie, les Pays de Loire, le Poitou-Charentes et l'Aquitaine, la matinée sera encore bien ensoleillée. Au fil de l'après-midi, le ciel se voilera. Les nuages seront plus épais près de la Manche où un peu de bruine est à craindre. Les vents de sud seront modérés.

Sur les autres régions, après la dissipation des brumes et brouillards matinaux, le soleil sera à nouveau très présent. Avec l'orientation des vents au secteur sud, les températures regagneront 1 ou 2 degrés.

Vendredi : nuages sur la moitié nord, soleil sur la moitié sud.

Les nuages seront nombreux le matin des Pays de Loire à l'Ile-de-France, au Nord et aux Ardennes. Ils gagneront, l'après-midi, le nord-est du pays et les Alpes du Nord, où ils pourront donner quelques précipitations sur le relief. Après le passage de cette bande nuageuse, le temps restera très variable et des averses se produiront, principalement sur la Bretagne et près des côtes de la Manche le matin, et de la Normandie au Bassin parisien et aux Ardennes l'après-midi.

Sur la moitié sud, après dissipation des brumes et brouillards matinaux, plus fréquents dans le Centre et le Centre-Est, le soleil fera de belles apparitions. Quelques nuages, cependant, affecteront, le matin, le ciel de l'Aquitaine et des Charentes.

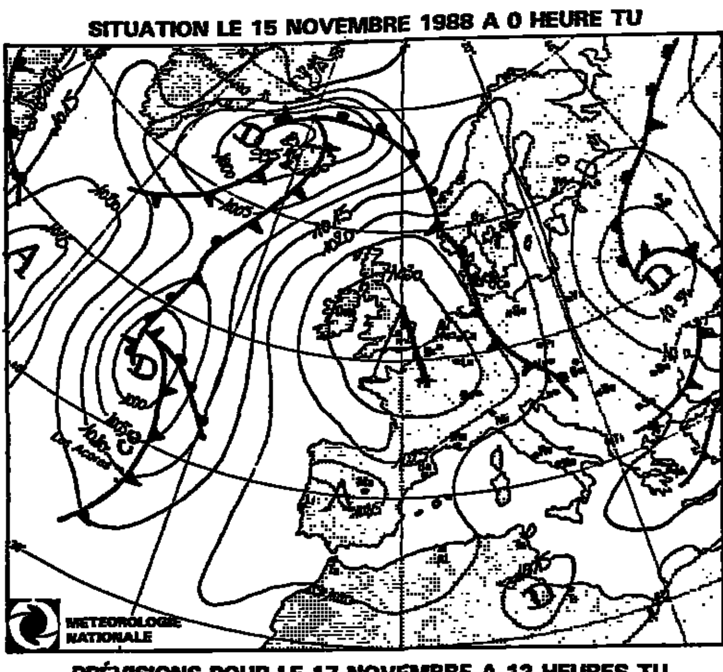
Samedi : sensible amélioration.

D'importants nuages se développeront encore sur les régions du Nord et du Nord-Est, et ils donneront quelques averses le matin. Sur les autres régions, après dissipation des brumes et des brouillards, les quelques nuages présents n'arriveront pas à gâcher les éclaircies. En fin d'après-midi, les nuages se feront de plus en plus nombreux sur la Bretagne.

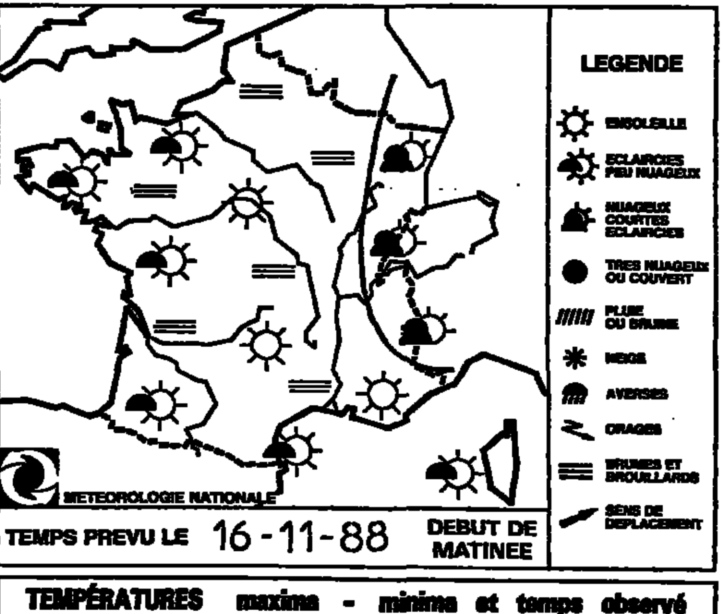
Dimanche : nuages et pluie sur la moitié nord.

Le ciel couvert et les pluies qui affecteront, le matin, le quart nord-ouest, s'étendront en cours de journée sur tout le quart nord-est. La moitié sud restera, quant à elle, très préservée.

SITUATION LE 15 NOVEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 17 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 14-11-1988 à 6 heures TU et le 15-11-1988 à 6 heures TU — le 14-11-1988

FRANCE	Max	Min	Temps
AJACCIO	21	11	D
BIARRITZ	13	6	A
BORDEAUX	15	1	D
BOURGES	10	2	D
BREST	14	4	D
CAEN	12	-1	B
CHERBOURG	11	3	D
CLERMONT-FERR.	8	0	B
DIJON	10	1	N
GRENOBLE St-M-H	13	4	C
LILLE	10	5	B
LIMOGES	11	3	D
LYON	11	4	C
MARSEILLE-MAR.	16	6	D
NANCY	7	4	B
NANTES	12	4	D
NICE	18	11	D
PARIS-MONTS.	10	4	C
PAU	12	3	C
PERPIGNAN	20	9	D
RENNES	13	-2	B
ST-ETIENNE	8	-	B
STRASBOURG	8	-1	C
TOURS	10	2	C
TOULOUSE	14	1	N
POINTE-A-PITRE	30	22	D

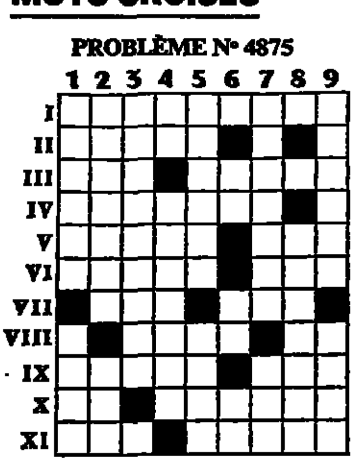
ÉTRANGER	Max	Min	Temps
ALGER	22	10	D
AMSTERDAM	10	7	P
ATHÈNES	17	10	P
BANGKOK	28	24	C
BARCELONE	20	11	D
BELGRADE	10	3	C
BERLIN	8	1	N
BRUXELLES	10	7	N
LE CAIRE	19	16	D
COPENHAGUE	8	0	B
DAKAR	28	23	D
DELHI	29	16	D
DJERBA	26	20	O
GENÈVE	10	1	D
HONGKONG	21	20	P
ISTANBUL	11	5	P
JÉRUSALEM	10	3	D
LISBONNE	20	12	B
LONDRES	11	0	B
LOS ANGELES	19	14	D
LUXEMBOURG	9	3	C
MADRID	19	5	D
MARRAKECH	24	12	D
MEXICO	30	9	D
MILAN	12	5	B
MONTRÉAL	10	4	D
MOSCOU	-1	-1	C
NAIROBI	26	19	D
NEW-YORK	17	8	D
OSLO	-1	-3	P
PALMA-DE-MAJ.	22	10	D
PÉKIN	11	3	D
RIO-DE-JANEIRO	29	23	C
ROME	19	8	N
SINGAPOUR	32	25	P
STOCKHOLM	4	-5	B
SYDNEY	22	15	A
TOKYO	19	10	D
TUNIS	23	14	N
VARSOVIE	5	2	N
VENISE	13	0	B
VIENNE	7	3	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4875



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■		■	
III				■					
IV								■	
V						■			
VI						■			
VII	■				■				■
VIII		■					■		
IX						■			
X			■						
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il soit examiné sous toutes les coutures. – II. Les mineurs sont autorisés à le voir. – III. Spécialiste du travail fait à la main. Membre d'une société. – IV. Reçoit du liquide. – V. Où l'on a longtemps mené une vie de château. Ne peut qu'être satisfait de son sort. – VI. Arrive avec précipitation. Souvent visible près d'un bâtiment. – VII. Partie pour atteindre la « berge ». Tend à prouver qu'on n'a pas envie de partager. – VIII. Est à l'origine d'exécutions qui peuvent être capitales. Voie d'eau. – IX. Faire passer du rêve à la réalité. Sépare le bon grain de l'ivraie. – X. Fut poussée à changer de mode de vie. Moyen d'éviter la déroute. – XI. Avec lui, on faisait beaucoup de façons. On peut y prendre de la graine.

VERTICALEMENT

1. Sous la fente d'une « tirelire ». Ne résista pas à ce qui était ferme comme le roc. – 2. Cause des frictions. Préfère de ne pas avoir affaire à un mauvais sujet. – 3. Remplace avantageusement l'obscurité. – 4. Conjonction. Participer à un concours. – 5. Dans laquelle se rassemblent des porteurs de couronne. Eclataient lorsqu'il y avait trop de nuages. – 6. On ne peut certes pas dire qu'on n'a rien tirer d'elle. Cri de révolte. En bonne place sur un tableau de maître. – 7. Aboutit à une poche. Contenu dans des perles. – 8. Permet de profiter au mieux de la présence d'un banc. – 9. Mieux vaut encore l'avoir dans le dos que sur les bras. Pourvus d'une licence.

Solution du problème nº 4874

Horizontalement

I. Croupiers. – II. Ouaterie. – III. Nés. Loden. – IV. Tribune. – V. Ciron. – VI. Ain. Hesse. – VII. Ronde. – VIII. Isère. Vis. – IX. Sessile. – X. Nu. Orle. – XI. Huilées.

Verticalement

1. Contrariant. – 2. Ruer. Ios. – 3. Oasiennes. – 4. Ut. Crépu. – 5. Peluchées. – 6. Ironie. Sol. – 7. Eiders. Vire. – 8. Rée. Oseille. – 9. None. Sées.

GUY BROUTY.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

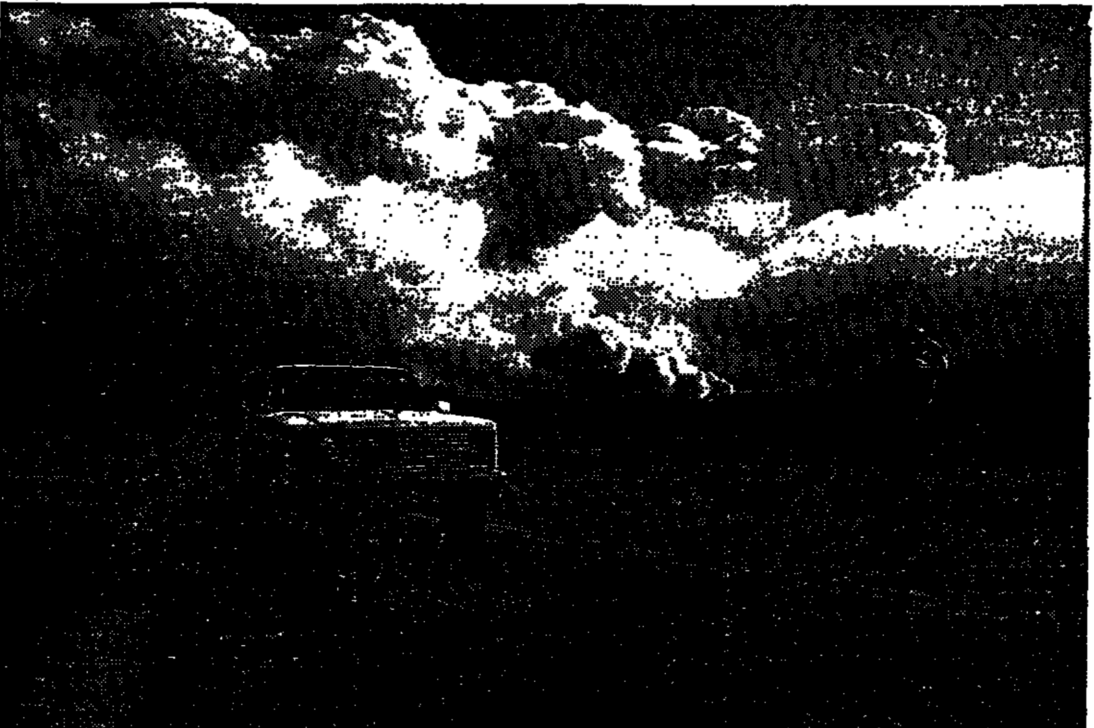
Les bois verts du Yellowstone

L'incendie du plus grand parc naturel des Etats-Unis est une aubaine pour les chercheurs

TROIS mois après le début des gigantesques incendies qui ont dévasté cet été le parc national du Yellowstone, aux Etats-Unis, les cendres n'étaient pas refroidies et les fumées nappaient encore les futaies. Mais, dès les premiers jours d'octobre, avant que la neige ne recouvre ces hauts plateaux, des équipes de chercheurs étaient à l'œuvre. Le plus ancien, le plus vaste et le plus visité des parcs nationaux vient de subir un traumatisme comme il n'en avait pas connu depuis sa création, en 1872. Or ce qui a été présenté par la presse américaine comme une catastrophe sans précédent est aussi tenu pour une aubaine historique pour les milieux scientifiques.

Le Yellowstone est un véritable monument écologique. Avec ses 900 000 hectares, il est plus vaste que la Corse. Vu d'hélicoptère, il ressemble à une immense moquette vert sombre – les forêts de résineux recouvrent 80 % du territoire, – trouée de prairies et de lacs. Des milliers de sources chaudes et de geysers fument ici et là, dont le fameux Old Faithfull, dont les eaux brûlantes bondissent vers le ciel à intervalles réguliers. Depuis la fin de l'ère glaciaire, ce zoo naturel, dont les seigneurs sont les grizzlis, les bisons et les élans, n'a été parcouru que par quelques tribus indiennes et une poignée de trappeurs. L'exploration systématique n'en a été faite que vers 1860, et, peu après, il a été mis à l'abri de toutes les convoitises.

Des incendies y éclataient chaque été sans grand dommage, et ils étaient aussitôt combattus. Ces interventions, jugées elles-mêmes contre nature depuis le réveil écologique des années 60, avaient cessé. Au cours des seize dernières années, les feux que les rangers laissaient courir ne détruisaient en moyenne que 775 hectares par an. Ils faisaient en somme partie de la vie ordinaire du parc. Lorsque les premiers foyers sont apparus en juin 1988, on ne s'est donc pas inquiété. Or, au cours des mois suivants, il n'est pas tombé une goutte d'eau. Poussées par le vent de sud-ouest, bondissant de place en place, les flammes ont commencé à dévorer la végétation desséchée à la vitesse de 18 kilomètres par jour.


J.B. DIEDERICH/CONTACT

Lorsque l'administration du parc a réagi, vers le 14 juillet, il était trop tard. Malgré les bulldozers ouvrant des coupe-feu, les hélicoptères larguant des commandos de pompiers et des tonnes de liquide retardant, les cent camions-pompes accourus des Etats voisins et la mobilisation de neuf mille pompiers, rangers et hommes de troupe, la puissance américaine a été battue par la nature. Denny Bungarz, chef des forces qui défendaient le site de l'Old Faithfull, en était humilié : « *Dès le premier jour*, raconte-t-il, *on a mis le paquet, et ensuite on a tout essayé, mais le feu nous a baladés en tout sens, comme il a voulu.* »

Cet incendie-là, en effet, allumé par la cigarette d'un bûcheron à l'extérieur du parc, l'a traversé ensuite sur plus de 100 kilomètres, menaçant tour à tour quatre stations de vacances, anéantissant une dizaine de bungalows et ne s'arrêtant que vaincu par la pluie. C'est seulement au début d'octobre que Bob Barbee, cinquante ans, le directeur du parc, un géant blond en uniforme vert olive, a pu commencer à évaluer les dégâts. Première constatation : les flammes ont parcouru près de la moitié de la réserve. Mais elles n'ont effectivement atteint que 178 000 hectares et n'ont totalement détruit la végétation que sur 8 700 hectares.

Observation de la pyramide écologique

Déjà les pompiers forestiers établissent une typologie où ils distinguent les feux en couronne et en mosaïque, ceux qui volent de cime en cime et ceux qui rampent dans les mousses. Jamais, malgré une dépense de 100 millions de dollars, ils n'avaient subi un tel échec, mais jamais non plus ils n'ont eu un tel champ d'expérience.

Les rangers, de leur côté, se trouvent devant un problème sans précédent par sa nature et son ampleur. Il s'agit de panser les plaies causées par les secours eux-mêmes : 1 800 kilomètres de coupe-feu, des douzaines de camps et d'innombrables terrains d'héliportage ouverts à la tronçonneuse, 1 000 kilomètres de pistes défoncés par les engins et des tonnes de détritus abandonnés dans les sous-bois. Doivent-ils semer et replanter ou laisser la nature cicatriser elle-même ?

Le débat est déjà tranché pour les dégâts dus aux flammes : le Yellowstone sera abandonné à ses propres forces mais placé en observation. Près de deux cents équipes de toutes disciplines ont présenté des projets de recherche qui seront coordonnés par un état-major installé à Washington. L'évolution de toute la pyramide écologique, depuis les bactéries jusqu'aux visiteurs, va être suivie de près. Dix ans de travail pour les scientifiques. « *L'entreprise la plus excitante que nous ayons eu à mener depuis 1872* », avoue Bob Barbée.

Les pédologues posent déjà leurs jalons pour mesurer l'érosion qui ne va pas manquer de s'accélérer sur les sols mis à nu. Filets et boîtes d'échantillon en main, les hydrobiologistes arpentent les rives des torrents. Entraînées par les pluies, les terres et les cendres vont colmater les frayères mais enrichir les eaux. On s'attend plutôt à une multiplication des truites puis à leur régression au fur et à mesure que la végétation retiendra pour sa croissance les éléments fertilisants.

Du sol et du haut du ciel, les botanistes ont entamé une campagne de photos systématique en des points précis pour suivre saison après saison les modifications du paysage.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 23.)

LE SEUIL DE LA SUPRACONDUCTIVITÉ

LA découverte, en 1986, de la supraconductivité à haute température, par Georg Bednorz et Axel Muller, a jeté dans une grande animation la physique des solides. Non que cette science ait été auparavant somnolente, au contraire les recherches y étaient fort actives. Mais elles étaient orientées tous azimuts, sans qu'un grand problème joue un rôle unificateur. Celui-ci est apparu avec l'étonnante supraconductivité des « Ba-La-Cu-O » et autres « Y-Ba-Cu-O », ces oxydes de cuivre à l'architecture complexe. La question est en réalité double. D'une part, trouver, dans l'infinie variété des composés envisageables, ceux qui sont les mieux adaptés pour d'éventuelles applications techniques. D'autre part, comprendre cette supraconductivité. La théorie de Bardeen, Cooper et Schrieffer (BCS), qui a expliqué en 1958 la supraconductivité des métaux, repose sur un couplage entre le mouvement des électrons et les vibrations du réseau cristallin. Dans les oxydes de cuivre, ce couplage paraît beaucoup trop faible pour rendre compte de la supraconductivité.

Un précédent

Les deux questions ne sont pas indépendantes. Trouver la bonne théorie guidera fortement les recherches tournées vers les applications. L'espoir suprême est d'obtenir des matériaux supraconducteurs à la température ordinaire, ce qui devrait entraîner une véritable révolution industrielle. Mais cet espoir est-il licite ? Ce n'est pas sûr. Parmi les tentatives actuelles d'explication théorique de la supraconductivité, la plus convaincante semble être celle développée par William Goddard, un théoricien du Californian Institute of Technology. Dans cette approche, des fluctuations magnétiques remplacent les vibrations cristallines de la théorie BCS. Or Goddard en a récemment déduit que la supraconductivité ne peut pas exister à des températures supérieures à – 50°C. Le record actuel est à – 150°C.

Avant 1986, le record de température, pour un alliage métallique supraconducteur, était à – 250°C, et certains théoriciens avaient « démontré » qu'on ne pourrait guère aller plus haut. Ils ont été démentis par Bednorz et Muller. On peut arguer de ce précédent pour ne pas s'inquiéter de la prédiction pessimiste de Goddard. On peut aussi penser qu'ils raisonnaient dans le cadre de la théorie BCS, et que dans ce cadre ils avaient sans doute raison.

La situation s'est encore compliquée avec la découverte d'un autre oxyde, « Ba-K--Bi-O », supraconducteur vers – 240°C, qui ne contient pas de cuivre. Deux laboratoires américains ont fait sur ce nouveau matériau deux expériences apparemment semblables. Ils ont obtenu des résultats parfaitement contradictoires. En gros, l'un d'eux favorise une supraconductivité de type BCS, l'autre l'exclut.

Quand le prix Nobel de physique fut décerné, en 1987, à Bednorz et Muller, un chercheur français, Denis Jérôme, avait remarqué qu'un intérêt de leur découverte était qu'elle induirait certainement un second prix Nobel, pour celui ou ceux qui trouveraient la bonne théorie. A voir la situation actuelle, ce prix Nobel n'est pas pour demain. Et sans doute encore moins les utilisations pratiques de cette nouvelle supraconductivité.

MAURICE ARVONNY.

La percée des lymphokines

Les lymphokines, médiateurs chimiques de l'immunité, et leur utilisation dans le traitement des cancers.

LES lymphokines, une révolution seulement comparable à celles des vaccins ou des antibiotiques ? L'affaire est d'importance car les espoirs thérapeutiques portent sur rien de moins que les cancers, les leucémies ou encore le SIDA. Les lymphokines sont des substances naturelles, produites en quantités infinitésimales par certaines cellules de l'organisme et qui jouent le rôle de messagers chimiques. On connaît aujourd'hui plusieurs dizaines de ces sortes d'hormones et la liste ne cesse de s'allonger. Elles stimulent la production des lignées sanguines dans la moelle osseuse et elles régulent l'activité des défenses immunitaires. Elles sont donc liées à deux disciplines en pleine mutation : l'hématologie et l'immunologie. Mais les choses ne s'arrêtent pas là. Encore faut-il, en effet, que ces protéines complexes puissent être produites en grande quantité. C'est là qu'intervient le génie génétique : des bactéries ou des levures « reprogrammées » permettent cette production. D'où un triple enjeu : fondamental, thérapeutique et industriel. Un enjeu tel qu'il explique probablement l'optimisme hors de propos ou les désillusions que l'utilisation thérapeutique des lymphokines continue de provoquer. Le chemin est long de la recherche aux applications cliniques. Or les lymphokines ont à peine plus de dix ans. Et si aucune d'entre elles n'est aujourd'hui commercialisée, les essais cliniques se multiplient dans des indications de plus en plus nombreuses.

L'histoire des lymphokines débute véritablement en 1975 lorsque deux chercheurs, Doris Morgan et Frank Ruscetti, qui travaillent dans le laboratoire du professeur Robert Gallo au National Cancer Institute (Bethesda) isolent la première lymphokine, qu'on appellera par la suite Interleukine 2 (IL2). Morgan et Ruscetti cherchaient des substances capables de stimuler la multiplication des cellules-souches du sang. On savait que les lymphocytes isolés du sang de donneurs normaux sont au repos et ne se divisent pas. En revanche, les lymphocytes se multiplient s'ils sont mis en présence d'un antigène, c'est-à-dire d'une structure qu'ils reconnaissent comme étrangère. Les deux chercheurs remarquèrent que les milieux dans lesquels ces lymphocytes ainsi stimulés avaient été cultivés contenaient un facteur sécrété par ces cellules et capables d'induire la multiplication *in vitro* de lymphocytes.

En 1978, plusieurs équipes montrèrent que pour que l'IL2 provoque la multiplication des lymphocytes, il fallait que ces derniers présentent à leur surface une molécule capable de la reconnaître : le « récepteur » de l'IL2. Mais l'IL2 *était* très difficile à purifier et la biochimie classique piétinait.

Des caractéristiques déroutantes

En 1983, la connaissance de l'IL2 fit un bond lorsque Tadatsugu Taniguchi déduisit sa structure à partir de la structure du gène qui dirige sa synthèse. Il devenait alors possible d'introduire ce gène dans un colibacille et de lui faire produire de grandes quantités d'IL2. L'identification de l'IL2 fonctionne comme un modèle et, à partir de 1983, le croisement de l'immunologie et du génie génétique provoque une accélération vertigineuse des résultats : on connaît aujourd'hui huit interleukines et plusieurs dizaines d'autres lymphokines. Ces substances ont été découvertes si vite et en si grand nombre que les chercheurs eux-mêmes ont parfois de la peine à s'y reconnaître dans une nomenclature en perpétuel changement.

Les lymphokines présentent un certain nombre de caractéristiques assez déroutantes, ce qui explique peut-être les difficultés rencontrées lors de leur utilisation chez l'homme : chaque lymphokine agit sur de nombreuses cibles ; elle n'a pas nécessairement la même action (activation ou inhibition par exemple) suivant le type de cellule-cible ou même le niveau de différenciation de cette cellule-cible ; enfin, les lymphokines fonctionnent comme un réseau, de sorte qu'une action locale peut avoir des conséquences sur tout ou partie du systhème.

A côté des interleukines, qui jouent un rôle essentiel lors de la réponse immunitaire spécifique,il existe un groupe de lymphokines particulièrement intéressantes par leurs possibles applications thérapeutiques : ce sont les facteurs de croissance hématopoïétique appelés *Colony Stimulating Factors* (CSF) par les Anglo-Saxons. Pour comprendre leur action, il faut rappeler comment sont produites les cellules sanguines. Les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes, qui sont en perpétuel renouvellement, sont le résultat d'un processus complexe de différenciation. Elles dérivent toutes de cellules-souches situées dans la moelle osseuse.

BERTRAND LEIBO.

(Lire la suite page 23.)

Les embryons au service de l'homme

Médecins et biologistes doivent-ils disposer d'embryons humains ? Si oui, pour quoi faire ? Si non, comment leur interdire ?

MAYENCE
de notre envoyé spécial

EN Suède, deux personnes atteintes de la maladie de Parkinson vivent depuis plus d'un an avec des cellules d'embryons humains greffées dans leur cerveau. Elles sont plusieurs autres à travers le monde chez qui, de la même manière, des équipes neurochirurgicales ont tenté ce type d'intervention expérimentale, en espérant que les cellules nerveuses prélevées dans le cerveau d'embryons – obtenus après interruption volontaire de grossesse – pourraient reprendre leur développement et remplir les fonctions cellulaires défaillantes à l'origine des troubles graves dont souffrent les malades parkinsoniens.

La maladie de Parkinson n'est pas la seule affection pour laquelle des projets de recherches ou des travaux expérimentaux imposent le recours à des cellules ou à des tissus d'embryons et de fœtus humains. Certaines déficiences immonologiques graves du jeune enfant, des troubles neurologiques (la chorée de Huntinton) mais aussi le diabète et même certaines manifestations pathologiques liées au vieillissement, font déjà – ou pourraient très bientôt faire – l'objet de cette nouvelle et spectaculaire approche thérapeutique. Parallèlement à l'utilisation de tissus embryonnaires, le développement des techniques de programmation médicalement assistée, parce qu'il multiplie les manipulations et les recherches effectuées sur l'embryon humain, soulève aussi de très délicates questions d'ordre éthique.

Le concept de « pré-embryon »

Coïncidence ou non, c'est au moment où l'affaire du produit abortif RU 486 alimente une vive controverse internationale, à propos de l'interruption volontaire de grossesse, que l'Europe décide de se pencher, de manière officielle, sur l'embryon et sur les aspects éthiques des recherches dont il peut faire l'objet. La conférence européenne de bioéthique organisée il y a quelques jours à Mayence a ainsi pu montrer – au-delà de la volonté affirmée par les représentants des institutions européennes de parvenir à une réglementation commune (*le Monde* du 10 novembre) – les profondes divergences qui se manifestent sur ce thème parmi les différentes écoles de pensée, confessionnelles ou non, tout comme au sein de la communauté scientifique elle-même.


PETIT FORMAT ET GUIGOZ

Les difficultés aujourd'hui ne peuvent plus être réduites aux éternelles, autant que passionnantes, questions de la définition du début de la vie humaine et du statut de l'embryon. Elles portent également – et la réunion de Mayence l'a amplement démontré – sur la définition même de l'embryon humain, avec l'apparition d'un concept nouveau, autant que discuté, celui de « pré-embryon ». Une partie des scientifiques spécialisés, notamment de nationalité britannique, développent ainsi l'idée selon laquelle on ne devrait parler d'embryon qu'à partir du quatorzième jour suivant la fécondation, c'est-à-dire au moment où l'on peut observer une modification anatomique (l'apparition de la « ligne primitive »), qui, selon eux, marquerait le passage du pré-embryon à l'embryon.

A la lumière des derniers travaux de biologie moléculaire appliqués à l'embryologie, d'autres estiment aussi que l'on ne peut parler d'embryon que dans la mesure où le patrimoine héréditaire des cellules qui le constituent s'exprime de manière spécifique, c'est-à-dire, en toute hypothèse, plusieurs jours après la fécondation. D'autres éminents spécialistes, enfin, comme les professeurs André Boué, spécialiste de génétique et de pathologie fœtale (INSERM), ou Jacques Testart, biologiste de la reproduction (hôpital Antoine-Béclère, Clamart), réfutent une telle définition.

A l'évidence, le concept de pré-embryon (quels que soient les critères morphologiques, métaboliques, embryologiques ou génétiques retenus pour le définir) n'a d'autre fonction que celle de fixer une période pendant laquelle un chercheur serait autorisé à travailler sur un « matériel » qui ne serait rien d'autre qu'un embryon potentiel. Un embryon potentiel, comme on peut, non sans référence jésuite, dire de l'embryon qu'il est une « personne humaine potentielle ». En d'autres termes, il y a fort à parier que cette casuistique new-look ne permettra nullement de prévenir le conflit entre les deux courants qui – parfois sans respecter les règles diplomatiques habituellement inhérentes aux réunions internationales – se sont exprimés et affrontés à Mayence.

Pour schématiser à l'excès, on peut dire que l'embryon humain, objet de recherches médicales et scientifiques, voit s'opposer d'une part ceux qui, le plus souvent à partir de considérations philosophiques ou de convictions religieuses, sont formellement opposés à son utilisation à des fins de recherches et d'autre part les porte-parole d'une philosophie « utilitariste », pour lesquels, la fin justifiant les moyens (ou la douleur du couple stérile primant les conséquences ultérieures des méthodes thérapeutiques mises en œuvre), la plus grande – sinon toute – latitude doit, dans ce domaine, être donnée aux chercheurs.

Humanité et zoologie

A dire vrai, l'opposition est sans doute plus complexe qu'il n'y paraît. A l'échelon de la Communauté européenne, on observe en effet un affrontement entre les médecins et les scientifiques britanniques (sous la houlette notamment du docteur G. Edwards, de Cambridge, « père » depuis dix ans du premier enfant conçu par fécondation *in vitro*), et les Allemands, encore profondément marqués par les « expériences » effectuées par certains de leurs confrères durant l'époque nazie.

C'est ainsi qu'en Allemagne fédérale, dans l'attente de la discussion d'un texte de loi sur ce thème, la direction des célèbres instituts Max Planck vient de décider que ses chercheurs ne devraient plus procéder à aucune recherche impliquant l'utilisation d'embryons humains. « *Ma conviction*, a, pour sa part, déclaré à Mayence le professeur Jacques Testart, *est que l'œuf humain ne peut devenir un matériau sans que les hommes en soient atteints dans leur liberté, sans que les sociétés ne se conforment à des espaces d'élevage, sans que l'humanité ne tende à une position purement zoologique.* »

Au-delà de ces convictions et de ces volontés opposées, il reste à savoir – point rarement abordé, – en quoi consistent ou en quoi pourraient consister les recherches sur l'embryon. Pour l'heure, il s'agit avant tout de méthodes visant à améliorer la fiabilité et l'efficacité des techniques de procréation médicalement assistée. On comprend aisément en effet qu'après avoir mis *in vitro* en présence un ovule et des spermatozoïdes et obtenu, de la sorte, une fécondation, les équipes spécialisées hésitent à placer dans les voies génitales féminines un embryon qui ne présenterait pas toutes les garanties de viabilité.

« *En tant que biologiste de la fécondation* in vitro, *j'assume la responsabilité d'éliminer des embryons incapables d'évoluer en enfant viable*, explique le professeur Testart, *car un enfant viable, c'est ce que demandent les couples dont nous manipulons les gamètes et les embryons, mais c'est, jusqu'alors, seulement ce qu'ils demandent. Je ne participerai pas au déplacement des désirs, à la provocation de désirs nouveaux suscités par les nouvelles technologies* ».

De fait, c'est bien ainsi que doit être posé le problème puisque les nouvelles technologies issues des techniques de biologie moléculaire permettront bientôt, si on l'autorise, le diagnostic, avant réimplantation, du sexe de l'embryon ou celui de l'existence d'anomalies génétiques plus ou moins graves.

Il s'agit donc de savoir si l'on doit s'engager dans cette voie. Est-il souhaitable de programmer des recherches qui aboutiront au développement d'une forme plus ou moins élaborée d'eugénisme ? Des recherches qui pourraient aussi, point important, conduire vers la procréation médicalement assistée et la fécondation *in vitro* non plus les seuls couples souffrant de stérilité mais aussi ceux qui trouveraient là un moyen, comme cela commence à être le cas, de programmer (et bientôt de sélectionner) leur progéniture.

Une éthique de l'intention

Sans doute convient-il ici de ne pas faire d'amalgame. Si l'on excepte la possibilité bien réelle aujourd'hui, grâce aux sondes d'ADN humain, d'un « sexage » de l'embryon humain, le diagnostic d'anomalies génétiques avant l'implantation, voire la « thérapie génique » de l'embryon *in vitro*, apparaît encore hypothétique et quelque peu irréaliste.

Pour le professeur Boué, tout se passerait alors comme si on remplaçait les traumatismes physiques et psychologiques de l'interruption de grossesse, après diagnostic prénatal *in vitro*, par les traumatismes physiques et psychologiques de la fécondation *in vitro*, et cela qui plus est chez une femme féconde. « *D'autre part*, a-t-il expliqué à Mayence, *une thérapie génique impliquerait le fécondation* in vitro, *l'analyse de l'embryon pour déceler l'anomalie, la thérapie des embryons anormaux et la réimplantation dans l'utérus de la mère. Il y aura parmi les différents embryons obtenus chez un couple à risque des embryons normaux.*

Est-il concevable de proposer la réimplantation des embryons normaux après une thérapie génique alors qu'on disposerait d'embryons normaux qui deviendraient des embryons supplémentaires ? Il me semble qu'un tel programme est, sur le plan médical, du domaine de l'absurde.

Ces exemples montrent le danger d'une démarche qui, partant du souci d'éviter le recours à une interruption de grossesse, en arrive à proposer des méthodes excessives, plus traumatisantes pour les femmes, et dont on ignore complètement les éventuels effets pervers sur le développement de l'embryon. »

Au-delà des prises de position et des convictions des uns et des autres, la principale question d'actualité est de savoir si les chercheurs disposent ou non actuellement d'embryons humains qui leur permettraient d'effectuer un tel programme de recherche.

D'une manière générale autant que théorique, les instances communautaires ou éthiques s'accordent pour condamner toute fabrication d'embryons humains *in vitro* à d'autres fins que procréatives. En pratique il en va différemment. De l'avis de plusieurs spécialistes, on compte aujourd'hui en France entre 3 000 et 4 000 embryons humains conservés par congélation. Il s'agit d'embryons dits « surnuméraires », obtenus après fécondation *in vitro* et ne pouvant être immédiatement implantés chez la femme.

On les conserve afin d'augmenter les chances de grossesses ultérieures en cas d'échec de la première tentative. On pense, sans en avoir l'assurance, que la plupart d'entre eux seront réclamés ultérieurement par les couples stériles dont ils sont issus. Mais déjà quelques dizaines d'entre eux sont considérés comme « orphelins ».

D'autre part, selon les directives du Comité national d'éthique, les embryons qui ne sont pas implantés vingt et un mois après leur congélation devraient être détruits. Or une demande a été faite auprès de ce Comité pour savoir si le don d'embryon de couple à couple pouvait être réalisé.

L'incertitude la plus grande règne ainsi quant au devenir de ces embryons, d'autant que le Conseil d'Etat s'est pour sa part prononcé pour un délai de conservation de cinq ans. « *Nous savons d'autre part*, confie un spécialiste, *que, contrairement à l'avis du Comité national d'éthique, certaines équipes créent déjà des embryons qui servent ensuite à la recherche.*

Au départ, il s'agit de tester le pouvoir fécondant des spermatozoïdes du mari en le comparant avec celui d'autres spermatozoïdes venant d'un autre homme. On partage alors les ovules recueillis chez les femmes en deux groupes, et on les féconde in vitro *à partir de deux spermes. Une partie des embryons obtenus peut ensuite servir à des travaux de recherche.* »

Contraire à toutes les directives éthiques actuelles, cette pratique n'est pas sanctionnée.

« *Une position couramment tenue aujourd'hui consiste à se déterminer envers l'embryon selon l'intention des parents ou des biologistes* », a expliqué à Mayence le Père Patrick Vespieren (département d'éthique biomédicale du Centre Sèvres, Paris). « *Ceux que l'on destine à la procréation humaine seront traités avec grand soin. Les autres seront réduits à l'apparence qu'ils présentent, celle d'une agrégat de cellules. Une telle attitude repose sur une pure éthique de l'intention.*

Ce serait l'intention qui déciderait de la réalité, alors que, dans une perspective catholique, c'est le jugement sur la réalité qui doit guider les comportements. Or si l'on sait voir au-delà des pures apparences, en l'embryon humain est présente une potentialité de vie même, et même une vie humaine en son tout premier commencement.

On ne peut donc le traiter en pur matériel de recherche. »

JEAN-YVES NAU.

(1) « *European Bioethics Conference on Human Embryos and Research* », réunion organisée à Mayence du 7 au 9 novembre par la Commission des Communautés européennes.

La percée des lymphokines

(Suite de la page 21.)

Or on a isolé ces dernières années plusieurs facteurs de croissance sécrétés par les macrophages et certains lymphocytes qui induisent la différenciation des cellules-souches, soit vers la lignée qui produit à la fois un groupe particulier de globules blancs appelés granulocytes et les macrophages (GM-CSF), soit plus en aval, uniquement sur la lignée granulocyte (G-CSF) ou la lignée macrophage (M-CSF).

A priori, les premières indications des lymphokines en clinique humaine auraient dû porter sur la stimulation des défenses immunitaires des sujets immunodéprimés. On sait, en effet, que les causes d'immuno-dépression sont nombreuses : ainsi les prématurés, les personnes âgées, les malades sous chimiothérapie anticancéreuse, les brûlés, les personnes mises en aplasie pour une greffe de moelle osseuse, etc. Or c'est dans le traitement du cancer que les lymphokines firent leur entrée (trop ?) bruyante sur la scène médiatique : en 1985, Steven Rosenberg (National Cancer Institute, Bethesda) utilisa une propriété encore mal comprise de l'interleukine 2 de stimuler des « cellules tueuses » appelées LAK (pour Lymphokine Activated Killers). Le principe consiste à prélever les lymphocytes du patient présents dans le sang circulant, à les stimuler *in vitro* avec de l'IL2 puis à les réinjecter au malade avec de grandes quantités d'IL2, afin que les LAK détruisent les cellules tumorales. On observa, en effet, chez certains patients, une diminution du volume de la tumeur mais au prix d'une très lourde toxicité (fièvre, hypotension artérielle, rétention d'eau).

Des indications de plus en plus précises

Les lymphokines ne semblaient pas tenir toutes leurs promesses, et certains observateurs, se souvenant des espoirs suscités par les interférons, leur prédirent, peut-être un peu vite, un avenir semblable.

Où en est-on aujourd'hui ? Quatre chercheurs français, Didier Fradelizi et Jacques Bertoglio (Institut Gustave-Roussy, Villejuif), Wolf-Herman Fridman (INSERM, unité 255) et Patrice Mannoni (INSERM, unité 119), ont rendu compte des travaux des sixièmes Ateliers internationaux sur les lymphokines, qui se sont tenus à Evian du 23 au 27 octobre 1988. Des résultats extrêmement intéressants y ont été présentés. Ainsi, une équipe allemande a utilisé l'IL2 dans ce qui semble son application la plus logique : la stimulation des défenses immunitaires. On sait que les insuffisants rénaux sous dialyse chronique présentent un déficit immunitaire et sont très sensibles aux virus, en particulier à celui de l'hépatite B. Or, malgré des injections répétées de vaccin, ces patients ne s'immunisent pas. On a injecté de l'IL2 en même temps que le vaccin à ces patients et ils se sont immunisés contre l'hépatite B. Cette première application de l'IL2 à l'immunothérapie spécifique est donc un succès et pourrait amener à associer l'IL2 à différents vaccins dans tous les cas d'immunodépression.

Un autre détail extrêmement impressionnant concerne l'interleukine 6 (IL6). L'IL6 est connue comme un facteur de différenciation des lymphocytes B, qui ont sous leur dépendance la production des anticorps. Les lymphocytes B se multiplient en présence d'IL6, mais, normalement, n'en produisent pas. En revanche, dans le myélome, une tumeur maligne de la moelle osseuse, les lymphocytes B, devenus tumoraux, sécrètent de l'IL6, qui favorise leur propre multiplication. Il est possible, *in vitro*, de diminuer cette multiplication en utilisant des anticorps anti-IL6 (qui vont empêcher la lymphokine de se fixer à son récepteur). La responsabilité de l'IL6 dans l'apparition du myélome a été confirmée par des expériences faites sur des souris. L'étiologie du myélome a peut-être ainsi été découverte. De plus, ces expérimentations devraient éclairer un aspect essentiel de la recherche en biologie : les rapports entre cancer, différenciation et immunité.

Et le SIDA ?

Un dernier résultat, lui aussi spectaculaire, illustre bien l'utilisation qui peut être faite des lymphokines en thérapeutique humaine : il existe une maladie de l'enfant, très rare, dont la cause est un déficit chronique portant sur certains globules blancs particuliers, les granulocytes, qui participent largement aux défenses de l'organisme. Le pronostic de cette affection est désastreux, car de multiples infections se produisent, et, malgré les antibiotiques, la survie de ces enfants excède rarement trois ans. Une équipe allemande a utilisé les facteurs de croissance hématopoïétique, les CSF, afin de stimuler la prolifération de ces cellules granuleuses. Avec le GM-CSF, qui stimule à la fois la production de cellules granulocytaires et de macrophages, le traitement s'est révélé inefficace. En revanche, un plein succès a été obtenu avec le G-CSF qui ne stimule que la multiplication des cellules granuleuses : en une semaine, le nombre de granulocytes circulants est devenu acceptable, et, au bout de quinze jours, les enfants étaient guéris. Mais ces enfants dépendent désormais complètement du G-CSF comme un diabétique est dépendant de l'insuline. Ce résultat illustre aussi la spécificité d'action des lymphokines puisque le GM-CSF, qui agit en amont du G-CSF, est inefficace.

Et le SIDA ? De nombreuses équipes, en particulier aux Etats-Unis, expérimentent le GM-CSF (*le Monde* du 15 avril 1987), mais il est encore prématuré de se prononcer quant à une éventuelle efficacité thérapeutique.

Un bel avenir est ouvert aux lymphokines et les industriels ne s'y sont pas trompés. La plupart des grands groupes pharmaceutiques américains et japonais ont largement investi dans ce domaine, et ce d'autant que les lymphokines peuvent être produites par génie génétique. Quelle est la situation de la France dans cette compétition ? Le professeur Norbert-Claude Gorin (hôpital Saint-Antoine, Paris) avait récemment affirmé qu'à ce jour « *aucune équipe française, aucune industrie pharmaceutique française ne propose l'une quelconque de ces interleukines pour des essais thérapeutiques* » (*le Monde* du 21 septembre 1988). Tout en reconnaissant que la situation de la France n'a rien de comparable avec celle des Etats-Unis ou du Japon, Didier Fradelizi considère comme fausse l'affirmation selon laquelle la recherche française sur les lymphokines est inexistante et comme exagéré de dire qu'il n'y a pas d'interleukines produites par des laboratoires français.

Ainsi, Roussel-Uclaf produit une IL2 clonée à partir d'un colibacille et la Sanofi une IL2 clonée à partir d'une levure. Mais il reconnaît que les autres interleukines et les CSF sont produits à l'étranger et viennent le plus souvent des Etats-Unis. La raison de ce retard tient selon lui à plusieurs causes : aux Etats-Unis, ce sont les chercheurs eux-mêmes qui fondent leur société, quitte à être ensuite rachetés par un grand groupe industriel. « *Chacun de nous*, explique-t-il, *a pensé un jour fonder sa propre société mais l'énergie à dépenser est telle que l'on renonce puisqu'il faut choisir entre faire antichambre dans les banques et faire de la recherche.* » Il indique aussi un autre facteur de retard : dans les années 60-70, la bactériologie et la virologie ont été négligées tandis qu'elles se développaient, en particulier, au Japon. « *Nous payons une ancienne dette* », dit-il. Bref, la situation de la France dans le domaine des lymphokines est comparable à celle de l'Angleterre ou de l'Allemagne. Mais le pays de Pasteur peut-il se satisfaire de cette seule ambition ?

BERTRAND LEIBO.

LE PRIX DE L'ŒUF HUMAIN

Comment contrôler les activités des chercheurs qui entendent travailler sur l'embryon humain ? Les législations nationales étant soit inexistantes, soit tout à fait hétérogènes, et tout le monde s'accordant sur l'importance et l'urgence d'un contrôle, la question est de savoir s'il existe une autre solution que législative ou réglementaire.

Le professeur Charles Thibault (INRA, Jouy-en-Josas), l'un des meilleurs spécialistes au monde de la physiologie de la reproduction animale, estime que cette troisième voie n'a rien d'irréaliste et qu'on pourrait l'envisager à l'échelon de la Communauté européenne.

« *Je suis contre une législation rigide qui prescrirait ce qui est autorisé ou ce qui est interdit. Ce serait fondamentalement toxique*, nous a-t-il déclaré. *Je propose un système simple et concret qui permettrait de concilier la liberté du chercheur et les garanties que l'on est en droit de lui demander.* » Pour le professeur Thibault, tout projet sur l'embryon humain devrait être examiné par un comité d'éthique national, le fonctionnement des comités d'éthique locaux étant, selon lui, tout à fait insuffisant.

« *J'estime, d'autre part, qu'il est impossible de mener ce travail si l'on n'a pas acquis un savoir-faire suffisant en manipulant sur des cellules animales. C'est un point fondamental. Il faut en effet savoir que, dans la plupart des pays, l'œuf humain est de fait gratuit, alors que, de manière tout à fait paradoxale, les œufs des mammifères coûtent cher, très cher. La tentation est forte d'utiliser directement ce qui est gratuit, mais c'est une source de gaspillage, alors pourtant qu'il s'agit d'embryons humains, c'est-à-dire d'un matériel très précieux, honorable, auquel on devrait accorder la plus grande attention.* »

Enfin, le professeur Thibault souhaite que l'autorisation accordée par le comité d'éthique propose la publication du travail, quels qu'en soient les résultats, positifs ou négatifs, de manière, là encore, à prévenir le gaspillage en faisant en sorte que le même travail ne soit pas effectué par plusieurs équipes. « *J'estime que la Communauté européenne devrait prendre en charge cette question, et imposer au plus vite que seules deux ou trois revues spécialisées soient à l'avenir autorisées à publier les travaux de recherche sur l'embryon humain*, explique-t-il. *Ce serait à la fois un point de rencontre, le fil conducteur de la recherche dans ce domaine, un outil précieux pour les comités d'éthique, et une manière très efficace de prévenir les débordements éventuels. Un chercheur qui effectuerait des travaux contraires à l'éthique serait vite discrédité.* »

La volonté de contrôler les débordements de ce secteur, hautement sensible, de la recherche médicale et scientifique n'exclut pas chez ce savant certaines idées audacieuses. C'est ainsi qu'il accepte d'envisager l'hypothèse que l'on parvienne, un jour prochain, à réussir la parthénogenèse dans l'espèce humaine. « *L'idée ne me choque nullement. Le jour où l'on pourra le faire de manière efficace chez un mammifère, je ne m'opposerai pas à ce que l'on passe à l'étude chez la femme. Cela me semble, en effet, beaucoup moins ennuyeux que l'insémination artificielle avec donneur puisqu'il n'y aurait plus alors intrusion d'un tiers au sein du couple.* »

J.-Y. N.

Artistes à l'écran

Le graphisme reste un domaine réservé aux professionnels

IL y a dix ans, le graphisme professionnel ne pouvait se concevoir que sur mini-ordinateurs ou gros systèmes. Cinq ans après, il apparaissait sur des micro-ordinateurs spécifiques. Aujourd'hui, et cela depuis environ trois ans, l'ensemble des besoins graphiques peuvent s'exprimer sur PC ou sur Mac Intosh.

Ce passage du micro spécifique au micro standard en matière de graphisme est dû en grande partie à l'accroissement de la puissance des microprocesseurs. Paradoxalement, cette ouverture a créé de nouveaux besoins chez les professionnels du graphisme.

Le dessin assisté par ordinateur (DAO) et la conception assistée par ordinateur (CAO) ont donc pris un essor considérable. Cependant se mettre au goût du jour, pour un architecte ou un graphiste, demeure onéreux.

Bien qu'adaptables sur n'importe quel PC, les logiciels graphiques ont leurs exigences : ils prennent (si on les compare par exemple aux logiciels de bureautique) beaucoup de place en mémoire active et leur utilisaton requiert une vitesse de traitement très importante. On peut commencer à travailler sur un PC-XT ou sur un Mac Intosh 68 000) mais le niveau supérieur, PC-AT ou Mac-II, s'impose parfois.

Il y a environ deux ans, l'Union des architectes avait consacré le Mac Intosh machine de la profession ; depuis, les architectes lui restent fidèles. Le coût relativement important du Mac-SE ou Mac-II se voit compensé par le fait qu'il constitue des solutions clef en main.

Les artistes graphiques, eux, n'ont pas tous les mêmes besoins. Certains travaillent sur images fixes, d'autres sur images animées. Dans le premier cas, ils se trouvent confrontés à un problème de qualité esthétique. Ils doivent choisir leur matériel en fonction de leurs exigences. La grande difficulté consiste à réussir un équilibrage harmonieux des périphériques qu'ils associeront à l'unité centrale : imprimantes spécialisées, machines à diapositives, caméras pour saisir une image, scanner...

Les graphistes indépendants peuvent se satisfaire de configurations très abordables comme celles proposées par Commodore ou Atari. Chaque marque a ses points forts : l'Amiga de Commodore est plébiscité pour ses logiciels d'animation, les Atari ont de bonnes possibilités dans le domaine sonore. Les prix des logiciels oscillent entre 300 et 150 000 francs mais il faut compter environ 5 000 francs pour obtenir satisfaction.

D'autres préfèrent Mac Intosh et Mac Intosh le leur rend bien. Dans la tradition de sa philosophie, Apple a ouvert ses portes aux artistes en créant un studio graphique libre-service en mars 1988. La société offre aux artistes qui présentent un projet culturel important, la possibilité d'être formés gratuitement *in situ*, aux Ulis pendant une durée de dix jours à un mois et ensuite d'utiliser gratuitement un studio équipé de sept postes de travail complets (imprimante couleur, caméra, machine à diapos et tous les logiciels Apple).

On peut estimer *grosso modo* le prix d'une configuration pour un architecte aux environs de 60 000 francs (micro-ordinateur, logiciel de DAO et imprimante laser). Le calcul analogue pour un graphiste professionnel est beaucoup plus difficile à établir. On peut l'estimer entre 60 000 francs et... plus d'1 million. Ces coûts exorbitants qui correspondent au prix d'une très haute gamme expliquent l'attitude de bien des graphistes qui préfèrent soit louer ce matériel, soit travailler pour des sociétés de service (Sogitec, Mickros) équipées du matériel le plus sophistiqué et qui, en général, travaillent pour les grands comptes.

Le graphisme est un domaine réservé aux professionnels. Les palettes graphiques grand public n'ont pas connu le succès. Les constructeurs ont fait leur deuil de ce marché, et il ne semble pas que des progrès techniques, générateurs de baisses de coûts, puissent renverser cette tendance à court terme.

CATHERINE MONROY.

Les bois verts du Yellowstone

(Suite de la page 24.)

Ils ont hâte de vérifier en grand ce qui a été constaté à échelle réduite lors des incendies passés. Là où les flammes ont calciné les arbres – certains avaient plus de trois cents ans – le sol, couvert de cendres et désormais atteint par le soleil, est prêt à nourrir les plantes herbacées. Les prairies ont été nettoyées des jeunes arbres qui étaient en train de les coloniser. Bref, on repart de zéro parfois avec des espèces pionnières. La lutte pour la vie reprend de plus belle. Au printemps prochain les visiteurs découvriront de nouveaux horizons dégagés et d'un vert cru.

Les ornithologues rassurés

Les forestiers ne sont pas inquiets. La chaleur a fait éclater les pignes des pins sylvestres, des épicéas et des Douglas. D'après les premières observations, on trouve de cinquante mille à un million de graines à l'hectare. Largement de quoi assurer la repousse de jeunes plants qui, avec le temps, prendront le dessus sur les herbes et les buissons. Leur croissance devrait être d'autant plus vigoureuse que le feu a, plus radicalement que le gel, détruit les champignons et les parasites qui infestent les vieux boisements.

Les entomologistes objectent que, si les colonies d'insectes ont beaucoup souffert des flammes, les survivants vont trouver une provende inespérée dans les monceaux de bois mort qui gisent à présent sur le sol. Voilà qui rassure les ornithologues, fort préoccupés par la disparition massive des arbres qui abritaient et nourrissaient les oiseaux. Ils prévoient que les espèces vivant dans les cimes vont s'amenuiser au profit de celles qui se nourrissent au sol. Mais ils observent que les rapaces sont revenus fort nombreux, attirés par les cadavres et par les petits mammifères qui courent à présent à découvert. Chez ceux-ci, certaines espèces, comme les écureuils, ont été décimées mais d'autres rongeurs ont laissé passer le feu à l'abri de leur terrier. On les retrouvera à la belle saison.

Restent les grands animaux. Selon les comptages effectués par hélicoptère, deux cents élans, quelques bisons et une poignée de cerfs ont péri, encerclés par le feu. A la surprise des gardes, les troupeaux d'herbivores ont montré à l'égard des incendies un sang-froid impressionnant. Semblant peu incommodés par la fumée, ils se sont déplacés juste ce qu'il fallait, sans aucune panique. Certes, ils vont manquer d'abris cet hiver et la sélection par le froid sera sévère. Mais au printemps, l'avance de la prairie devrait leur permettre de restaurer leurs effectifs.

Les ours ont encore moins souffert. Seul un ours noir, qui s'était brûlé la plante des pieds, a dû être abattu. Tous les autres, grizzlis compris, sont présents à l'appel. Mais les voilà privés de pignes de pin dont ils sont friands. On pense qu'ils vont se déplacer davantage en quête de racines, de baies et de bulbes. On risque donc de les voir en de nouveaux endroits, et la politique qui consistait à les éloigner des visiteurs pour les rendre moins dépendants des friandises risque d'être compromise. Quant aux coyottes et aux renards, ils patrouillent à nouveau pour les mêmes raisons que les rapaces. Manquent les loups que Bob Barbée rêve toujours de réintroduire.

La nouvelle ère qui s'ouvre pour le Yellowstone lui en fournira peut-être l'occasion. Les Américains ont tellement tremblé pour le Yellowstone qu'une campagne d'explication va tenter de leur faire comprendre que le feu n'est nullement la catastrophe qu'ils croient, mais l'un des éléments des grands équilibres naturels. « *En outre*, dit Barbée, *le drame de 1988 va nous permettre d'en apprendre davantage sur le parc qu'au cours des cent seize années qui ont précédé. Et nous ferons participer les visiteurs à cette découverte.* » C'est sur ce point que le débat risque d'être le plus vif. Car la plupart des écologistes estiment à présent que le vrai danger pour les parcs n'est pas le feu, mais l'excessive affluence des touristes...

MARC AMBROISE-RENDU.

Les candidats sont moins nombreux que l'an passé

Qui sont les créateurs d'entreprises ?

Alors que Paris accueillait, début novembre, le salon Entreprendre !, l'Agence nationale pour la création d'entreprises (ANCE) fait le point, avec deux études, sur un mouvement dont l'essor constitue une heureuse surprise.

AVEC un sondage de l'IFOP, l'ANCE a d'abord voulu mesurer, dans l'opinion française, l'état de la volonté d'entreprendre. Et il semble bien que, de ce côté-là, l'effet de mode soit passé, par rapport à l'apogée de l'an dernier. Avec une enquête réalisée auprès des créateurs, menée conjointement avec l'association EGEE de cadres préretraités et en parallèle avec une étude de l'INSEE, elle a souhaité établir le profil des nouveaux entrepreneurs. Et, là aussi, il apparaît que le phénomène de création d'entreprises, sur la base des réponses de créateurs encore en activité, ait mordu sur les comportements traditionnels au-delà des catégories socio-professionnelles qui y étaient le mieux préparées.

Cela ne dément pourtant pas le bilan globalement positif de la création d'entreprises et ne modifie en rien le jugement qu'il convient de porter sur les avantages d'un changement profond d'attitude. En 1987, l'INSEE a enregistré 274 500 immatriculations de nouvelles sociétés en nom collectif ou personnel, dont plus du quart provenaient de chômeurs (70 000). En cinq années, le nombre de nouveaux établissements ou des reprises d'entreprises a progressé de 32 % et continue d'augmenter (+ 4 % au premier semestre 1988). Chaque année, 540 000 emplois ont été créés en moyenne. A 46 %, les créations s'effectuent dans le secteur des services, à 29,2 % dans les commerces, à 11,9 % dans le bâtiment et les travaux publics mais à 9,2 %, seulement, dans l'industrie. Ce qui montre que le mouvement de création d'entreprises accompagne la recomposition du paysage économique.

Seulement voilà, il y a loin de la coupe aux lèvres, ainsi que le confirme le sondage de l'IFOP. Ce sont maintenant 27 % des Français, soit 5,1 millions de personnes, qui envisagent de créer leur entreprise contre 5,7 millions en 1987, 4,9 millions en 1986 et 4,4 millions en 1984. Même ceux qui affirment avoir un projet précis sont en diminution. Ils sont 2,7 millions contre 3,1 millions en 1987 et 2,9 millions en 1986. Dernier indice d'un relatif désenchantement ou d'un retour aux réalités, ils ne seraient plus que 570 000 à prétendre pouvoir réaliser leur objectif dans un délai d'un an. Ils étaient 720 000 dans ce cas en 1987, 832 000 en 1986 et 484 000 en 1984.

Un constat désabusé

D'autres indications sont significatives. Trois créateurs sur quatre estiment que, si c'était à refaire, ils recommenceraient. La majeure partie des nouveaux entrepreneurs sont des hommes âgés de trente à quarante-cinq ans et ce sont les cadres qui sont les moins nombreux à tenter l'expérience (9 %), alors que les créateurs sont à 26 % des techniciens et des « indépendants », à 23 % des ouvriers et des employés. Parmi les personnes qui ont un projet précis, 39 % sont des femmes mais seulement 10 % des nouvelles entreprises sont créés par elles. Parmi ceux qui se déclarent prêts à démarrer dans l'année, 40 % ont prévu d'ouvrir un magasin et 6 % ont un projet industriel qui représenteront 9 % des créations effectives. C'est dans la région parisienne et dans le sud de la France que l'on rencontre le plus fort pourcentage de créateurs, le Nord subissant le contre-coup de sa longue soumission à la grande industrie.

En conclusion de leur étude telle qu'elle a été menée auprès de 5 000 entreprises nées entre 1980 et 1987 et toujours existantes, les chercheurs de l'INSEE aboutissent pour leur part à un constat désabusé. *« L'origine socio-professionnelle détermine le profil du créateur et ses principaux comportements,* écrivent-ils. *Les aides n'ont qu'une influence marginale sur les motivations de l'entrepreneur. »* Pis, *« les entreprises aidées n'emploient pas plus de personnes et ne font pas de meilleurs résultats que les autres »*, ajoutent-ils, avant d'admettre qu'on *« peut légitimement s'interroger sur l'intérêt du système d'aides appliqué depuis dix ans »*.



PESSIN

Mais, cet aveu formulé, ils fournissent des explications plus rassurantes. Les créateurs d'entreprises se divisent en deux groupes distincts, les *« explorateurs »* et les *« reproducteurs »*.

« Explorateurs » et « reproducteurs »

Les *« explorateurs »* sont des personnes que rien ne destinait à cette aventure. Ils ont donc besoin d'une *« culture quasi parentale qui leur fait défaut »* et, plus que d'autres, recherchent *« un véritable parrainage »* dans les systèmes d'aides financières et logistiques qui leur permettent d'apprendre tout ce qu'ils ignorent. A eux seuls, ils drainent les deux tiers des aides sollicitées mais ne créent que 40 % des entreprises nouvelles et génèrent seulement 20 % des emplois supplémentaires.

Dans l'autre grande catégorie, celle des *« reproducteurs »*, les caractéristiques sont totalement différentes. Par *« acquis social, culturel et professionnel »*, ils connaissent déjà le monde dans lequel ils vont évoluer, et il leur suffit souvent de reproduire des modèles qu'ils ont côtoyés. Ils savent faire et, tout de suite, attaquent leur problème à un autre niveau. Ils s'entourent de conseillers juridiques et financiers qui s'occuperont, pour eux, de décrocher les aides publiques. Pour l'essentiel, ils ont surtout besoin d'un soutien financier, et les aides qu'ils obtiennent *« ne leur sont nullement nécessaires pour réussir »*, même si elles facilitent leur décollage. Ils totalisent 60 % des créations d'entreprises et 82 % des emplois créés.

Ce constat devrait-il décourager ou entraîner une remise en question de la politique de soutien ? Pas du tout, rétorquent les chercheurs, dont l'argumentation se termine par une pirouette. On pourrait être tenté par une action renforcée en faveur des *« reproducteurs »*, mais il s'agirait d'une stratégie à court terme *« qui ne changera pas en profondeur le paysage de la création d'entreprises »*. En effet, ces entrepreneurs savent où ils vont et n'iront pas au-delà de ce qu'ils avaient prévu de faire, même si dans l'immédiat ils embauchent davantage.

En revanche, une attention plus grande portée aux *« explorateurs »* peut se révéler plus profitable à très longue échéance. Ce sont eux qui ont le plus besoin d'être aidés, et c'est par eux que passe la mutation du tissu économique. Et puis, précise l'étude, *« il y a tout lieu d'espérer qu'un jour les enfants des explorateurs deviendront eux-mêmes des reproducteurs »*.

De fait, tous les indices montrent bien que la réussite de l'idée de la création d'entreprises dépend de sa pénétration dans les couches de la population à leur tour converties. Il y aurait un long apprentissage, une initiation, qui ferait passer des formes les moins élaborées, proches de l'artisanat, peu créatrices d'emplois sauf pour l'entrepreneur lui-même, à la constitution de sociétés autour d'un projet identifié, c'est-à-dire selon un programme mûrement réfléchi sur lequel on a rassemblé les moyens nécessaires.

Derrière la vogue de la création d'entreprises, se définissent différentes trajectoires qui sont déterminées autant par les origines que par la formation et les compétences professionnelles ou, encore, les causes du lancement. Si les ouvriers y viennent souvent à la suite d'un licenciement, les cadres, pourtant moins nombreux en proportion, sont ceux qui adoptent l'attitude la plus rationnelle et qui survivent le mieux. A l'inverse, les employés se décident par dépit et connaissent un fort taux d'échec.

Tout cela explique sans doute pourquoi le portrait-robot du créateur qui s'est maintenu ne correspond pas nécessairement à la floraison actuelle des créations.

Qu'on en juge. Dans la majorité des cas, il s'agit d'un cadre ou d'un « indépendant » âgé de plus de trente ans, de formation supérieure (bac, bac + 2, bac + 3) et essentiellement technique. Il a une expérience professionnelle de plus de cinq ans dans une entreprise de moins de cinquante salariés et s'établit dans une activité très proche de son ancien métier. Il choisit son lieu d'implantation sur des critères familiaux, a un père indépendant et une mère au foyer qui le poussent à franchir le pas. Il crée son entreprise grâce aux moyens financiers qu'il peut réunir dans son entourage et la constitue sous forme de société. Au début, il emploie au moins un salarié. Un profil finalement très conformiste, certainement influencé par la réussite de quelques-uns, à moins que les autres se soient, avec le temps, rapprochés du modèle dominant.

ALAIN LEBAUBE.

Il publie « Nouvelle croissance et emploi ».

L'optimisme de Pierre Héritier

DEPUIS qu'il occupait ses fonctions de responsable du secteur *« action économique-emploi »* au sein de la CFDT, M. Pierre Héritier recherchait des chemins nouveaux conduisant notre économie à la création d'emplois. L'ironie du sort veut qu'il y parvienne, de la façon la plus achevée, au moment même où le congrès confédéral de Strasbourg devrait l'éliminer de la commission exécutive (le « gouvernement » de la CFDT).

De son apport original, il ne restera donc que cet ouvrage, *Nouvelle croissance et emploi* (1), pour témoigner d'une recherche, patiemment entreprise au fil d'analyses collectives.

Le ressort brisé

Cette fois, M. Héritier va plus loin. Avec une formulation plaisante et simple, il embrasse tout le paysage et relie les moindres fils. Sa réflexion l'amène à établir des rapports entre la définition d'un autre type de développement, plus attentif à une demande sociale, riche en emplois, et un syndicalisme moderne, acteur économique, voire *« entrepreneurial »*. Les gisements d'emplois contenus dans les services seront prometteurs à condition qu'il y ait *« professionnalisation »* des métiers de demain, et donc situation sociale reconnue. Les réponses *« alternatives »* supposent un syndicalisme capable de prendre sa part de responsabilité, d'être à l'initiative de changements et *« partenaire »* pour faire émerger les nouveaux besoins ou construire des solutions.

D'un constat connu, M. Héritier tire un certain nombre de propositions claires. Avec la crise, un ressort s'est brisé et *« le modèle fordiste »* craque à son tour, entraînant les mutations du mode de production et des rapports sociaux qui l'accompagnaient. Le type de consommation qui reposait sur l'offre massive de biens durables se modifie. Arrivé à saturation sur un marché de renouvellement, il rend vaine l'hypothèse d'un retour à la croissance accélérée.

Sur les possibilités d'imaginer de nouvelles activités, si plusieurs conditions sont réunies, M. Héritier se montre particulièrement convaincant, bien éloigné en tout cas des utopies brumeuses ou des poncifs habituellement servis. Les exemples qu'il fournit sont éloquents, comme celui qui consiste à faire observer que la France ne sait pas, en qualité et en quantité, exploiter son domaine skiable pour les sports d'hiver. Sur un marché global de plus de 10 millions de skieurs étrangers en Europe, 600 000 seulement (soit 6 %) viennent en France. Or un million de visiteurs supplémentaires représentent, en devises, 3,5 milliards de francs et 17 000 emplois accessibles si les services étaient améliorés.

En proposant les clés d'un type de développement destiné à relayer le modèle du capitalisme industriel et productiviste, en difficulté, Pierre Héritier retrouve sa cohérence de syndicaliste nouvelle manière. Puisque les points d'assise bougent, il faut évoluer, imaginer et promouvoir des actes positifs.

M. Héritier livre une bonne grille de lecture des chances potentielles à saisir et transmet en fait un message d'optimisme. Pourvu qu'il trouve bientôt une autre tribune pour que ses bonnes idées ne soient pas perdues pour tous.

A. Le.

(1) *Nouvelle croissance et emploi*, par Pierre Héritier, collection « Alternatives économiques », éditions Syros, 171 pages, 49 F.

Dans les industries agroalimentaires

De sombres perspectives, mais des offres élevées pour les cadres commerciaux

« *Sous-encadré* », offrant peu de profils « *spécifiques* », le secteur agroalimentaire a un besoin de recrutement d'environ trois mille postes de cadres par an, selon une récente étude de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC).

SI la promotion interne et le recrutement directs auprès des écoles jouent d'une manière non négligeable, l'étude des offres d'emploi dans la presse entre 1984 et 1987 fait ressortir des tendances intéressantes. Ainsi 46,3 % des offres des industries agroalimentaires concernent des postes de cadres dans la fonction marketing-commercial-ventes contre 30 % en moyenne pour les offres venant de l'industrie. La fonction comptabilité-finances-contrôle de gestion est également plus demandée, alors qu'en revanche la demande est beaucoup moins forte que dans le reste de l'industrie pour l'informatique et la recherche.

11 % de l'emploi industriel

Occupant la première place de l'industrie française avec, en 1986, 15,8 % du chiffre d'affaires industriel, 8,5 % des investissements, 11 % des exportations industrielles et 8,2 % de l'emploi salarié industriel (375 000 salariés dans 4 000 entreprises), l'agroalimentaire rassemble *« un ensemble d'activités aux poids économiques très différents, aux situations d'emploi variées, aux systèmes de production divers »*. Alors que la croissance de la production devrait atteindre d'ici à 1992 un taux annuel moyen de 2,2 % (contre 3,2 % par an dans les années 70-80), cette industrie représente *« presque 11 % de l'emploi industriel »*, soit *« plus d'emplois que dans l'automobile ou l'énergie mais moins que dans les commerces ou les services »*.

Entre 1980 et 1986, l'agroalimentaire a subi une baisse de l'emploi, qui s'est révélée nettement moins forte que dans la plupart des autres industries : 24 000 emplois salariés perdus, soit – 4,4 % contre – 11,3 % dans l'industrie en général. Selon l'APEC, les perspectives s'annoncent plus sombres : *« Les réductions d'effectifs atteindraient une décélération annuelle d'environ 6 000 emplois par an pour la branche agroalimentaire. »* Une telle évolution est due à la fois à une recherche d'amélioration de productivité, à un mouvement de concentration et à des raisons plus conjoncturelles comme le contingentement des produits laitiers.

En définitive, l'APEC relève que *« les secteurs créateurs d'emplois qui offrent encore de bonnes perspectives de développement sont ceux qui fabriquent des produits alimentaires élaborés : plats cuisinés, aliments diététiques et pour bébé »* ou *« pour lesquels un potentiel de marché existe (fabrication industrielle de pain et pâtisserie) »*. Mais ces secteurs ne rassemblent qu'un faible pourcentage de la population salariée.

L'APEC s'efforce aussi de tracer des perspectives d'emploi pour les différentes fonctions de cadres. Les offres d'emplois les plus nombreuses concernent les postes commerciaux, pour lesquels les entreprises agroalimentaires recherchent plutôt des diplômés d'écoles de technologie de commerce ou école de commerce qui *« devront assurer la fonction de merchandiser »*. Mais de nombreuses entreprises forment leurs vendeurs, qui n'obtiennent alors le statut cadre que grâce à la promotion.

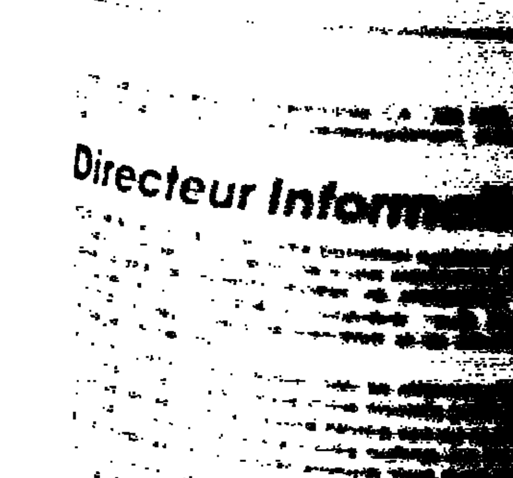
Une nouvelle demande

Les offres d'emplois concernant les postes de cadres à la production représentent 12,5 % du total de ces offres. L'APEC souligne que, *« avec le développement des automatismes, les profils des cadres de production évoluent en faveur des ingénieurs généralistes (Arts et Métiers, Centrale, Mines) mais au détriment d'ingénieurs spécialistes agroalimentaires (ENSIA, ENITIA, AGRO). »* Pour la fonction marketing, le niveau de recrutement est nettement supérieur à celui du reste de l'industrie (11,25 % contre 5,9 %). Les modifications intervenues dans les habitudes de consommation rendent le recours à la démarche marketing de plus en plus nécessaire. En effet, *« l'apparition et le développement de nouveaux équipements ménagers (congélateurs, fours à micro-ondes) favorisent une nouvelle demande de produits alimentaires : plats précuisinés faciles d'emploi, produits variés, mais de qualité »*. Ces cadres de marketing sont recrutés surtout dans les écoles de commerce les plus renommées (HEC, ESSEC, ESCP). Les perspectives d'embauche proviennent principalement d'entreprises moyennes et de secteurs *« en voie de concentration »*, comme les secteurs des viandes, des conserves et du lait.

Pour les fonctions de cadre dans le domaine de la recherche-développement-laboratoire, l'industrie agroalimentaire a un important retard à rattraper. Environ 80 entreprises sur 4 000 ont un département recherche et développement et réalisent la *« quasi-totalité des efforts de recherche »*. Mais ces efforts sont aussi la condition d'une meilleure compétitivité. La plupart des entreprises *« envisagent d'étoffer les structures laboratoires au cours des prochaines années aussi bien par le recrutement d'ingénieurs qui feront de la recherche appliquée que d'universitaires pointus pour travailler sur des programmes de recherche fondamentale »*. Selon l'APEC, les cadres recherchés devront avant tout *« faire preuve de créativité »*.

D'une étude sur l'adéquation emploi/formation des cadres dans les industries agroalimentaires, il ressort que, *« si les systèmes de formation actuels couvrent les besoins en quantité, il n'en est pas de même en ce qui concerne la qualité »*. Les entreprises, qui semblent attacher de plus en plus d'importance à la formation continue pour favoriser les adaptations aux évolutions techniques, souhaitent que *« les élèves acquièrent en plus des connaissances scientifiques de base, des connaissances relatives au monde de l'entreprise, à son organisation et au management d'une équipe »*. L'agroalimentaire redécouvre aussi les ressources humaines.

MICHEL NOBLECOURT.



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Votre ambition, notre avenir

Vous cherchez un espace où exprimer votre imagination, votre créativité, votre énergie, nous vous offrons les conditions de votre succès. C'est notre métier, notre devoir de développer notre personnel, c'est l'intelligence du futur que de permettre à chacun d'accroître ses compétences. Parmi les opportunités que nous offrons :

PRODUCTION :
A vocation européenne, notre unité de production attend de vous contribution et initiative dans les domaines de la gestion de production, de l'ingénierie produit, de l'organisation industrielle, et du management d'équipes. Produire chez HP, c'est garantir et développer la qualité des produits que nous fabriquons.

ACHATS :
Dans un environnement international, vous avez le rôle stratégique de la constitution et de l'animation d'un portefeuille de fournisseurs. Vous développerez votre connaissance des marchés pour proposer des solutions encore plus efficaces.

QUALIFICATION DE COMPOSANTS :
Votre compétence technique dans le domaine des semi-conducteurs, ou des composants mécaniques ainsi que vos qualités relationnelles vous donnent les moyens de conseiller efficacement vos partenaires (recherche et développement, achats et production) et de qualifier nos fournisseurs.

INFORMATIQUE :
Informaticien de gestion ou informaticien industriel, votre mission est d'accroître notre productivité et notre performance, vous êtes responsable de projets de développement et apportez conseils à vos interlocuteurs.

GESTION :
Contrôle de gestion, comptabilité générale, comptabilité analytique ou management d'équipe, pour chacune de ces missions vous évaluez notre profitabilité et vous garantissez la qualité de notre système d'information financier.

Débutant ou expérimenté, vous êtes diplômé Grandes Écoles (ECP, EMP, ESE, ENSIMAG, ENSERG, HEC, ESSEC, SCIENCES PO, ESCP, ESCL), nous sommes prêts à considérer votre candidature même si vous n'êtes pas disponible dans l'immédiat.

Hewlett-Packard France, Etablissements Industriels, Ressources Humaines, 5 avenue Raymond Chanas, 38320 EYBENS.



Entreprise industrielle (320 personnes, CA : 335 MF), leader sur son marché, poursuivant son développement, crée un poste de :

Directeur Informatique

Agé de 40/45 ans environ, votre formation supérieure (grandes Écoles ou Universitaire), enrichie d'une expérience professionnelle réussie de plusieurs années de préférence en milieu industriel, vous a amené à considérer l'outil informatique comme l'un des moyens de concevoir et de développer une stratégie d'entreprise.

Vous participez en collaboration avec les différentes Directions à la conception et mise en place d'une nouvelle politique visant à optimiser les résultats de chaque Service tant sur le plan quantitatif que qualitatif et ce, grâce à votre maîtrise des technologies et des systèmes informatiques existants mais aussi naissants.

Goût du challenge, diplomatie, aptitudes pédagogiques, sens solide de la négociation alliés à de fortes compétences techniques, vous permettront de gérer efficacement une mutation technologique et une transformation des esprits.

Rémunération attrayante - Lieu de travail : Paris.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV, prétentions) sous réf. MV/M/1071 à Michel VAIL, CNPG Ressources Humaines, 61 rue des Belles Feuilles, 75116 Paris.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

BRUXELLES FRANCFORT



GENEVE LONDRES

DESSEIN

Dans une stratégie de croissance importante, avec une nouvelle gamme de produits, notre Entreprise Industrielle, région Rhônes-Alpes, CA 350 MF, fortement exportatrice, leader dans sa profession et dépendant d'un grand groupe industriel de près de 9 000 personnes recherche :

3 ingénieurs

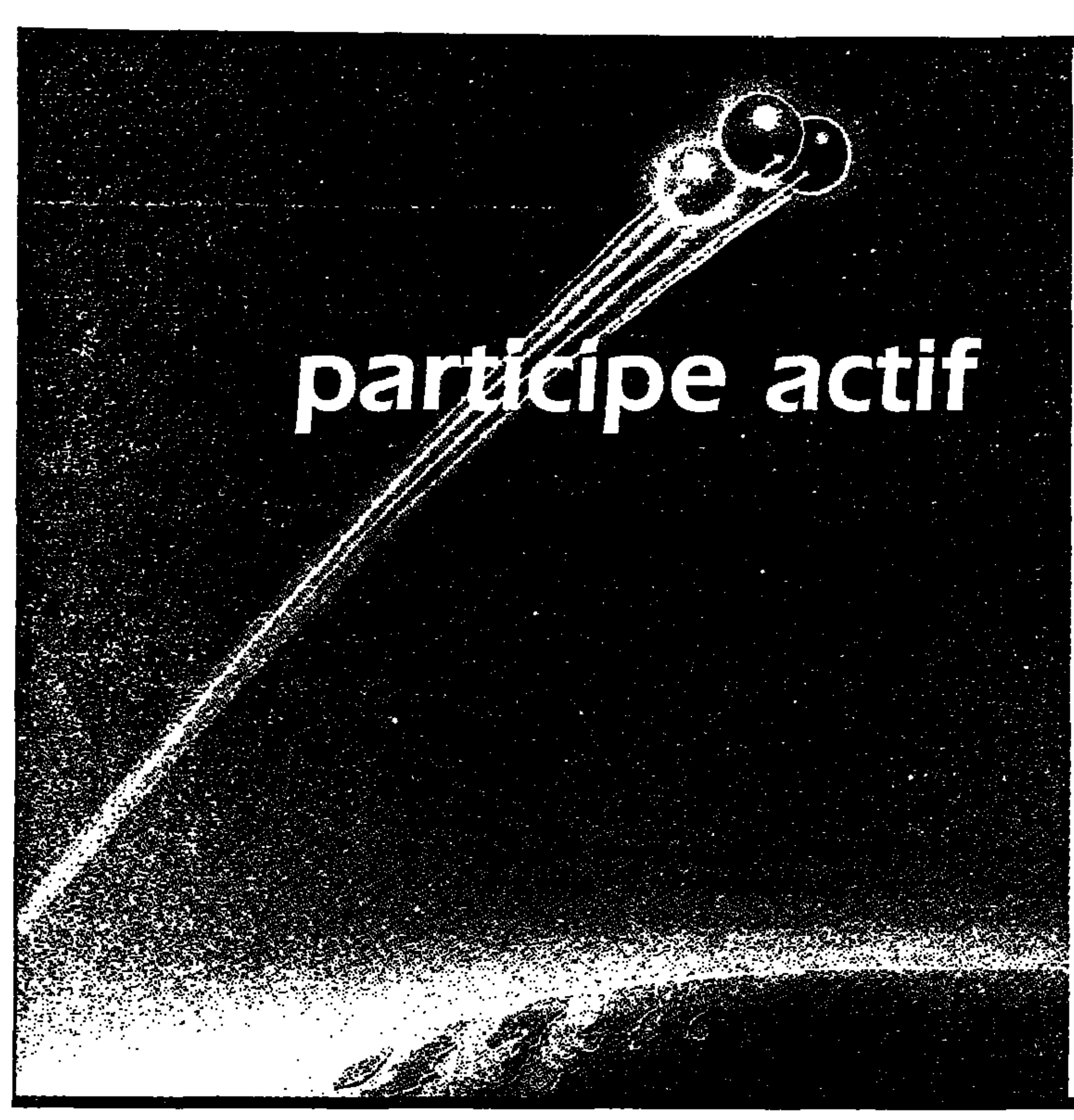
- **à dominante mécanique,** connaissant la CAO, le calcul par éléments finis, sachant travailler avec des bureaux d'ingénierie extérieurs. (Réf. 88 114)
- **à dominante hydraulique,** avec 3 à 4 ans d'expérience, créatif et rigoureux. (Réf. 88.115)
- **à dominante automatisme,** avec une expérience type robot, une bonne connaissance micro-processeur, développement logiciel temps réel. (Réf. 88.116)

Pour ces postes, qui nécessitent un diplôme Grande Ecole, une personnalité entreprenante et dynamique, notre groupe offre de réelles possibilités de carrière, qui permettront à des candidats de valeur de progresser comme ils le souhaitent au sein du groupe.

Si vous vous sentez concerné, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant la référence choisie, à notre conseil qui vous garantit réponse et confidentialité.

Madame Claude FAVEREAU - 56, avenue de Suffren - 75015 PARIS

(Organisation et Publicité)



JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

Que vous soyez diplômé de Centrale, des Mines, des Arts et Métiers... donnez libre cours à vos talents de jeune ingénieur généraliste.
Production, développement, informatique, management, planning, nous vous offrons la diversité des carrières et des fonctions multifacettes.
Notre appartenance à un grand groupe international, notre volonté constante de progresser, notre souci de qualité totale, notre façon de vivre la chimie à l'actif vous laissent imaginer votre futur sous un angle peu ordinaire.
Pour connaître les différents postes actuellemment à pourvoir et pour un premier contact, adressez votre candidature (CV, lettre, photo)
sous réf. M/11 à Jean Reboul, Ressources Humaines, SF EXXON CHEMICAL, BP 52, 76330 Notre-Dame-de-Gravenchon.



CHEMICALS

DES CARRIERES A VOTRE IMAGE

MEDIA-SYSTEM

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE



recherche

recherche pour sa future filiale Recherche et Développement en Biotechnologies ■

INGENIEUR CHIMISTE OU BIOCHIMISTE

Spécialisé dans les greffes de peptides et/ou protéines sur phase solide (silice, membrane, céramique, fluorocarbones, gels réticulés, etc...), vous intégrerez une de nos équipes. ■
Une expérience du séquençage des protéines serait un plus certain. ■
Anglais indispensable. Réf. 22. ■

BIOCHIMISTE

Spécialisé dans le domaine de la purification et structures de protéines, vous disposez d'une expérience de 5 années post-doctorat, acquise préférentiellement dans un groupe industriel dans le domaine de la purification des protéines recombinantes à visée thérapeutique. ■
Vous animerez une équipe de 5 personnes. ■
Anglais indispensable. Réf. 26. ■

Ces postes sont à pourvoir en banlieue sud de Paris. Les salaires sont de nature à intéresser des candidats de valeur. ■
Merci d'adresser sous référence choisie, lettre manuscrite C.V. et prétentions, en indiquant le nom de 2 références professionnelles, à Elisabeth VERGER, BP 100, 91943 LES ULIS Cedex. ■

MEDIA-SYSTEM



L'Espace a un nom : MATRA

Innover, concevoir et développer les systèmes les plus performants, tels sont les défis que relèvent les Femmes et les Hommes de MATRA.
A tous ces programmes sont attachées des exigences de fiabilité et de sécurité, c'est pourquoi nous recherchons des

Ingénieurs Fiabilité Systèmes

Votre mission sera liée aux grands projets : COLUMBUS, ARIANE 5, HERMES.
En équipe avec les Ingénieurs de conception de systèmes, vous participerez à la définition des spécifications en développant les aspects Sûreté de fonctionnement. Vous mènerez des études détaillées qui vérifieront que la conception répond aux exigences de fiabilité et de sécurité de la mission et vous vous assurerez que les concepts étudiés par les coopérants de MATRA répondent également à ces mêmes exigences.

Ingénieurs Grande Ecole (ECP, ENST, ENSAE, ENSICA...)

Vous possédez au moins 2 ans d'expérience en conception de systèmes ou d'équipements complexes, de préférence dans le secteur aéronautique ou spatial.
L'Anglais est indispensable. Le poste est basé à TOULOUSE.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo et prétentions) sous Réf. 1011 à Marie-Josée REBEYRAT - MATRA DEFENSE ESPACE - Centre de Montigny 3 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN EN YVELINES

MATRA
DEFENSE ESPACE

Société française, filiale du groupe BP Chemicals International recherche pour son usine de **LAVERA/MARTIGUES** (50 kms de Marseille).



CADRE INFORMATIQUE

Ingénieur grande école ou équivalent universitaire

- Conception,
- Spécification,
- Exploitation.

- Expérience confirmée nécessaire : Environnement DEC, base de donnée relationnelle (ORACLE).

Anglais indispensable.



Merci d'envoyer CV, photo et prétentions à :
BP CHIMIE
Direction des Relations Humaines
Tour Neptune Cedex 20
92086 Paris-La-Défense 1

CONTESSE

Dans le cadre du développement d'un réseau d'échange et de services reliant les membres de notre organisation nationale et des centres informatiques,

AGIR AU COEUR D'UN PROJET D'ENVERGURE NATIONALE

Vous deviendrez l'équipier idéal si :

- *votre formation supérieure (Bac + 5) et votre expérience réussie d'au moins 3 à 5 ans dans la conception et la mise en oeuvre de Systèmes d'Information (de préférence type réseau) ont confirmé votre compétence.*
- *vous vous sentez en mesure d'apporter à notre RESEAU votre part de VALEUR AJOUTEE.*
- *vos orientations professionnelles, votre motivation sont les caractéristiques qui permettront de vous attribuer un des rôles suivants :*

METHODES-CONCEPTION

Bien entendu, vous avez effectivement pratiqué une méthode.

REALISATION-INSTALLATIONS

Votre pragmatisme et votre rigueur assureront la concrétisation du projet.

COORDINATION

La gestion de projet (plannings, budgets, organisation) est votre point fort.

PROMOTION

La relation avec nos partenaires de toutes régions sera votre contribution au succès du réseau.

L'équipe est basée à PARIS.

Merci d'adresser lettre manuscrite + c.v. et prétentions à AXIAL (référence 8720), 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SECURITE

recherche

INGENIEUR D'ETUDES ELECTRONICIEN (H/F)

pour appliquer ses connaissances en électromagnétisme et électronique numérique à la définition et à la réalisation d'études et de recherches appliquées, au sein d'une équipe dans le domaine de la susceptibilité électromagnétique des systèmes électroniques industriels (en chambre anéchoïque et dans l'industrie). Formation exigée : ingénieur diplômé(e) d'Etat ou Doctorat.

Une bonne connaissance de l'anglais technique est indispensable. Référence ESS1

2 TECHNICIENS SUPERIEURS (H/F)

pour la section "BANCS D'ESSAI"

1 - Etude des équipements de mesure de bruit et vibrations. mise en œuvre des chaînes de mesures et conduite des essais. Expérience d'environ 5 ans en laboratoire d'acoustique/vibrations. Référence SMP1

2 - Etude et suivi de la construction des bancs d'essais optiques et mécaniques de lunettes. Expérience d'environ 3 ans dans le domaine des systèmes optiques. Référence SMP2

Ces deux postes nécessitent une formation adaptée du type licence ou maîtrise.

Les trois postes sont à pourvoir à NEUVES-MAISONS (Sud-Ouest de Nancy).

Ecrire avec CV à C.A. LEMAITRE, INRS, avenue de Bourgogne, 54501 VANDŒUVRE CEDEX

LEVI-TOURHAVAS-COM



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Toulouse

cnes LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIAL

recherche pour son établissement de Toulouse un

Jeune ingénieur en mécanique des fluides appliquées

ayant 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine aérodynamique, de préférence dans une activité expérimentale.

Cet ingénieur sera intégré à une équipe projet chargée de la conception et du développement d'un aérostat destiné à l'exploration de MARS.

Envoyer CV et prétentions sous référence 88/101 au C.N.E.S., Division du Personnel, 18 avenue Edouard Belin 31055 TOULOUSE CEDEX.

MEDIA-SYSTEM

Prendre en main notre informatique pour la faire évoluer

C'est le challenge proposé par cette société performante et novatrice, leader français dans son domaine d'activité, filiale d'un groupe industriel international.

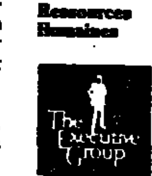
Relevant de la Direction Financière, le **Responsable du Service Informatique** coordonne le bon fonctionnement de l'outil informatique (actuellement IBM 38) à la tête d'une petite équipe (7 personnes), il améliore les applications existantes, assure l'homogénéité, la faisabilité et les choix techniques des projets de développement futurs : GPAO, logistique, bureautique... Il est l'interlocuteur permanent des utilisateurs dans les usines en matière d'assistance et de conseil.

Le candidat idéal est ingénieur (ENSI, INSA) ou Miagiste de 30 à 40 ans, a une expérience confirmée de l'informatique de préférence en milieu industriel, le sens de la négociation, est désireux d'élargir ses responsabilités dans une société en expansion. C'est un homme à la fois de réflexion, d'action, proche du terrain et ouvert à l'innovation. L'anglais opérationnel est un atout.

TEG, notre Conseil, vous remercie d'adresser sous réf. M 799 11, votre dossier de candidature qui sera étudié avec la plus grande confidentialité. Tél : 45 55 91 38.

TEG
113 rue de l'Université
75007 Paris

Ressources Humaines



DESSIN

Annecy

Cette société (600 personnes) est filiale d'un grand groupe industriel français, leader mondial de sa spécialité.
Afin de développer industriellement une nouvelle technologie, elle crée le poste de futur

Responsable ligne de production

Pour permettre ce *développement*, vous êtes chargé d'assurer le transfert de cette technologie en animant le groupe de travail constitué et de mettre en place un outil de production capable d'atteindre sa capacité nominale en 1993.
Jeune ingénieur AM - Centrale - INSA..., vous possédez une expérience en ingénierie, ou comme responsable de production...
Des connaissances en métallurgie ou sidérurgie seraient un atout.
La connaissance de la langue anglaise est indispensable.
Homme de conception, de développement, vous êtes autonome et vous avez le sens du commandement.
Venez prendre la responsabilité d'un projet important par les nouvelles technologies mises en œuvre, ses objectifs, son budget (15 MF).

Votre évolution de carrière est prévue dans la société.

DB

Henri Debeuret vous remercie de lui écrire
(Réf. 1125 M)

DOMINIQUE BARRÉ S.A.
BP 18 - 69131 ECULLY Cedex

MEDIA-SYSTEM

Lyon - Paris

Pour assurer les missions qui lui sont confiées, cet ETABLISSEMENT D'ETAT SITUE SUR LA COTE AQUITAINE met en oeuvre un environnement technologique de pointe et recherche

■ 1 INGENIEUR RESEAUX

pour l'associer à un projet ambitieux de refonte de l'infrastructure transmission de données.
Spécialité: Electronique + orientation télécommunications

■ 1 INGENIEUR ESSAIS

afin de lui confier la responsabilité opérationnelle des moyens informatiques.
Spécialité: Formation généraliste + connaissances ou expérience dans les domaines suivants: aéronautique, électronique, automatique.

■ 1 INGENIEUR MESURES

responsable des chaînes de mesures, en vitesse et accélération, de structures mécaniques.
Spécialité: Formation généraliste + solides connaissances en électronique analogique et numérique.

Nous attendons des candidatures diplômées d'une école supérieure d'ingénieurs accompagnées d'un dossier complet qui précisera le poste choisi et adressées sous la réf. 88 111 CI à notre Conseil:

FORSE Management 3, cours de Gourgue 33000 BORDEAUX

BAYONNE BORDEAUX PARIS

**C'est Ariel. C'est Dash. C'est Bonux. C'est Vizir.
C'est Lénor. C'est Mr. Propre. C'est Pampers.
C'est Camay. C'est Monsavon. C'est Zest.**

**C'est Pétrole Hahn. C'est Panthène. C'est H & S.
C'est Oil of Olaz. C'est Biactol. C'est Respiral.
C'est Vicks. C'est Clearasil. C'est Hégor.
C'est Milton. C'est Rogé Cavaillès.**

**C'est une grande variété de carrières :
C'est l'avenir par la promotion interne.
C'est la responsabilité partagée.
C'est une équipe motivée et compétente.
C'est une ambiance jeune et chaleureuse.
C'est stimulant et créatif.
C'est une école.
C'est souvent imité...**

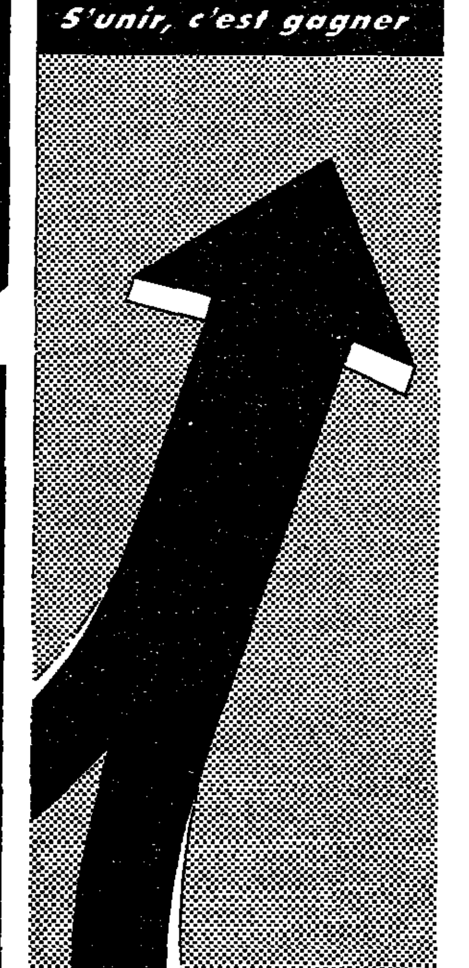
C'est pour analyser, concevoir, gérer les systèmes de gestion et bases de données, implanter et gérer les logiciels systèmes, les réseaux, que vous prendrez la responsabilité des postes d'INGENIEURS ANALYSTES DE GESTION ou de DEVELOPPEMENT TECHNIQUE au sein de notre DIRECTION INFORMATIQUE. Votre formation scientifique, école de gestion, MIAGE, vous permettra d'évoluer dans notre environnement IBM/HP, réseaux SGBD, IDMS/R, RAMIS, EXPRESS, ICMS, EXPERT M1...

C'est pour tout cela qu'un jeune ingénieur diplômé fera le meilleur investissement en entrant chez PROCTER et GAMBLE au département informatique

**Adressez votre candidature (lettre et CV) s/réf. MON 11
SERVICE RECRUTEMENT CADRES
96, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-sur-Seine**

PROCTER & GAMBLE

CONTESSE



REJOIGNEZ LE MONDE DE LA MICROELECTRONIQUE AVANCEE !

THOMSON COMPOSANTS MILITAIRES ET SPATIAUX, leader européen dans sa spécialité, développe, produit et commercialise une large gamme de produits discrets, circuits intégrés et dispositifs à transfert de charge, pour les marchés professionnels militaires et spatiaux, tant en France qu'à l'exportation (CA : 500 MF - Effectif : 500 personnes).
Pour renforcer notre activité en pleine expansion, nous recherchons pour notre centre de Grenoble

JEUNES INGENIEURS MARKETING

Au sein d'une ligne Marketing Produit, vous participez à la définition de nouveaux produits, à l'élaboration de plans d'introduction, à l'animation des forces de vente, et mettez au point des stratégies de pénétration de nouveaux marchés/clients.
Ingénieur en électronique, votre intérêt pour l'action commerciale s'est déjà concrétisé par une formation complémentaire en gestion. Vous avez une première expérience professionnelle (1 à 3 ans), technique (traitement du signal vidéo) ou technico-commerciale, et vous pratiquez couramment l'anglais. Réf. IM/LM

INGENIEURS CONCEPTION

Vous avez acquis une expérience dans le domaine des convertisseurs analogiques digitaux rapides et le développement de bibliothèques avec compilateurs de silicium pour circuits ASIC'S numériques rapides.
Rejoignez notre équipe de conception pluridisciplinaire intervenant dans la réalisation de nombreux programmes prestigieux français et européens. Réf. IC/LM

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la réf. choisie à :
THOMSON COMPOSANTS MILITAIRES ET SPATIAUX
BP 123 - 38521 SAINT EGREVE CEDEX



THOMSON

HCAP



Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**



L'Expertise Informatique

votre avenir l'Europe et la haute technologie

ingénieurs grandes écoles

S'investir dans des projets de très haut niveau et d'envergure européenne : les systèmes d'informations hospitaliers et les systèmes de contrôle de trafic aérien • Etre autonome au sein d'équipes performantes • Evoluer dans un environnement technologique en constante mutation. Ingénieurs, voilà de quoi mettre en valeur vos compétences en participant à la conception et à la réalisation de prototypes et/ou systèmes opérationnels correspondants.

Vous êtes passionnés par les techniques avancées, nous vous proposons de maîtriser : conception orientée objets, systèmes experts, temps réel, réseaux, modélisation/simulation, imagerie/graphique, systèmes de bases de données relationnelles.

François PHULPIN attend votre dossier de candidature CAP SOGETI LOGICIEL, 129, rue de l'Université, 75007 Paris.

CAP SOGETI LOGICIEL

MEDIA-SYSTEM



Nous sommes UNE ENTREPRISE DE CARROSSERIE EN PLEINE EXPANSION

Vous êtes UN JEUNE INGENIEUR DEJA EXPERIMENTE, EN PLEIN DEVELOPPEMENT DE CARRIERE, OUVERT AU CLIENT-ROI

Vous avez l'expérience DU MULTIPRODUIT et de la PETITE SERIE.

LES MATERIAUX COMPOSITES SONT VOTRE METIER, LA G.P.A.O., VOTRE OUTIL QUOTIDIEN.

Vous avez décidé de devenir notre

DIRECTEUR DE PRODUCTION

moteur de notre expansion, parce que...

Votre passion est de

CONDUIRE DES HOMMES, D'ORGANISER, D'ANIMER DES EQUIPES DE PROFESSIONNELS ACCOMPLIS, VERITABLES "CARROSSIERS SUR MESURE".

ALORS ENVOYER VOTRE DOSSIER (COMPLET) DE CANDIDATURE (Lettre manuscrite, C.V. détaillé avec photo récente et prétentions) à Louis BOULAIS Consultants, 28 Bis Rue Camélinat, 94400 VITRY S/SEINE -

CONTESSE

L'AUTOMOBILE, UN TERRAIN NOUVEAU POUR LE DEVELOPPEMENT LOGICIEL.

Dans le cadre de notre participation aux programmes européens de recherche (Euréka, Carminat), nous recherchons à renforcer nos équipes d'Ingénieurs Expérimentés dans les métiers suivants :

☐ **Chefs de projet logiciel :** vous encadrerez des équipes de 5 à 10 informaticiens pour réaliser des interfaces hommes-machines embarqués sur véhicules. Une expérience de conduite de projets mettant en œuvre des microprocesseurs embarqués et/ou des interfaces utilisateurs est nécessaire.

☐ **Responsable d'un atelier logiciel :** vous mettrez en place des outils de génie logiciel performants. Une première expérience réussie dans un service environnement de production de logiciels embarqués est nécessaire.

☐ **Ingénieurs Intelligence Artificielle :** vous travaillerez sur l'établissement d'une base de connaissances destinée au diagnostic embarqué sur véhicules en intégrant un aspect traitement du signal en temps réel. Une première expérience de réalisation de systèmes experts appliqués à un domaine industriel est nécessaire.

Nous vous remercions d'adresser un CV et une lettre indiquant vos orientations professionnelles et vos souhaits de rémunération à Florence Dumez - Carré Turenne - 129, rue de Turenne 75003 Paris, sous réf. RDL.

Les candidats retenus seront invités très prochainement à une journée de présentation des activités de recherche du groupe.

RENAULT. LA RAGE DE GAGNER.



Carré Turenne

MANAGEMENT :

OPPORTUNITE A SAISIR
POUR INGENIEUR
AM, TP OU EQUIVALENT

ayant 3 à 5 ans d'expérience dans les domaines de la Prévention, Sécurité,...

Après avoir acquis une expérience technique, vous souhaitez aujourd'hui donner une autre orientation à votre carrière et prendre rapidement des responsabilités humaines.

UNE IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES TECHNIQUES AUX ENTREPRISES vous propose un poste correspondant à vos aspirations.

Après formation, vous prendrez en main et gèrerez l'activité d'équipes de techniciens de haut niveau qui assurent "sur le terrain" des missions de contrôle et d'assistance.
L'anglais est indispensable.

Si cette opportunité vous motive, envoyez une lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un c.v. sous référence 8534 à **HERTZ Consultants**, 34 rue de l'Arcade, 75008 Paris.

** pour un premier contact, vous pouvez également téléphoner au 47.42.52.78 (poste 8).*

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Vous voulez participer à la conception et à la réalisation de grands systèmes informatiques.

Nous recherchons des **ingénieurs "grande école"** ayant une bonne connaissance de l'informatique et le goût du travail en équipe.

La maîtrise d'un projet exige de réunir les meilleurs professionnels, réalisateurs, conseils, experts, chacun d'eux ayant la volonté et les moyens de réussir cette entreprise.

Venez rejoindre nos équipes pour prendre rapidement des responsabilités au sein d'une entreprise en pleine expansion : 1 600 personnes, près de 1,2 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1987, une implantation nationale et internationale.

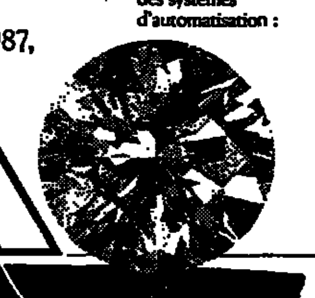


Nous avons développé des technologies et un savoir-faire exceptionnel dans le domaine des télécommunications, des réseaux télématiques et monétiques, des systèmes d'automatisation : annuaire électronique, péages de métro, systèmes de commandement pour les forces armées, Transpac...
Les succès que nous rencontrons dans le monde en témoignent.

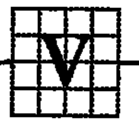
Nous voulons vous faire partager notre conception du "Parfait Simple".

SESA
Direction des Ressources Humaines
30, Quai de Dion Bouton 92806
Puteaux Cedex
Réf. : 88 LM





ARTEFACT



Veridatas

filiale du BUREAU VERITAS, est l'une des premières sociétés européennes d'expertise et de services en QUALITE et SECURITE LOGICIEL.

VERIDATAS accroit ses effectifs et recrute :

Consultants qualité

de formation ingénieur (X, Centrale, Supelec...), ayant l'expérience de la direction de projets temps réel importants, avec une excellente maîtrise des méthodes et des techniques avancées en génie logiciel. Réf. : CQ.

Ingénieurs qualité logiciel

de formation scientifique (BAC + 5), ayant au moins cinq ans d'expérience en informatique technique, avec la responsabilité de la conduite d'équipes de développement dans un environnement qualité. Réf. : IQ.

Postes à pourvoir à PARIS, TOULOUSE et LYON.

Votre candidature est à adresser sous référence choisie à :
VERIDATAS - Tour Neptune - Cedex 20
92086 PARIS LA DEFENSE

HCA

INGENIEURS TELECOM JUNIORS

ETRANGER PARIS

NT MERIDIAN S.A. filiale de la société canadienne NORTHERN TELECOM spécialisée dans la téléphonie privée et la télécommunication d'entreprise crée un centre de recherche et développement à Marne la Vallée.

VOTRE MISSION :

Détachés pendant un an dans nos centres de recherche Canadiens et Américains, vous serez formés à l'environnement RNIS et plus particulièrement à notre autocommutateur "SL1".
Vous reviendrez en France pour participer à l'essor de notre centre de recherche et développement de Marne la Vallée et adapterez nos produits aux normes européennes.

VOTRE PROFIL :

De formation supérieure (ENST, INT, SUPELEC) débutants (dégagés des obligations militaires) ou possédant une expérience professionnelle de 1 à 2 ans, votre parfaite maîtrise de l'anglais ainsi que votre pratique de langages tels que PASCAL, ALGOL, C, dans le cadre de projets à fortes contraintes temps réel, font de vous les candidats que nous souhaitons rencontrer.

Nous vous invitons à adresser votre candidature (CV, photo, prétentions) à Bertrand PELTIER, sous la référence BNT/11, soit par courrier, soit par télécopie, en raison des perturbations actuelles.
Télécopie : Dans les bureaux de poste, en composant le 16 (1) 43.47.33.22. Courrier :

CAP SOGETI SELECTION
Tour Mattéï - 207, rue de Bercy - 75012 PARIS

Ce symbole représente l'univers numérique intelligent, la structure imaginée par Northern Telecom pour une société de l'information où les télécommunications deviendront le cadre universel de toutes les interactions humaines.

ntm

HCA

Venez Créer et Diriger

notre antenne Régionale d'Expérimentation et de Représentation "Semences" dans le Sud Ouest

Dans le cadre de la création d'une société spécialisée dans l'étude, la sélection et la distribution de semences de haute qualité, nous recherchons un chef régional d'expérimentation.

Son activité est principalement orientée vers les cultures de Soja, Tournesol et Maïs. Sous la responsabilité du Directeur de la société (basé dans la région parisienne) et aidé d'un technicien, le responsable aura une double mission, scientifique et relationnelle :
- mise en place de l'expérimentation
- rôle de liaison commerciale avec les prescripteurs et les acheteurs.

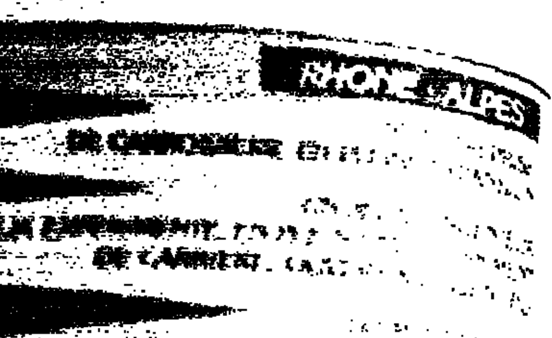
Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure (Agro. Agri...) ou équivalent, le candidat possèdera parfaitement la technique d'expérimentation (semences, phytosanitaire...), une bonne connaissance du milieu agricole régional ou la capacité à l'acquérir aisément. Il devra démontrer ses qualités de sérieux technique, de sens du contact, d'autonomie et de disponibilité.

Poste évolutif, avec le développement de la société, pour le candidat de valeur et motivé qui réussira la mise en place de cette activité.

Pour ce poste basé dans le Sud-Ouest, de nombreux déplacements sont à prévoir. Une voiture de fonction est fournie.

Merci d'adresser lettre motivée, CV, photo sous référence 77 M à Beghin Say (Groupe Ferruzzi), Direction des Affaires Sociales, Madame Claude BEHR, 54, Avenue Hoche - 75008 Paris.





SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



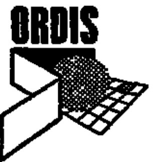
Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



PARIS - Nous intervenons auprès de grands comptes dans trois domaines : Conseil en schémas directeurs, génie logiciel et télématique. Notre réussite s'appuie sur des valeurs primordiales, partagées par l'ensemble de nos 17 consultants dans le cadre du partenariat.
Dans ce contexte, nous recrutons un

■ Consultant Télématique & Télécommunications

Vous aurez la responsabilité du développement de cette activité, en vous appuyant sur nos acquis dans ce domaine, comme sur la synergie interne. Outre l'animation de votre équipe, vous interviendrez personnellement sur des missions de conseil de haut niveau (schémas directeurs, études techniques, méthodologies, coordination de projets...).
Après une école d'ingénieurs (SUPELEC, ENST, INT...), vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans ce domaine. Celle-ci vous a permis d'approfondir les choix techniques comme la dimension organisationnelle de ces projets. Vous souhaitez désormais valoriser cet acquis dans un contexte moteur où vos qualités relationnelles, votre autonomie et votre goût pour la prospective pourront s'épanouir.



Nicole LE MEUR vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MNL/OR/CO à
ORDIS - Conseil en Recrutement
13, rue Auber - 75009 PARIS.

MEDIA PA

DIGITAL, leader mondial des réseaux informatiques et des systèmes intégrés d'information, recherche des :

Coordinateurs de projets

L'ampleur et la complexité de certains projets nous conduisent à développer notre activité d'organisation en implantation de solutions informatiques.

Dans le cadre de projets industriels et/ou tertiaires en multi-site, vous élaborez, dans leur ensemble, les plans d'action pour le déploiement physique des systèmes. Vous pilotez leur mise en oeuvre : installation, logistique, environnement et réseaux. A vous de mobiliser, animer et coordonner les compétences internes et ressources extérieures impliquées à chaque phase de la réalisation. Interlocuteur privilégié du client, vous êtes le garant du respect des coûts et des délais de toute l'opération.

5 à 7 ans d'expérience vous ont amené à manager des projets, animer des équipes de Services multi-compétences. Vous avez résolu des problèmes d'installation et d'intégration de systèmes. Vous avez une bonne maîtrise des architectures matérielles, réseaux, systèmes.
Votre connaissance de l'anglais est un atout supplémentaire.

Ecrivez sous référence MON 586 à Sophie SAHUC - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

CAP GEMINI SOGETI

L'Expertise Informatique

Votre talent commercial au service de votre région

CAP SOGETI SYSTEMES est le partenaire des grandes entreprises dans les secteurs du Tertiaire, de l'Industrie et de l'Administration et intervient dans tous les domaines d'expertise informatique : Schéma Directeur, Conseil, Etudes et Réalisation.

Ingénieurs commerciaux

Grande Ecole d'Ingénieur ou de Commerce vous avez une solide expérience professionnelle dans le domaine commercial (acquise en SSII ou chez un constructeur). Vous êtes un passionné d'informatique et votre maturité commerciale vous permettra de prendre en charge le développement d'une clientèle de haut niveau.
Les postes sont à pourvoir dans nos agences de :
NANTES, RENNES : secteurs Banques, Assurances, Grandes Administrations.
NANCY - METZ : secteurs Industriel et Tertiaire.
LILLE : **secteur Industriel.** Pour ce poste, une bonne connaissance de l'informatique industrielle est indispensable.
Appui d'un grand groupe informatique, agences à taille humaine, formation adaptée, projets d'avenir : à vous de jouer maintenant la carte de votre évolution.
Merci de bien vouloir appeler Françoise Doutriaux au (1) 45.39.92.95 pour proposer votre candidature
CAP SOGETI SYSTEMES, 14-20, rue Lenche, 75015 Paris

CAP SOGETI SYSTEMES

MEDIA-SYSTEM

JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN : DE LARGES RESPONSABILITÉS, MAINTENANT !

Jeune Ingénieur Grande Ecole, débutant ou première expérience : nous souhaitons vous confier la responsabilité technique complète d'une gamme de produits (progiciels). Nous sommes l'une des premières SSII spécialisée dans les applications de gestion pour mini-ordinateurs IBM, filiale d'un grand groupe français. Animation, coordination, innovation... mais aussi rigueur sont les caractéristiques de votre mission qui vous amènera notamment à :

- *assurer le bon état général de fonctionnement des produits,*
- *définir, en collaboration avec un responsable Marketing, les évolutions nécessaires,*
- *prendre en charge, en animant une petite équipe, les développements (conception et réalisation) liés aux évolutions définies.*

Dans un premier temps, vous serez bien sûr formé à nos produits et à nos méthodes. Si de larges responsabilités et un travail en équipe dans un contexte jeune et dynamique vous motivent, nous serons heureux de vous accueillir dans le "domaine des professionnels".

Merci d'adresser votre candidature s/réf. JI à Georges KRASNOVSKY, PROLAND, 32, rue Victor Hugo, 92800 PUTEAUX CEDEX, en précisant vos prétentions.

PROLAND

Nous sommes un important groupe industriel (2,5 milliards de CA, 2000 personnes), filiale d'une entreprise de dimension internationale, spécialisée dans la conception et la fabrication de biens d'équipements.

INGENIEUR EN ELECTRICITE VEHICULE

Titulaire d'un diplôme **d'ingénieur** à dominante électrique, vous possédez quelques années d'expérience.

Vous avez éventuellement complété votre formation par des connaissances en :

- électricité véhicules routiers
- cablage (courants forts et courants faibles)
- mesures physiques,
- procédés de fabrication en série.

Responsable de la rédaction des cahiers des charges, vous êtes l'interface entre les services essais, achats et fabrication. Le caratère polyvalent de cette fonction vous amène, dans un souci d'optimisation, à développer les solutions techniques et à assurer le suivi des produits.

Vos qualités relationnelles et votre esprit de décision permettront de vous réaliser. Le poste est situé en proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous réf. 7106 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

INTERTECHNIQUE : notre département Système de Détection et Optique possède un large éventail de compétences dans les domaines des capteurs, de l'électronique faible bruit, des processeurs rapides, des logiciels traitement temps réel, des images.
Le chiffre d'affaires en 89 doit être multiplié par 5 et les crédits d'études multipliés par 2 !
Pour faire face à ce développement, nous recherchons des INGENIEURS D'ETUDES

INGENIEURS D'ETUDES

FORMATION GRANDES ECOLES EXPERIMENTES (3 A 5 ANS)

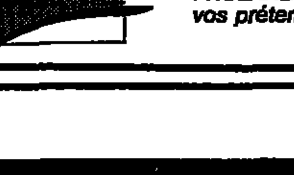
■ ***LOGICIEL TEMPS REEL :***
conception réalisation et intégration de logiciels temps réel pour systèmes complexes à base microprocesseurs

■ ***TRAITEMENT NUMERIQUE D'IMAGES EN TEMPS REEL :***
conception, développement et expérimentation d'algorithmes.

■ ***ELECTRONIQUE NUMERIQUE RAPIDE :***
conception, réalisation et intégration de matériels à base d'électronique numérique rapide et de systèmes multiprocesseurs, traitement du signal.

Ces postes, qui offrent de réelles opportunités de développement des carrières liées à cette expansion du Département, sont à pourvoir aux ULIS (91).
Nous vous remercions de transmettre, s/réf. DSMT/23, votre dossier de candidature, à INTERTECHNIQUE - Direction du Personnel - B.P. 1 78374 PLAISIR.

MEDIA PA



Vous aviez deux passions, la finance et l'informatique. SITB en fait naître une 3ème

SITB est, vous le savez peut être, l'un des leaders de l'informatique financière. Présents sur les plus grands marchés (Banques, Finances) notre activité «Titres» est évidemment bien placée.

Former nos clients comme nos collaborateurs est une de nos priorités...

L'initiation que nous leur apportons s'appuie sur des produits existants mais s'enrichit régulièrement par la création de nouveaux programmes, répondant aux besoins exprimés par les clients (sociétés de bourse, banques et établissements financiers).

Vous répondrez à nos attentes - et à celles des 2 postes proposés - si vous pouvez justifier d'une formation Bac + 4 ou 5 (DESS Banque Finance, Sciences Eco) complétée par une expérience, même courte, dans l'informatique.

Ce background va vous permettre de cultiver une troisième passion : la **Formation.**

Adressez votre candidature sous référence F1188/M à Evelyne PERRIER - SITB - 137 Bd Voltaire, 75011 Paris.

SITB

L'HIGH TECH DE LA FINANCE

Transmettez votre savoir-faire...

L'AFPA,

ASSOCIATION pour la FORMATION PROFESSIONNELLE des ADULTES
Organisme national employant 10.000 personnes réparties dans 150 établissements recherche

pour ses centres de : **EVRY** (91) - **LIMOGES** (87) - **ROUEN** (76)

Ingénieur Mécanicien Bureau d'Etudes

Niveau ingénieur, vous avez exercé au moins 5 années en bureau d'études mécaniques, dont 2 comme responsable ou Chef de Groupe. Votre expérience professionnelle s'est déroulée dans le domaine des systèmes mécaniques et automatisés, en partie au sein d'entreprises équipées de moyens modernes de conception et de production.

pour ses centres de : **EVRY** (91) - **LAVAL** (53)

Ingénieur Bureau d'Etudes Moule

Niveau ingénieur, vous avez au moins 5 ans d'expérience en conception et mise au point de moules métalliques, votre compétence professionnelle se situe principalement dans le domaine de l'injection plastique.

Si vous êtes motivés pour transmettre votre savoir faire, vous pourrez devenir Professeur, vous participerez à la création de formations et animerez des stages pour des Techniciens de Bureau d'Etudes. Les centres de formation concernés sont équipés de moyens CFAO performants.

VOTRE REMUNERATION SERA A LA HAUTEUR DE L'EXPERIENCE APPORTEE, EN REFERENCE A L'INDUSTRIE.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions à Monsieur PELOSSE
Direction du CPTA-AFPA - 35, Boulevard de Jodino 69694 VENISSIEUX CEDEX

LEVY-TOURNAY/ASSCOM



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

UN INGÉNIEUR DU SERVICE ACHATS

diplômé d'une grande école d'ingénieur

pour la filiale française d'un groupe danois spécialisé dans la conception, la fabrication et la livraison d'équipements destinés à l'industrie.

Rattaché au chef du service achats et réalisation qu'il secondera pour la partie achats et après une période d'intégration et d'étude de nos matériels, il assurera :

- l'interprétation des plans, nomenclatures et spécifications techniques ;
- la négociation et la recherche du rapport optimal qualité/prix ;
- la conclusion et la passation des commandes d'équipements et de prestations de service dans le respect d'un cadre budgétaire et soucieux des règles commerciales et juridiques ;
- les relations avec les fournisseurs pendant l'exécution de ces commandes.

Ce poste nécessite une grande disponibilité, un esprit à la fois rigoureux et ouvert et conviendra à un candidat de 30/35 ans environ qui maîtrisera l'anglais et qui aura acquis un expérience de 5 à 10 ans dans une société à vocation similaire.

Adresser C.V. à l'attention de M. MAASS,
Sté F.L. SMIDTH & Cie - FRANCE - 55, rue Ampère, 75017 PARIS.
Tél. : 47-66-03-53.

ALCATEL

CIT

DIVISION VIDE ET MECANIQUE

recherche

CHEF DE MARCHÉ «CONTRÔLE D'ETANCHEITE»

. Connaissances demandées en Physique Générale, électronique.
. Responsabilité de la conception, mise en œuvre marketing et vente, réalisation des objectifs.
Formation : Ingénieur ou Universitaire.

Ecrire avec CV détaillé, disponibilité et prétentions à : ALCATEL CIT Service du Personnel - 98 Avenue de Brogny - BP 69 -74009 ANNECY Cedex

PARFRANCE ANNONCES

Filiale d'une importante société d'ingénierie

recherche pour son activité « Robotique Mobile » :

1 INGÉNIEUR D'ÉTUDE ÉLECTRONICIEN

expérience de quelques années en microprocesseur INTEL 8086, 80286 pour contribuer au développement de cartes de base de 386-387.
Réf. 15111.

1 INGÉNIEUR INFORMATICIEN

EXPÉRIMENTÉ pour prendre la responsabilité de l'unité Génie Logiciel.
Réf. 15112.

1 INGÉNIEUR INFORMATICIEN

assurance qualité des logiciels. Réf. 15113.

2 INGÉNIEURS

quelques années d'expérience en informatique Temps Réel pour contrôle/commande de robots. Réf. 15114.

Candidatures avec C.V. à adresser à : Nicole CHOQUET, STÉ ROL,
Domaine technologique de SACLAY, bât. APOLLO,
Le Christ de Saclay, 91892 ORSAY CEDEX.

NO FRONTIERS

INTERNATIONAL TRAINING



Après le succès rencontré en 1988, nous lançons pour la seconde année consécutive le programme de formation internationale "No Frontiers" pour les diplômés des Grandes Ecoles d'Ingénieurs.

Notre ambition : mettre en valeur les hommes, développer les systèmes d'intégration et de communication, renforcer nos positions sur le marché mondial.

Nous nous donnons cette année encore de nouveaux objectifs, en terme de technologies, de secteurs d'activité et de management, afin d'accroître l'esprit d'équipe et d'associer plus étroitement le management et l'expertise des systèmes d'information.

Notre croyance - l'intégration totale dans une équipe, alliée à un maximum de liberté individuelle et d'initiative - a fait ses preuves et s'apprécie chaque jour dans nos développements mondiaux.

Le programme 1989 de formation OLIVETTI est international et organisé depuis notre siège en Italie. Il s'adresse aux **JEUNES DIPLOMES** débutants, ou possédant déjà une courte première expérience dans le domaine scientifique ou informatique.

Notre formation vous permettra d'évoluer vers des carrières d'ingénieurs systèmes, d'ingénieurs technico-commerciaux ou d'ingénieurs de promotion marketing sur notre ligne mini-informatique.

La sélection des candidats se déroulera de novembre à décembre 1988, dans 20 pays, et la formation débutera en janvier, en Grande-Bretagne et en Italie. La maîtrise de l'anglais est donc indispensable.

Pour participer à ce projet international, adressez votre dossier de candidature sous référence NF/07, à OLIVETTI-LOGABAX, Cedex 69 - 92047 Paris la Défense.

OU MIEUX CONTACTEZ NOUS AU 49 06 72 21
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8h 30 A 19h

PEOPLE · BUSINESS · TECHNOLOGY

olivetti

FRANCE · GERMANY · U.K. · CANADA · FINLAND · BELGIUM · DENMARK · NORWAY · SPAIN · HOLLAND · SWITZERLAND · AUSTRIA · JAPAN · SOUTH AFRICA

ARI Ingénierie

Vous propose d'accéder à la technologie des grands groupes en intervenant sur des projets : systèmes temps réel, avionique, génie logiciel, télématique, réseaux, imagerie, process, CAO.

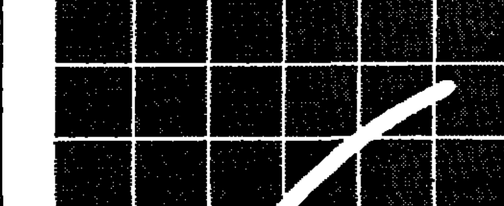
INGENIEURS TEMPS REEL

(GRANDES ECOLES DEBUTANTS A 5 ANS D'EXP.)

Vous maîtrisez l'une des techniques :
- C/UNIX, SUN, ADA, LTR 3
- VAX/VMS, PASCAL, ASM 68000
- INTEL 8086, ORACLE, SADT

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence MHR/11 à ARI
21, rue Grenéta - 75002 PARIS.

OBA - Pierre Lichau



Vous êtes attirés par les approches nouvelles des problèmes de **logistique**. Votre personnalité vous pousse à rechercher les structures dynamiques et motivantes. Une perspective de travail international ne vous déplaît pas. Vous parlez au moins français et anglais, peut être espagnol ou italien.

Nous sommes une équipe d'une cinquantaine de consultants spécialisés dans l'optimisation des flux de production et de distribution. Nous conseillons nos clients sur leur Stratégie et nous mettons en place. La Recherche Opérationnelle et la modélisation font partie de nos outils.

Nous recherchons des consultants confirmés ou débutants pour participer à la forte expansion que nous connaissons actuellement. Notre préférence va aux Grandes Ecoles Scientifiques du groupe A.

Ecrivez à J.P. Netter - DIAGMA - 75 rue de Courcelles - 75008 Paris.

LNE

LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS

Notre Département Mécanique et Essais d'Equipement
Installé à TRAPPES (78)
recherche

INGENIEUR GENIE MECANIQUE

MISSIONS : assurer l'évolution de l'activité "essais statiques" (caractérisation de matériaux, essais de fatigue et en pression) par le développement des méthodologies d'essais, la représentation du Laboratoire auprès des instances nationales concernées et la promotion de l'activité auprès des donneurs d'ordre.

PROFIL : formation d'ingénieur mécanicien, expérience solide dans une fonction qualité, sens affirmé de la négociation, aptitudes reconnues à la gestion d'équipe.

Merci de nous adresser un dossier de candidature (C.V.détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous réf. 88/16.211 à :
LNE - SRH 1, rue Gaston Boissier - 75015 Paris.

P.R. Elvoy

GRANDS PROJETS A L'EXPORT

AVANT DE VENDRE, PREPAREZ NOS SOLUTIONS TECHNIQUES !

Notre entreprise, filiale d'un groupe français de notoriété internationale est spécialisée dans les domaines de l'informatique et des techniques avancées. Maître d'œuvre de grands projets à l'étranger et en France, nous recherchons des ingénieurs pour intégrer notre groupe "études systèmes", spécialisé dans les problèmes d'avant-vente et les pré-études. Après quelques années d'expérience professionnelle, vous maîtrisez la conception et le développement de systèmes temps réel intégrant des réseaux, des bases de données, des outils graphiques. Votre expérience en intelligence artificielle sera un plus.

Votre futur rôle : concevoir des architectures système, élaborer les réponses aux appels d'offre internationaux, les défendre auprès des clients, définir des études avancées et piloter leur avancement. Cette fonction d'ingénieur d'études systèmes avant-vente vous permettra d'élargir votre champ d'activité et vos compétences techniques. Ces postes sont basés à Colombes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 532/M ou téléphoner au (1) 42.89.17.06, ou par téléfax au (1) 42.89.18.75

JFD conseil 8, rue St-Philippe du Roule 75008 PARIS.

CURRICULUM



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

COLORANTS TEXTILES

Ingénieur d'Application

Hoechst High Chem

Comptant parmi les toutes premières filiales de HOECHST dans le monde, nous réalisons en France un chiffre d'affaires de plus de 5 milliards, dont près de la moitié provient de notre production. 4 usines et un centre de recherches fabriquent et développent une large gamme de produits spécifiques.

Pour sa Division Fibres et Colorants, nous recherchons un Ingénieur d'Application.

Après une période de formation en Allemagne (Francfort) et dans nos différentes agences en France, il sera chargé des essais et du suivi technique en clientèle pour notre gamme des Colorants Textiles.

Nous recherchons un Ingénieur Chimiste débutant (ENSCP - ESCIL...) ayant impérativement un bon niveau d'allemand.

Le poste est à pourvoir à **LYON**.
Il évoluera ultérieurement vers une fonction plus directement orientée vers le commercial.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature sous la référence 904 M.

Société Française HOECHST - Département des Ressources Humaines - Tour Roussel Hoechst, 1 Terrasse Bellini 92800 Puteaux. Tél : 40 81 46 11.

La voie de l'innovation

Hoechst

DESSIN



READY SYSTEMS

LEADER MONDIAL DES LOGICIELS TEMPS RÉEL (Embedded Systems)

recherche pour sa filiale FRANÇAISE/SUD EUROPE :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX (H./F.)

2-3 ans d'expérience dans la vente de logiciels (Exécutifs Temps Réel, CAO, Case...).
Anglais indispensable.

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX (H./F.)

Connaissances approfondies : Exécutifs Temps Réel (VRTX ou autres), UNIX, «C».
Une expérience en Ada et/ou Software Engineering serait un plus.
Anglais indispensable.

Postes basés à Vélizy pour responsabilités Paris, province et Europe du Sud.
Salaire motivant.

Envoyer lettre manuscrite de candidature et C.V. détaillé à READY SYSTEMS France
16 *bis*, rue Grange-Dame-Rose, 78140 VÉLIZY.

Votre avenir d'Ingénieur avec les matériaux du futur.



BASF, n°1 mondial de la chimie, 133 000 personnes dans le monde. Nous élaborons et proposons à l'industrie de la transformation des matières plastiques, des produits toujours plus performants ainsi qu'une assistance technique en clientèle de premier plan.

JEUNES INGENIEURS

Plasturgistes/Materiaux

Ingénieurs de formation A&M, ENSTIMD, INSA ou équivalent, récemment diplômés, vous recevrez dans un premier temps, en Allemagne, une formation complète à nos produits et à nos méthodes.
Vous interviendrez ensuite, à partir de PARIS, comme Conseillers Techniques auprès des transformateurs pour la mise en oeuvre et le développement de produits ou applications nouvelles. Une première expérience, en particulier dans le domaine de l'extrusion, serait appréciée. Des connaissances en allemand sont nécessaires.

Si vous souhaitez évoluer dans un groupe de dimension internationale, merci d'adresser votre candidature sous réf. KP 388 à :

A.POUANT - BASF FRANCE
140, rue Jules Guesde - 92303 LEVALLOIS-PERRET CEDEX



BASF

SSCI LEADER SUR SON MARCHÉ

recherche pour son siège à Paris

2 ANALYSTES
à potentiel chef de projet
(Réf. 1)

● **LE POSTE :**
- Participation à la conception et à la programmation des progiciels et logiciels spécifiques.
- Réalisation des dossiers techniques.
- Supervision de groupe de programmation.
- Contrôle qualité.
- Intervention en clientèle.

● **LE CANDIDAT :**
- Bac + 5 ou équivalent.
- 3 à 5 ans d'expérience réussie.
- Présentation impeccable.
- Cobol et Pascal indispensables.
- Méthode Merise appréciée.
- Connaissance ORACLE appréciée.
- Anglais courant.

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS
(Réf. 2)

● **LE POSTE :**
- Participation à la réalisation des progiciels et logiciels spécifiques.
- Réalisation des dossiers de programmation.
- Confection des jeux d'essai.
- Maintenance technique.

● **LE CANDIDAT :**
- Bac + 3 ou équivalent.
- Première expérience réussie.
- Cobol indispensable.
- Pascal apprécié.
- Anglais lu.

Rémunération attrayante pour candidat de valeur et importante évolution de carrière possible dans une société en pleine croissance.

Envoyez CV, lettre manuscrite et photo à :
MONSIEUR LE DIRECTEUR, SOFIA, 4, rue Oudinot, 75007 Paris.



LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
(Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Espace)

recherche pour ISSY-LES-MOULINEAUX

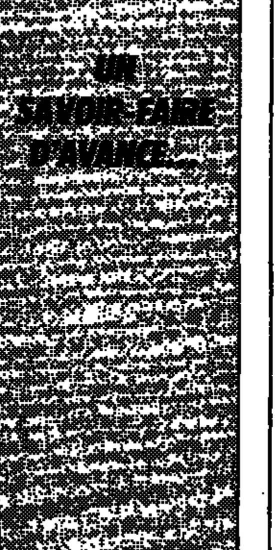
INGENIEURS GRANDES ECOLES
(X, ENST, Centrale, Mines, ...) ou
UNIVERSITAIRES
(docteurs d'état, 3ème cycle, DEA)

pour participer :
- à la définition et au développement d'applications informatiques de planification et gestion des réseaux (téléphonique, RNIS, de vidéocommunications),
- à des études technico-économiques sur les réseaux de télécommunications.

Expérience appréciée en réseaux de télécommunications, conception de systèmes d'informations, informatique graphique, recherche opérationnelle.

Adresser les candidatures avec curriculum vitae détaillé et prétentions à :
Division ARCHITECTURE ET TRAFIC DANS LES RESEAUX
CENTRE PARIS A
CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
38, rue du Général Leclerc - 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

OTA - Pierre Lichau



... REJOIGNEZ NOS EQUIPES

Maîtriser l'énergie par son comptage ou son utilisation judicieuse, telle est notre vocation première.
Dans le cadre de son expansion, l'activité Thermique intègre dans son département VENTES CONSTRUCTEURS, un Ingénieur Assistance Technique et Formation basé à Clichy (92).

LANDIS & GYR

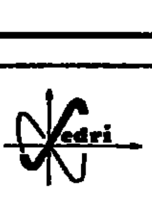
INGENIEUR ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION (H/F)

Clientèle Constructeurs Matériel Thermique.

Vous êtes directement rattaché au Chef des ventes. Par vos connaissances en automatismes et systèmes de gestion de l'énergie, vous rechercherez de nouvelles applications, vous prendrez part à l'amélioration et à la création de nouveaux produits et aurez à satisfaire les besoins actuels et futurs de la clientèle nationale en assistance technique et formation.

Débutant ou avec une première expérience, diplômé ingénieur type ENSAIS (équipement technique du bâtiment ou génie climatique), vous êtes très au fait des nouvelles technologies. Vous savez travailler en équipe et avez de bonnes aptitudes commerciales.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la réf. IATF/LM, à la Direction du Personnel et des Relations Humaines, LANDIS & GYR, 16 Bd du Général Leclerc, 92115 Clichy.



CA 87 : 235 MF

Notre spécialité... la télématique sectorisée ! Fort de cette compétence et du professionnalisme de nos hommes, notre Direction Recherche et Développement se renforce.

RESPONSABLE PROSPECTIVE :

De formation Ingénieur, vous pouvez faire valoir une expérience de 5 à 10 ans acquise dans le domaine de l'électronique et de l'informatique.

Votre mission de RESPONSABLE PROSPECTIVE : à partir d'une idée ou d'un concept lancé par la Direction Générale, vous proposez et développez des solutions concrètes de mise en oeuvre.

Vous effectuez des études de faisabilité et de rentabilité.

Vous intervenez dans des domaines aussi variés que la recherche des composants matériels ou logiciels, la consultation des fournisseurs ou partenaires éventuels en France et à l'étranger, ainsi que la préconisation de solutions.

Vous êtes bilingue anglais.
Vous effectuez de fréquents déplacements.

VALORISEZ NOS IDÉES !

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à notre Conseil.



17, rue de la Baume 75008 Paris

Composites hautes performances **LYON**

Ingénieur textile

Développement Matériaux et Procédés

Filiale d'un puissant groupe industriel français aux activités internationales, cette jeune entreprise connaît un important développement grâce aux qualités exceptionnelles de ses produits. Ces derniers, à finalité mécanique, sont destinés aux industries de pointe : Aéronautique, Armement, Transports terrestres à grande vitesse..., mais ont un champ d'application vaste. Votre mission sera de participer activement à l'élargissement de ce potentiel d'utilisation en prenant en charge le développement technologique des matériaux et des procédés de fabrication. Evoluant au sein d'une équipe, vous aurez des contacts suivis avec les services internes de Développement, les fournisseurs et les clients. Ce poste, qui s'adresse à un Ingénieur textile débutant ou 1ère expérience, pratiquant l'anglais, permet d'évoluer vers une responsabilité de Production ou de Gestion d'affaires.
Merci d'adresser votre dossier de cand. sous réf. 4175/M à Guy PELLAE,
Sélé-CEGOS Rhône-Alpes, 2 rue du Musée Guimet, 69006 LYON.

Membre de SYNTEC

sélé CEGOS

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

SECRE

750 personnes - CA 350 MF
Filiale d'un important groupe industriel français
Société d'électronique spécialisée dans l'application des
TECHNOLOGIES DE POINTE recherche

Ingénieur électronicien
CONFIRME

Pour l'étude d'une gamme de terminaux en environnement sévère, faisant appel à des technologies nouvelles dans les domaines des **claviers** et de la **visualisation par cristaux liquides.**

- Ingénieur, vous avez une **expérience minimum de 3 ans.**
- Proche du client, attentif aux utilisateurs, vous tenez compte de leurs exigences ergonomiques.
- Vous êtes **passionné de hard** et vous avez des **compétences en logiciel.**

Nous vous offrons dans un environnement porteur, une perspective motivante de développement personnel.

Adresser CV, rémunération souhaitée sous réf. MAL à SECRE, 214, rue du Faubourg Saint Martin, 75010 PARIS.

CONTESSE

Le ministère de l'éducation nationale

recherche

1 INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

- apte à maîtriser un environnement technique diversifié (micro, Bull, Unix, télématique, SGBD hiérarchiques et relationnelles) ;
- connaissant la méthode Merise.

pour être l'adjoint au directeur d'un projet national, dont la réalisation va démarrer au niveau de plusieurs équipes géographiquement dispersées et concernera l'ensemble des académies et des établissements scolaires du second degré.

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions sous n° 8001
Le Monde Publicité,
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

KPMG Fiduciaire de France

Pour son Département Organisation Gestion : FIDORGA, recherche pour étoffer son équipe de consultants en GESTION INDUSTRIELLE

INGENIEUR CONSEIL

spécialiste dans l'organisation des flux de production et dans la mise en place de GPAO dans les P.M.I.
INGENIEUR 30/35 ans, (Centrale, Arts et Métiers, etc...) avec quelques années d'expérience en production, vous souhaitez une fonction ouverte sur les contacts qui permettrait à vos compétences de mieux s'exprimer.

Adressez C.V. détaillé, photo et prétentions à Madame CREMONT FIDORGA - 2 bis, rue de Villiers 92300 LEVALLOIS PERRET.

Deb's



Joint venture 50/50
HERCULES - HENKEL

Leader mondial sur notre marché, nous complétons notre Equipe de Ventes France

Ingénieur Chimiste
Technico-Commercial

Sous l'autorité du Directeur Commercial, basé au siège à Rueil-Malmaison, **responsable d'une clientèle industrielle diversifiée** sur un secteur géographique, vous **développez les applications et les ventes** de nos lignes de polymères hydrosolubles.

Vous bénéficiez du **support technique** hautement spécialisé des **laboratoires** de nos différentes **unités de production** française et européennes. Ingénieur Chimiste, vous avez une **expérience similaire réussie**, êtes prêt à **organiser votre action avec autonomie et esprit d'équipe**, pouvez vous déplacer en courts voyages 50 % du temps (voiture de fonction, frais réels). Vous **maîtrisez l'anglais** oral et écrit et si possible l'allemand.

Formation interne, relations ouvertes et exercice de réelles responsabilités contribueront à vous faire atteindre une **haute valeur professionnelle** dans un groupe de renommée mondiale.

Adresser lettre, C.V., photo et rémunération s/réf. M 33 à Michel Thévenet, Directeur Commercial, AQUALON, 3, rue Peugeot 92508 Rueil Malmaison Cédex.

LYON : SIEGE EUROPEEN D'UNE SOCIETE MONDIALEMENT CONNUE DANS LE DOMAINE DE LA MECANIQUE LOURDE

Pour mieux contrôler nos produits fabriqués dans les usines *européennes*, nous créons le poste

INGENIEUR QUALITE

Vous êtes débutant, diplômé **ENI** ou Ingénieur Mécanicien.
Vous avez une expérience en **fonderie** ou **modelage.**
Vous maîtrisez bien l'**informatique.**
Vous parlez **anglais.**

Nous vous offrons : une activité formatrice et variée, une grande autonomie, des contacts fréquents en Europe et aux USA, des possibilités d'évolution.

Le poste étant à pourvoir immédiatement, envoyez CV, photo à notre Conseil, sous la référence IQ11.

BM BERNARD MIGNOT CONSEIL
51, rue Creuzet - 69007 LYON





Division de FRAMATOME : nous connaissons un vif succès dans le développement et la commercialisation de produits et services de **diagnostic industriel** appliqués à des machines ou installations industrielles.

Ingénieur spécialiste vibrations

Dépendant directement du Chef d'Unité, vous serez responsable du lancement d'une nouvelle ligne de produits et de l'organisation du retour d'expérience. Ingénieur diplômé, votre formation de mécanicien spécialisé en vibrations ou votre expérience industrielle de 2 à 3 ans dans ce domaine vous permettront d'être rapidement opérationnel au sein d'une petite structure en pleine expansion.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite sous réf. APO 12, à FRAMATOME, Laurence LAPOUTTE, Dép. Recrutement et Gestion Prévisionnelle, Cedex 16, 92084 PARIS-LA DEFENSE.



LE FUTUR EN TETE

MEDIA-SYSTEM

Alcatel CIT
rejoignez la télématique de demain

ALCATEL CIT, société du groupe ALCATEL N.V., n° 2 mondial des Télécommunications conçoit et commercialise à travers sa Division Télématique —500 personnes dont 400 ingénieurs— les systèmes de communication du futur.

- Réseaux de données X 25.
- Systèmes de messagerie X 400.
- Vidéotex.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo) sous la référence choisie à Patrick Lequenne, ALCATEL CIT, Division Télématique, 10 rue Latécoère, BP 57, 78141 Vélizy Cedex ou téléphonez au : (1) 30.67.91.06.

Ingénieurs commerciaux
Grands comptes

En France et en Europe, vous développez les ventes aux grands comptes privés (banques, industries, services...). Prospecter, répondre aux consultations en proposant des solutions globales et spécifiques à chaque client, négocier à très haut niveau, cette mission passionnante vous amènera à vendre aux grandes entreprises européennes des systèmes de communication à la pointe de la technologie mondiale.
De formation supérieure (Ingénieur ou Ecole Supérieure de Commerce ou de Gestion), vous avez plus de 30 ans et déjà démontré au cours de vos expériences précédentes votre fort potentiel commercial.
Une expérience de la vente de grands systèmes informatiques et si possible des réseaux est souhaitée. La connaissance de l'anglais est indispensable. Deux postes sont à pourvoir à Vélizy. Réf. ICGC.

Ingénieurs Avant-vente

De formation supérieure (ingénieur Grandes Ecoles ou universitaire), vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans dans la conception et/ou la réalisation de systèmes télématiques (Réseaux X 25, Messageries, Vidéotex,...) ou vous exercez déjà des responsabilités technico-commerciales dans ce domaine. Nous vous proposons de valoriser cette expérience en tant qu'ingénieur avant-vente.
Expert auprès de nos ingénieurs commerciaux, vous prenez en charge la responsabilité technique des propositions spécifiques à chaque client et l'établissement des devis.
Votre analyse permanente des nouveaux produits et de la concurrence vous rendra à même de développer un argumentaire produit auprès d'une clientèle composée de grands comptes publics ou privés. Notre succès à l'exportation pourra vous conduire à des déplacements de courte durée à l'étranger. Une formation à nos produits sera assurée. L'anglais est obligatoire et une seconde langue sera appréciée. Deux postes sont à pourvoir à Vélizy. Réf. IAV.





MEDIA-SYSTEM

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.



BULL ENGAGE DES SPECIALISTES IA ET COGNITICIENS

De formation supérieure Ecole d'Ingénieur ou équivalent, vous avez acquis une première expérience de développement IA, d'ingénierie de la connaissance, ou de conduite de projets IA (environnement UNIX, LELISP, KOOL, PROLOG...).

Vous souhaitez aujourd'hui vous impliquer dans un projet de grande envergure et trouver des possibilités d'évolution à votre dimension.

Nous vous offrons l'opportunité de rejoindre une équipe de pointe en participant à la réalisation de systèmes experts en configuration.

Vous conduirez des développements en étant responsables de :
- l'analyse des besoins et de la conception générale des logiciels.
- la conduite des phases d'intégration et de livraison.

Les plus confirmés d'entre vous assureront l'animation d'une équipe de réalisation.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 405 M à Francis CAIRE - Service Recrutement BULL - 25 avenue de la Grande Armée - 75016 PARIS.



SOURCES



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

L'excellence industrielle pour nos futurs responsables de projets

INGENIEUR PROCEDES ET ORGANISATION INDUSTRIELLE

De formation à dominante mécanique, vous serez chargé de :
- définir, justifier, mettre au point nos nouveaux équipements
- optimiser nos équipements en termes de performances, flexibilité, qualité, fiabilité
- optimiser nos flux matières.

INGENIEUR QUALITE

Responsable de l'assurance qualité d'une de nos lignes de produits, vous devrez :
- mettre en place les outils de gestion (SPC, qualité à la source, relations clients-fournisseurs)
- optimiser l'utilisation de ces outils.

INGENIEUR ORGANISATION ET SYSTEMES

Dans le cadre d'une harmonisation des systèmes d'information, votre mission sera de :
- finaliser la mise en place de notre système de gestion de production (GPAO)
- développer et mettre en place des applications de micro-informatique.

Conscient de l'importance des contacts humains dans une usine, vous voulez intégrer une équipe dynamique au sein d'une société de dimension internationale qui peut vous offrir de bonnes perspectives d'évolution.
Pour ces postes, une bonne connaissance de l'anglais est un atout supplémentaire.
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo, à 3M FRANCE, Service Recrutement, Avenue Boulé, 95250 BEAUCHAMP.

L'enthousiasme

3M

Jeunes Ingénieurs d'Etudes, pour l'Amour de la Productique

april

April, un grand de l'automate programmable, est une entreprise jeune et pointue qui recherche en permanence de jeunes ingénieurs conscients de l'enjeu de la productique. Entre informatique, électronique et ingénierie générale, les automaticiens d'April s'adaptent en permanence au process de leur client, dans tous les secteurs de production. April s'associe ainsi aux intégrateurs, et accompagne quotidiennement l'agencement des usines de demain. Vous avez l'esprit productique, alors prenez de l'avance avec April !

Grenoble

Chez nous, le service R et D représente 20% des effectifs. Travaillant en binôme, vous assurez la conception d'interfaces spécifiques, au sein de jeunes équipes d'ingénieurs.. En constante relation avec les clients, les ingénieurs d'application, la fabrication et le commercial, vous maitrisez le produit et ses applications hard et soft. Outre la conception "matériel et logiciel", vous rédigez les spécifications en liaison avec les ingénieurs d'application. Curieux et autonome, vous procédez à l'analyse du marché et au choix des nouvelles technologies.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs éléctroniciens ayant 1 à 3 ans d'expérience, et de bonnes connaissances en micro informatique (langages assembleur C et PLM) ainsi qu'en électronique analogique et digitale. La maitrise de l'anglais, la connaissance de l'IAO (Ingénierie assistée par Ordinateur), des techniques hybrides et ASIC seront fortement appréciées.

Pour prendre contact avec April, faites parvenir votre candidature à Madame LE GUET, April, BP 12, 5 rue du Petit-Robinson, 78350 Jouy en Josas, sous réf. IE/G/M.

VOCATION MEDIA



TOPTOOLS

Filiale de la SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS, nous concevons et commercialisons à travers le monde des systèmes de contrôle commande applicables à tous types d'industries. Notre rapide expansion nous conduit à rechercher un :

INGENIEUR DEBUTANT GRANDE ECOLE

Vous aurez à développer à partir d'algorithmes des applications industrielles dans des secteurs d'activités variés.
Vous connaissez les langages BASIC et C, l'environnement micro-informatique et avez des notions solides en modélisation et protocoles de communication.

L'anglais et la disponibilité pour les déplacements (France + Etranger) sont nécessaires.

Si vous souhaitez saisir l'opportunité d'évoluer dans un environnement de pointe au sein d'un groupe à forte notoriété, adressez votre dossier complet (lettre + C.V. et prétentions), sous la référence 4 446 à notre Conseil ou transmettez-le par Minitel en composant le 36 16 Code CV PLUS.



Ressources & Développement



6, rue Casimir-Delavigne - 75006 Paris

R & D

L'HOMME EST CHEZ NOUS A LA SOURCE DE TOUTES LES ENERGIES

Partenaires pour l'excellence

En forte expansion, notre Division ENERGETIQUE recherche de nouveaux collaborateurs.

Ingénieurs Grandes Ecoles

PC PARIS, ECP, MINES, SUP'AERO, ENSMA

Nous vous proposons de nous rejoindre en tant que :

INGENIEURS D'ETUDE

- Vous prendrez en charge des projets de développement de modélisation et conception thermique d'équipements. Réf. MCR 50/2
- Vous prendrez en charge des projets de développement de modélisation dans le domaine de la combustion et des écoulements réactifs. Poste basé à Bayonne. Réf. MCR 50/3

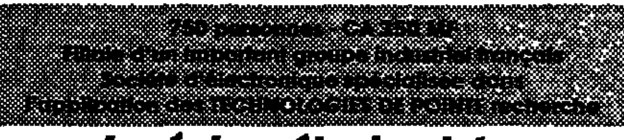
CHEFS DE PROJET

- Vous développerez des environnements logiciels en thermique industrielle (SGBD, Systèmes experts...) Réf. MCR 50/1
- Vous développerez de nouvelles technologies de chambres de combustion. Poste basé à Bayonne. Réf. MCR 50/4

BERTIN

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence choisie à :
BERTIN & Cie - BP 3 - 78373 PLAISIR CEDEX

HCA



[illegible]

Ingénieur électronicien
DE HAUT NIVEAU

De formation ENST, ESE, ENSI, vous possédez une parfaite maîtrise des ETUDES et du DEVELOPPEMENT dans le secteur **TRAITEMENT DU SIGNAL (analyse des spectres, reconnaissance de signatures)** associée à une connaissance du matériel et du logiciel.

Vous serez chargé

- de conduire des expérimentations,
- d'exploiter des données et des simulations pour CREER DES SYSTEMES NOUVEAUX associant des technologies diverses **en liaison avec les clients.**

Adresser CV, rémunération actuelle, sous réf. CAPT, à SECRE 214, rue du Faubourg Saint Martin 75010 PARIS.

CONTESSE

Aéronautique et spatial sud-ouest

Grâce au savoir-faire et aux compétences de ses équipes, notre AGENCE SUD-OUEST intervient dans la mise en œuvre de projets de haute technologie. Pour aller vers de nouveaux succès, nous recherchons :

INGENIEURS :
1 à 4 ans d'expérience, ayant de bonnes compétences dans les environnements suivants : STATION de TRAVAIL sous UNIX – VAX/VMS – GOULD/MPX – M:680xx – I 80x86. LANGAGES : C – ADA – PASCAL – FORTRAN – ASSEMBLEUR.

CONSULTANT ESPACE :
Votre profil :
- expérience technique de conduite de projets,
- connaissance approfondie du secteur SPATIAL,

nous permet de vous offrir de réelles responsabilités dans le suivi et le développement de notre activité "ESPACE".
Rejoindre SEMA GROUP, c'est trouver un terrain propice au développement de votre potentiel et donner à votre carrière la dimension d'un des premiers groupes européens de Conseil et d'Ingénierie Informatique.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV, sous Réf. : AN/1 à Michel COUSIN
SEMA GROUP INNOPARC – B.P. 296 – 31328 LABEGE CEDEX.

SEMA GROUP

Filiale d'un groupe industriel français, spécialisée dans la conception et la fabrication de biens d'équipement lourds, nous venons du fait d'un regroupement d'étendre sensiblement notre taille et nos moyens. Pour faire face à cette évolution nous recherchons :

INGENIEURS Grandes Ecoles
ECP, AM ou équivalent

Après une période de formation dans nos activités : Calculs, Etudes, Mise en Route et Fabrication, vous évoluerez vers une fonction **d'Ingénieur Technico-Commercial** ou **d'Ingénieur d'Affaires.** Du fait de notre forte implantation sur les marchés internationaux, une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable, et l'allemand serait un plus.
Ambitieux et doté d'un fort potentiel, vous souhaitez valoriser vos qualités de contact, de conception, d'innovation et évoluer vers des postes à responsabilités croissantes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, sous réf. 76334 à DEB'S 103, rue Jouffroy 75017 PARIS, qui transmettra en toute confidentialité.

SECTEURS DE POINTE

***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**





Chercheurs

Institut de Recherches

SERVIER

recrute des

Chimistes et Pharmacologues

à des niveaux professionnels variés et pour un nombre croissant de domaines thérapeutiques.
Si vous vous sentez un **DECOUVREUR**, prenez contact avec nous.
Des responsabilités peuvent s'offrir à des professionnels confirmés ou à des plus jeunes.
Notre Institut, situé en Région Parisienne, est l'un des plus importants en France et plus particulièrement motivé vers l'avenir.
Si vous êtes intéressés, écrivez-nous avec C.V. + photo sous réf. M à l'Institut de Recherches SERVIER, 11, rue des Moulineaux 92150 SURESNES.

Peindre le futur avec talent

Leader de l'Ingénierie nucléaire, FRAMATOME réalise des ensembles industriels de très grande dimension, et développe de nouvelles activités qui mettent en œuvre les technologies les plus avancées.

Jeunes ingénieurs calculs

(PONTS, CENTRALE, MINES, ENSAM...)

intéressés par les domaines suivants :
- calculs de structures : tuyauteries, équipements de circuits auxiliaires et eau vapeur,
- méthode de calculs : application des programmes existants ainsi que création et développement de nouveaux programmes,
- mécanique de la rupture,
- définition et suivi des essais dans le cadre d'actions de R & D.

Si vous êtes ensuite tenté par une fonction de développement, projet ou fabrication, cette première expérience servira de tremplin pour accéder à d'autres types de responsabilités.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. et lettre manuscrite) sous référence APO 11 à FRAMATOME, Laurence LAPOUTTE. Départ. Gestion Prévisionnelle, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 PARIS–LA DEFENSE.

FRAMATOME

LE FUTUR EN TETE

MEDIA-SYSTEM

---

responsable des installations telecom

EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Cette entreprise, mondialement réputée, développe, commercialise et installe en France et dans plus de **40 pays** des systèmes de transmission (**faisceaux hertziens**).

Elle recherche son **Responsable des équipes de mise en service des chantiers.**

Basé à Brive, vous coordonnez la mise en route et l'avancement de tous nos chantiers en Télécommunications Publiques en **France** et à **l'étranger** (30 % de déplacements environ).

Vous êtes naturellement en contact avec nos clients. Vos responsabilités sont humaines (choix, encadrement des équipes), techniques (conseil et assistance), logistiques (gestion des matériels).

Ingénieur confirmé dans le domaine des **Télécommunications,** vous avez l'expérience des projets d'installation à l'export. Meneur d'hommes, autonome, organisé et gestionnaire, vous souhaitez mettre en valeur votre sens des responsabilités. Vous **maîtrisez l'Anglais.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. DF 50 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

COGEPLAN
2, rue Louis David - 75782 PARIS CEDEX 16
11, rue Victor Hugo - 69002 LYON
Si problème PTT, tél. : (1) 47 55 00 17

COGEPLAN

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Jeunes Ingénieurs, pour l'Amour de la Productique

april

April, un grand de l'automate programmable, est une entreprise jeune et pointue qui cherche en permanence de jeunes ingénieurs conscients de l'enjeu de la productique. Domaine d'avenir aux potentialités énormes, la productique est à la croisée de plusieurs professions de pointe. Entre informatique, électronique et ingénierie générale, les automaticiens d'April s'adaptent en permanence au process de leur client, dans tous les secteurs de production. Véritables conseils, ils précèdent et accompagnent l'agencement des usines de demain. Vous croyez en la productique, vous raisonnez système: rentrez dans l'intimité des automates partout où l'industrie avance. A Grenoble, à Paris, à Castres, sur le terrain technique et commercial, partout en France des postes sont à pourvoir. Pour l'amour de la productique.

INGENIEUR COMMERCIAL CHEF D'AGENCE — *Lyon*

Pour la région, vous aurez la responsabilité de la formation, du développement de clientèle et de l'animation de la distribution. Ingénieur en automatismes, vous bénéficierez d'une expérience d'au moins deux ans dans la vente de biens d'équipement et d'une bonne connaissance de la distribution. Ref IC/L/M

INGENIEURS D'APPLICATION — *Paris Sud, Mulhouse, Bordeaux*

Spécialistes automatismes et/ou informatique industrielle. Leur rôle consiste à aider le client à définir ses cahiers des charges, à apporter des réponses techniques aux commerciaux pour compléter leurs actions, à présenter les produits dans toutes les manifestations techniques. Ref. IA/RPMB/M

FORMATEURS TECHNIQUES — *Paris Sud*

Ils ont un rôle moteur dans la promotion des produits par leur intervention pédagogique auprès du client. Aux connaissances techniques solidement étayées par un diplôme d'ingénieur en automatismes, il faut ajouter la pratique des langages Pascal, MS/DOS, et l'usage courant de la langue anglaise. Ces derniers points seront les éléments discriminants pour retenir le candidat (H/F). Ref. FT/RP/M

INGENIEURS ASSISTANCE CLIENTS — *Paris Sud, Rouen*

Ingénieur en automatismes ou en informatique industrielle, votre intervention se fera sur le matériel et le logiciel. Vous conseillerez le client sur son environnement et assurerez la maintenance des automates programmables. Vous possédez de bonnes connaissances en programmation, installation et mise en route. Si vous êtes fraîchement diplômé, nous vous donnerons l'occasion de les mettre en pratique. Ref. IAC/RPR/M

Prenez de l'avance avec April, faites part de votre parcours et de vos motivations à notre conseil Roubeix Décision, 32 rue des volontaires, 75015 Paris, en précisant la référence du poste souhaité.

SOCIETE SPECIALISEE DANS LA REALISATION ET L'INGENIERIE TOUS CORPS D'ETAT, NOUS RECHERCHONS UN

INGENIEUR

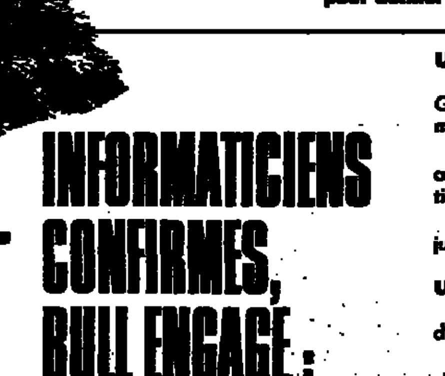
Froid - Climatisation - Chauffage

5 à 10 ans d'expérience.
Vous serez chargé :
- des études spécifiques,
- du suivi des sous-traitants,
- de l'assistance technique à la clientèle civile et militaire,
- des réponses aux demandes internes des différents services,
- de la recherche de solutions nouvelles.

Pour ce poste, basé en proche banlieue Sud-Ouest de Paris, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence 1269 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra en toute confidentialité.

Membre du SNPAC

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.



Un Chef de projet :

Dans le cadre de son schéma directeur d'informatisation couvrant les aspects GPAO (ateliers flexibles, flux tendus,...) et la comptabilité industrielle, l'établissement d'Angers recherche : **Un Chef de Projet Informatique.**

Vous êtes ingénieur Grande Ecole, option informatique, vous justifiez de 2 ou 3 années d'expérience réussie sur des projets orientés base de données et transactionnel.

Vous prendrez la responsabilité d'un projet de gestion, depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre et encadrerez une équipe de réalisation. réf. LMCP

Un Ingénieur Système GCOS8 :

Ingénieur grande école ou équivalent, option informatique, vous avez 2 années d'expérience système.

Vous installerez les logiciels techniques, assisterez et conseillerez les informaticiens. De plus, vous maîtriserez la productivité des systèmes et outils informatiques sur nos DPS 8000. réf. LMIS

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence de votre choix à Anne ARNOULD - Service Recrutement BULL - 331, avenue Patton - 49005 ANGERS Cedex.



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



ALCATEL ESPACE

L'univers des grands projets

Spécialiste des Télécommunications Spatiales

Vous propose, en REGION PARISIENNE, des postes de haute responsabilité dans ses équipes de MAITRISE D'ŒUVRE dans les domaines suivants :

- TRANSMISSIONS PAR SATELLITE
- RESEAUX NUMERIQUES MULTISERVICES

Diplômé d'une Grande Ecole ou Université, votre expérience est de 2 à 5 ans.
Pour exercer un métier passionnant dans un secteur de pointe dans l'une des filiales d'un groupe international, leader dans son domaine, faites-nous parvenir un dossier de candidature à la Direction du Personnel, 11 avenue Dubonnet, 92407 COURBEVOIE Cedex.

ALCATEL ESPACE



MEDIA-SYSTEM

L'AUTOMOBILE : UN TERRAIN NOUVEAU POUR LA RECHERCHE ÉLECTRONIQUE.



EXPERTS COMMUNICATION/RÉSEAU

Dans le cadre de notre participation au programme européen EUREKA, nous recherchons des Ingénieurs Expérimentés dans l'un des domaines suivants :

- **Compatibilité Electromagnétique** : une expérience d'études expérimentales en chambre anéchoïque est recherchée ; un savoir-faire en modélisation et corrélation avec les mesures expérimentales serait très apprécié.
- **Propagation Electromagnétique** : vous étudierez les influences des perturbations électromagnétiques sur les différentes fonctions électriques et électroniques des véhicules. Vous serez chargé de la comparaison de différents systèmes de localisation (GPS, LORAN) d'anticollision, de transmission (téléphone, radio) avec leurs limites (multitrajet, interférence).
- **Réseau** : vous travaillerez sur les réseaux embarqués sur véhicules. Une expérience réseau dans le cadre d'applications temps réel est recherchée.

Vous participerez à des recherches en liaison étroite avec le monde de l'électronique professionnelle et les autres constructeurs automobiles européens.

Nous vous remercions d'adresser votre CV et une lettre indiquant vos orientations professionnelles et souhaits de rémunération à Florence Dumez : Carré Turenne - 129, rue de Turenne 75003 Paris, sous réf. R.E.

Les candidats retenus seront invités très prochainement à une journée de présentation des activités de recherche du groupe.

RENAULT. LA RAGE DE GAGNER.



Carré Turenne

DIGITAL, leader mondial des réseaux informatiques et des systèmes intégrés d'information, recherche pour son Département Formation :

Responsable du développement des nouvelles technologies

Vous êtes Ingénieur avec une expérience réseaux et êtes intéressé par l'usage de l'informatique en formation. Votre poste est une création au sein de Digital.
Votre mission consistera à concevoir, développer et mettre en oeuvre de nouvelles technologies et méthodes pédagogiques répondant à des demandes internes et de clients ; coordonner des équipes de spécialistes en France et en Europe afin d'harmoniser les procédures et les cursus de formation téléinformatiques et réseaux. Ces actions pourront impliquer des relations et co-développements avec l'enseignement supérieur.
Vous avez une expérience et un intérêt pour la recherche et la pédagogie. Vous aimez animer et communiquer. Vous avez une bonne maîtrise de l'anglais. (Réf. MON 584).

Ingénieur formation réseaux

Vous exercez depuis plusieurs années, 3-5 ans, en études, développement ou support dans le domaine réseaux chez un constructeur ou en SSII.

Au delà de votre maîtrise de la technique, vous souhaitez transmettre un savoir en perpétuelle évolution et révéler vos qualités d'animateur.
La conception, l'organisation et l'animation de cours réseaux, répond à vos aspirations et vous maintiennent au «top niveau» de cette technologie.

Votre connaissance de l'anglais est indispensable, car vous dispenserez des cours à une population internationale clients ou personnel Digital. (Réf. MON 585).

Merci d'adresser votre candidature en rappelant la référence de votre choix à Marie-Claire SAN QUIRCE - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

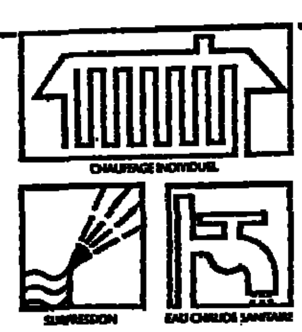
A la base de notre réussite internationale : des moyens considérables au service de grandes ambitions.

Nous sommes aujourd'hui parmi les leaders internationaux en matière de conception et de réalisation de systèmes électroniques complexes. Déjà nous préparons demain. Notre stratégie du succès ? Des équipes d'ingénieurs de haut niveau motivés par les challenges ambitieux. Un environnement de technologies avancées basé sur les moyens les plus performants en études, développement et fabrication.
Relevons ensemble les défis technologiques de la prochaine décennie !

INGENIEURS ELECTRONICIENS
CONFIRMES OU DEBUTANTS

Vous êtes diplômés de Grandes Ecoles de type SUPELEC, SUP TELECOM, SUP AERO...
Nous vous offrons d'évoluer au sein de petites équipes, jeunes et hautement qualifiées. Après une formation à nos métiers, vous participez, de la conception à la réalisation, au développement de nos prototypes et produits, intégrant des technologies d'avant-garde telles que : circuits intégrés, hyperfréquences, antennes à balayage électronique, optronique... Vous bénéficiez bien sûr de tous les moyens d'informatique de pointe : ateliers flexibles, XAO, systèmes experts, IA, simulateurs...
Outre une expérience technique de premier plan, nous vous offrons l'opportunité de construire une carrière à la mesure de vos ambitions.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous référence 92996/LM à :
HCA - 1 place du Palais Royal, 75001 Paris.



Pompes Salmson

650 pers. CA 88 : 430 millions 1 300 000 prod/an

Sans le savoir, des millions de français, grâce à nous, ont chaud l'hiver et arrosent leurs fleurs l'été

JEUNES INGENIEURS

Nos ambitions se rejoindront dans l'exercice des fonctions que nous vous proposons (Travaux Neufs, Méthodes Industrielles, Maintenance, Essais...). Nous avons déjà préparé le terrain avec une politique constante d'investissements productifs et de qualité totale qui s'est concrétisée par une croissance régulière de 10 % par an et un développement international remarquable (40 % de notre C.A. à l'Export). Les perspectives d'ouverture de 1992 renforcent notre détermination. Nous prévoyons encore 120 millions d'investissements d'ici deux ans pour l'unité de production (500 pers.) de Laval qui vous accueillera.
Débutants ou déjà expérimentés, si ce contexte vous paraît motivant, adressez-nous un dossier de candidature complet précisant les orientations que vous souhaitez donner à votre avenir. Nous vous invitons aussi à nous rendre visite au FORUM TOP INGENIEUR les 18 et 19 Novembre (Espace Champerret, stand A 13).

ORION vous garantit une absolue discrétion et vous remercie d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 811645 LM.

35, rue du Rocher 75008 Paris.



CONTESSE

Analyse des coûts de production : missions européennes pour un jeune ingénieur

Profil : Diplômé d'une Grande Ecole (Arts & Métiers, Centrale Paris, ou équivalent) et fort d'une première expérience industrielle méthode (2 à 3 ans) dans des domaines tels que la mécanique, l'électromécanique ou l'électronique. Vous souhaitez, aujourd'hui, élargir et valoriser votre expérience vers une fonction généraliste vous permettant, à terme, de vous ouvrir des opportunités de carrière sur l'international. GENERAL ELECTRIC CGR, un des tout premiers groupes européens dans le domaine de l'Imagerie Médicale, vous propose d'intégrer en qualité d'ingénieur son équipe chargée de l'analyse des coûts de production pour l'ensemble des unités industrielles européennes.

Mission : Intégré à cette équipe de 3 ingénieurs, vous aurez en charge, au niveau de la Direction Industrielle Europe, la conception et le développement d'une base de données d'estimations paramétriques afin de réduire les délais lors de la réalisation d'estimations de prix de revient industriels, d'aider la Direction Etudes et Produits Nouveaux dans l'orientation de ses choix (techniques ou technologiques), de permettre la réalisation des premières études de rentabilité des programmes nouveaux ou en évolution.

Pour ce poste de nombreux déplacements sont à prévoir en France et/ou à l'étranger. Anglais indispensable.
Merci d'adresser votre candidature (lettre man. + CV + prét.) sous référence GP/L à M. GROISY, Responsable du Personnel - GE CGR - 52 Boulevard Galliéni, 92130 Issy-les-Moulineaux.

DESSEIN



General Electric CGR



RECHERCHE

Pour la conception et le développement d'importants projets de

TELECOMMUNICATIONS et d'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
(RNIS, Traitement d'Image, Réseaux Locaux)

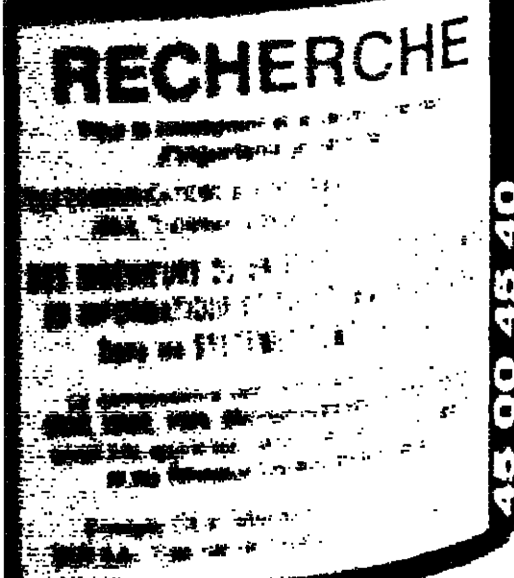
DES INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES DIPLOMÉS EN INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS Dans les SYSTEMES TEMPS RÉELS.

La connaissance des Systèmes d'Exploitation OS/2, UNIX, VMS, Microprocesseurs 386, 68020 serait très appréciée, ainsi que les protocoles S et les Réseaux Locaux Industriels.

Envoyer CV à l'attention de M. MERED
SCII S.A. 11*bis* rue de Presbourg 75116 PARIS

45 00 45 40





SECTEURS DE POINTE

***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

L'AUTOMOBILE, UN TERRAIN NOUVEAU POUR LA RECHERCHE ELECTRONIQUE.



Pour répondre aux besoins nouveaux du marché, nous recherchons des ingénieurs expérimentés pour développer en relation avec nos fournisseurs et nos bureaux d'études des programmes de recherche dans les technologies suivantes :

- **Electronique de puissance :** une première expérience sur les composants de puissance et ou les technologies d'hybridation serait appréciée.
- **Electrotechnique :** l'électrification des fonctions automobiles, plus spécialement dans le domaine des moteurs/actionneurs électriques.
- **Electronique :** définition, conception et préparation de l'industrialisation de systèmes d'interface homme-machine (incluant des microprocesseurs).
- **Technologie des capteurs :** vous avez une compétence dans les domaines électroniques, de mesures physiques, de l'acquisition de données et d'opto électronique.
- **Traitement de signal :** conception et mise en œuvre des techniques de traitement du signal appliquées au diagnostic automobile, définition et réalisation de prototypes.

Ingénieurs Grandes Ecoles ou Docteurs Ingénieurs, une première expérience vous permet de vous affirmer face à vos interlocuteurs à l'intérieur de l'entreprise et avec nos partenaires industriels.

Nous vous remercions d'adresser un CV et une lettre indiquant vos orientations professionnelles et vos souhaits de rémunération à Florence Dumez - Carré Turenne - 129, rue de Turenne, 75003 Paris, sous réf. REL.

Les candidats retenus seront invités très prochainement à une journée de présentation des activités de recherche du groupe.

RENAULT. LA RAGE DE GAGNER.



Carré Turenne



SSII spécialisée dans le Monde UNIX et VMS (distribution de produits et outils, prestation LOGICIEL) recherche pour participer à son développement

JEUNES INGENIEURS

Réf. SA 811

Profil :
- Ecoles d'Ingénieurs ou Universitaires BAC + 5.
- Première expérience significative (1 à 3 ans) dans l'un des environnements suivants : VAX/VMS ou UNIX/C.
- La connaissance de SGBD tels que RDB ou Unify serait appréciée mais une formation complémentaire pourra être dispensée.

Mission :
- Dans le cadre d'un premier projet, après intégration au sein d'une de nos sociétés clientes (grande banque internationale), nous vous confierons la conception, la réalisation et la mise en place d'applicatifs.

Postes basés à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + salaire actuel à

Europe Informatique Sélection
12, rue Godot de Mauroy
75009 Paris.

La compétence, pas l'aventure

OEG. - Pierre Lichau

INGENIEURS LOGICIEL

Avant-vente
Au sein de notre Direction des Ventes Grands Comptes à Plaisir ou de nos agences commerciales à Paris ou en Province, vous intervenez en support aux Ingénieurs Commerciaux pour réaliser les démonstrations en clientèle, analyser les besoins des clients et élaborer les réponses aux cahiers des charges.

Assistance conseil
Vous réalisez auprès de nos clients installés, des prestations d'assistance et de conseil : installation et démarrage, optimisation des applications, évolution des systèmes... (postes basés à Plaisir ou en Province).

Assistance téléphonique
Au sein de notre centre téléphonique basé à Plaisir, vous prenez en charge nos clients, afin de les assister dans l'utilisation de nos systèmes et produits.

Ingénieur informaticien ou universitaire (Maîtrise), vous avez une première expérience en tant qu'ingénieur de développement, ingénieur système ou technico-commercial chez un constructeur ou en SSII. La connaissance du système UNIX sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant le poste souhaité, sous la référence M/DIG-37 à IN2, Direction du Personnel, B.P. 63, 78373 PLAISIR CEDEX.

Avec plus de 15 000 systèmes informatiques installés, IN2 est le deuxième constructeur français. En 87, il a réalisé un chiffre d'affaires de [illegible] MF dont 20 % à l'export et dégage un bénéfice net représentant 3,5 % du C.A. IN2 est largement présent sur le marché européen par ses filiales : Royaume-Uni, Belgique, Espagne, Italie, Suède...



GROUPE INTERTECHNIQUE

L'INFORMATIQUE DES REALITES.

CURRICULUM



HAEFELY Filiale du Groupe suisse

HAEFELY AG, la Société est l'un des leaders mondiaux en électrotechnique Haute Tension et très Haute Tension.

Elle fabrique et commercialise en France et à l'International des produits de haute technologie pour l'équipement des réseaux électriques et des installations industrielles. Elle recherche :

1 INGENIEUR DE PROJET

- Le candidat aura pour mission de participer, en partie puis en totalité, au déroulement des projets techniques dans leurs différentes phases :
  - études des cahiers des charges, rédaction d'offres, assistance technique à la clientèle, études de réalisation, service après-vente,
  - calculs théoriques de dimensionnement d'appareils et d'ensembles, campagnes de mesure,
  - rédaction d'articles techniques.
- De formation Ingénieur Electricien option Electrotechnique (ESE, ENSIEG,...), le candidat pourra être débutant ou posséder une première expérience en électrotechnique.
- Environ 25/30 ans. Anglais indispensable.
- De réelles possibilités d'évolution sont proposées à terme à candidat de valeur.

Poste basé à SAINT-LOUIS près de Mulhouse et de Bâle (5 km)



Adresser C.V. détaillé sous référence 882/23/2 à Denis PANTHOU FRANCE CADRES 22, rue Saint Augustin 75002 Paris.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



votre intelligence pour notre intelligence !

Framentec s'impose aujourd'hui comme un des leaders européens de l'intelligence [illegible]. Framentec s'est organisé en centres de profits autonomes.

L'unité Projets et Logiciels recherche son ingénieur commercial. Diplômé(e) d'une Ecole d'Ingénieur ou de Commerce, vous avez déjà une première expérience réussie de la vente de service et de conseil en informatique avancée, si possible en intelligence artificielle.

Le département MAINTEX méthodologie et logiciel orienté vers la maintenance recherche son ingénieur commercial. Diplômé(e) d'une école telle que les Arts et Métiers, vous connaissez bien les problèmes du diagnostic, de la maintenance, et la pratique de l'atelier.

Une bonne connaissance de l'anglais constituera un atout supplémentaire.
Homme ou femme de terrain, vous aurez pour mission de prospecter et de vendre nos prestations et notre gamme de produits auprès de grandes entreprises. Vos succès, vos résultats seront les clés de votre évolution au sein de Framentec.

Notre intelligence pour votre intelligence : que dites vous du troc ?

Si vous êtes intéressé(e)s, merci d'envoyer votre candidature à Fabienne Dravers, FRAMENTEC, Tour Fiat Cedex 16 - 92084 Paris-la Défense. Nous vous assurons une réponse.

FRAMENTEC
DES SYSTEMES EXPERTS OPERATIONNELS

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

MEDIA-SYSTEM

SFERNICE

Actif en Provence

Le Groupe SFERNICE, leader européen des composants résistifs, se définit actuellement par : - une implantation en France et aux U.S.A., 1.500 personnes, un C.A. de 580 millions de francs. - 2 objectifs constants : précision et qualité, synonymes de fiabilité pour nos utilisateurs (industriels, professionnels et militaires).

Notre unité **D'HYERES** (230 personnes) dans le Var (83), spécialisée dans la fabrication des **POTENTIOMETRES** et **TRIMMERS**, crée pour assurer son développement la fonction :

RESPONSABLE DEVELOPPEMENT ET INDUSTRIALISATION
(300 KF/13 MOIS)

- Directement rattaché au Directeur de l'unité, il anime une équipe de 15 personnes dont 2 ingénieurs, et a 3 objectifs principaux :
  - Développement des produits nouveaux,
  - Développement des produits existants,
  - Industrialisation des produits.
- Cette mission requiert un professionnel confirmé (35 ans minimum, 10 ans d'expérience dans un poste similaire) de formation ingénieur avec une orientation industrie Mécanique, Electronique ou Electrotechnique ; la maîtrise de l'anglais, et des connaissances souhaitées dans des domaines tels que : micromécanique, décolletage, thermoplastique, automatisation voire D.A.O., transfert de technologie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + C.V. + rémunération actuelle) sous réf. 3CJ01 à notre Conseil A.I.C.R., Jean-Jacques PERRIN, 44, La Canebière, 13001 Marseille. Tél. : 91.33.68.97.



LA RECHERCHE INDUSTRIELLE AU CETIAT :
l'Opportunité d'approfondir vos connaissances sur le terrain.

UN ENVIRONNEMENT TECHNIQUE DE POINTE POUR L'INDUSTRIE

Dans le cadre de sa nouvelle politique de développement, le CETIAT recrute 4 INGENIEURS.

POUR L'ETABLISSEMENT DE VILLEURBANNE

1 INGENIEUR ayant une première expérience dans le domaine de la **THERMIQUE**, deviendra notre spécialiste du **SECHAGE**. Première expérience industrielle souhaitée. Il devra maîtriser à terme les différentes techniques (air chaud, hautes fréquences, etc...) et négocier les contrats avec les industriels. *Réf. V1*

1 JEUNE INGENIEUR pour renforcer le potentiel de notre Département **CONDITIONNEMENT D'AIR - ECHANGEURS.** Il devra développer des modèles numériques et réaliser des essais industriels. *Réf. V2*

POUR L'ETABLISSEMENT D'ORSAY

1 INGENIEUR CONFIRME en **MECANIQUE DES FLUIDES ET AERODYNAMIQUE** (connaissances en acoustique appréciées) pour collaborer, avec des industriels, à l'évolution de leurs produits dans le domaine de l'aéraulique. *Réf. O1*

1 INGENIEUR ayant une première expérience dans le domaine de la **FILTRATION ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'AIR.** Il participera, au laboratoire et sur le site, à des recherches appliquées contribuant à améliorer la qualité de l'air. *Réf. O2*

Vous êtes ingénieur grande école, ou docteur es sciences, vous maîtrisez l'anglais et peut-être l'allemand, envoyez votre dossier complet, photo et prétentions en rappelant la référence du poste qui vous intéresse à CETIAT, B.P. 19, 91402 ORSAY CEDEX.

cetiat
CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES AERAULIQUES ET THERMIQUES

AXIAL

Jeunes Ingénieurs économistes

Nous sommes un important Groupe Technique et de maîtrise d'œuvre. Nous opérons sur des réalisations industrielles et tertiaires diversifiées. Nous recrutons pour notre activité de Conseil et d'Etudes Economiques de JEUNES INGENIEURS ECONOMISTES.

Vous êtes Ingénieur diplômé d'une grande Ecole, vous possédez une formation économique complémentaire (option, IAE...).

Après une période de formation à nos méthodes, nous vous confierons la responsabilité d'études de faisabilité d'unités, d'organisation logistique, de marchés de biens industriels, de conseil économique.

Vous débutez ou avez une première expérience de la fonction. Une bonne connaissance de l'anglais et une mobilité géographique sont indispensables.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, sous référence 7155-M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Société d'électronique, 25 personnes, spécialisée dans le matériel de télécommunication, recherche pour développer son équipe :

1 INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Formation électronique, connaissance micro-informatique.

1 TECHNICO-COMMERCIAL

ayant de bonnes connaissances du domaine des télécommunications, si possible télex.

Postes disponibles immédiatement.

Prière d'adresser C.V. et prétentions à la société FIME, 3, rue de Chevilly, LA CERISAIE 204, 94262 FRESNES CEDEX.



La clé de notre réussite la qualité de nos collaborateurs

Premier dépositaire pharmaceutique en FRANCE nous consolidons notre équipe chargée des SYSTEMES d'INFORMATION. Nous recherchons

l'ADJOINT à NOTRE DIRECTEUR des SYSTEMES d'INFORMATION

Ingénieur depuis 5 ans au moins dans une Société de services, vous avez le sens de l'administration, le goût pour la gestion des dossiers et des aptitudes pour la formation. Vous souhaitez nous apporter votre expérience technique et pratique dans le domaine de la santé. Vous accomplirez votre mission avec l'aide d'une jeune équipe d'ingénieurs et techniciens. La pratique de l'anglais est nécessaire.
Vous bénéficierez d'une rémunération motivante.

Si vous envisagez de nous rejoindre pour réussir ensemble, écrivez-nous en précisant votre salaire actuel et vos prétentions à : Direction des Systèmes d'information Société DEPOLABO - 102, bld de Paris - BP 74 - 13301 MARSEILLE Cedex 3.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Développer un procédé nouveau dans la transformation plastique c'est encore plus passionnant quand l'environnement est européen !

Ingénieur développement

Dans un premier temps (2-3 ans), sa mission consiste à concevoir et réaliser un procédé selon un concept nouveau d'extrusion, dans une perspective d'innovation technologique.
Il utilise l'ensemble des ressources techniques et humaines d'un laboratoire central situé en HOLLANDE.

Ingénieur AM, INSA ou équivalent, âgé de 26 ans minimum, il bénéficie de préférence d'une première expérience (BE, Méthodes...) dans le domaine de l'extrusion.

Notre société (4,5 Mds de CA, 4500 personnes), filiale d'un puissant Groupe Pétrochimique, est implantée dans la plupart des pays européens et connaît une croissance très soutenue.

La pratique de l'anglais est impérative.
Le poste est basé dans une agréable région au nord d'AMSTERDAM.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV, sous réf. M 513 E à notre conseil Alphée, à qui nous avons confié cette recherche.

76, 78 av. des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : (1) 42 25 17 99

direction commerciale à part entière

Un IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS dont le siège est basé en Province, recherche un DIRECTEUR MARKETING et COMMERCIAL.

Membre du Comité de Direction, il se verra confier la responsabilité Ventes et Marketing d'une gamme de produits en fort développement, distribués sous des marques bénéficiant d'une grande notoriété, et réalisant actuellement un C.A. de près de 2 Milliards de francs.

Les candidats, âgés d'au moins 40 ans et de FORMATION SUPERIEURE, devront apporter la preuve d'une expérience réussie dans les domaines de la Vente et du Marketing des PRODUITS de GRANDE CONSOMMATION, au cours de laquelle ils auront su mobiliser des équipes commerciales importantes et optimiser leurs atouts en matière de créativité et de communication.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 3562 M à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

BOSSARD CONSULTANTS

CABINET DE CONSEIL EN MANAGEMENT LEADER SUR SON MARCHE

Nous sommes le
DÉPARTEMENT FORMATION
de BOSSARD CONSULTANTS

Nous recherchons des
CONSEILLERS-ANIMATEURS

Notre développement explore le triangle :
– Qualité –
– Méthodologie – Management –

Notre métier contribue à déclencher, faciliter et accompagner le changement.

Notre métier exige une grande disponibilité :
– mentale : se remettre en question
– physique : se déplacer dans toute la France.

Notre métier apporte l'opportunité de s'informer, d'écouter, de concevoir, de réaliser et de réussir...

Vous êtes diplômé(e) de l'Enseignement Supérieur (BAC +5, quel que soit le domaine).

Vous avez une expérience du travail en entreprise (au moins 5 ans, quel que soit le domaine).

Vous voulez vous associer à un projet pédagogique, sur un marché vaste et à travers une profession en plein développement.

Prenez contact avec nous, en joignant à votre C.V. et à votre lettre manuscrite, une note précisant comment vous envisagez votre activité de conseiller-animateur en formation...

Nous assurons la formation aux techniques pédagogiques. Toutefois, une compétence en la matière serait un "plus," au même titre qu'une pratique de l'expression écrite et orale, ou de l'informatique de bureau.

Merci d'adresser vos documents sous référence BCF à :
BOSSARD CARRIÈRES
Florence HADJAB
4, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris



FRAMATOME renforce la fonction Etudes et Méthodes de son service central de Contrôle de Gestion Planification.

Cadre de haut niveau !

Responsable des études et de la planification économique :

- vous mettez au point et entretenez le modèle économique de la Société et la batterie d'indicateurs associés,
- vous réalisez les simulations et études économiques concernant les activités de la Société et son environnement,
- vous transposez les résultats dans les règles et méthodes de gestion et contribuez à la mise en œuvre de ces dernières.

De formation supérieure, (Grandes Ecoles Ingénieurs, HEC, ESSEC), âgé de 30 à 35 ans, vous possédez une expérience confirmée dans l'analyse prospective et l'utilisation des techniques économétriques et de solides connaissances des mécanismes comptables et de gestion.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence TCC 203, Framatome, Département Gestion Prévisionnelle, Tour Fiat Cedex 16, 92084 Paris-la Défense.



LE FUTUR EN TETE

MEDIA-SYSTEM

Société de service en pleine expansion

CHERCHE
DIRECTRICE (TEUR)

administratif et du personnel, diplômé école gestion ou commerciale, expérience minimum 10 à 15 ans dans poste administratif à responsabilité, de préférence dans une société de services fortement informatisée. Sera en contact avec une clientèle nombreuse et exigeante. Dirigera et gérera un personnel d'une trentaine de personnes. Assistance directe du PDG.
Rémunération motivante et potentiel de carrière important.

C.V. avec photo sous n° 8 858,
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS
Les Hommes de Tête

Forte d'un chiffre d'affaires proche des 2 milliards de francs, en croissance de 25,5 % par an en moyenne et d'un effectif de plus de 3000 personnes, SLIGOS, 5eme société européenne de Services et d'Ingénierie Informatique, est cotée au Règlement Mensuel de la Bourse de Paris depuis mai 1988.

REVEILLEZ L'INFORMATICIEN QUI SOMMEILLE EN VOUS

JEUNES DIPLOMES BAC + 5

Vous souhaitez donner une orientation nouvelle à votre avenir : nous vous en offrons l'opportunité. Parce que nous misons sur les "têtes bien faites" et sur l'enthousiasme, parce que nous maîtrisons notre savoir-faire et savons le transmettre, rejoignez-nous.
A l'issue d'une **formation rémunérée de haut niveau (3 mois à plein temps)**, vous participerez au développement de projets dans l'une de nos activités - monétique, micro-informatique, télématique, ingénierie - en qualité d'ingénieur Informaticien.

Que vous soyez débutant ou disposant d'une première expérience professionnelle, si vous êtes libre dès le 2 janvier 89, alors sans tarder,

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à :
Catherine LECHANGEUR sous référence JD/CL à
SLIGOS - Direction des Ressources Humaines - Cedex 49 - 92067 PARIS LA DEFENSE



MEMBRE DE SYNTEC INFORMATIQUE

HCA

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Groupe Générale des Eaux 1er groupe privé de Services

TELESERVICE joue en France un rôle pilote dans le développement des réseaux de télévision par câble.
En vue du lancement et de la mise en service (courant 89) du réseau câblé de la ville de CAEN, nous recherchons un

Responsable de site
RESEAU CABLE

Vous prenez en charge le démarrage, l'exploitation et le développement de cette activité et assurez :
- les relations avec les représentants de la collectivité locale, les gérants d'immeubles et France Télécom.
- Le recrutement progressif, l'animation et l'encadrement des équipes techniques (diffusion, maintenance...), administratives et commerciales (15 personnes environ à terme).
- Le suivi opérationnel du site et de ses extensions.
- Et la gestion administrative et budgétaire du site.

A 27/35 ans, avec une formation supérieure (Bac + 4 minimum) de gestion, technique ou commerciale, vous avez une expérience polyvalente qui vous a permis de gérer une unité opérationnelle, d'animer et d'encadrer des équipes, notamment dans le contexte d'un développement commercial auprès du grand public.
La connaissance des relations avec les collectivités locales est un plus.
Le poste est basé à Caen.

OC conseil Ressources humaines

Merci d'adresser CV complet et lettre manuscrite, sous la réf. M 8173 C, à Christian BANG-ROUHET, OC CONSEIL à qui nous avons confié cette recherche.

15 RUE DU LOUVRE 75001 PARIS

NOUS SOMMES UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
- LEADER EUROPEEN DANS NOTRE DOMAINE D'ACTIVITE
- FAISONS + DE 50 % DE C.A. A L'EXPORT
NOTRE FORTE EXPANSION NOUS AMENE A DEVELOPPER NOTRE DEPARTEMENT RECHERCHE

Nous recrutons donc le

RESPONSABLE DES ENREGISTREMENTS EUROPEENS

Sous l'autorité du Directeur Scientifique, il animera une équipe de pharmaciens et aura pour mission de coordonner et superviser les activités liées :
- à la préparation et au dépôt des demandes d'AMM nouvelles,
- à la validation des produits anciens.

Le candidat aura une bonne connaissance de la langue anglaise et pourra justifier d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans le domaine des enregistrements.
Le dynamisme, l'aptitude à organiser et animer un service sont les qualités nécessaires pour réussir dans ce poste.

Une large autonomie sera offerte à un candidat de valeur.

Prendre contact auprès de Dominique LEBLANC au 48.86.11.77 poste 360.

AXIAL

INVESTISSEZ 0,73 F !

C'est le prix de votre appel pour découvrir :
- Un organisme important dans un marché porteur ;
- Un métier passionnant ;
- Une formation;
- Une rémunér. motivante.

45-53-20-00 poste 110.

SECOURS CATHOLIQUE

cherche

RESPONSABLE

35-40 a. env. d'établissem. en Maine-et-Loire pour accueil, réhabilitation, insertion 18/25 a. logé à la campagne. Adresser lettre motivée + C.V. à Secours Catholique, réf. JMK 11.88, Direction des Cités, 106, rue du Bac, 75341 PARIS CEDEX 07.

Organisme de tourisme recherche

2 DIRECTEURS(TRICES)

de villages de vacances. Postes à pourvoir en HAUTE-VIENNE et CORRÈZE.
- Expérience indispensable en gestion et restauration.
- Sens des relations et capacités à animer et gérer une équipe de 15 personnes.

Adresser curr. vitae, lettre manuscrite et photo à HAVAS 63002 CLERMONT-FERRAND, CEDEX sous réf. 47679.

CABINET DE CONSEIL recherche

ORGANISATEUR

3 à 5 ans d'expérience en organisation informatique, connaissances de la micro-informatique, 30 ans env. Adr. C.V. + photo + prét. à C.T.A. CONSEIL 45, r. Boussingault, Paris-13e.

GROUPE PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

RECHERCHE

pour sa rég. Sud-Est :

DIRECTEUR(TRICE)

Régional, 30 a. min. Bac + 4 a. exp. indisp. fonction similaire pr assurer supervision pédagogique, coordination, dynamisation et développement. Adresser lettre manuscrite + C.V. et photo

Sous n° 8 006 le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

CENTRE DE PHYSIQUE DES PARTICULES DE MARSEILLE

RECRUTEMENT CNRS

ASSISTANT INGÉNIEUR

Format. BTS, DUT et + en électronique. Expérience ou affinités domaine de recherche : CFAO mini-ordinateurs, processeurs rapides, détection de signaux. Bonnes connaissances en numérique, en analogique souhaitées. Partic. à conception, réalisation test, entretien d'ensembles électroniques associés aux détecteurs particules.

C.V. : CPPM. Fac Sciences Luminy, Case 907, 13288 Marseille Cedex 09.

Laboratoire de recherche recr. sur un contrat temp. dans l'attente de concours externes de recrutement

UN ASSISTANT INGÉNIEUR

Titulaire BTS ou DUT électrotechnique, pour développement et maintenance électronique de puissance, syst. pulsés THT. Libéré OM. Ecrire avec C.V. au LAL Service du person., BAT 200, 91406 ORSAY CEDEX.

TOUR OPÉRATEUR

pour voyages professionnels, leader sur son créneau, recrute :

COLLABORATEUR TRILINGUE

Organisation, vente et accomp. de voyages, formation supérieure. Maîtrise parf. hollandais, anglais, allemand, pratique traitement texte, connaissances tourisme et/ou agriculture, rémunération évolutive suivant capacités.
Env. C.V., photo, prét. à : D TOUR AGRI, 7, rue Moquet, 75017 Paris. Tél. : 42-29-85-02.

Sté de services recherche

INGÉNIEURS

pour calcul de structures Offshore.
SYSIM, 9, rue Benoît-Malon, 92150 SURESNES.

Cabinet d'expertise COMPTABLE recherche

COLLABORATEUR (TRICE)

même débutant. Niveau BTS ou équivalent.
Tél. : 42-45-09-16.

RECHERCHE

PROFESSEURS

ANGLAIS ET MATHÉMATIQUES QUALIFIÉS. AGRÉGATION, CAPES. Expérience exigée.
Tél. : 43-36-48-00.

IPSOS MAROC

Société d'études marketing rech. pour compléter son équipe à CASABLANCA :

UN CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING SENIOR

H/F 3 à 4 ans d'expér. dans les études qualitatives ou quantitatives en cabinet d'études ou en free-lance.

UN ASSISTANT CHARGÉ D'ÉTUDES

H/F
BAC + 3 minimum.

Adr. C.V. à J.M. ZELLER, IPSOS S.A., 8, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

IMPORTANT INSTITUT DE SONDAGES

RECRUTE

DES ENQUÊTEURS

H. ou F.

Pour interviewes en porte-à-porte auprès du public dans Paris. Tél. indispensable. Format. assurée par nos soins. Travail à temps complet en équipe pendant 1 mois.

Tél. le mardi 15 novembre 88 au n° Vert 05-00-01-45 entre 10 h et 17 h 30.

Elève terminale A2 suivant cours par correspondance, cause maladie, ch. profs répétiteurs philo, histoire-géo, italien à domicile. 42-22-21-22. Paris-6e.

JEUNE SOCIÉTÉ

cherche

TECHNICIEN

(BTS ou DUT), étude électronique analogique et R.F. Tél. : 94-33-84-31.

ASSISTEXPORT offre missions export à cadres tous produits. Contact 30.000 stés fournies. Détails 3616 AIMPEX puis taper AEXPORT ou (1) 47-70-47-70.

---

secrétaires

STÉ BOIS-COLOMBES rech.

SECRÉTAIRE CCIAL(E)

BAC + 2 - BTS - IUT
Bonnes connaissances anglais. Expér. souhait. 2/3 ans. Coeff. chimie 225.

Contacter le 47-82-67-70.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre supérieur 58 ans, ing. civil, formation anglo-saxonne, expérience professionnelle :
DIRECTION GÉNÉRALE ET COMMERCIALE PME/PMI rech. poste à responsabilités, tourné vers l'exportation, grde exp. négociation contrats internationaux, montage et gestion de joint-ventures, actif, très mobile, disposé se rendre à l'étranger pour missions. Excellente connaissance Royaume-Uni, Moyen-Orient, Sud-Est asiatique. (16) 93-73-91-61 (NICE).

Spécialiste du développ. et promotion industrielle PME-PMI (industries diverses), études, évaluation, planification, création, réhabilit., etc. Expert d'organismes nationaux et internat. Ingénieur ind. 45 a., angl. cour., connaiss. parf. Afrique + Proche et Moyen-Orient. Spécial. arts graphiques, offre ses services à société ou organisme intervenant sur ces marchés.
Ecrire sous le n° 8 884 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

VOUS :

Chefs d'entreprise, hommes d'aff., décideurs.

MOI :

H. 33 ans, b. cult. génér. (Univ. droit), bilingue (angl.), célib., gde mobilité et disponib., discrét., opiniâtre, moralité et présentation, haut de gamme

RECHERCHE

Mission travaux de tous ordres à durée variable, etc. pour revenu compl.
Tél. : 43-61-93-22.

RESPONSABLE COMMUNICATION

H. 38 ans, 13 ans d'exp.

POSTE A RESPONSAB.

PARIS-PROVINCE
47-28-76-00 (dom. et rép.).

Femme 36 a., licence de droit, BTS secrétariat de direction, anglais, allemand. Traitement texte (Framwork, Epson PC), 12 a. d'expér. cabinet d'avocats, cherche poste à responsab. à Paris. Marie-Christine Guilbert, Lafitte, 47200 MARMANDE. Tél. : (16) 53-20-12-96.

BRÉSIL - MISSION EXP. JEUNE RETRAITÉ NÉGOCIATEUR introduit milieu aff. Sao Paulo, cherche société performante.
Ecrire sous le n° 8000 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

H. 35 a., doct. Sciences Po + 3e cycle droit civil + informat. contrôle de gest., 8 a. exp., angl. Etud. ttes propos. 45-33-29-02.

Vos produits industriels sont-ils leaders de vos marchés ? Designer, 15 a. exp. industr. (fonct., forme, image, qualité), dipl. E.N.S. arts appliqués PARIS vs propose collab. active de votre devenir techn. et ccial.
Tél.-moi le mat. au (16) 86-92-69-19.

J.F. 37 a., formation sup., angl., all., connaissances micro-informatique, qualités relationnelles, 12 ans expérience : gestion financière et administrative, trésorerie, relations avec les banques, assurances, procédures export, suivi de budgets, cherche poste motivant ADJOINTE DE DIRECTION.
Tél. : 47-50-11-87.

J.H. maîtrise échanges internationaux, bachelor of arts, bilingue anglais, cherche poste VSNE.
Tél. : (16) 31-63-82-15.

J.H. 23 a., cuisinier spécial. antillaises, sérieux, lib. O.M., ch. place stable. Etudie ttes propos. même plonge. Libre de suite.
Tél. : 39-93-29-34.

CONTROLEUR DE GESTION

CHEF DE DÉPARTEMENT respon. sces Compta & Gestion (18 pers. dt 3 A.M.)

28 ans, 3 ans d'exp. prof. Form. Ec. sup. commerce.

Rech. poste resp. domaine Audit/Gestion/Fin./Compta.
Tél. : (1) 45-43-56-59.

COMPTABLE II

Femme 49 ans.
30 ans exp. prof. au sein d'un holding industriel et financier, souhaite intégrer (emploi stable) équipe comptable d'une entreprise dynamique et performante.

Expérience de la comptabilité générale jusqu'au bilan, déclarations fiscales. Utilisation courante d'un IBM 36.
Tél. : 47-08-41-66 ou 46-65-78-15 après 20 h.

H. 35 a., origine africaine, diplôme sup. économique + DECS + CSJF expertise comptable + 8 a. exp. entr. + cabinet, recherche poste à responsabilités. Libre au plus tard 1er janv. 89. Tél. : 43-67-06-49, après 19 h.

J.F. 27 a., Sc. Po, DESS droit des affaires et fiscalité après stages en entreprises et cabinets, ch. poste juriste ou fiscaliste. Tél. : 42-51-59-72, après 18 h 30.

Vous êtes :
Une entreprise industrielle ou un organisme de la région parisienne voulant faire évoluer votre image et promouvoir vos activités.
Vous recherchez un

Responsable de communication

Je suis :
Un professionnel de l'information, 44 ans, ingénieur et diplômé de l'IAE, 12 ans à la tête de journaux spécialisés, 5 ans en entreprise industrielle chargé de la communication, compétences en marketing et ressources humaines.

Ecrire sous n° 8868, le Monde publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

A 41 ANS, MANIER LA PLUME, C'EST POUR MOI

...UN MÉTIER

15 ans d'expérience rédactionnelle tous terrains : dossiers, discours, rapports, comptes-rendus, articles...

...UN PLAISIR

Deux romans écrits l'un à la suite de l'autre, un troisième en chantier.

VOUS ETES :

Directeur de la communication, directeur d'agence.

Editeur pressé... Auteur stressé...

VOUS RECHERCHEZ :

Un responsable média interne : conception, rédaction, fabrication.

Celui qui vous aidera à trouver « les mots pour le dire ».

Pour la seule et unique fois, c'est à vous de m'écrire.

Ecrire sous le n° 6014
Le Monde Publicité,
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

EXCEPTIONNEL
Pptaire vend dans immeuble rénové, duplex 200 m², 2 terr. Sud, 3 ou 4 ch., 77 m² de récept. av. poutres apparentes et verrière.
PROMOVIM. 42-36-56-26.

EXCEPTIONNEL
Pptaire vend appartement, récept., 5 chbres + bureau, 3 terrasses, 280 m², entièrement refait.
PROMOVIM. 42-36-56-26.

12e arrdt

Me MICHEL-BIZOT

Près bois de imm. stdg, habitation individ. 140 m² s/2 niveaux + ss-sol, box + park. + jardinet. RARE. 2 800 000 F. 43-44-43-87.

PROXIMITÉ BASTILLE

BEL IMM. P. DE T.

ravalé, ravissant 3 pces, 77 m², 6e et dernier ét., asc. 1 785 000 F. 42-78-09-40.

AV. DAUMESNIL

dans bel imm., p. de taille, proche Mo, tt cft, espace très intér., à aménager, prof. lib. poss., 1 207 500 F.

TRANS-OPÉRA
43-45-23-15.

BASTILLE

dans très bel imm., p. de taille, plusieurs appts rénovés, 27 000 F le m².

TRANS-OPÉRA
43-45-23-15.

DAUMESNIL

dans imm., p. de t., rénov. de qualité, 3 pces, 60 m² + 1 pce atten. 1 365 000 F. 43-45-23-15.

TRANS-OPÉRA.

ST-ANTOINE/BASTILLE
dans bel imm., réc., 3 pces, tt cft, 1 280 000 F

TRANS-OPÉRA
43-45-23-15.

DAUMESNIL EXCEPT.

la campagne à Paris, appt 135 m² + 165 m² de terr. aménag. au 5e ét., asc., box dble, px élevé justif.

TRANS-OPÉRA
43-45-23-15.

13e arrdt

GOBELINS

BEAU 2 PIÈCES
Bains, refait neuf. 650.000 F. 45-26-99-04.

DUPLEX SUR VERDURE LIV. + 3 chbres style atelier. Prix : 2 350 000 F.
Tél. : 45-46-26-25.

16e arrdt

EXELMANS

GRAND 2 PIÈCES
TT CONFT, 5e ét., ascens. 1.180.000 F. 45-26-10-44.

AV. VICTOR-HUGO

170 m², bon état, dble living, 3 chbres, 2 bains. Michel Berpard, 45-02-13-43.

V.-HUGO/ÉTOILE

200 m², impeccable, dble récept., 3 chbres, 2 bains. Tél. : 45-01-94-06.

V.-HUGO/ÉTOILE

250 m² - 7 P. PROFESSIONNEL. GARBI - 45-67-22-88.

78-Yvelines

VERNEUIL-S/SEINE

Ds résid. stdg, part. vd appt 92 m², séj., 3 ch., 2 bns, cuis. intégrée, loggia, park. couvert, tennis privé, 30 '. St-Lazare. 750 000 F. Tél. : 39-71-75-15.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-ST-JAMES

EMPLCT EXCEPTIONNEL
Elégant 150 m² sur jardin, récept., 2 chbres, bureau, 2 bains, gde cuisine équipée. 8 000 000 F. 43-20-80-88. Exclusivité COMINE SA.

NEUILLY-ST-JAMES
Très bel appt 230 m², récept. 80 m², cheminée, 3 ch., 3 bns, 2 box fermés, chbre de serv. 7.850.000 F.
DE HAVILLAND, 46-02-60-60.

ST-CLOUD HIPPODROME
résid. Mo Bonaparte, vue Paris, soleil, verd., 5 pces, 137 m², balc., park.
FLEURUS 46-44-22-36.

BOULOGNE

Appart. 100 m² + balc. imm. stand. récent, dble liv., 3 chbres, box. 2.200.000 F.

TRANS OPÉRA
43-45-23-15

BOULOGNE EXCEP.

4 P., 95 m² + balc., vue sur Seine, ét. él., tt cft, park. 1.974.000 F.

TRANS OPÉRA
43-45-23-15

BOULOGNE

3 P., 65 m², imm. de stand. réc., par. 1.260.000 F.

TRANS OPÉRA
43-45-23-15

NEUILLY, 185 m²

en cours de rénov. soignée, box fermé + stud. service. 6 000 000 F. 46-24-93-33.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ

4 P., sur r.-de-jard. av. ch. de serv., box, terrasse. 3.100.000 F.

TRANS OPÉRA
43-45-23-15

appartements achats

EMBASSY SERVICE

recherche achat APPTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS PARIS RÉSIDENTIEL.

T. (1) 45-62-16-40.

Recherche 2 à 4 pces, PARIS, préf. RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. Paie comptant chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES. GDS APPTS de stdg. 5, 6, 7 p. Tél. : 42-80-20-42.

pavillons

COIGNIÈRES sur RN 10, pav. à rénover, 10 p., sur sous-sol total. Terrain 800 m². PRIX 850.000 F. MONAL - 30-50-28-15.

CESSON

35 km de Paris
Vds pavillon 3 p. (48 m² habit.), cheminée, coin cuisine, salle de bains, jardin 140 m². Parfait état. Prix : 380 000 F.
Tél. H.B. 42-25-95-50.

maisons individuelles

VENDS A ANGY (OISE) BIEN SITUÉE
Noailles 7 km - Paris 60 km Maison, 3 pièces, séj., sal., ch., cuis., s. de bains, wc, chauf. élect. (dble vitr.), cave, cour, gren. aménag. Tout confort — parfait état 240 000 F — 34-12-01-49

immeubles

P. H. I.

Paris Hoche Investissements achète tous immeubles habitation ou commerciaux, discrétion, décision rapide, paiement comptant, intermédiaires sollicités.

P.H.I. 45-61-10-20.
240, fbg St-Honoré, 75008.

STÉ J. AZOULAY
Ach. pr investir imm. sur Paris ou banl. proche, même mauv. état. Décis. rapide. Paiemt cpt. 46-34-13-18.

Part. ch. Paris ou proche banlieue, imm. d'habitation même av. travaux. Ecr. M. BERGIN, 18, Levée du Port, 01140 THOISSEY.

STÉ J. AZOULAY
ach. pr investir IMM. sur Paris ou banlieue proche, même en mauvais état. Décision rapide. Paiem. cpt. 46-34-13-18.

Part. ch. PARIS ou proche banlieue imm. d'habitat. même av. travaux. Ecrire M. BERGIN, 18, levée du Port, 01140 THOISSEY.

viagers

Libre HOUDAN (78), ppté sur 1 800 m² terr. paysagé, tr. b. villa 6 p., 2 bns, gar., dépend. 1 000 000 F + rente 11 000 F, 1 tête. LODEL 43-55-00-44.

F. CRUZ - 42-66-19-00

8, R. LA BOÉTIE, PARIS-8e
Garantie financière 5.000.000 F. 49 ans expér. Estimation gratuite, rente indexée. Avantages fiscaux.

LIBRE DANS 10 MOIS

4 p., prév. trvx, imm. Mo Montmartre. 640 000 F cpt + 6 700 F/ms. Hme, 73 a. CRUZ. 42-66-19-00.

bureaux

Locations

Domiciliations depuis 80 F Av. Ch.-Élysées ou rue St-Honoré ou bd des Italiens ou Paris 9e, 12e et 15e.
INTER DOM. 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL — RC — RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8e

bureaux, télex, télécopie

AGECO 42-94-95-28.

DOMICILIATIONS

Forum des Halles, Bureaux, Constitution de Sociétés Télex, Secrétariat
ACCESS — 40-26-15-12.

L'AGENDA

Bijoux

ACHAT BIJOUX

Or ancien et moderne, brillants, pierres précieuses. PERRONO, bd des Italiens, OPÉRA, 4, Ch.-d'Antin, ETOILE, 37, av. V.-Hugo.

Traiteur

G. COUSIN

Buffets campagnards
Lunchs - Réceptions sur mesure
à domicile ou dans l'une de nos salles (jusqu'à 200 personnes)
Buffets à thèmes (entreprises, collectivités)
Restaurat. à domicile à partir de 8 convives
Un service exceptionnel
Organisation familiale
Livraison chaud ou froid à votre heure
LES VIVIERS (après le stade) 95810 GRISY-LES-PLATRES (près de Pontoise)

(1) 34-66-68-93

Palme d'or du Meill. jambon de Paris

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND HAUT JURA

3 h. de Paris pr TGV. Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. maxi) dans ferme du 17e s., confort. rénovée, chbre avec s.d.bns, w.-c., table d'hôtes, cuis. mijotée et légère, pain maison cuit feu de bois, amb. sympathique. De 2 050 F à 2 590 F/pers. et semaine tt cpt. pension compl. + vin, moniteur et matér. de ski. (16) 81-38-12-51 ou écrire : Le Crêt l'Agneau, 25650 MONTBENOIT.

SKI DE FOND

JURA

Pleine zone nordique sur pistes de fond. Studios à louer tt cft pour 4 pers., Sauna GX, possib. repas, location matériel s/place.

(16) 81-49-00-72.

Éducation

Début des rencontres au ministère

Les divergences entre les syndicats compliquent les discussions sur la condition enseignante

Le ministre de l'éducation nationale a ouvert, lundi 14 novembre, les discussions avec les syndicats sur la revalorisation de la condition enseignante.

La première matinée est consacrée à l'écoute des revendications de la Fédération de l'éducation nationale et de ses deux principaux syndicats, le SNI-PEGC (instituteurs et professeurs de collège) et le SNES (professeurs du second degré). Les entretiens devaient se poursuivre, mardi, avec le SGEN-CFDT, la CGT, FO, le SNETAA (le syndicat FEN de l'enseignement technique), le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-CSEN) et le Syndicat national des collèges (SNC autonome), et le jeudi 17, avec les syndicats de l'enseignement supérieur.

Pendant ce premier tour de table, M. Jospin enregistre les positions de chaque organisation ; il devrait présenter ses propres propositions au gouvernement après son voyage en Nouvelle-Calédonie, fin novembre. Ensuite, pourraient s'ouvrir de véritables négociations débouchant sur des décisions.

Les syndicats s'accordent pour exiger une nette amélioration du statut matériel et moral des enseignants, mais au nom de méthodes et de philosophies différentes. Ainsi, la FEN et le SNI relient cette *« revalorisation »* à une *« modernisation »* du système éducatif et donc à la nécessité pour les professeurs de *« travailler autrement »*, mais aussi à l'exigence d'une « loi d'orientation », dont le projet a été annoncé par M. Jospin le 20 octobre. La FEN insiste sur *« la nécessaire cohérence de l'ensemble et sur la nécessité de mobiliser l'ensemble des personnels. Cela exige des choix décisifs. Ces choix restent à faire »*, commente la Fédération. Le SNI s'apprête à diffuser *« à plusieurs millions d'exemplaires »* une lettre *« pour obtenir le soutien de l'opinion »*.

Grèves tournantes

L'approche du SNES est différente : il exige une augmentation générale des rémunérations et un abaissement du nombre d'élèves par classe, afin d'améliorer les conditions d'exercice du métier et de combattre la crise du recrutement. Refusant de *« troquer la revalorisation contre une aggravation de la charge de travail »*, le SNES estime que *« la revalorisation est la clé d'une évolution positive du système ou de sa régression »*. *« Si l'on n'adapte pas les salaires aux qualifications,* ajoute-t-il, *il faudra se résoudre à adapter les qualifications de futurs enseignants à leurs salaires actuels, c'est-à-dire à un niveau équivalent au bac et non plus à quatre ou cinq années d'études supérieures »*.

Le SNES revendique un salaire minimal de 10 000 F (au lieu de 6 700 F) pour tous les enseignants débutants et de 16 000 à 17 000 F (au lieu de 13 000 à 15 000) en fin de carrière. Il cite à l'appui de ses revendications le rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale sur le projet de budget de l'éducation nationale pour 1989, présenté par M. Jean-Paul Planchou, député socialiste proche de M. Chevènement, qui évoque la perspective d'un *« réajustement »* progressif de 25 % des salaires des enseignants. Regrettant que M. Jospin n'ait pu garantir que des mesures générales dans ce sens seraient appliquées dès 1989, le SNES a décidé de maintenir son dispositif de grèves tournantes par discipline, programmé jusqu'au 30 novembre.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Jean SYLVESTRE
et
Sandrine TREINER,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Anna,

le 28 octobre 1988.

13, square Dunois,
75013 Paris.

— Eve

est née le 25 octobre 1988, pour la plus grande joie de ses parents

Agnès DEMAREST,
Donnar IDRISSI.

4, place Louis-Chazette
69001 Lyon.

— Nathalie IRITZ
et
Albert HIRSCH,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Serge Samuel HIRSCH,

le 12 novembre 1988.

— Sophie et Jean-Noël MARTIN
sont heureux d'annoncer la naissance de

Ugo,

le dimanche 13 novembre 1988.

6, rue Charles-Berteau,
75013 Paris.

Mariages

— Laurette SAUVAGEOT,
Emmanuel JANCOVICI,

ont le plaisir d'annoncer leur mariage qui a eu lieu le 22 octobre 1988.
En présence de
Martin Colas, Bastien Colas,
Maïa Jancovici, Aloïse Jancovici,
leurs enfants.

7, rue Nicolas-Houël,
75005 Paris.

Décès

— Vienne, Saint-Etienne, Paris.

M. et Mme Charles Muller,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Gandibert,
Dany et Jacques Frenay,
Aurélie et Anaïs Ascaride,
ont la douleur de faire part du décès dans sa quatre-vingt-dixième année de

Madeleine ALAUX,
née Vivier,

survenu le 6 novembre 1988.

Elle a été inhumée le 9 novembre dans l'intimité au cimetière de Chanas.

— M. Raphaël Ayache,
son père,
M. et Mme Jean-Charles Ayache
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Deyres
et leurs enfants,
M. Richard Ayache
et ses enfants,
Mme Andrée Triquet,
Sa famille, ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Roland AYACHE,

survenu à Paris, le 13 novembre 1988.

Les obsèques auront lieu vendredi 18 novembre, à 9 h 45, au cimetière du Père-Lachaise, monument crématoire, entrée place Gambetta.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Isaac BENASSAYAG

est décédé le 13 novembre 1988.

— Le colonel Michel Berling,
Christian et Nadia Berling,
leurs enfants et petits-enfants,
Pierre et Marguerite Berling,
leurs enfants et leur petite-fille,
Jean et Marie-Cécile Benassy,
leurs enfants et leur petite-fille,
Emmanuel et Colette Berling,
leurs enfants et petits-enfants,
François et Elisabeth Berling
et leurs enfants,
Mme Yves Bouthillier
et sa famille,
Mme Roland Berling
et sa famille,
Les familles d'Arbonneau, Hondart et Rivaille,
ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu de

Mme Michel BERLING,
née Louise Bouju,

pieusement décédée le 12 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-septième année.

La messe de funérailles sera célébrée le mercredi 16 novembre, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne, 1, avenue Jean-Jaurès, à Boulogne-Billancourt.

L'inhumation aura lieu le jeudi 17 novembre, à 15 heures, à Saint-Martin-de-Ré, dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Letty, Jocelyne, Monique,
et Lucile Behrend,
Et leurs proches
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BEHREND,

survenu le 12 novembre 1988.

La levée du corps aura lieu le jeudi 17 novembre à 13 heures, à l'hôpital Bichat, Paris-18e, suivie de l'inhumation au cimetière du Nord dit cimetière Montmartre, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Jacques Bostnavaron,
M. et Mme Philippe Bostnavaron,
M. et Mme Christian Bostnavaron,
Sophie,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques BOSTNAVARON,

survenu le 13 novembre 1988, dans sa soixante et unième année.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Colombes, le mercredi 16 novembre, à 9 heures.

Puis, conformément à sa volonté, il sera inhumé au cimetière de Marcigny (Saône-et-Loire), à l'issue de la messe qui sera célébrée le jeudi 17 novembre à Saint-Nicolas de Marcigny, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons seront à verser à l'Institut Pasteur.

Mme J. Bostnavaron,
15, rue Parmentier,
92400 Courbevoie.

— Mme Edmond Chapuy,
son épouse,
Mme Monique Larcel
et ses enfants,
M. et Mme Paul-Alain Rolland
et leurs filles,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond CHAPUY,

survenu le 12 novembre 1988 à Clamart, dans sa soixante-neuvième année.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

61, avenue Victor-Hugo,
92140 Clamart.

— Mme Nelly Darmon,
Mme Livia Darmon,
ses sœurs,
Mme Elizabeth Duteil,
Arnaud et Stéphanie,
ses enfants,
Mlle Danielle Pintchman,
ses nièces et neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marietta DARMON,

survenu le 10 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 16 novembre, au cimetière de Thiais.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
Et l'administrateur de la Maison des sciences de l'homme,
ont le regret d'annoncer le décès de

Paul HARTMANN,

qui, sous-directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, VIe section, a été aux origines des éditions de la Maison des sciences de l'homme et des éditions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

— Mme Nicole Lardreau-Tasso,
Catherine et Philippe,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel LARDREAU,

survenu le 10 novembre 1988, dans sa quarante-septième année.

11, rue Neuve-des-Boulets,
75011 Paris.

— Les membres du conseil d'administration de la Fédération française des Maisons des jeunes et de la culture
ont la tristesse de faire part du décès de leur ancien délégué général

Michel LARDREAU,

survenu le 10 novembre 1988, dans sa quarante-septième année.

11, rue Neuve-des-Boulets,
75011 Paris.

— Le secrétaire perpétuel
Et les membres de l'Académie française,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère

M. Jean MISTLER,
secrétaire perpétuel honoraire,

à l'âge de quatre-vingt-onze ans, le 11 novembre 1988, à Paris.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le lundi 14 novembre, à Sorèze (Tarn).

Un office sera célébré ultérieurement à Paris, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

(*Le Monde* daté 13-14 novembre 1988.)

— Nous avons la douleur de faire part du décès de

Amar NAROUN,
journaliste,
ancien conseiller de l'Union française,
ancien député de Constantine,

survenu le 11 novembre 1988 à son domicile parisien.

Les obsèques auront lieu le mercredi 16 novembre à 15 heures, au domicile, suivies de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux, à 16 heures.

De la part de
Son frère,
Ses belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses petits-neveux,
Et ses nombreux amis de France et d'Algérie.

16, rue Auguste-Cain,
75014 Paris.

[Né le 23 août 1906 à Fort-National en Kabylie, Amar Naroun, après avoir été journaliste, était devenu conseiller à l'Assemblée de l'Union française. En juillet 1952, il est élu député de la 2e circonscription du département de Constantine avec 86 % des suffrages à l'occasion d'une élection partielle consécutive au décès de Youssef Kessous (républicain indépendant). Il siège à l'Assemblée nationale au groupe des indépendants (proches de M. Antoine Pinay). Il intervient à plusieurs reprises au Palais-Bourbon et notamment en interpellant le gouvernement le 12 novembre 1954 à propos des *« événements d'Algérie »*, c'est-à-dire de l'insurrection qui avait éclaté le 1er novembre. En août 1955, il dépose une demande d'interpellation sur *« la situation du prolétariat nord-africain vivant en métropole »*. Après la dissolution de l'Assemblée nationale de novembre 1955, les départements d'Algérie n'ayant plus eu de représentation parlementaire jusqu'aux élections de 1958, Amar Naroun ne s'est pas représenté à ces dernières et a cessé toute activité politique.]

— Mme veuve Marie Rappaport,
sa grand-mère,
M. et Mme Jean Spalter,
ses parents,
Sa famille, ses collègues et innombrables amis,
ont la douleur d'annoncer la disparition brutale de

Jean-Michel SPALTER.

L'inhumation aura lieu le mercredi 16 novembre, à 10 h 30, porte principale du cimetière de Bagneux.

M. et Mme Spalter,
44, rue Pelleport,
75020 Paris.

— Le professeur Ali Zaouche et Mme,
née Martine Koch,
Le professeur Philippe Bouchard et Mme, née Sophie Zaouche,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mlaïi ZAOUCHE,
née Benderba,

survenu le 7 novembre 1988, à Tunis.

Les obsèques ont eu lieu le 8 novembre à Tunis.

130, avenue Bourguiba,
Carthage - Tunis.
10, place de Séoul,
75014 Paris.

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire du décès de

Jean MAITRON,

Les Editions ouvrières,
L'Association des amis du Maitron,
Les auteurs du dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français,
La revue *le Mouvement social*,
Le Centre de recherches d'histoire des Mouvements sociaux et du syndicalisme,
saluent la mémoire du grand historien du mouvement ouvrier.

Un numéro spécial hors série du *Mouvement social* consacré à Jean Maitron sera publié le même jour.

12, avenue Sœur-Rosalie,
75013 Paris.

— En souvenir de

Jean MAITRON

qui nous a quittés le 16 novembre 1987.

Communications diverses

— En raison des grèves des postes, toutes les convocations ne sont arrivées.

L'AERN,

l'Association des anciens élèves de l'Ecole des roches et du collège de Normandie, rappelle à ses adhérents que l'assemblée générale annuelle aura lieu le jeudi 17 novembre, à 18 h 30, à l'hôtel Prince-de-Galles, 33, avenue George-V, 75008 Paris. L'assemblée sera suivie du traditionnel « pot Beaujolais » offert par l'Association. Inscriptions à l'AERN. Tél. : 45-61-15-07.

— Les troisièmes Journées d'étude de l'Elan, Images et devenir de la psychiatrie, auront lieu vendredi 18 novembre, à 16 heures, et samedi 19 novembre, au Musée Guimet, place d'Iéna, Paris-16e. Informations et inscriptions, 23, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris. Tél. : 42-80-61-51.

— Cercle Bernard-Lazare : Après les élections israéliennes, bilan social et politique par Menahem Rozner, sociologue, professeur à l'université de Haïfa, et Arié Shapir, délégué du Mapam en Europe. Jeudi 17 novembre, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

Economie

SOMMAIRE

■ La pénibilité du travail et l'absence de perspective de carrière expliquent le « ras-le-bol » des employés des centres de tri de la Poste *(lire ci-dessous)*.

■ Pour l'évolution des salaires en 1989, le CNPF recommande aux patrons de prendre en compte les performances individuelles et l'intéressement du personnel en fonction des résultats des entreprises *(lire page 44)*.

■ La Commission européenne propose d'aider les industriels de la télévision haute définition face aux Japonais *(lire page 43)*.

■ MM. Fauroux et Joxe ont sélectionné quarante-cinq sous-préfets pour lancer des mini-plans de développement des PME (lire page 43).

Les conflits dans les PTT

Le mouvement gagne les centres de tri de province

Pour l'essentiel, le conflit social dans les PTT est désormais relayé par la seule CGT, qui organisait, le 15 novembre, une journée nationale d'action pour la fonction publique. Ce syndicat parle de *« proposition misérables »* pour qualifier les propositions gouvernementales. Au garage Keller, à Paris, toujours en grève, cela a donné lieu à des accrochages entre la CGT et la « coordination » qui souhaitait reprendre le travail. Ici ou là, en revanche, des syndicats CFDT se joignent à l'action, en dépit de l'attitude de leur fédération. Le torchon brûle entre celle-ci et l'union régionale CFDT d'Ile-de-France, qui entend *« amplifier le mouvement »* et a fait connaître officiellement son désaccord.

Sur les sept garages parisiens, trois ont repris le travail et un fonctionne à moitié (Aubervilliers). Tous les centres de tri de l'Ile-de-France travaillent, sauf ceux de Bobigny et de Créteil, ce dernier étant perturbé. Plusieurs bureaux parisiens sont affectés par des conflits limités, dont la recette principale de la rue du Louvre, Paris 10, Paris 12 et Paris 15.

C'est maintenant dans les centres de tri et les transports régionaux que l'agitation se prolonge. On signale des grèves à Nîmes, à Amiens, à Toulouse, à Bordeaux, à Marseille ainsi qu'à Pau, à Montpellier et à Lyon à partir du 15 novembre. Le centre de tri de Rennes est bloqué depuis lundi soir, et occupé. La CFDT a déposé un préavis de grève à Clermont-Ferrand.

M. Paul Quilès, ministre des transports, estime que si *« certains rêvent d'un embrasement social »* et poursuivent *« des objectifs politiques »*, leur but n'est pas atteint. Il a déclaré qu'il faudrait de deux à trois semaines pour que le trafic postal redevienne normal et affirmé que 25 millions de plis avaient été *« déstockés »* dans la journée du 14 novembre. Les organisations professionnelles protestent de plus en plus vigoureusement. La CGPME en appelle aux banques et aux organismes sociaux pour les échéances de fin de mois. Président du CNPF, M. François Périgot a rencontré M. Michel Rocard *« pour lui faire part de la gravité de la situation »*, et affirme que les services publics *« sabotent la reprise économique »*.

« Nous sommes au bord de l'explosion »

A la seule évocation du centre de tri postal, la France prend peur. D'un seul coup réapparaît dans la mémoire la grève de 1983 et surtout l'interminable conflit de 1974. A l'époque, le mouvement des postiers avait failli ruiner La Redoute et Yves Rocher, adeptes de la vente par correspondance. Depuis, l'un et l'autre ont trouvé des palliatifs avec le service de livraisons autonome, le minitel, le téléphone et les boutiques de commandes. Depuis, aussi, se sont développées les entreprises privées de messageries rapides, parfois conçues comme un moyen de précaution au nom de la saine concurrence.

Il n'empêche. Aujourd'hui, tandis que les camionneurs des postes paralysent encore la distribution du courrier au moins à Paris, chacun se met à redouter le pire. Les centres de tri prendront-ils le relais? *« Il suffit d'une étincelle »*, répètent les syndicalistes conscients de la gravité de la situation et les agents de la base, tout aussi attentifs, voire préoccupés. *« Si ce n'est pas demain, ce sera pour plus tard. De toute manière, il y en aura pour trois mois tant le climat est tendu. » La direction des postes suit avec anxiété la moindre perturbation.*

Le schéma peut être celui que l'on a rencontré en province comme à Orléans ou à Lille-Lézennes. Les employés du centre de tri se plaignent d'un manque chronique d'effectifs, et les syndicats réclament depuis des mois la création de postes supplémentaires. Alors arrive le courrier parisien trop longtemps retenu, ce qui occasionne un surcroît de travail. Les tensions accumulées deviennent insupportables. C'est le débrayage immédiat suivi d'un arrêt qui se prolonge.

En Ile-de-France, c'est plutôt le découragement qui pourrit la situation. « En fait, soulignent les postiers des centres de tri, *rien n'a fondamentalement changé depuis 1974 ou 1983. Les problèmes sont demeurés en l'état. »*

Certes, la direction des postes a fait éclater les grands centres de tri de l'époque et a créé des centres automatisés en banlieue. Certes encore, l'automatisation et la mécanisation sont intervenues. Mais le travail, lui, en a été peu modifié. L'activité se prête mal à la modernisation des équipements. Il faut continuer à trier, à réceptionner et à livrer des sacs postaux. Le transbordement — le « bitume » dans le jargon — reste pénible puisqu'il faut charrier des sacs de 25 kg à longueur de service, de 17 h à 24 h, de 16 h à 23 h, de 4 h à 11 h ou la nuit de 20 h à 6 h. *« On a mal au dos au bout de dix ans »*, répètent les postiers qui *« tirent la toile »*. Les femmes qui représentent désormais 50% des effectifs *« ont mal au bout de trois ans »*.

De jeunes provinciaux

Mais ce n'est pas le plus préoccupant. Les agents des centres de tri restent majoritairement des jeunes âgés de vingt à trente-cinq ans. Ils gagnent peu (4780 F net pour un débutant), viennent toujours de province et ne sont logés dans un foyer que pendant les six premiers mois. *« Ensuite on loue en banlieue avec les problèmes de transport que cela suppose, compte tenu des horaires »*.

Bien sûr, le « turn-over » est important, mais, avec le chômage, le niveau de formation s'est élevé. On trouve des préposés qui ont le bac, un bac + 2, une licence ou même une maîtrise parmi ceux qui effectuent *« ce travail peu valorisant de manutentionnaire »* dans ce qui constitue *« l'arrière-garde des métiers de la poste »*.

« Quand on passe un concours pour entrer aux PTT, notent ces agents pris au piège, *on ne sait pas si on ira dans un centre de tri ou si on sera chargé de la distribution du courrier, quand même plus intéressante. »*

Malheureusement, il n'y a pratiquement pas de moyens d'en sortir, les carrières étant bouchées. Tous rêvent de repartir dans leur région d'origine et, année après année, remplissent cette fameuse « fiche de vœu » qui est censée leur offrir une mutation, la chance d'un rapprochement. Peine perdue.

« Cela fait quinze ans que je demande les Pyrénées-Atlantiques dans n'importe quel service et j'ai le numéro 30 dans l'ordre, raconte un postier. *A ce rythme, je vais mettre vingt ans pour obtenir ce que je souhaite. En attendant je stagnerai ou je reculerai ». « En trois ans, je suis passé du numéro 50 au numéro 40 dans la Vendée »*, se lamente un autre.

En réalité les mutations deviennent improbables. Déjà longues et difficiles par le passé, elles sont maintenant freinées par le mouvement de suppression des effectifs, qui raréfie les postes vacants. Même les agents prioritaires, pour une raison de santé ou pour cause d'éloignement du conjoint, obtiennent de moins en moins satisfaction.

Quant à la voie de sortie par la réussite professionnelle et donc par concours, elle est également impraticable. *« Le passage d'un concours a pour effet de remettre à zéro les fiches de vœu »*, explique M. Alain Petit, secrétaire du syndicat parisien des centres de tri CFDT. *« C'est-à-dire qu'on se retrouve en queue de liste et il faut tout recommencer. » « Je perdrais le bénéfice de quinze ans dans un grade »*, confirme un postier découragé.

« Il vaudrait mieux être rétrogradé »

Ce système est redoutable. Des agents au niveau de formation parfois estimable ont tactiquement intérêt à ne pas changer de qualification s'ils veulent revenir au pays. Pis, soulignent certains : *« Il vaudrait mieux être rétrogradé parce que les préposés sont plus nombreux et que les probabilités de mutation sont plus fortes. »* Ou encore, reprennent d'autres, *« il faudrait enchaîner les concours dès le début et, année après année, en les réussissant tous... »*

Un mécontentement profond se nourrit de ces rancœurs accumulées. *« A coup sûr, cela craquera un de ces jours »*, affirment les militants. *« Nous sommes actuellement dans la même phase qu'en 1974 ou en 1983, au bord de l'explosion. »* Inquiets les syndicalistes voient monter les périls et ont demandé audience le 14 novembre dans l'espoir de faire comprendre à une direction déjà alertée les menaces qui pèsent et de lui arracher des promesses. *« Une étincelle suffirait »*, répètent-ils. *« Nous allons sûrement déposer un préavis de grève pour le 22 novembre, mais il y a des chances pour que cela démarre avant, sans mot d'ordre. »*

C'est que les événements de ces derniers jours viennent ajouter aux risques existants. 400 000 sacs et donc 250 millions d'objets sont actuellement en souffrance dans les centres de tri, déclarent les syndicats, en désaccord sur ce point avec la direction des postes. Il faudra résorber ce stock alors que la période des fêtes, habituellement chargée, va bientôt commencer. *« Avec la surcharge de travail, ils vont craquer »*, estime par exemple la CFDT, qui ne veut pas croire que tout se réglera avec l'obtention d'heures supplémentaires et non d'heures de « qualif (1) ». *« De Californie »*, disent les postiers des centres de tri qui ont conservé le sens de l'humour.

ALAIN LEBAUBE.

(1) L'heure supplémentaire est payée en pourcentage du salaire, ancienneté comprise. L'heure de « qualif » correspond à un forfait fixe.

Les avocats, leur courrier et les PTT

Le tribunal des référés se déclare incompétent

Saisi en référé par l'ordre des avocats à la cour de Paris, la chambre nationale des avoués, une vingtaine de cabinets d'avocats et par deux associations de défense des usagers de l'administration, le tribunal de Paris, présidé par M. Robert Diet, s'est déclaré incompétent, lundi 14 novembre, pour trancher le litige qui oppose les demandeurs au ministre des P et T en raison de la grève qui affecte la distribution du courrier.

Ceux-ci souhaitaient que le tribunale désigne un mandataire de justice chargé de se rendre dans les centres de tri pour se faire remettre les lettres en souffrance (*le Monde* du 12 novembre). Mais les juges constatent : *« En l'absence de toute voie de fait dûment prouvée* (...) *l'action soumise au tribunal, par laquelle le fonctionnement d'une administration de l'Etat est directement mis en cause, relève de la seule compétence de la juridiction administrative. »*

Cependant, le tribunal, après avoir observé que *« le but réellement poursuivi par les demandeurs est de dénoncer la défaillance générale des services postaux, qui trouve sa source dans un conflit collectif »*, constate que la grève *« frappe singulièrement les membres des professions judiciaires, avoués et avocats, pour lesquels la communication écrite est une notion impérieuse dans l'exercice de leurs fonctions. Elle compromet, de plus, les intérêts des justiciables, soumis par les textes en vigueur à de nombreux délais »*. Aussi, les juges déclarent : *« Sa prolongation perturbe gravement le fonctionnement même de l'institution judiciaire, de sorte qu'il n'est pas exclu qu'une intervention du législateur s'avérera nécessaire pour sauvegarder les droits de ceux qui pourraient être victimes de dommages anormaux. »*

Enfin, le tribunal, après avoir noté qu'*« aucune injonction ne saurait, en tout état de cause, être adressée aux représentants de l'autorité publique »*, suggère un effort d'amélioration, en indiquant qu'il leur appartient *« de décider, avant même la cessation de la grève, si, et dans quelle mesure, des dispositions d'urgence pourraient être prises pour satisfaire, au moins partiellement, aux attentes exprimées par les demandeurs »*.

M. P.

● **Le paiement des indemnités de chômage.** — Les chômeurs qui, à Paris, sont habituellement indemnisés par lettres-chèques de l'ANPE et des ASSEDIC peuvent passer à leur ASSEDIC à partir du mardi 15 novembre pour recevoir les indemnités de novembre. L'Agence nationale pour l'emploi et l'Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce ont pris cette décision à cause des perturbations dans les PTT.

Mouvements sociaux et individualisme

Le gâteau et les convives

(Suite de la première page.)

On signalait une « embellie », on soulignait que l'Etat aurait de meilleures recettes que prévu. On annonçait que l'expansion reprenait, que la croissance retrouvait des tendances à la hausse...

Tout cela, on voudrait que les gens ne le remarquent point ? Qu'ils continuent à se conduire avec cette sorte de civisme économique lentement appris qui — depuis quinze ans ! — leur avait fait mettre une sourdine à leurs revendications, c'est-à-dire à leurs besoins ? C'était négliger une chose toute simple que les responsables devraient garder en tête : la plupart des gens travaillent pour gagner leur vie, et le mieux possible. Pour les millions de Français qui font un travail pénible et pour les millions d'autres qui font un travail sans grand intérêt, quelle autre justification qu'une perspective de gain accru pour supporter soit la fatigue soit l'ennui ?

Un vaste théâtre

Si la pédagogie de la rigueur mit des années à produire des effets, il ne faut pas s'étonner que l'inverse, l'annonce de l'embellie, du « mieux » économique, se soit répandue comme une traînée de poudre. Le gâteau s'annonçait plus copieux ? Il ne fallait pas être les derniers à se mettre sur les rangs, parmi la foule des convives. Confusément ou consciemment, c'est cela qui est sous-jacent à la crise actuelle. Le dilemme des socialistes modèle 1983 était : comment être équitables dans la gestion de la crise ; le casse-tête des socialistes modèle 1988 est : comment être justes et raisonnables dans le desserrement des ceintures ?

La base de la société civile a répondu sans attendre les directives du sommet politique. Dans le désordre des catégories, voire des corporations, on assiste à une mêlée confuse, où la solidarité est le mot le plus rare. Les centrales syndicales, affaiblies par des années de désyndicalisation, sont incapables de structurer les mouvements, optant le plus souvent pour un suivisme à la godille. Tout se passe comme sur la scène d'un vaste théâtre où la nation assemblée verrait passer tour à tour les groupes de mécontents, devant un public passif, au mieux en sympathie, parfois victime consentante.

L'un des aspects les plus étonnants des mouvements actuels est la patience des usagers, cette vaste population aux contours flous, qui rassemble tous les Français... sauf ceux qui sont en grève ce jour-là. Longue patience des transportés qui ne le sont plus. Longue attente des boîtes à lettres vides. Solidarité molle : on ne sait jamais, on pourrait être du prochain cortège. Les désagréments de la vie quotidienne, on vit avec. Sur la rive du paysage national les Français sont assis : socialement aussi, ils s'abstiennent.

Chacun pour soi et personne contre personne. L'automne chaud est l'envers, ou le complément, de l'indifférence civique. Le tissu social se délite, le gouvernement court d'un conflit à l'autre pour rapiécer les accrocs les plus voyants. Il ne pâtit même pas de cette politique au coup par coup. Certains s'amusent seulement de le voir courir ainsi en tous sens, comme dans un dessin animé. Les plus indulgents le créditent d'une certaine bonne volonté, les plus narquois s'amusent de le voir empêtré.

On ne saurait dire, avec tout cela, que la France prépare dans le dynamisme et l'ardeur des grands combats l'échéance du marché unique, dans quatre petites années. On a plutôt l'impression que, pour nombre de Français, le marché unique est celui qui tourne autour de son jardinet, que l'heure est moins à la mobilisation des talents qu'à celle des intérêts. L'a-t-on assez dit : on cherche un grand dessein. *« Un levier psychologique »*, dit M. Barre, qui voit mieux les choses de l'endroit où il est désormais placé.

Le levier, pour l'heure, chacun le cherche pour soi-même. Jusqu'aux pharmaciens qui s'estiment brimés — les pharmaciens ! — et vont descendre dans la rue pour défendre leur pouvoir d'achat. Tous les combats sont légitimes pour qui les mène. La nouveauté, c'est que rien ne rassemble ces luttes catégorielles. Ni un pouvoir syndical ni une espérance politique.

Le fossé qu'on dénonce régulièrement entre la classe dite politique et les autres Français, c'est peut-être là qu'il se manifeste le plus concrètement. Les uns n'ont en tête que le pouvoir, les autres recherchent l'avoir. Aux uns les jeux, aux autres les gains. Du haut en bas de la société, il y a au moins, du libéralisme triomphant, un message qui a été bien compris, celui du « chacun pour soi, tant pis pour les autres ».

« Imagination! », réclament les dirigeants socialistes en fronçant le sourcil en direction de Michel Rocard. Certes, et si l'on commençait par un honnête état des lieux qui permettrait aux Français de savoir ce qui est redevenu possible et ce qui reste infaisable? Si l'on faisait le point, de manière honnête, sur la crise et sur l'embellie? On pourrait alors rêver à une vaste « coordination » entre tous les Français...

BRUNO FRAPPAT.

Quatre syndicats signent un accord salarial à EDF pour 1988 et 1989

Trois jours avant les élections de représentativité du 17 novembre, quatre fédérations, la CFDT, FO, l'UNCM-CGC et la CFTC ont signé, le lundi 14 novembre 1988, un accord salarial 1988-1989 à EDF. Dans un communiqué commun, les quatre fédérations soulignent que ce texte *« garantit le maintien du pouvoir d'achat et supprime toute référence au GVT »* (glissement vieillesse technicité, mesurant les promotions et l'ancienneté). Pour les directions d'EDF et GDF, cet accord *« renoue avec la politique contractuelle »*. Une cinquantaine de militants de la CGT — la fédération a exprimé son désaccord — ont perturbé, le 14 novembre, une conférence de presse des signataires.

Outre les mesures déjà décidées de majoration du salaire de base de 1 % au 1er avril 1988 et de 1 % au 1er septembre 1988, trois nouvelles majorations sont prévues : 0,2 %, appliqués rétroactivement, au 1er janvier 1988 et, pour 1989, 1 % au 1er mars et 1,2 % au 1er septembre. Par ailleurs, une retouche de la grille est prévue, avec une mesure de points coefficients équivalente à un gain de 0,6 % au 31 décembre 1988, *« qui jouera donc dès le versement du treizième mois de 1988 »*. Pour les syndicats signataires, *« ces différentes mesures assurent le maintien en niveau du pouvoir d'achat aussi bien pour 1988 (2,8 %) que pour 1989 (2,2 %), soit 5 % pour l'ensemble des deux années conformément aux prévisions les plus récentes de l'INSEE »*. Deux compléments salariaux sont prévus. Ces compléments apportent respectivement 0,20 % et 0,21 % en masse, ce qui porte sur 1988 et 1989 l'augmentation en masse (sans inclure le GVT).

Une *« clause d'actualisation »* — *« clause de rencontre »* selon la direction — est prévue *« au cas,* selon les syndicats signataires, *où les évolutions des prix seraient différentes des prévisions »*.

Les syndicats rejettent le projet de budget de la SNCF

Les organisations syndicales ont rejeté, le 14 novembre, le projet de budget 1989 qui leur était présenté au comité central d'entreprise de la SNCF. A l'image de la CFDT, elles s'opposent à la suppression de 7 370 emplois venant après 8 400 suppressions en 1988 et 8 200 en 1987.

Au cours d'une conférence de presse, M. Georges Lanoue, responsable de la fédération des cheminots CGT, a estimé que, *« de façon aveugle et borné, la direction et le gouvernement continuent à faire du contrat de plan et de l'équilibre financier à n'importe quel prix, le guide unique de leurs objectifs »*. Selon lui, les derniers accident ne sont pas à attribuer aux défaillances ou aux insuffisances de procédures techniques et réglementaires.

● **Fonction publique : les autonomes signent l'accord salarial.** — La commission exécutive de la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) a annoncé, le lundi 14 novembre, qu'elle *« a décidé de signer le relevé de conclusions sur le dispositif salarial 1988-1989 dans la fonction publique »*. La FEN avait déjà approuvé l'accord.

Économie

AFFAIRES

Face à l'offensive nipponne

La Commission européenne propose un plan de soutien pour la télévision haute définition

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Pour gagner la bataille de la télévision à haute définition (TVHD) face à la concurrence japonaise, maîtriser la technologie ne suffit pas. Il faut également imposer l'utilisation la plus large possible du système mis au point par les industriels européens et pour cela convaincre d'abord les réalisateurs professionnels et les familiariser avec les nouveaux équipements. Bref, il est nécessaire, alors qu'on se rapproche de la phase de commercialisation, d'élaborer un programme pour la promotion et la démonstration du système européen de TVHD. Tel est l'objet de la « stratégie » que la Commission européenne soumettait mardi 15 novembre aux gouvernements des Douze. L'enjeu de cette bataille est d'importance puisqu'il s'agit de remplacer à terme le parc des sept cent cinquante mille téléviseurs actuellement en service dans le monde.

Au cours des deux dernières années une vingtaine d'industriels rassemblés sous la conduite de Philips (Pays-Bas), Thomson (France), Bosch (RFA) et Nakio (Finlande) au sein de l'un des projets EUREKA, a marqué des points vis-à-vis des Japonais. En septembre 1988 au Congrès international de radiodiffusion qui s'est tenu en Angleterre, à Brighton, ils ont montré qu'ils étaient capables de présenter une chaîne complète de télévision, depuis les matériels de studio jusqu'aux équipements de réception *via* la transmission par satellite. La norme européenne de TVHD (1 250 lignes, 50 Hz) existe désormais, compatible avec le parc de récepteurs existants (c'est son immense avantage sur son concurrent japonais, encore que ces derniers y travaillent) et ses promoteurs rêvent de la faire adopter comme norme mondiale unique lors de la session du Comité consultatif international de radiocommunication qui se tiendra en 1990. Il s'agit maintenant de la faire connaître, de la vendre, de *« penser à l'après-Brighton »*, comme l'a dit lundi au cours d'une conférence de presse M. Michel Carpentier, directeur général de la Commission européenne, responsable des technologies de l'information.

Le marketing serait-il toujours le point faible de nos entreprises ? Le fait est que, face à des Japonais qui n'ont d'aucune manière baissé les bras, qui proposent gratuitement leur matériel à qui veut l'essayer, bref qui s'efforcent de créer un besoin et par là même un mouvement en faveur de leur technologie, les industriels européens, comme si l'activisme de leurs ingénieurs constituait une garantie suffisante, se montrent pusillanimes et renâclent à financer une campagne de promotion des équipements ou de création de programmes.

Deux studios équipés

C'est pour les décider, pour combler ce handicap, que la Commission de Bruxelles demande maintenant aux Douze de les épauler. Le temps presse puisque c'est en 1992 qu'arriveront sur le marché les nouveaux équipements et que débuteront en Europe les premières diffusions en TVHD. Quatre ans représentent une période courte pour lancer une technologie nouvelle sur le marché.

La Commission préconise la création, à compter du 1er juillet 1989, d'un GIE (groupement d'intérêt économique européen) déjà dénommé Société européenne de recherche et de promotion de la TVHD, où siégeraient, à côté des industriels de l'électronique grand public, les chaînes de télévision et autres diffuseurs, les producteurs de films et la Commission. Sa tâche serait donc de faire connaître et utiliser les équipements européens. Pour amorcer la pompe et sans attendre la création du GIE, la Commission, répondant ainsi au souhait des industriels regroupés dans le projet EUREKA, suggère que la Communauté cofinance de premières installations de démonstration.

L'idée serait de mettre à la disposition des réalisateurs deux studios de TVHD complètement équipés. L'un serait un studio fixe installé sur un site central à choisir. L'autre serait un studio mobile, un car pour émissions en extérieur, qui circulerait dans la Communauté pour couvrir de grands événements dans chaque État membre.

L'utilisation de ces studios préparerait les réalisateurs ainsi que le grand public au lancement commercial de la TVHD en 1992, les Jeux olympiques de Barcelone pouvant à cet égard, au niveau européen, fournir une excellente occasion. Le coût de cette opération studios, évalué à 50 millions d'ECUS, soit 350 millions de francs, serait étalé sur la période 1989-1992.

Le reste de la proposition de la Commission est plus vague mais procède du même esprit : favoriser la coordination entre les différents acteurs de la TVHD et apporter son concours à des gens dont elle suppose qu'ils concentrent trop exclusivement leurs efforts sur la recherche-développement. Elle suggère ainsi l'élaboration d'un plan d'action pour le lancement progressif des services de TVHD en Europe durant les années 90, c'est-à-dire des infrastructures de diffusion (satellite, câble, terrestre) ainsi que des installations de production qu'il est urgent de préparer, sur une base communautaire.

Du point de vue des technologies, la Commission se propose de mettre à disposition les programmes de recherche ESPRIT et RACE afin d'identifier les goulets d'étranglement et de définir sans tarder les normes correspondant aux nouveaux services. Les propositions qu'elle soumet aux Douze sont au moins autant politiques qu'économiques. La Commission rappelle l'intérêt marqué par les chefs d'État et de gouvernement, lors du sommet de Hanovre, pour la coopération en matière audiovisuelle et les presse d'agir dans la direction qu'ils ont alors eux-mêmes tracée.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. Fauroux et le soutien aux PME

Les sous-préfets au front de la bataille industrielle

M. Roger Fauroux ne veut pas être considéré comme le ministre des seuls dossiers macro-industriels tels que le gaz algérien, Renault, la filière informatique ou les dotations en capital aux entreprises nationales. *« La question qui m'intéresse le plus,* a-t-il expliqué, le 14 novembre, *c'est la détection et le soutien aux PME, corps du tissu industriel, et surtout, parmi ces PME, aux entreprises moyennes, qui sont en développement. J'ai demandé à toutes les directions régionales de l'industrie et de la recherche de veiller sur ces dossiers, d'aller à leur devant, et de les aider à connaître les nouveaux marchés. »* Pour l'ancien président de Saint-Gobain, les fonctionnaires ne sont, après tout, *« ni plus géniaux, ni moins intelligents que les chefs d'entreprise »*, et il ne voit pas pourquoi *« ces fonctionnaires ne plongeraient pas directement dans la vie industrielle »*.

Longtemps cantonnées dans les tâches ardues de règlementation et de contrôle technique, les directions régionales de l'industrie vont disposer, dans les prochains contrats entre l'Etat et les régions, de 300 à 400 millions de francs pour inciter les PME à faire des expertises sur leur organisation du travail, sur leurs méthodes commerciales, en ayant recours à des sociétés spécialisées. L'Etat subventionnera à 50 % les dépenses correspondantes. M. Fauroux se fait fort, par ailleurs, de convaincre les grandes banques, dont le siège est à Paris, de s'intéresser un peu plus que par le passé au développement des petites entreprises, en les associant au dispositif que met en place le ministère de l'industrie.

Ministre aussi de l'aménagement du territoire, M. Fauroux est conscient, en la regrettant, de l'extraordinaire complexité des ramifications des services de l'Etat et de chaque ministère dans les villes, les départements et les régions. Partisan de l'orthodoxie administrative, il n'a pas contesté que l'action économique du gouvernement sur le terrain devrait passer nécessairement par le préfet, seul personnage habilité à représenter l'ensemble des ministres depuis les lois de décentralisation votées à partir de 1982.

La brigade des quarante-cinq

L'action des directions régionales de l'industrie, à la fois relais sur le terrain, conseillers et détecteurs d'initiatives industrielles, devra donc se situer dans ce cadre.

En accord avec le ministre de l'intérieur Pierre Joxe, quarante-cinq sous-préfets ont été sélectionnés pour élaborer des *« mini-plans de développement industriel »* dans leurs circonscriptions. Chacun disposera de 400 000 F en 1989 pour faire un diagnostic. On a retenu davantage l'intérêt personnel manifesté par les fonctionnaires pour la vie de leur région que le degré d'acuité particulier des problèmes industriels qui s'y posent. Sans dresser une liste exhaustive, on notera, parmi les chefs-lieux ou les sous-préfectures retenus, des villes et circonscriptions aussi diverses et différentes par leur taille que Alès, Montmorency, Lisieux, Morlaix, Thionville, Issoire, Dunkerque, Montluçon, Nevers ou Chalon-sur-Saône. Plusieurs — on s'en serait douté — sont des fiefs politiques occupés, convoités ou surveillés par des ministres, et non des moindres. *« La brigade des 45 »* recevra ses instructions de la bouche même de MM. Pierre Joxe et Roger Fauroux, le lundi 21 novembre.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Nouveau ralentissement du programme nucléaire français

Le programme nucléaire français se poursuit, mais à un rythme de plus en plus lent. Ainsi EDF a-t-il, sans l'annoncer, encore retardé d'un an la commande de son prochain réacteur nucléaire, prévu dans la Vienne à Civaux. Alors que la dernière commande, celle de Chooz B2, remonte au 31 janvier 1987, la prochaine, initialement prévue en 1989, ne sera en fait passée qu'à la fin de 1990, voire au début de 1991. Le rythme d'engagement, déjà ramené à deux tranches par an en 1983, puis à une tranche annuelle en 1985, a donc été allongé à une tranche tous les quatre ans (début 1987 à fin 1990).

Le ralentissement, imposé par le suréquipement d'EDF (sept à dix réacteurs de trop par rapport à l'idéal) et la nécessité de réduire les dépenses de l'établissement écrasé sous un endettement gigantesque, pose aux industriels comme Framatome un grave problème de plan de charge.

Le constructeur français de chaudières nucléaires, qui vit encore sur les commandes passées au début de la décennie (trois réacteurs par an), voit s'allonger dangereusement la période de traversée du désert qui s'annonce. Il sait qu'à partir de 1995 il devra passer au moins quatre ans sans la moindre activité en France. D'où les contacts engagés avec les constructeurs étrangers afin de pouvoir limiter les dégâts. Framatome, qui négocie en vain depuis plus de deux ans un rapprochement avec KWU, la division nucléaire du groupe allemand Siemens, a également engagé depuis l'an dernier des discussions avec l'américain Babcock and Wilcox, avec lequel il s'est déjà associé cet été dans le domaine des combustibles nucléaires — aux côtés de la COGEMA et d'Uranium Pechiney (*le Monde* des 25 avril 1987 et 29 août 1988). Ces négociations, si elles aboutissent, pourraient ouvrir au constructeur français le marché américain de la maintenance des centrales, le seul marché vraiment porteur du nucléaire.

V. M.

● **M. Raoul Biancheri élu président-délégué de la Société des bains de mer de Monaco.** — M. Raoul Biancheri, ministre plénipotentiaire et ancien conseiller du gouvernement monégasque pour les finances et l'économie, a été élu, lundi 14 novembre, président-délégué de la Société des bains de mer (SBM) de Monaco par le conseil d'administration.

Économie

PATRONAT

Le CNPF maintient les mêmes principes pour ses recommandations salariales en 1989

Dans sa recommandation salariale pour 1989, adressée le 15 novembre aux fédérations et unions patronales, M. Pierre Guillen, président de la commission sociale du CNPF, note, d'emblée, que *« la masse des rémunérations du secteur privé connaît depuis le début de l'année 1988 une évolution qui la porte à un niveau supérieur aux prévisions initiales pendant que l'intéressement se développe à bonne allure »*.

M. Guillen rappelle que la politique salariale *« repose sur trois idées simples : l'augmentation des rémunérations s'inscrit dans le contexte économique d'ensemble et doit tenir compte de la situation propre à chaque branche professionnelle et à chaque entreprise ; les performances individuelles, objectivement mesurées, sont à prendre en considération ; l'ensemble du personnel doit être associé aux résultats économiques de l'entreprise. La mise en œuvre de ces trois idées satisfait aux exigences économiques et sociales du moment ; elle valorise les personnes et tire le meilleur parti du présent en faveur des salariés sans engager imprudemment l'avenir »*.

Pour M. Guillen, *« il faut poursuivre cette politique l'année prochaine dans l'esprit de la plus large concertation et en veillant de près à l'équilibre de ses composantes, tout en sachant que rien ne garantit, aujourd'hui, que 1989 sera économiquement aussi favorable que 1988. C'est la pressante recommandation que nous vous demandons de suivre »*. Après avoir noté le *« réel intérêt »* de la recherche d'accords collectifs, M. Guillen poursuit : *« La pratique réaliste de l'individualisation suppose, pour entraîner l'adhésion des salariés, l'établissement de règles claires et connues, qu'il s'agisse des procédures ou des éléments d'appréciation, capables de traduire l'effort de chacune et de chacun sans altérer l'esprit d'équipe. Elle passe par l'association étroite du personnel d'encadrement à sa mise en œuvre. En outre, rien ne saurait s'opposer dans ce domaine à ce que les professions et les entreprises qui le jugeraient opportun procèdent avec les organisations syndicales qui y sont disposées, à un échange de vues pour en tirer les conséquences utiles. »* En conclusion, M. Guillen souligne que l'intéressement *« ne saurait se substituer au salaire »* mais vient *« compléter avec beaucoup de cohérence la politique salariale »*.

Continuité et mise au point

Les hasards du calendrier permettent au CNPF de diffuser sa recommandation salariale pour 1989 en pleine actualité salariale, dans une période où les poussées de fièvre ne parviennent guère à tomber. La situation demeure cependant bien contrastée entre le secteur privé et le secteur public. Dans le secteur privé, les patrons ont bel et bien « lâché » en 1988 : d'avril 1987 à avril 1988, le salaire horaire ouvrier a progressé de 3,3 % – soit un gain de pouvoir d'achat de 0,7 % – et le climat social est globalement calme. Dans le secteur public, le gouvernement vient seulement de desserrer l'étau de la rigueur – comme le montrent les accords salariaux dans la fonction publique et à EDF – sans pour autant la balayer, mais le climat social reste caractérisé par plusieurs conflits aussi durs que partiels.

Le patronat persiste et signe. Pour 1989, M. Guillen recommande exactement la même politique que pour 1988. Il s'abstient, c'est une permanence depuis 1983, de tout objectif chiffré, ce qui le rend plus convaincant quand il souligne que les augmentations générales sont conditionnées par la situation propre des branches et des entreprises. Il fait silence sur le SMIC et les bas salaires. Il reprend le même triptyque – augmentations générales, performances individuelles, association aux résultats – que pour 1988 mais en insistant peut-être davantage sur *« l'équilibre de ses composantes »* et la recherche d'une plus grande concertation.

M. Guillen légitime après coup les entreprises qui ont distribué du pouvoir d'achat en 1988 dès l'instant où leur situation le permettait. Il est en cela fidèle à ce qu'il déclarait au *Figaro* le 13 septembre dernier : *« L'évolution de la masse salariale doit être directement fonciton des résultats de l'entreprise. Le maintien du pouvoir d'achat, s'il est souhaitable à bien des égards, n'est pas pour nous l'objectif central. Toutefois, si on peut l'assurer, tant mieux ! »*. Cette continuité comporte cependant une double – et discrète – mise en garde contre certains dérapages des méthodes d'augmentation des rémunérations. La première a trait à l'individualisation : des règles *« claires »* sont souhaitées ainsi qu'une concertation avec les syndicats. La seconde concerne l'intéressement qui doit compléter la politique salariale et non s'y substituer. Utiles mises au point.

MICHEL NOBLECOURT.

● **Les producteurs de lait sont menacés de nouvelles pénalités.** – *« La collecte laitière, dans toutes les régions, est depuis deux mois en constante accélération. Nous sommes déjà en danger d'être pénalisés l'an prochain. Pour que la France entre dans son quota, il faudra réduire en moyenne de 4,5 % la production* [par rapport à ses niveaux de l'an passé] *jusqu'à la fin de la campagne, soit le 31 mars. »*

BILLET

Des bénéfices quadruplés en 1988

UTA bombe le torse

UTA se porte comme un charme. Qu'on se le dise, dans le Landerneau aéronautique ! M. René Lapautre, son PDG, a violé tous les principes du code de conduite des sociétés pour l'annoncer, deux mois avant la fin de l'exercice 1988 : le chiffre d'affaires de la deuxième compagnie progressera, en 1988, de 4 % pour atteindre 6,5 milliards de francs ; les bénéfices progresseront de 430 % et s'établiront à 600-650 millions de francs. La marge brute d'autofinancement dépassera le milliard de francs.

M. Lapautre se plaît malicieusement à comparer les bénéfices de sa société, qui atteindront 10 % du chiffre d'affaires avec ceux d'Air France qui plafonneront à 5 % du chiffre d'affaires.

Pourquoi cette précipitation ? UTA a demandé des droits de trafic régulier sur l'Europe, qui sont à ce jour réservés à Air France, et certains bruits laissent à penser que le gouvernement préférerait qu'elle se marie avec Air France, pour résister à la concurrence qui naîtra en 1993.

M. Lapautre a donc décidé de répondre aux fausses informations destinées à préparer le renforcement du monopole d'Air France. *« On nous dit que la France serait le seul pays à disposer de plus d'une compagnie,* a-t-il répliqué, *c'est de l'intoxication. La Grande-Bretagne a huit compagnies en plus de British Airways. Au Japon, ANA, concurrence de plus en plus Japan Air Lines. En Belgique et en RFA, des challengers sont en train de naître et de grandir. On nous dit, nous UTA, en très mauvaise posture, et donc appelés à disparaître. Dans ces conditions, comment nous donner des droits que nous revendrions à n'importe quelle compagnie étrangère, disent ces esprits mal intentionnés. »*

M. Lapautre est confiant. L'acte unique européen signifie la concurrence dans tous les domaines, y compris l'aérien. Il ne peut pas croire que le gouvernement refusera à UTA de desservir l'Europe, sauf à voir la France perdre des parts de marché au profit des Britanniques et des Allemands.

Avec 2,4 milliards de francs de trésorerie, quinze avions de sept ans et demi d'âge moyen (onze ans pour Air France) et, en 1992, trente-trois appareils et une compagnie de charters. Aéromaritime, qu'il veut la première en France, il redit qu'UTA n'est pas à vendre. *« Si le gouvernement veut nous obliger à fusionner avec Air France, il n'aura qu'une solution : nous nationaliser. »* A bon entendeur...

AL. F.

REPÈRES

Conjoncture

« Surchauffe » outre-Manche

Malgré le renchérissement du coût de l'argent depuis l'été, l'économie britannique continue à vivre dans un état de « surchauffe ». Lundi 14 novembre, le département du commerce et de l'industrie a indiqué que les ventes de détail avaient encore progressé de 1,9 % en octobre par rapport à septembre. Sur douze mois, les ventes de détail sont en hausse de 6 % (contre 4,8 % à la fin septembre).

Autre signe de « surchauffe » outre-Manche, les prix à la production ont crû en octobre de 0,5 %.

Crédit à l'URSS

Le Trésor italien opposé à la bonification

Le ministre italien des finances, M. Giuliano Amato, a bloqué un accord signé en octobre et portant sur l'ouverture d'un crédit de 680 millions d'ECU (près de 5 milliards de francs) à l'Union soviétique. D'après le quotidien financier *Italia Oggi*, l'institut public Medio-credito centrale, à l'origine de ce prêt, a été informé par le ministère des finances qu'il *« n'est pas admissible qu'il utilise, même partiellement, ses fonds pour ce type d'opération »*.

MONNAIES

Les Américains et les Japonais s'efforcent de calmer la spéculation sur le dollar

Les cours du dollar se sont légèrement raffermis, lundi 14 novembre, dans l'après-midi, et mardi 15 novembre, dans la matinée, se retrouvant à 123,5 yens contre 122,35 yens, au plus bas ces jours-ci, 1,7425 DM contre 1,7350 DM et 5,9550 F contre 5,94 F. Ce raffermissement, jugé précaire avant la publication, le 16 novembre, du chiffre du déficit commercial américain de septembre, a été provoqué à la fois par des interventions massives de la Banque du Japon (entre 500 millions et 1 milliard de dollars, peut-être 1,5 milliard) et par toute une série de déclarations officielles, toutes destinées à tenter de rassurer les milieux financiers internationaux sur la santé de la devise américaine.

Sur une plage de Floride, où il prenait quelques jours de détente, le président élu, M. George Bush, a affirmé aux journalistes qu'il se sentait lié par les engagements antérieurs des Etats-Unis en matière de stabilité des taux de change. Il a souligné l'*« extrême urgence »* de la réduction du déficit budgétaire américain, problème *« auquel il va s'atteler dès les premiers jours de sa présidence »*. A propos de la fluctuation du dollar, M. Bush a répété que *« la politique actuelle du gouvernement des Etats-Unis est celle construite autour du processus de coordination et de la stabilisation des taux de change »*. Ce faisant, il reprenait les propos du secrétaire au Trésor, M. Nicolas Brady, qui a toutes chances d'être reconduit lors de l'entrée en fonctions du président élu, en janvier prochain, et qui se veut rassurant sur la santé du dollars, sans préciser toutefois, à quel niveau de cours il devrait être stabilisé.

Le son de cloche est le même à la Maison Blanche, où le porte-parole, M. Marlin Fitzwater a affirmé que *« la politique du gouvernement n'a pas changé »*, soulignant que M. Martin Feldstein, ancien chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, dont les déclarations baissières sur le dollar avaient fortement ému, la semaine passée, *« ne fait pas partie de l'administration »*. Il a fait valoir que les périodes de transition avant l'arrivée du président élu à la Maison Blanche *« soit toujours des moments de grande spéculation »*.

De l'autre côté du Pacifique, le ministre japonais des finances, M. Kiichi Miyazawa, a révélé, mardi matin, que les autorités monétaires nippo-américaines s'étaient mises d'accord pendant le week-end pour s'opposer à tout mouvement erratiques sur les monnaies, cette semaine. Il a ajouté que les principales banques centrales avaient *« coordonné leurs interventions »*, mais que cette action ne pouvait être qualifiée de *« réussie »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉCONOMIE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE

L'ADDES (Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale) rappelle que son colloque aura lieu le mardi 22 novembre, à 14 heures, au Centre de conférences Panthéon, 16, rue de l'Estrapade, Paris (5e). Le thème abordé sera « La place des associations et des mutuelles dans le système de protection sociale ». Renseignements : 47-24-88-34, 47-24-85-62, 47-24-88-59.

MONNAIES



Marchés financiers

Mariage difficile entre banque et assurance

Les actionnaires d'Abbey Life rejettent l'accord avec la Lloyds

Le rapprochement entre banque et compagnie d'assurances n'est pas chose facile : les dirigeants de la société d'assurance-vie britannique Abbey Life viennent d'en avoir la preuve. L'accord qu'ils avaient préparé avec la banque de dépôts Lloyds – et rendu public le 20 octobre – n'a pas été approuvé par leurs actionnaires. Ils envisagent néanmoins de rechercher *« d'autres voies »* pour travailler avec l'établissement de crédit.

Réunis, lundi 14 novembre à Londres en assemblée générale extraordinaire, les actionnaires d'Abbey Life, et notamment les investisseurs institutionnels, ont refusé les modalités de rapprochement envisagées par l'encadrement de la compagnie d'assurances. Aux termes de l'accord, cinq divisions de Lloyds dans les services financiers devaient être fusionnés à Abbey Life pour donner naissance à une nouvelle entité, Lloyds Abbey Life Plc, société dans laquelle la banque aurait détenu 57 % du capital.

Cet accord, le premier de ce type outre-Manche, devait être approuvé par les actionnaires représentant au moins 75 % du capital d'Abbey Life. Or un peu moins des deux tiers des actionnaires seulement ont apporté, lundi 14 novembre, leur soutien à la proposition du conseil d'administration.

Plus que sur le principe d'un rapprochement avec une banque, les opposants au projet ont contesté les modalités prévues par l'accord. Le président d'Abbey Life, M. Michael Hepher, a déclaré, à l'issue de l'assemblée générale, qu'il *« consulterait maintenant ses actionnaires pour voir s'il y a une autre solution »*.

Un conseiller de la compagnie d'assurances a précisé qu'Abbey Life souhaitait soumettre à nouveau à l'approbation de ses actionnaires un accord similaire à celui rejeté lundi.

Bull lance un gros ordinateur à technologie japonaise

Nouvelle illustration de l'alliance qui le lie à l'américain Honeywell et au japonais NEC, le groupe français Bull a dévoilé, le lundi 14 novembre, un ordinateur, le DPS 9000, qualifié de « *système informatique de gestion le plus puissant du monde* ».

Cette nouvelle machine dispose d'une capacité deux fois plus importante que les plus gros ordinateurs de gestion d'IBM et se compose d'un processeur fabriqué par NEC, d'un logiciel de base développé chez Honeywell Bull Inc aux Etats-Unis et de programmes conçus en France. S'adressant aux grandes organisations (banques, institutions financières, administrations), le nouveau modèle coûtera 80 millions de francs environ en configuration moyenne. Le tandem envisage d'en commercialiser au maximum 500 unités.

Au début de l'année prochaine, le groupe français annoncera la prise de contrôle effective de l'américain Honeywell Bull Inc. Sa participation passera de 42 % à 65 %, comme prévu.

Bis rachète Elan et devient numéro deux de l'intérim en France

La société de travail temporaire Bis SA a acquis 99 % du capital de la société Elan, numéro cinq du secteur et créée en 1962 par M. André Malignac. Bis, dans lequel un autre groupe du travail temporaire, le suisse Adia, avait pris une participation de 10 % il y a quelques semaines, devient ainsi le numéro deux français de la profession, derrière Ecco. Grâce aux participations du groupe Elan, le nouvel ensemble deviendrait également numéro un en RFA et en Autriche, après des négociations actuellement en cours.

L'objectif de cette opération est, pour Bis, de constituer avec l'aide de M. Malignac un pôle de rassemblement de PME, alors que les restructurations commencent dans ce secteur, et de favoriser les complémentarités en vue des échéances européennes. Bis SA a réalisé un chiffre d'affaires de 3,9 milliards de francs en 1987, et le groupe Elan de 335 millions de francs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NEW-YORK, 14 novembre ↓

Plus résistant

Très secouée à la veille du week-end, la Bourse américaine a, lundi, un peu récupéré de ses émotions. La tendance a été nettement plus résistante et la baisse s'est ralentie. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 065,08 (– 1,95 point). Le bilan de la journée a été plus contrasté. Sur 1 936 valeurs traitées, 886 se sont encore alourdies, 539 ont monté et 511 n'ont pas varié.

Les opérateurs ont, semble-t-il, été un peu rassurés par l'intervention des banques pour soutenir le dollar. L'apaisement est également venu du secrétaire d'Etat au Trésor, Nicholas Brady, qui a démenti qu'un nouveau repli du billet vert serait nécessaire pour réduire le déficit commercial. A cet égard, l'on attendait avec une certaine impatience autour du Big Board la publication des résultats pour septembre, prévue mercredi 16 novembre. Les prévisions tablent sur une réduction du déficit (entre 9 et 11,5 milliards de dollars, contre 12,2 milliards de dollars pour août). Témoin des incertitudes : l'activité est restée faible, avec 142,9 millions de titres échangés, contre 135,5 millions.

VALEURS	Cours du 11 nov.	Cours du 14 nov.
Alcoa	51 5/8	51 5/8
A.T.T.	28	28
Boeing	61 5/8	61 1/8
Chase Manhattan Bank	27 3/4	27 1/2
Du Pont de Nemours	80	80 5/8
Eastman Kodak	44 3/8	44
Exxon	42 3/4	42 7/8
Ford	49 7/8	49 3/4
General Electric	44 5/8	44 1/4
General Motors	80 7/8	80 3/8
Goodyear	48 1/4	48 5/8
I.B.M.	116 1/2	117 1/8
I.T.T.	49 3/4	49 1/2
Mobil Oil	43 1/8	43 1/4
Pfizer	55 5/8	56 1/4
Schlumberger	33 1/8	33 1/2
Texaco	46 1/4	47
UAL Corp. ex-Allegis	96 5/8	97 1/2
Union Carbide	25 5/8	25 3/4
U.S.X.	27 1/8	26 7/8
Westinghouse	49 3/4	49 1/2
Xerox Corp.	56 7/8	55 5/8

LONDRES, 14 novembre ↓

Légère baisse

Les cours des valeurs ont terminé en légère baisse lundi, après avoir fluctué irrégulièrement toute la journée. L'indice Footsie a ainsi cédé 8,4 points (– 0,46 %), revenant à 1 794,3. Le volume des transactions est demeuré peu élevé, avec 479,3 millions des titres échangés. Après avoir ouvert en forte baisse dès l'ouverture, impressionnée par le recul de Wall Street du vendredi, la Bourse s'est reprise par la suite sans pour autant retrouver le moral. Le ministère du commerce et de l'industrie a déclaré qu'il ne présenterait pas à la Commission des monopoles le projet d'acquisition par Lloyds Bank d'une participation majoritaire dans Abbey Life. Toutefois, ce titre s'est replié après que l'assemblée générale des actionnaires eut rejeté ce projet de rapprochement. De nombreux secteurs ont terminé en baisse, notamment les alimentaires (Cadbury), les magasins (Great Universal Stores et Burton) et les pétrolières (Lasmo et Burmah). Parmi les valeurs industrielles, Unilever a chuté, malgré l'annonce de résultats encourageants.

Enfin, les fonds d'Etat se sont redressés, tandis que les mines d'or ont baissé pour la plupart.

PARIS, 14 novembre ↓

Accès de faiblesse

Le long week-end du 11 novembre semble avoir mis fin à la résistance de la place parisienne aux mauvaises nouvelles venant d'outre-Atlantique. Dès son ouverture, lundi, la Bourse a connu un accès de faiblesse, allant jusqu'à perdre 1,72 % à l'ouverture. En fin de matinée, l'indicateur instantané tombait au-dessous de 2 %. Il se stabilisait ensuite, revenant à 1,75 % à la clôture. La vive baisse du dollar est pour beaucoup dans le repli enregistré par les valeurs françaises. La devise américaine avait déjà, vendredi, entraîné dans son sillage Wall Street, les investisseurs craignant une hausse des taux d'intérêt pour contenir la dégringolade du dollar. Dans ce climat incertain, les intervenants attendant mercredi la publication du déficit commercial américain de septembre, le calme était de mise. *« Beaucoup jouent à se faire peur »*, affirmait un gérant de portefeuille soucieux comme nombre de ses collègues de dédramatiser la situation. Le recul, en effet, s'il était important lundi, s'est effectué dans de faibles volumes de transactions. A l'exception du CCF ou de Sligos, les échanges étaient peu nourris. Fichet-Bauche emmenait les baisses avec 3 150 pièces, suivis par Hutchinson (600 titres) et Gaz et Eaux (680 actions). Ce holding annonçait posséder 10,06 % d'Elysée Investissement, une société de portefeuille dont la direction a été réorganisée par ce nouvel actionnaire. Sur les quelque deux cents valeurs cotées sur le marché à règlement mensuel, seules six étaient en hausse (Talcs de Luzenac, BP-France, UIF, Bail Investissement, BIS et le titre participatif BNP). La Navigation mixte, une des éternelles opéables de la Bourse, vient de se protéger en renforçant son actionnariat. Le groupe L'Abeille possède 5,31 % de son capital. Le Crédit lyonnais, pour sa part, détient également 5 % de la Navigation mixte.

Preuve que l'inquiétude n'était pas si grande sur le marché, de nombreux boursiers ont abandonné un moment leur groupe de cotation pour suivre le tournage d'un film *les Grandes Familles* qui les a plongés dans les années 20. Le palais Brongniart s'est remis pendant quelques heures à vivre au temps de la « Belle Epoque »...

TOKYO, 15 novembre ↑

Nouveau record

Un nouveau record d'altitude est tombé mardi à Tokyo. Pour la troisième séance consécutive, les cours ont, en effet, monté sur des niveaux déjà souvent historiques. La matinée avait été bonne, l'après-midi aussi. Finalement, après être monté à 28 854,43, l'indice Nikkeï s'inscrivait, en clôture, à 28 829,41, en progression de 308,51 points (+ 1,08 %).

De l'avis des professionnels, cette hausse ne serait pas la dernière. Malgré la prudence à laquelle incitent les turbulences monétaires, le climat est à l'optimisme.

Les sidérurgiques, les chantiers navals, les électriques, les instruments de précision, l'agro-alimentaire et les pharmaceutiques ont été très entourés. Recul du papier et de NTT.

L'activité a été modéré, avec 1,1 milliard de titres échangés.

VALEURS	Cours du 14 nov.	Cours du 15 nov.
Akai	546	546
Bridgestone	1 280	1 320
Canon	1 220	1 250
Fuji Bank	3 330	3 280
Honda Motors	1 810	1 850
Matsushita Electric	2 180	2 210
Mitsubishi Heavy	1 000	1 010
Sony Corp.	5 770	5 820
Toyota Motors	2 300	2 320

FAITS ET RÉSULTATS

● **Projet de regroupement dans les transports frigorifiques.** – Worms et Cie, principal actionnaire de la société des Transports frigorifiques européens (TFE) et la Financière de l'Atlantique SA (groupe CGMF), principal actionnaire de la STEF, ont engagé des pourparlers en vue de constituer un ensemble de logistique de denrées périssables de dimension européenne. L'accord en cours de négociation se traduirait par l'apport à TFE des filiales routières de la STEF, et l'acquisition par la STEF d'une partie de la participation de Worms et Cie dans TFE. A l'issue de ces opérations, la Stef deviendrait, avec 35 % environ, le principal actionnaire et l'opérateur du nouvel ensemble. Celui-ci serait animé par la direction générale actuelle de TFE, appuyée par tous les responsables des sociétés des deux groupes constituant le nouvel ensemble.

● **Ugine prend une participation dans une société espagnole.** – Ugine Aciers de Châtillon et Gueugnon, filiale du groupe sidérurgique Usinor-Sacilor, viennent de prendre une participation de 42 % dans la société espagnole Aceros Inoxidables SA (Acinoxas), un négociant stockiste, qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 175 millions de francs. Le montant de l'opération, effectuée par le biais d'une augmentation de capital, n'est pas révélé. La société espagnole compte deux autres actionnaires, des personnes physiques.

● **Euris augmente son capital.** – La société Euris, holding à vocation d'investissement, que dirige M. Jean-Charles Naouri, a porté ses fonds propres de 1 milliard à 1,5 milliard de francs. Cette augmentation provient à la fois de l'arrivée de nouveaux actionnaires (notamment Parfinance et Sofipa, du groupe Elf) et des apports nouveaux des actionnaires anciens. A l'issue de cette augmentation de capital, les principaux actionnaires d'Euris sont toujours : Canal Plus, Duménil Leblé, le groupe Maxwell, Via Participations, L'Oréal et GMF. La moitié environ des fonds est actuellement investie. Euris a pris des participations importantes dans des entreprises comme Imétal et la SPEP (holding de Schneider) et a réalisé des investissements dans des PME à croissance rapide et à fort potentiel de plus-value en capital, en particulier dans des projets de reprise par les salariés.

● **Le CIC en Espagne.** – Le président de la Compagnie financière de CIC (Crédit industriel et commercial), M. Jean Saint-Geours, a signé, vendredi 11 novembre, à Madrid, un protocole de coopération avec les dirigeants du neuvième groupe bancaire espagnol, le Banco Pastor. Plusieurs banques régionales du groupe CIC vont mener des « actions communes » avec le Banco Pastor, notamment dans les opérations commerciales et financières, mais également pour les activités de trésorerie et en matière de « ressources humaines ».

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	290	....
Arnault & Associés	....	517
Asystel	280	269
B.A.C.	360	350
B. Demachy & Assoc.	587	577
B.I.C.M.	560	546
B.I.P.	....	729
Boiron	428	420
Bolloré Technologies	821	810
Buitoni	1060	1050
Câbles de Lyon	1459	1458
Calberson	715	716
Cardif	855	850
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	274
C.A.T.C.	138	137
C.D.M.E.	1168	1160
C. Equip. Elect.	369 50	355
C.E.G.I.D.	751	740
C.E.G.E.P.	....	220
C.E.P.-Communication	1640	1640
C.G.I. Informatique	920	908
Ciments d'Origny	570	547
C.N.I.M.	....	411
Concept	251	250
Conforama	....	867
Creeks	495	490 50
Dafsa	165	165
Dauphin	....	1070
Devanlay	1050	....
Deville	609	602
Duménil-Leblé	1050	1030
Editions Belfond	111	112
Elysées Investiss.	25 50	25 50
Finacor	211	211
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	240	240
Guintoli	517	610
I.C.C.	....	230
IDIA	226	220
I.G.F.	98	98
IM2	187 80	182 20
Int. Metal Service	....	472

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
La Commande Electro.	325	320
Le gd livre du mois	....	303
Loca Investissement	275	275
Locamic	....	159
Metallurg. Minière	124 70	124 70
Métrologie Internat.	500	495
Microservice	184 60	191 50
M.M.B.M.	615	615
Molex	222 10	223
Navale-Delmas	....	730
Olivetti-Logabax	....	210
Om. Gest.Fin.	....	354
P.F.A. S.A.	440	437
Presbourg (C. In. & Fin.)	....	95
Présence Assurance	415	410
Publicat. Filipacchi	....	435
Razel	785	765
St-Gobain Emballage	....	1500
St-Honoré Matignon	231	228
S.C.G.P.M.	....	268 80 o
Segin	420	415
Sema-Metra	480	472
S.E.P.	....	356
S.E.P.R.	....	1295
S.M.T.Goupil	....	294
Sodiforg	830	830
Supra	....	302
TF 1	321	311
Unilog	165	160
Union Financ. de Fr.	400	404
Valeurs de France	338	348

Marché des options négociables le 14 novembre 1988

Nombre de contrats : 8 977

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	520	23	–	–	–
CGE	360	42	57	4,20	11,50
Elf-Aquitaine	360	7	19,50	18	–
Lafarge-Coppée	1 300	–	145	11,50	33
Michelin	164	18	23,90	2,50	4,50
Midi	1 500	157	205	25	50
Paribas	400	68	87	1	–
Peugeot	1 200	41	86	–	85
Saint-Gobain	560	16,80	37,50	20	–
Société générale	520	30,50	50	27,50	–
Thomson-CSF	200	9	17,50	9,40	14

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 nov. 1988
Nombre de contrats : 43 645.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	106,10	105,75	105,10
Précédent	106,45	106,05	105,40

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
106	0,48	1,14	0,37	1,40

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,96 F ↓

La baisse du dollar s'est poursuivie, mardi 15 novembre, sur toutes les places, en se ralentissant toutefois notablement. Le billet vert a ainsi coté 5,96 F (contre 5,9775 F la veille). La Banque du Japon est, de nouveau, intervenue. En Europe, une légère détente a été enregistrée sur le franc à l'égard du deutschemark, coté 3,4150 F (contre 3,4168 F). En France, la fin des réserves bancaires obligataires a provoqué une hausse du loyer de l'argent au jour le jour.

FRANCFORT	14 nov.	15 nov.
Dollar (en DM)	1,7548	1,7440

TOKYO	14 nov.	15 nov.
Dollar (en yens)	123	123,46

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 nov.)	8 1/4-8 3/8 %
New-York (14 nov.)	8 5/16-8 3/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	11 nov.	14 nov.
Valeurs françaises	Clos	136,3
Valeurs étrangères	Clos	114,7
(*Sbf, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	Clos	390,4
(*Sbf, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	Clos	1 471,32
(*OMF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	Clos	405,99

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 067,03	2 065,08

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 461,2	1 452,5
Mines d'or	178,2	178,8
Fonds d'Etat	88,33	88,37

TOKYO

	14 nov.	15 nov.
Nikkeï Dow Jones	28 520,90	28 829,41
Indice général	2 219,69	2 234,15

Marchés financiers

BOURSE DU 14 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3640	C.N.E. 3% ★	3651	3651	3640	– 0 30
1052	B.N.P. T.P.	1045	1046	1046	+ 0 10
1132	C.C.F. T.P.	1140	1140	1140	....
1135	Créd. Lyon. T.P.	1079	1080	1080	+ 0 09
1362	Renault T.P.	1380	1377	1377	– 0 22
1620	Rhone-Poul. T.P.	1647	1647	1647	....
1255	St-Gobain T.P.	1280	1263	1263	– 1 33
1245	Thomson T.P.	1266	1265	1265	– 0 08
530	Accor	539	532	526	– 2 41
595	Air Liquide	557	542	546	– 1 97
2330	Alcatel ★	2530	2484	2480	– 1 98
1420	Als. Superm.	1500	1493	1493	– 0 47
320	A.L.S.P.I.	330 80	320	317	– 4 17
365	Alsthom ★	390	382	372	– 4 62
2140	Arjom. Prioux ★	2310	2280	2280	– 1 30
580	Aussedat-Rey ★	560	550	545	– 2 68
1090	Av. Entrepr. ★	1090	1060	1058	– 2 94
650	Av. Dassault ★	650	658	658	+ 1 23
415	BAFIP ★	393	390	385	– 2 04
285	Bail-Equipem. ★	291 50	290	296 70	+ 1 78
825	Bail Investiss.	850	859	858	+ 0 94
320	B.N.P. C.I. ★	305	300	293 50	– 3 77
490	Cie Bancaire ★	500	482 50	495	– 1
475	Bazar H.-V.	568	550	550	– 3 17
515	Béghin-Say ★	522	520	512	– 1 92
1120	Berger (Mé)	906	855	855	– 5 52
820	Bic ★	835	806	807	– 3 35
2250	B.I.S.	2203	2201	2232	+ 1 32
2780	Bongrain S.A. ★	2800	2799	2780	– 0 71
630	Bouygues ★	587	585	577	– 1 70
67	B.P. France ★	65	66 50	65	....
5680	B.S.N. ★	5750	5700	5650	– 1 74
600	Canal Plus	590	580	580	– 1 69
2330	Cap Gem. S. ★	2299	2300	2282	– 0 44
480	Carnaud ★	538	535	525	– 2 42
2710	Carrefour ★	2700	2680	2688	– 0 44
166	Casino	170	165	167 50	– 1 47
115	Casino A.D.P.	121	120	117 90	– 2 56
....	Castor. Dab. Inv.	859	850	850	– 1 05
1100	C.C.M.C.	1040	1040	1040	....
650	Cetelem	630	620	620	– 1 59
400	Cerus ★	397 90	388	390	– 1 96
1740	C.F.A.O. ★	1895	1835	1870	– 1 32
350	C.G.E.	406	392 20	397	– 2 22
1200	C.G.I.P. ★	1295	1265	1251	– 3 40
1220	Chargeurs S.A. ★	1250	1238	1226	– 1 92
1090	Ciments franç. ★	1128	1100	1095	– 2 93
475	Club Méditerr. ★	512	502	510	– 0 39
166	Codetel ★	174 90	174	173 50	– 0 80
295	Cofimeg	349	345 10	345 30	– 1 06
630	Colas ★	635	640	631	– 0 63
215	Compt. Entrepr.	209	207 90	200 20	– 4 21
750	Compt. Mod. ★	760	755	759	– 0 13
760	Créd. Foncier ★	858	848	850	– 0 93
435	C. F. Internat. ★	464	453	453	– 2 37
140	C.C.F.	178	172	170 10	– 4 44
515	Cr. Lyon. (CI) ★	500	500	490	– 2

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
880	Crédit Nat. ★	901	895	890	– 1 22
828	CSEE (ex-Sign.) ★	581	570	556	– 4 30
425	Crouzet ★	470	470	466 50	– 0 74
2840	Damart S.A. ★	3329	3300	3329	....
1720	De Dietrich	1580	1600	1590	+ 0 63
198	Dév. P.d.C. (Li)	216	219 90	219 90	+ 1 81
440	D.M.C.	450	441	431 10	– 4 20
355	Drouot Assur. ★	365	357	361	– 1 10
2400	Docks France ★	2600	2565	2555	– 1 73
780	Dumez ★	734	730	720	– 1 91
1470	Eaux (Gén.) ★	1475	1451	1495	+ 1 36
1630	Ecco ★	1705	1650	1630	– 4 40
875	Electrofinanc. ★	922	900	891	– 3 36
425	El. S. Dassault	424	420 50	420	– 0 94
335	Elf-Aquitaine	348 50	340	348	– 0 14
285	– (certific.) ★	300	298 10	298 10	– 0 63
930	Epeda-B-Faure ★	1225	1203	1225	....
2890	Essilor	3220	3120	3100	– 3 73
1690	Essilor Int. (DP)	1621	1620	1640	+ 1 17
275	Esso S.A.F. ★	276	273	271 70	– 1 56
1460	Eurafrance	1510	1490	1484	– 1 72
1340	Eurocom ★	1400	1379	1372	– 2
2200	Euromarché	2260	2229	2200	– 2 65
570	Europe nº 1 ★	625	611	607	– 2 88
36	Eurotunnel ★	41 45	40 15	40 50	– 2 29
1180	Exor ★	1200	1200	1180	– 1 67
1010	Facom	1158	1120	1105	– 4 58
985	Fichet-bauche	1074	1050	970	– 9 68
196	Finextel ★	203 10	203	202	– 0 54
152	Fives-Lille ★	162	160	155 10	– 4 26
1420	Fromageries Bel	1445	1440	1365	– 5 54
1120	Gal. Lafayette ★	1260	1260	1255	– 0 40
370	Gascogne	421	407	407	– 3 33
1500	Gaz et Eaux	1761	1720	1680	– 4 60
465	Géophysique ★	436 10	435	435	– 0 25
545	Gerland	538	530	530	– 1 49
3070	Groupe Cité ★	3175	3150	3179	+ 0 13
706	GTM-Entrepose	799	795	799	....
710	Guyenne-Gas. ★	735	734	735	....
255	Hachette ★	280	288 50	266	– 5
695	Havas ★	738	720	712	– 3 52
560	Hénin (La)	579	565	569	– 1 73
1130	Hutchinson ★	1215	1200	1199	– 1 32
270	Imétal ★	275 50	274	265	– 3 81
305	Imm. Plaine-M.	326 50	330	325	– 0 46
370	Ingénico ★	380	378	372	– 2 11
4730	Inst. Mérieux	5350	5240	5240	– 2 06
535	Interbail ★	548	547	540	– 1 46
1140	Intertechnique	1320	1242	1249	– 5 38
980	J. Lefebvre	990	980	950	– 4 04
865	Labinal ★	908	880	880	– 3 08
1480	Lab. Bellon	1550	1560	1547	– 0 19
1380	Lafarge-Coppée	1386	1388	1370	– 1 15
1180	Labon ★	1205	1200	1205	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3060	Legrand ★	3052	2990	2964	– 2 88
2400	Legrand (DP) ★	2428	2401	2380	– 2 02
950	Leroy-Somer ★	1014	989	978	– 3 55
2090	Lesieur	2080	2080	2100	+ 0 96
690	Locabail Immob.	716	714	710	– 0 84
395	Locafrance ★	415	408 10	405	– 2 41
850	Locindus	855	860	851	– 0 47
355	Lucheire	329	319	320	– 2 74
3160	L.V.M.H. ★	3209	3140	3150	– 1 84
1490	Lyonn. Eaux ★	1515	1502	1485	– 1 98
58	Mais.-Phénix	64 20	61	59 55	– 7 24
205	Majorette (Ly)	215 10	215	211	– 1 91
380	Mar. Wendel ★	380 50	379	365	– 4 07
198	Matra ★	209 60	205 10	205 60	– 1 96
3090	Merlin-Gerin ★	3264	3217	3216	– 1 50
177	Michelin	180 20	178	177 50	– 1 50
1630	Midi (Cie)	1626	1578	1620	– 0 37
177	Midland Bk SA ★	191	187	186	– 2 62
475	Min. Salsig. (Mé)	485	469	469	– 3 30
82	M.M. Penarroya	90 70	89	86 70	– 4 41
112	Moulinex	112 40	110	110 40	– 1 78
1230	Navig. Mixte ★	1244	1212	1225	– 1 53
129	Nord-Est ★	126	125	127	+ 0 79
375	Nordon (Ny)	380	369	369	– 2 89
465	Nouvelles Gal.	609	600	607	– 0 33
770	Occid. (Gén.) ★	752	750	740	– 1 60
1370	Omn.F.Paris	1485	1472	1467	– 1 21
345	Olida-Caby ★	411 50	398	390	– 5 22
3630	Oréal (L')	3890	3750	3880	– 0 26
455	Paribas	470 50	460	457	– 2 87
415	Paris-Réesc. ★	424 80	428	421	– 0 89
1060	Pechelbronn ★	1150	1150	1150	....
415	Penhoet	382	387	370	– 3 14
1230	Pernod-Ricard ★	1230	1194	1215	– 1 22
1170	Peugeot S.A.	1181	1161	1165	– 1 35
585	Pollet ★	573	566	562	– 1 92
1090	Prétabail Sic.	1149	1144	1125	– 2 09
725	Primagaz	715	690	690	– 3 50
800	Printemps ★	598	597	580	– 3 01
2140	Promodès	2590	2520	2508	– 3 17
665	Radiotechn. ★	685	665	668	– 2 48
63	Raff. D. Total ★	68	68	66 60	– 2 06
3110	Redoute (La) ★	3100	3100	3100	....
340	Robur financière	328	328	328	....
1340	Roussel-Uclaf ★	1325	1320	1305	– 1 51
895	R.-Uclaf-CNI ★	868	860	840	– 3 23
3400	R. Impériale (Ly)	3365	3361	3361	– 0 12
165	Sade	172	170	170	– 1 16
1640	Sagem ★	1625	1625	1625	....
590	Saint-Gobain	555	550	556	....
1020	St-Louis ★	1078	1055	1052	– 2 41
1810	Salomon	2110	2000	1995	– 5 46
690	Salvepar	855	883	883	+ 1 22
820	Sanofi ★	817	802	799	– 2 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
750	S.A.T. ★	838	810	815	– 2 74
258	Saul.-Chât. (Ni) ★	280 50	276	279	– 0 53
1040	Saupiquet (Na)	1000	1000	1000	....
490	Schneider ★	552	545	552	....
53	S.C.O.A.	52 20	52	51 70	– 0 96
670	S.C.R.E.G. ★	665	660	646	– 2 86
830	Seb ★	821	815	808	– 1 58
390	Sefimeg ★	438 50	425	430	– 1 94
1350	S.F.I.M.	1420	1428	1400	– 1 41
....	S.G.E.	179	175 50	170 80	– 4 58
690	Silic	748	748	739	– 1 20
460	Simco-U.P.H. ★	560	538	540	– 3 57
1080	Skis Rossignol	1244	1201	1230	– 1 13
900	Sligos ★	938	930	920	– 1 92
510	Société Générale	536	521	532	– 0 75
140	Sodexco	141	140 10	140 10	– 0 64
169	Sodero (Na)	170	169 50	169 50	– 0 29
2850	Sodexho ★	2949	2900	2920	– 0 98
112	Sogerail (Ny)	113	111	111	– 1 77
280	Sogerap	290	290	290	....
2150	Somm.-Allib. ★	2320	2290	2225	– 4 09
1170	Source Perrier ★	1275	1238	1248	– 2 12
675	Sovac ★	679	679	661	– 2 65
425	Spie-Batignol. ★	442 20	439	439 90	– 0 52
700	Strafor ★	794	770	764	– 3 78
305	Suez	332	322	323	– 2 71
390	Synthelabo ★	388	381	380	– 2 06
....	Talcs Luzenac ★	1201	1250	1212	+ 0 92
4400	Tél. Elect.	4250	4295	4295	+ 1 06
184	Thomson-C.S.F.	202	197	198	– 1 98
315	Total (CFP) ★	321 50	318	315	– 2 02
72	– (certific.)	74 50	72 80	72 20	– 3 09
1020	T.R.T. ★	1125	1100	1140	+ 1 33
370	U.F.B.-Locab. ★	390	387 50	377	– 3 33
825	U.I.C. ★	851	850	845	– 0 71
500	U.I.F. ★	560	552	556	– 0 71
800	U.I.S.	840	831	835	– 0 60
189	U.C.B. ★	170 20	169	169	– 0 71
700	Unibail	711	705	696	– 2 11
605	Valéo ★	623	620	634	+ 1 77
210	Vallourec ★	255	250	235	– 7 84
380	Via Banque	374	370 10	367 60	– 1 74
700	Elf-Gabon ★	665	665	670	+ 0 75
134	Amax Inc.	144	135 60	137 90 c	– 4 24
175	Amer. Express	163 20	161	162	– 0 74
169	Amer. Teleph.	172	170	170	– 1 16
91	Anglo Amer. C.	99	97 20	97 20	– 1 82
425	Amgold	435 50	440	440	+ 1 03
960	BASF (Akt)	936	916	920	– 1 71
1060	Bayer	1009	995	1020	+ 1 09
77	Buffelsfont.	82	82	81 90	– 0 12
183	Chase Manh.	173 50	170 90	170 90	– 1 50
103	Echo Bay Mines	94 80	93 80	93 90	– 0 95
73	De Beers	66 80	65 65	65 65	– 1 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1830	Deutsche Bank	1765	1753	1751	– 0 85
1020	Dresdner Bank	995	992	994	– 0 10
54	Driefontein Cst	55 60	54 80	55 40	– 0 72
510	Du Pont-Nem.	496 80	485	485	– 2 38
295	Eastman Kodak	277	270	270	– 2 53
29	East Rand	29 46	28 96	28 95	– 1 70
265	Electrolux	265 20	257 80	257 80	– 2 79
305	Ericsson	297	293 20	293 20	– 1 28
275	Exxon Corp.	269 90	258	258	– 4 41
320	Ford Motors	308 10	301 10	301 10	– 2 27
48	Freegold	51 50	52 60	52 50	+ 1 94
87	Gencor	91 60	92 10	92 10	+ 0 55
270	Gén. Electr.	284 50	285 20	285 20	+ 0 25
695	Gén. Belgique	690	670	670	– 2 90
470	Gen. Motors	501	488 50	488 50	– 2 50
133	Goldfields	132 90	129 80	132 50	– 0 30
80	Gd Metropolitain	49 10	47 90	47 90	– 2 44
39	Harmony	39 60	39 90	39 90	+ 0 76
72	Hitachi	69 90	69 90	69 90	....
1060	Hoechst Akt.	1013	997	997	– 1 58
113	Imp. Chemical	110 10	110	109 80	– 0 27
750	IBM	725	702	704	– 2 90
320	ITT	306	297	297	– 2 94
183	Ito-Yokado	186 10	192 60	192 80	+ 3 60
305	Mac Donald's	279 50	275	275	– 1 61
115	Matsushita	104	106 50	106 50	+ 2 40
360	Merck	345 30	336	336	– 2 11
380	Minnesota M.	367	361	361	– 1 63
275	Mobil Corp.	288	280	280	– 2 89
220	Morgan J.P.	213 50	209	209	– 2 11
35800	Nestlé	36270	35630	35630	– 1 76
1390	Nixdorf	1380	1397	1399	+ 1 38
94	Norsk Hydro	92 20	92	92	– 0 22
125	Ofel	129 80	130	129 80	+ 0 15
2100	Petrofina	2087	2071	2071	– 0 77
585	Philip Morris	561	547	547	– 2 50
90	Philips	95 70	94 80	94 80	– 0 94
83	Placer Dome	80 05	80 40	80 10	+ 0 06
330	Quilmès	380	370	369 90	– 2 66
400	Randfontein	423	425	422	– 0 24
680	Royal Dutch	674	668	665	– 1 19
48	Rio Tinto Zinc	48	47 90	47 60	– 0 83
39	Saat. & Saatchi	38 35	38 45	38 50	+ 0 39
45	St Helena Co	45 90	46	45 95	+ 0 11
210	Schlumberger	201	198 80	198 50	– 1 24
108	Shell transp.	105 10	103 50	103 50	– 1 52
1650	Siemens A.G.	1610	1600	1600	– 0 62
300	Sony	280 50	282 40	290	+ 3 39
49	Telefonica	48 40	47 60	47 55	– 1 76
198	T.D.K.	187	187 10	187 10	+ 0 05
49	Toshiba Corp.	47 80	47 70	47 70	– 0 21
350	Unilever	356	349	347	– 2 53
265	Unit. Techn.	240 60	233 80	233 80	– 2 83
420	Vaal Reefs	437 70	426	426	– 2 67
345	Volvo	338 20	331 50	331 50	– 1 98
164	West Deep	168 50	168	165	– 2 08
365	Xerox Corp.	351	335	334	– 4 84
186	Yamanouchi	176 80	183	183	+ 3 51
2 15	Zambia Corp.	2 27	2 25	2 24	– 1 32

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	126 80	4 219
9,80 % 78/93	102 95	3 356
10,80 % 79/94	106 10	2 101
13,25 % 80/90	104 73	5 953
13,80 % 81/89	100 87	11 462
16,20 % 82/90	108 53	13 544
16 % juin 82	110 87	6 928
14,60 % fév. 83	112 50	10 861
13,40 % déc. 83	119 25	12 046
12,20 % oct. 84	112 17	1 237
11 % fév. 85	113 12	8 025
10,25 % mars 86	107 59	6 943
ORT 12,75 % 83	1989	..
OAT 10 % 2000	105 86	4 685
OAT 9,80 % 1997	108 07	9 116
OAT 9,80 % 1996	105 32	7 738
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 05	3 437
CNB Paribas	103	3 437
CNB Suez	103	3 437
CNI janv. 82	103 05	3 437
PTT 11,20% 85	111 20	9 777
CFF 10,30% 86	105 25	7 573
CNE 11,50% 86	109	4 650
CNT 9% 86	100 20	4 904
CRH 10,90% déc. 85	109 35	8 577
C.N.C.A. T.P.	1048 80	104
Drouot Ass. Obl. conv.	2550	..
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 300

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	....	1881
A.G.F. (St Cent.)	....	617
Applic. Hydraul.	....	750
Arbel	498	498
Astorg	200	208
Avenir Publicité	820	810
Bain C. Monaco	325	338
Banque Hypoth. Eur.	370	370
Béghin-Say (C.I.)	361	358
Blanzy-Ouest	600	600
B.N.P. Intercontin.	243	243
Bénédictine	6200	6250
Bon-Marché	....	946
B.T.P.	....	119
Caff	585	608 d
Cambodge	....	685
C.A.M.E.	142	140
Carbone-Lorraine	695	685
Case-Poclain	30 10	29
C.E.G.Frig.	....	541
Centen. Blanzy	....	1750
Centrest (Ny)	215	210
Cerabati	....	135
Champex (Ny)	161 50	160

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	170
C.I. Maritime	....	699
Cimen (B)	2010	....
Clause	....	750
Cofradel (Ly)	1172	1175
Cogifi	....	365
Comiphos	....	350
Cie Industrielle	....	3080
Comp. Lyon-Alem.	....	455
Concorde (La)	....	790
C.M.P.	16 10	15 80
Créd. Gén. Ind.	530	521
Cr. Universel (Cie)	....	584
Crédital	....	147 90
Darblay S.A.	....	....
Degremont	243	233
Delalande S.A.	1480	....
Delmas-Vieljeux (Fin.)	....	1850
Didot-Bottin	....	930
Eaux Bass. Vichy	....	1006
Eaux Vittel	2280	2350 d
E.C.I.A.	1500	1478
Electro-Banque	....	315
Elf-Antargaz	750	730
E.L.M. Leblanc	....	619
Emin-Bretagne	....	329
Entrepôts Paris	....	480
Epargne (B)	4030	3890
Europ. Accumul.	....	90 86
Europe Soudure Indust.	130	130
Eternit	2620	2650
Finalens	224	223
FIPP	420	420
Fonc	980	985
Foncière (Cie)	435	431
Fonc. Lyonnaise	448	441
Foncina	....	450
Forinter	1105	1105
Fougerolle	....	365
France I.A.R.D.	260	260
France (La)	6140	6100
From. Paul Renard	....	899
GAN	....	772
G.F.I.I.	306	307
Gaumont	640	640
Gévelot	....	900
Gr. Fin. Constr.	....	409
Gds Moul. Paris	....	540
Groupe Victoire	744	740
G. Transp. Ind.	600	595
Hariba-Ricqlès-Zan	....	228
Immindus	....	....
Immobail	384	384
Immobanque	....	686
Immob. Marseille	....	6500
Immofice	456	464
Invest. (Sté Cent.)	845	845
Jaeger	200	203 80
Lafitte-Bail	451	450
Lambert Frères	....	349 50
Lille-Bonnières	....	800
Loca-Expansion	....	257
Locafinancière	....	354
Locatel	....	570
Louis Vuitton	650	647

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	2280	2300
Lucia	1360	1360
Machines Bull	....	90
Magasins Uniprix	191	177 90 o
Magnant S.A.	110 50	110 50
Maritimes Part.	....	412 20
Métal Déployé	450	450
Mors	....	127 50
Navig. (Nat. de)	....	95 10
Nozal	303	291
Optorg	372	366
Oréal (L') C.I.	2200	2200
Origny-Desvroise	1300	1300
Palais Nouveauté	....	621
Paluel Marmont	....	630
Parfinance	203 60	201 20
Paribas-CIP	410	410
Paris France	240 50	240 50
Paris-Orléans	....	220
Partenha	....	325
Patern. Riag. Div.	1170	1185
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	280	280
Piles Wonder	1366	1410
Piper-Heidsieck	2249	2062 o
P.L.M.	....	179
Porcher	....	500
Promodès	....	1500
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3553
Rhône-Poul. (c. inv.)	442	439
Rochefortaise S.A.	....	890
Rochette-Cempa	71 10	70
Rosario (Fin.)	730	750
Roudière	215	....
Rougier et Fils	106 50	152 d
Sacer	584	556
SAFAA	291 20	293
Safic-Alcan	909	900
SAFT	....	1700
Saga	....	227
Salins du Midi	499	495
Santa-Fé	148 50	....
Satam	....	83
Savoisienne (M)	244	....
SCAC	481	462
Senelle Maubeuge	....	420
S.E.P. (M)	161	159
Sicli	....	378 90
Sicotel	....	....
Sinnor (Li)	....	....
Siovim	280 10	281 20
Siph (Plant. Hévéas)	....	335 o
Sofal financière	....	1980
Sofical	....	880
Soffo	600	600
Soficomi	....	708
S.O.F.I.P. (M)	156	175 50
Sofragi	1103	1125
Sopagri	174 50	170 10
Soudure Autog.	585	555
Sowabail	....	605
Suez (Fin. de)-CIP	232	232 10
Stami	....	778
Taittinger	2899	2900
Testut-Aequitas	258	293 30 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	....	363
Ulmer S.M.D.	....	729
Ugine A. Chat. Gueug.	....	....
U.A.P.	312	310
U.T.A.	2249	2210
Vicat	....	1760
Viniprix	....	1215
Virax	160	149 o
Waterman S.A.	....	650
Brass. du Maroc	132	....
Étrangères		
A.E.G.	709	630 o
Akzo	445	....
Alcan Alum.	178	180
Algemene Bank	125	127
American Brands	330	336
Am. Petrofina	410	....
Arbed	590	....
Asturienne Mines	180	....
Banco de Santander	346 10	345
Bco Pop Espanol	481	470
Banque Ottomane	2040	2100
B. Régl. Internat.	40500	40220
Br. Lambert	580	580
Canadian-Pacific	93 20	94
Chrysler corporation	158	150
CIR	27 30	....
Commerzbank	781	....
Dart. and Kraft	595	590
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	523	508
Gén. Belgique	690	670
Gevaert	1220	....
Glaxo	120	119
Goodyear	305	295
Grace and Co	164	161
GTE corporation	259	....
Honeywell Inc.	382	380
I. C. Industries	205	186
Johannesburg	710	....
Kubota	43 85	44
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	46 80	45
Mineral-Ressourc.	71	70 75 c
Noranda	110	110
Olivetti	26 10	25 30
Pakhoed Holding	260	255
Pfizer Inc.	337	330
Procter Gamble	496	483
Ricoh Cy Ltd	52	....
Rolinco	268	268
Robeco	282	282
Rodamco	470	462 20
Saipem	9 65	9 60
Sema Group	34	34
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	330	....
Steel Cy of Can.	95	97
Squibb	420	....
Tenneco	295 10	295 10
Thorn EMI	71	70 50
Toray indust. inc	39 10	39 50
Vieille Montagne	1860	1761
Wagons-Lits	1110	....
West Rand	8 30	....
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	185	181
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	275	....
Cogenhor	140	128 80 o
C. Occid. Forestière	180	180
Copernx	348 40	348 40
Gachot	84	82
Guy Degrenne	710	....
Hoogovens	170	....
Marin Immobilier	240	240
Metrosonics (bons)	18	17 d
Nicolas	590	....
Particip. Perrier	350 50	365
Rémy et Associés	288	289
Toronto N.V.	183 90	182 50
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	491	....
Sté Lecteurs du Monde	525	525
Ulinex	380	....
Union Brasseries	138	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 009	5 977	5 700	6 200
ECU	7 079	7 077	....	....
Allemagne (100 DM)	341 700	341 680	331	351
Belgique (100 F)	16 298	16 302	15 600	16 650
Pays Bas (100 fl.)	303 030	302 950	293	313
Danemark (100 krd)	88 580	88 440	85	92
Norvège (100 k)	91 290	90 590	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 797	10 777	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 140	4 129	3 700	4 400
Italie (1 000 lires)	4 588	4 586	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	408 500	408 980	....	....
Suède (100 krs)	98 220	98 175	94 500	102
Autriche (100 sch)	48 600	48 585	47 100	50 100
Espagne (100 pes.)	5 182	5 182	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 115	4 100	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 909	4 886	4 730	5 150
Japon (100 yens)	4 846	4 830	4 690	4 910

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/11
Or fin (kilo en barre)	81900	81100
Or fin (en lingot)	82000	81200
Pièce française (20 fr)	484	480
Pièce française (10 fr)	383	.....
Pièce suisse (20 fr)	509	501
Pièce latine (20 fr)	478	469
Souverain	595	592
Pièce de 20 dollars	2805	2760
Pièce de 10 dollars	1440	1400
Pièce de 5 dollars	850	.....
Pièce de 50 pesos	3035	3015
Pièce de 10 florins	492	482
Or Londres	422 25	420 65
Or Zurich	420	419 50
Or Hongkong	422 55	421 65
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 14/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	904 88	882 81
Actilion	213 12	207 42
Actions France	474 86	457 79
Actions sélectionnées	568 83	546 44
Audificendi	613 66	591 46
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1077 51	1051 23
A.G.F. 5000	589	574 63
A.G.F. ECU	1104 23	1083 30
A.G.F. Foncier	109 90	107 22
A.G.F. Interfonds	433 97	423 39
A.G.F. Invest	114 83	112 03
A.G.F. OBLIG.	1087 78	1082 32
A.G.F. Sécurité	10672 73	10672 73
Agfimo	611 33	596 42
Aloli	216	210 12
A.L.T.O.	186 74	181 82
Amsi-Gan	5445 77	5198 83
Amérique-Valor	654 36	638 40
Amplitude	560 36	544 04 ◆
Arbitrages court terme	5590 72	5585 13
Associc	1191 33	1191 33
Atout Futur	320 36	308 82
Aurecic	1398 67	1357 93
Avenir C.I.C.	104 56	101 50
Axa Europe	119 31	113 90 ◆
Axa Investissements	115 07	109 85 ◆
Axa Valeurs Par	106 53	101 70 ◆
Bred Associations	2654 93	2646 99
Capital Plus	1734 78	1734 78
Cardan-Pierre	28 98	27 73
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5112 55	5104 88 ◆
Compterendia	112 98	109 69 ◆
Convertimmo	363 07	349 11
Creditor	485 21	471 08
Drouot-France	733 83	700 55 ◆
Drouot-Investiss.	985 49	940 80 ◆
Drouot-Sécurité	254 37	242 84 ◆
Drouot-Sélection	142 53	136 16 ◆
Ecocic	1208 16	1190 31
Ecureuil Monétaire	30804 49	30804 49 ◆
Ecureuil Prévoyance	366 59	355 91 ◆
Energie	229 57	219 16
Eparcic	2808 56	2808 56
Eparcourt Sicav	4276 78	4268 11 ◆
Epargne Associations	25242 87	25205 06
Epargne-Capital	8319 30	8236 93
Epargne Court-Terme	505 98	505 98
Epargne Croissance	1473 41	1433 98
Epargne-Industr.	76 26	72 80
Epargne Inter	594 97	579 05
Epargne J :	54793 70	54793 70
Epargne Long-Terme	179 13	174 34
Epargne Monde	1140 04	1109 53
Epargne Première	12012 61	11923 19
Epargne-Oblig.	189 74	184 39
Epargne-Quatre	1108 91	1080 20
Epargne-Unie	1220 68	1176 56
Epargne-Valeur	431 07	419 53
Epeoblig	1314 63	1312 01
Epalon	1123 16	1112 04
Eculvest Croissance	1222 14	1166 72
Eculvest Rendement	1152 56	1100 30 ◆
Eurocic	8370 78	8232 31
Eurodyn	1085 70	1050
Euro-Gan	5600 14	5250 73
Euro-Malf	26 40	26 81
Finord Placement	61283 10	61283 10
Finord Valorisation	13813 31	13840 50
Fonsicav (div. par 10)	11109 90	11109 89 ◆
Fonchel	260 57	252 37
France-Gan	6863 58	6652 71
France-Garantie	280 17	279 61
France-Investiss.	403 51	385 21
France-Obligations	457 07	452 64 ◆
Francic	412 38	400 32

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	104 02	100 99
Francic Régions	1047 73	1017 21
Fructi-Associations	28 02	28 02
Fructi-Epargne	28 18	27 48
Fructicapi	32 80	32 32
Fructicourt	111006 34	111006 34
Fructidor	244 28	240 67
Fructifrance	798 17	778 75
Fructimmo	27 46	26 78
Fructivar	4328 32	4317 53
Fructi ECU	580 93	572 34
Fructi-Première	11251 24	11084 97
Futuroblig	1130 14	1092 98
Gestilion	59602 13	59453 50
Gestion Associations	151 26	147 93
H.L.M. Monétaire	10081 77	10081 77 ◆
Horizon	1131 28	1098 33 ◆
Interoblig.	12247 38	11776 33
Intersélect France	465 47	451 91
Invest. net	15302 98	15272 44
Invest.Obligataire	15723 68	15686 19
Japacic	190 70	185 15
Jeune épargne	240 65	237 09
Laffitte-Amérique	236 12	225 41
Laffitte Europe	256 38	244 76
Laffitte-Expansion	274 47	262 02
Laffitte-France	322 53	307 90
Laffitte-Immobilier	245 72	234 58
Laffitte-Japon	384 98	367 22
Laffitte-Oblig.	148 54	141 80
Laffitte—Rend.	210 08	200 55
Laffitte-Tokyo	345 47	329 80
Latitude	5161 37	5153 64 ◆
Lion-Associations	11819 52	11819 52
Lion-Institutionnels	23884 73	23804 97
Lionplus	763 69	756 13
Lion Trésor	2100 64	2079 74
Livret Bourse Investis.	470 83	457 12 ◆
Livret portefeuille	662 55	643 25 ◆
Médiceranée	172 38	164 56 ◆
Mondiale Investissem.	424 69	405 43
Monecic	5884 63	5884 53
Monecion	52585 02	52585 02
Moné J.	56390 21	56390 21 ◆
Morgan court terme	14507 68	14507 68
Mutuelle Unie Sél.	151 82	144 94 ◆
Natio.-Epargne	14132 90	13992 97
Natio.-Epargne Trésor	8412 88	8400 08
Natio.-Court terme	218089	218089
Natio.-Inter.	1232 86	1199 86
Natio.-Obligations	584 40	549 29
Natio.-Patrimoine	1408 33	1369 69
Natio.-Placements	68942 73	68942 73
Natio.-Revenu	1052 79	1042 37
Natio.-Sécurité	11732 15	11732 15
Natio.-Valeurs	728 49	708 98
Nippon-Gan	6044 02	5769 95
Nord-Sud Dévelop.	1216 50	1214 07
Normatif	13504 42	13239 63
Obli Association	125 47	124 23
Oblicic Régions	1073 80	1057 93
Obligations Convert.	433 55	413 89
Oblig. toutes catég.	159 81	154 78
Oblifion	1129 44	1118 26
Oblisécurité	10029 46	10029 46 ◆
Optimavalor	208 08	202 89
Oraction	1230 87	1190 20
Orvalor	5780 75	5681 45
Paribas Croissance	594 21	589 99
Paribas Epargne	16255 18	16222 74
Paribas France	98 28	96 43
Paribas Oblimonde	1013 72	998 74
Paribas Opportunités	115 77	112 40
Paribas Patrimoine	525 78	504 33
Paribas Revenu	93 98	93 08

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1107 76	1108 84
Patrimoine Retraite	174 94	171 51
Parvalor	630 45	612 09
Planix Placements	258 18	254 91
Pierre Investiss.	895 44	863 90
Placement A	999 05	999 05
Placement cri-terme	73346 66	73346 66
Placement J	56076 57	56076 57
Placement Premier	54937 11	54937 11
Plénitude	114	110 95 ◆
Première Obligations	10906 18	10884 41 ◆
Prévoyance Ecureuil	112 51	109 50 ◆
Pái/Association	22819 09	22819 09
Quartz	115 98	113 10
Quatre-quarts Rapide	1 09	1 06
Rentacic	164 95	162 51
Revenus Trimestriels	5645 03	5589 14 ◆
Revenu Vert	1183 17	1185 88
St-Honoré Assoc.	14591 49	14518 90
St-Honoré Bio-aliment.	786 34	750 68
St-Honoré Pacifique	555 83	530 72
St-Honoré P.M.E.	478 54	456 84
St-Honoré Réel	11808 36	11761 33
St-Honoré Rendement	11969 28	11909 73
St-Honoré Services	509 16	499 58
St-Honoré Technol.	757 31	722 97
St-Honoré Valor	12369 48	12369 48
Sécuricic	5545 59	5540 05
Sécuri Taux	10850 53	10850 53
Sélection Croissance	521 31	506 13
Scandan (Cardan BP)	723 88	713 18
Sicav-Associations	1439 78	1437 62
S.F.I. fr. et étr.	842 57	823 85 ◆
Sicav 5000	369 08	358 23
S.I.G.	783 67	747 79
Silvafrance	573 58	568 23
Silvarn	418 94	405 69
Silvarente	213 89	211 77
Silvinter	426 64	415 22
S.N.I.	1165	1131 07
Sogepargne	352 22	339 49
Sogevar	1016 13	970 05
Soginter	1322 54	1262 57
Soleil Investissement	495 89	473 50
Stratégie Actions	1108 14	1065 52
Stratégie Rendement	1140 84	1104 83
Techocic	1115 30	1082 82
Techno-Gan	6055 40	5780 81
Transocéanique	84 18	82 53
Trilion	5349 47	5295 51
U.A.P. Investiss.	409 22	394 43
U.A.P. moyen terme	107 22	103 34
Uni-Associations	116 14	116 14 ◆
Unifrance	502 56	484 77
Unifoncier	1249 24	1204 09
Uni-Garantie	1395 52	1358 33
Uni-Régions	2839 38	2738 75
Univente	2366 98	2289 15
Univer	189 34	189 34 ◆
Univers-Actions	1122 09	1085 19
Univers-Obligations	1825 86	1572 40
Valorem	520 43	507 74
Valorg	1617 50	1615 88
Valrexel	41436 42	41414 71
Yenfon	23554 91	23531 36

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Le budget du ministère de l'intérieur

M. Joxe veut doubler les moyens de la lutte antidrogue

Doubler les effectifs des policiers chargés de la lutte antidrogue : tel est le projet de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur.

Mercredi 16 novembre, devant les parlementaires invités à se prononcer sur le budget de son ministère, M. Joxe devrait annoncer, entre autres mesures, un plan ambitieux pour freiner le développement de la toxicomanie au cours de la prochaine décennie.

La consommation de stupéfiants échappe à une juste évaluation : les statistiques, fondées principalement sur les saisies, reflètent avant tout le niveau d'activité des services de répression. Cependant, d'autres facteurs d'évolution, d'ordre qualitatif, confirment la dégradation prévisible de la situation. Ainsi, l'Europe – et la France – s'engagent-elles dans un développement de la toxicomanie à l'américaine, où la drogue s'est étendue des milieux « branchés » au grand public. Autre facteur : la fourniture de cocaïne emprunte depuis 1986 de nouveaux circuits. Les traditionnels fournisseurs indépendants, les « petits Colombiens », continuent leur commerce : quelques kilos par-ci ou par-là, transportés par « mules » ou « fourmis », mais ils sont largement dépassés par les gros pourvoyeurs. Ainsi, le cartel de Medellin (Colombie), soucieux de trouver d'autres marchés puisque les débouchés américains sont saturés, introduit-il des livraisons par containers, se chiffrant, chaque fois, par centaines de tonnes, sur le marché français. L'offre de cocaïne a brutalement augmenté et son prix a chuté : huit cents francs le gramme désormais.

Les données de l'OCRTIS pour les huit premierS mois confirment cette évolution. Par rapport à 1987, les prises ont augmenté de plus de 780 % pour l'herbe de cannabis, qui reste en tête de la consommation – de 176 % pour la cocaïne, et de 128 % pour la morphine. Seule l'héroïne stagne : + 0,36 %, qui n'est pas un hasard, la prise de cocaïne moins chère remplaçant avantageusement la seringue d'héroïne soupçonnée de transmettre le SIDA.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le plan de M. Joxe. Son souci principal : enrayer le « boom » de la cocaïne chez les plus jeunes, entre quinze et vingt ans, et dans une moindre mesure, chez les vingt-cinq à trente-cinq ans qui viennent de passer à la vie active.

Le « boom » de la cocaïne

L'OCRTIS – quatre-vingt-dix fonctionnaires actuellement – devrait s'installer dans de plus vastes locaux, et accueillir une cinquantaine d'inspecteurs supplémentaires dotés de moyens matériels adéquats. Paris, mais aussi le SRPJ de Versailles, et ses antennes de Pontoise, Evry et Melun seront ainsi renforcés, comme dans le Midi, ceux de Marseille, Nice et Toulon, et dans le Nord, de Lille. A l'étranger, l'OCRTIS devrait ouvrir une septième antenne à Chypre. Elle en possède déjà à Bangkok, Washington, Bogota, Karachi, Islamabad, La Haye. La BSP (Brigade des stupéfiants et du proxénétisme), chargée plus spécialement de la répression du « *deal* » (revente), devrait hériter d'effectifs supplémentaires pour Paris et les trois départements limitrophes (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne).

M. Pierre Joxe devrait, aussi, adresser une circulaire aux préfets pour les inciter à appliquer avec plus de précision le dispositif répressif de la loi du 31 décembre 1987. Cette loi qui a instauré une nouvelle infraction – le blanchiment de l'argent des trafics – prévoit entre autres la fermeture des commerces où se négocie la drogue : débits de boissons mais aussi salles de jeux et de danse, bowlings, etc...

Enfin la mission permanente de lutte contre la toxicomanie (MILT), créée le 10 mai 1983, devrait se développer. Son rôle est de coordonner la prévention, les soins, la répression et la réinsertion. Restant vraisemblablement rattachée aux services du premier ministre, ses moyens seraient renforcés. A sa présidence pourrait être nommée Mme Catherine Trautmann (ancien député socialiste battue aux élections législatives de 1988 à Strasbourg). Mais le sort de la MILT dépasse le strict terrain d'intervention du ministère de l'intérieur...

DANIELLE ROUARD.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 15 novembre

Attentisme

Dès les premiers échanges, la Bourse de Paris a donné un coup de frein au mouvement de baisse de lundi (– 1,75 %). L'indicateur instantané se maintenait à + 0,10 % durant une grande partie de la séance, reflétant un certain attentisme à la veille de la publication du déficit commercial américain de septembre.

Parmi les hausses figuraient De Dietrich (+ 4 %), Essilor (+ 4 %), Total (+ 3 %) et Bic (+ 3 %). En baisse on notait TRT (– 4 %), Silic (– 3 %) et Bis (– 3 %).

La journée d'action de la CGT

La journée d'action de la CGT dans le secteur public et nationalisé, mardi 15 novembre, a provoqué dans la matinée des perturbations limitées à la SNCF et des coupures de courant à EDF. Sur Europe 1, M. Henri Krasucki a affirmé qu'un mouvement revendicatif est « *en train de grandir dans le secteur public* ».

A EDF, on a enregistré, le 15 novembre à 10 h 30, une importante baisse de production de 14 700 mégawatts qui a entraîné pour la clientèle des délestages tournants sur l'ensemble de la France.

A la SNCF, le trafic était conforme aux prévisions : normal pour les grandes lignes sur le TGV, la gare de l'Est et la gare du Nord ; deux trains sur trois en moyenne à partir des gares de Saint-Lazare, Montparnasse, Austerlitz et Lyon. Pour les lignes de banlieue au départ de Paris, la direction indiquait qu'il y avait un train sur deux partout, sauf sur Melun par Brunoy, où la circulation était normale.

A Air France, six vols sur trois cents étaient annulés.

A Lyon, les grévistes des transports en commun se prononçaient à bulletin secret sur la poursuite ou l'arrêt du mouvement.

Sur le vif

Baudruches

Pauvre Rocky, pauvre chéri, il a vraiment pas la baraka, là, en ce moment. Le tissu social, la capote anglaise, tout craque, tout lui pète à la gueule. C'est d'un cocasse, avouez, cette bombinette de l'Institut national de la consommation à quatre jours de la campagne d'information anti-SIDA lancée à grand ramdam par le gouvernement : faites gaffe, les mecs, il y a un préservatif sur deux qui vaut pas tripette !

On aurait peut-être pu s'en apercevoir avant, non ? Il avait l'air fin, hier, Claude Evin, en essayant de déballonner l'affaire. Il se prenait les pieds, vachement gêné, dans des kilomètres de latex mal vulcanisé, mal lubrifié, mal emballé, mal expliqué, poreux, incapable de résister à la traction, à la déchirure, au gonflement, à l'élongation. Des vraies passoires ! Allons, allons, fallait pas exagérer ! Ils sont pas fiables, ces tests. Des tests mécaniques, pas des tests pratiques. D'ailleurs, lui, il allait en commander une autre batterie ? A qui ? A ses amis ?

Déjà que 86 % des Français – c'est une enquête de la SOFRES pour *Gay Pied* – refusent, goguenards, de sortir en imper avec leur partenaire pour pas être pris sous une pluie de saloperies, c'est pas ça qui va les y encourager. Au contraire ! Paraît que c'est des nids à microbes, des réservoirs à germes, des cultures de champignons, ces Durex et autres Durapag. Sur quarante et une marques, il n'y en a que six qui résistent à l'examen. Lesquelles ? Olla, Prophltex et je ne sais plus quoi. Ils l'ont dit ce matin, à la radio et à la télé. J'ai essayé d'attraper ça au vol, mais ça m'est passé au-dessus de la tête. On devrait nous les marquer en gros et en blanc sur le noir de nos écrans, à partir de vendredi, au lieu de gonfler en baudruche, sous le nom générique de préservatif, des attrape-couillons présentés comme le seul vaccin contre le SIDA.

Non, s'agit plus de rigoler, là. Une étude de l'INC dénigrée par le ministre de la santé, ça ressemble à quoi ? A un pays où l'Etat ne contrôle plus l'Etat.

CLAUDE SARRAUTE.

Prix littéraires

Goncourt : Erik Orsenna, pour « l'Exposition coloniale »

Le prix Goncourt 1988 a été décerné lundi 14 novembre à Erik Orsenna pour *l'Exposition coloniale* (Le Seuil). La décision a été prise au sixième tour de scrutin par cinq voix contre quatre à Bernard-Henri Lévy pour *les Derniers Jours de Charles Baudelaire* (Grasset) et une à François-Olivier Rousseau pour *la Gare de Wannsee* (Grasset).

Triomphe du roman à la française

Ainsi, les Goncourt ont couronné le roman qui, de l'avis général, dominait cette rentrée. Les bruits divers qui faisaient état de pressions plus fortes que d'habitude sont démentis et dépassés. Le public va enfin découvrir le moins « médiatisé » des concurrents, et ce triomphe des considérations proprement littéraires rehausse encore la décision.

Erik Orsenna, c'est vrai, n'a pas encombré les médias. De son vrai nom Erik Arnoult, le lauréat des Goncourt a quarante et un ans. Il a été professeur d'économie jusqu'en 1981. Il est entré au cabinet de M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération, puis à l'Elysée, comme conseiller culturel du président, pendant trois ans. Il est maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis 1985. Il est spécialiste des relations économiques internationales.

L'Exposition coloniale profite de cette expérience. C'est l'histoire cocasse du caoutchouc dans le monde, des années 1890 aux années 1950. On y voit comment les pays riches ont pillé l'hévéa ici, comment ils l'ont acclimaté ailleurs, pour mettre sur pneus leur folie de la bagnole, de la vitesse, de la bougeotte ; de la guerre-éclair, aussi. Comme son titre l'indique, le roman est d'abord celui d'un autre délire qui a marqué le siècle : bâtir un empire outre-mer, l'administrer, le justifier, et... le perdre.

Mais l'histoire collective et l'évolution des mentalités ne sont pas évoquées pour elles-mêmes. Elles découlent d'une chronique familiale où jaillissent en permanence l'amour, la tendresse, la fantaisie, l'appétit de vivre, une douceur joyeuse.

Le héros déborde de générosité et d'originalité dans sa façon d'accompagner l'épopée du pneu entre les deux guerres, d'aimer sa grand-mère, son père-enfant, deux sœurs à l'image des années folles, et une belle-famille encore plus fantasque que la sienne.

« *Un petit chef-d'œuvre* », « *un vrai bonheur* », ai-je écrit dans *le Monde* du 23 septembre 1988. A cette joie s'ajoute aujourd'hui celle que les Goncourt aient fait le bon choix ; pour nous, pour eux.

B. P.-D.

« Le Monde-Campus » publiera demain (*le Monde* du jeudi 17 novembre) les résultats d'un sondage IPSOS, réalisé avec France-Culture et les Presses universitaires de France, sur les étudiants : leurs opinions politiques, leurs goûts, leurs valeurs, leurs jugements sur leurs études et sur leur avenir...

Ce sondage sera présenté à l'émission « Culture Matin » sur France-Culture, mercredi 16, de 7 heures à 8 h 15, avec la participation de Frédéric Gaussen, responsable du « Monde-Campus », et l'historienne Michèle Perrot.

● COLOMBIE : nouveau massacre de paysans. – Sept villageois ont été tués lundi 14 novembre à Las Cordobas, dans le nord-ouest de la Colombie, par une trentaine d'hommes en uniforme militaire. Moins de soixante-douze heures plus tôt, un autre massacre avait été perpétré dans une ville minière, également dans le Nord-Ouest, Segovia : 43 personnes avaient été assassinées. Une vingtaine d'exécutions sommaires massives de ce type ont eu lieu en 1988 dans le pays. Ces violences paraissent liées à la lutte que mènent de grands propriétaires contre des paysans occupant des terres sans titre. A Las Cordobas, les tueurs ont effectivement choisi leurs victimes parmi des villageois vivant sur un terrain occupé précairement.

Le numéro du « Monde » daté 15 novembre 1988 a été tiré à 563 100 exemplaires

Renaudot : René Depestre pour « Hadriana dans tous mes rêves »

Le prix Renaudot a été attribué à René Depestre pour *Hadriana dans tous mes rêves* (Gallimard), au deuxième tour, par 5 voix contre 4 à François-Olivier Rousseau (*La Gare de Wannsee*, Grasset).

Les mythes d'Haïti

« *Hadriana dans tous mes rêves*, écrivait Tahar Ben Jelloun (« le Monde des livres » du 17 juin), *est l'histoire d'une femme, Hadriana, et d'une ville, Jacmel. Ville natale de René Depestre, Jacmel est aujourd'hui un lieu dévasté. Elle survit misérablement, avec ses mythes et ses fantômes* » (*le Monde* du 28 juin). De ces mythes et de ces fantômes, Depestre a fait la matière d'un roman luxuriant dans lequel la magie et « *le réel merveilleux haïtien* » entrent « *en éruption* ».

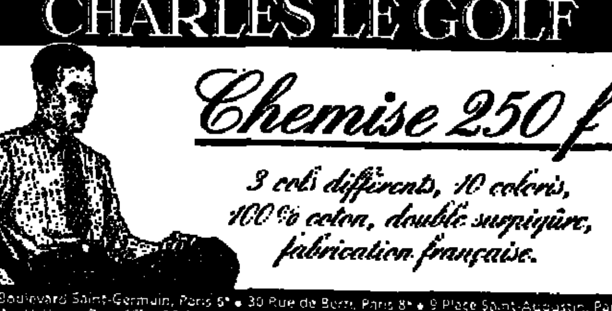
Roman d'amour et de rêve, roman d'une île qui, toujours selon T. Ben Jelloun, est « *une source inépuisable de légendes et de mythes qui disent les blessures de ce pays, première république indépendante des Antilles* ».

Né en 1926 en Haïti, René Depestre a toujours été un opposant résolu au régime de Duvalier. Au cours de ses études universitaires à Paris, après la guerre, il rencontre les surréalistes et des poètes comme Cendrars, Guillevic, Claude Roy... Militant actif de la décolonisation, il fait, à partir de 1959, de nombreux séjours dans les pays de l'Est, en URSS, au Vietnam et en Chine où il rencontre Mao Tsé-Toung. Installé à Cuba de 1962 à 1978, il exerce des responsabilités culturelles. Ses critiques à l'égard du régime castriste le contraignent à s'éloigner. Il termine sa carrière à Paris, au secrétariat de l'UNESCO, où il reste jusqu'en 1986. « *Je ne regrette rien, j'avance* », affirmera-t-il.

Auteur de plusieurs livres de poèmes, il a obtenu, en 1986, la Bourse Goncourt de la nouvelle avec *Alléluia pour une femme-jardin* (Gallimard et Folio).

P. Ke.





A B C D E F G